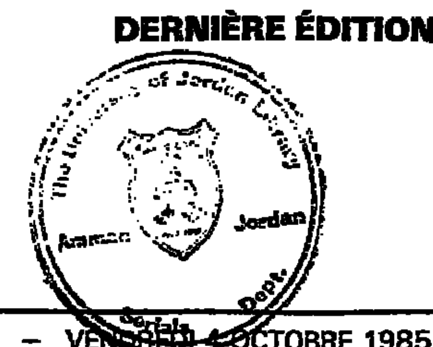
هكذا من الأصل

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION



QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 12653 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine – VENDREDI 4 OCTOBRE 1985

APRÈS L'ASSASSINAT D'UN DIPLOMATE

L'URSS semble impuissante à sauver ses otages au Liban

« Au nom de Dieu... »

Par une sinistre ironie, c'est « au nom de Dieu très miséricordieux » et « en exécutant la sentence divine » que les ravisseurs des quatre Soviétiques de Beyrouth viennent d'assassiner l'un d'entre eux. Visée pour la première fois, l'URSS fait les frais d'une innovation dans ce genre d'affaires : contrairement à des centaines de Libanais, les étrangers enlevés ne sont pas tués – sauf rarissimes « bavures » de droit commun – mais libérés au terme d'une détention plus ou moins longue.

On conçoit que l'agence Tass s'indigne d'un « crime impardonnable » et menace non seulement ses auteurs mais « ceux qui n'ont pas fait tout leur possible pour l'éviter » de subir « des effets très négatifs sur l'attitude de l'URSS à leur égard ». De Washington à Jérusalem, les condamnations du meurtre – qui pourrait vendredi, à l'expiration d'un nouvel ultimatum, être suivi d'un ou plusieurs autres – sont unanimes. Elles viennent des Etats les plus hostiles à la politique soviétique dans la région.

Que peut faire le Kremlin au-delà de son communiqué vengeur ? On le voit mal, cédant au chantage, freiner la Syrie dans son soutien aux milices qui sont en train d'écraser les extrémistes religieux de Tripoli et leurs alliés arafatistes. Moscou a pris contact avec « ses amis » de Damas et, selon M. Zamiatine, porte-parole de M. Gorbatchev, avec « toute une série de groupes libanais ». Exercer de véritables pressions est une tout autre affaire. La Syrie n'est guère portée pour sa part aux concessions envers des intégristes sunnites. Elle a naguère réprimé férocement sur son territoire les menées des Frères musulmans, qui appartiennent à la même confession. Ses « hôtes » soviétiques ont été souvent victimes d'attentats qui coûtèrent la vie, en mai 1980, à une dizaine de coopérants. Par ailleurs, les cellules peu structurées et de dénominations changeantes qui, au nom du Djihad islamique, ont mené l'opération sont par nature aussi rétives aux pressions qu'aux arguments d'ordre humanitaire.

L'URSS, en toute hypothèse, ne compromettra pas le moins du monde des relations récemment « réchauffées » avec Damas, où elle entretient des milliers de conseillers, pour tenter un bien hypothétique sauvetage de ses ressortissants. La consolidation de l'hégémonie syrienne sur le Liban, atout important de Moscou au Proche-Orient, passe évidemment avant la vie de quelques-uns de ces hommes où jadis Staline assurait voir « le capital le plus précieux ».

Amertume et impuissance. Comme les Occidentaux, dont elle a longtemps regardé d'un œil sec les sanglantes mésaventures dans l'imbroglio libanais, l'URSS boit jusqu'à la lie une coupe où, en dix ans de guerre, elle avait réussi à ne pas tremper les lèvres. Prompte à se féliciter des exploits des « combattants anti-impérialistes » dès lors qu'ils s'en prennent à l'autre camp, elle doit faire face – en tant que « puissance athée » – à des forces hostiles que le communiqué de Moscou nomme « des musulmans extrémistes ». Du moins est-ce dans une situation où, le cynisme rejoignant le bon sens, l'accord des nations peut se faire aisément sur un principe. Grand ou petit Satan, capitalistes ou communistes ne peuvent ni ne doivent céder à un chantage et, le revolver sur la tempe, modifier leur politique et oublier leurs intérêts. Il serait bien surprenant que Moscou crée ce fâcheux précédent en succombant soudain à la sensiblerie.

Après l'assassinat de l'un des quatre otages soviétiques à Beyrouth, la reprise des combats de Tripoli accroît la menace sur la vie des trois autres. L'ultimatum les concernant expire vendredi. Les extrémistes musulmans responsables du rapt ont revendiqué ce mercredi l' « exécution », la veille, d'un dirigeant du PC libanais, M. Yammout.

De notre correspondant

Beyrouth. – Après avoir assassiné l'attaché consulaire Arkadi Katokov, l'un de ses quatre otages, l'Organisation islamique de libération-forces de Khaled Ibn Walid, secteur de Beyrouth, a fixé un délai expirant vendredi 4 octobre avant d'en tuer un deuxième si sa revendication – « *l'arrêt de l'assaut des incroyants et des athées* (c'est-à-dire des forces prosyriennes) *contre la ville musulmane de Tripoli* » – n'était pas satisfaite.

Dans le même ultimatum, les ravisseurs affirment qu'ils feront « *sauter l'ambassade d'URSS* ».

LUCIEN GEORGE.

(Lire la suite page 2.)

DEUX RAPPORTS CONFIDENTIELS

Des polices municipales mises en accusation

Le récent développement des polices municipales inquiète policiers et magistrats. Selon eux, de nombreux maires n'hésitent pas à bafouer ainsi la loi. Deux documents jusqu'ici confidentiels font état de ces inquiétudes. Le plus important est le « rapport d'enquête sur les polices municipales » remis avant l'été, après cinq mois d'investigations sur le terrain, par l'Inspection générale de la police nationale (IGPN) au ministre de l'intérieur. Le second est un rapport de synthèse établi en juin par M. Georges Beljean, procureur général à la cour d'appel d'Aix-en-Provence, sur les polices municipales des quatre départements de son ressort (Bouches-du-Rhône, Var, Alpes-de-Haute-Provence, Alpes-Maritimes).

Ces deux rapports sonnent comme de véritables réquisitoires contre ces polices des maires, dont ils dénoncent le « *dévoiement* », bien loin des simples tâches de « gardes champêtres » des villes qui leur sont théoriquement dévolues.

Policiers et magistrats sont ici d'accord : les polices municipales doivent « *rentrer dans le rang* », ne plus prétendre concurrencer la police d'Etat, ne pas se liver à des interpellations en flagrant délit au mépris de la loi. Cependant, les rapports ne mettent pas toutes les polices des maires dans le même sac. Ils reconnaissent que dans plusieurs villes les policiers municipaux se comportent comme des suppléants effectifs de la police nationale, sans empiéter sur sa responsabilité et ses missions.

La Fédération nationale de la police municipale s'est par avance inquiétée des conséquences que pourraient avoir ces rapports. Récemment reçue par le ministre de l'intérieur, M. Pierre Joxe, elle a eu l'assurance que rien ne se ferait sans consultation des représentants des personnels municipaux concernés.

En fait, la réflexion gouvernementale, inspirée par le Conseil national de prévention de la délinquance (CNPD), ne vise pas à la disparition des polices municipales mais à une définition plus rigoureuse de leurs missions, qui relèvent toujours d'une loi datant du... 5 avril 1884.

(Lire page 12 l'article d'EDWY PLENEL.)

Des listes Rocard en mars 86 renforceraient la gauche

Un sondage BVA pour « l'Evénement du jeudi » montre que des candidats rocardiens permettraient à la gauche de réduire en mars 1986 l'écart en voix et en sièges qui la séparera de la droite majoritaire.

PAGE 32

Tension entre Tunis et Washington après le raid israélien contre l'OLP

Le président Bourguiba demande aux Etats-Unis de reconsidérer leur « position négative ».

PAGE 2

« Raspoutine », d'Elem Klimov

Le moine diabolique mène la danse macabre du tsarisme finissant. Un film qui a attendu dix ans en URSS.

PAGE 22

Le rapport du Sénat sur les nationalisations

M. Maurice Blin constate que les résultats des entreprises nationalisées en 1982 se sont améliorés... grâce à la reprise économique mondiale.

PAGE 28

M. Gorbatchev à Paris



Programme chargé, ce jeudi 3 octobre, pour la deuxième journée à Paris de M. Gorbatchev, de l'Arc de triomphe à l'Assemblée nationale, en passant par la Mairie de Paris – où M. Chirac a évoqué le non-respect par l'URSS des accords d'Helsinki *(lire page 32)* – avant un déjeuner offert par M. Fabius au Quai d'Orsay. Les discussions politiques devaient reprendre dans l'après-midi à l'Elysée. Divertissement musical et dîner à Versailles. Une conférence de presse commune est prévue vendredi après un dernier entretien avec M. Mitterrand.

PAGES 4 à 6

Le Monde

LIVRES

- **La rentrée romanesque** : Alain Nadaud ou la passion des origines; Pierre Bourgeade réinvente Judas.
- **Essai** : le « modèle démocratique » de Jean Baechler.
- **Le feuilleton de Bertrand Poirot-Delpech** : « Le savoir-vivre intellectuel », de François de Negroni.

(Pages 13 à 20)

Le socialiste et le soldat

par JEAN PLANCHAIS

Les socialistes et les militaires ont un point commun : ils « marchent au sentiment ». Les premiers parce que leur vision de l'avenir implique la générosité, les seconds parce qu'on ne risque pas institutionnellement sa vie si le cœur n'y est pas.

Mais, de part et d'autre, on s'accroche à des images tenaces. Pour la gauche, la répression de la Commune par les soldats de Versailles, la condamnation du capitaine Dreyfus, Weygand exigeant que le pouvoir politique demande l'armistice pour que l'armée échappe au déshonneur de la capitulation, les généraux appelant de Gaulle au pouvoir en 1958, d'autres – ou les mêmes – se dressant contre le pouvoir légal lors du putsch d'avril 1961.

Pour une partie de l'armée, le socialisme, c'est l'héritage marxiste, si usé soit-il, l'antimilitarisme, le Front populaire...

Lorsque le suffrage universel amène au pouvoir un ministère socialiste ou tout au moins à la défense un ministre socialiste, chacun des partenaires s'efforce à la séduction. Les civils par crainte des militaires, les militaires pour se concilier, pour le plus grand bien de l'armée, le politique dont ils dépendent.

Du côté gauche, on met en avant la levée en masse, Valmy, on brandit le Jaurès de *l'Armée nouvelle* – un livre où le leader socialiste proposait une armée républicaine et démocratique. On fait taire dans les rangs les « provocateurs » qui veulent dresser une statue à Dreyfus dans la cour de l'Ecole militaire.

Si autoritaire, si compétent qu'il soit, si profondes que soient ses convictions, l'homme politique socialiste éprouve une satisfaction profonde au garde-à-vous des généraux, aux prises d'armes qu'il préside, aux satisfactions d'amour-propre que lui offre un corps hautement hiérarchisé qui sait quelles émotions engendre la liturgie militaire.

La « haute armée » a presque toujours su, exception faite de Paul Ramadier et de Jules Moch, manier les hommes politiques socialistes. Elle sait mettre en avant ceux de ses membres qui passent pour « républicains ». L'étiquette a été d'ailleurs longtemps un atout pour l'avancement : les généraux sont promus en conseil des ministres.

Elle sait aussi se présenter en déléguée de la nation, paternellement attentive au sort du soldat. Jaurès ? Elle l'adopte. Pourquoi pas ? Et on a vu, jadis, tel général cavalier jusqu'au bout des bottes troquer, pour séduire un ministre peu commode, le dolman ajusté pour la veste de velours, le foulard et la bouffarde du militant de gauche d'alors. Comédie ? Pas forcément.

Si rentable en tout cas... Les états-majors ont de tout temps préféré les présidents du conseil et les ministres socialistes aux hommes de droite ou du centre droit qui n'ont rien à se faire pardonner : patriotes de principe et à ce titre insoupçonnables, ils peuvent se montrer beaucoup moins malléables.

Arrivé au pouvoir ou à la responsabilité ministérielle avec l'idée qu'il lui faut se concilier les bonnes grâces des militaires, l'homme de gouvernement socialiste est prêt, quoi qu'il en dise, à bien des concessions. Guy Mollet, président du conseil en 1956, Robert Lacoste, ministre résident en Algérie, de crainte d'irriter le soldat, lui confièrent progressivement des responsabilités et un pouvoir de fait, avec les résultats que l'on sait.

(Lire la suite page 8.)

Que lisent les jeunes ?

Les 15-20 ans continuent de lire. Ils sont plus curieux que leurs aînés. Camus et Vian font toujours recette. Kundera et Mishima ont leurs fidèles. Mais les idéologies sont délaissées et les « gourous » ont disparu.

Savants et docteurs n'ignorent plus rien aujourd'hui de ce que lisent les enfants. La littérature destinée aux moins de quinze ans – c'est la limite que la pensée collective attribue de nos jours à l'enfance – abonde ; et les études consacrées à la lecture enfantine convoquent un bourdonnant aréopage de sociologues, de pédagogues, de psychologues, d'idéalistes passionnées et d'avisés marchands. Les enfants ont leurs collections, souvent excellentes, chez la plupart des grands éditeurs; ils ont à leur disposition des bibliothèques spécialisées, des livres séduisants, des conseillers attentifs. Mais cette vigilance semble brusquement cesser lorsqu'ils franchissent le seuil de l'adolescence.

Ils sont alors assaillis par les mille sollicitations de la société marchande. Ils subissent à marche forcée toutes les épreuves destinées à faire d'eux de parfaits consommateurs. Vêtements, disques, films, boissons, produits de beauté ou invitations au voyage, il n'y a rien qui ne soit conçu, calibré et présenté en vue de les séduire ; rien, sauf le livre. Comme si, dans ce domaine, on s'était déjà résigné à la défaite : « *Les jeunes ne lisent pas* », entonne le chœur des fatalistes.

PIERRE LEPAPE.

(Lire la suite page 20.)

Un événement dans l'édition du cinéma :

L'autobiographie de

Kurosawa



La vie du grand cinéaste japonais depuis son enfance, ses années de formation jusqu'à "Rashomon". Filmographie complète.

224 pages 89 F.

Seuil/Cahiers du cinéma

étranger

LE RAID ISRAÉLIEN CONTRE LE QG DE L'OLP EN TUNISIE

Réuni à la demande de la Tunisie, le Conseil de sécurité de l'ONU a examiné, mercredi 2 octobre, l'affaire du raid israélien contre le QG de l'OLP près de Tunis. La Tunisie a, dès l'ouverture des débats, averti les Etats-Unis qu'elle saurait *« tirer les conclusions »* de l'approbation donnée par la Maison Blanche au raid israélien.

Devant la vague d'indignation soulevée par ce raid, le secrétaire d'Etat américain, M. George Shultz, a reçu dès mardi les ministres des pays du Golfe. Il affirme que les Etats-Unis *déploraient tout recours à la violence, y compris celui-ci.* Mercredi, la Maison Blanche a tenu, elle aussi, à tempérer ses commentaires en déclarant que l'attaque israélienne après le meurtre de trois Israéliens il y a quelques jours, à Chypre, était *« compréhensible »*, au lieu d'utiliser comme la veille le mot *« légitime »*.

Devant le Conseil de sécurité, le chef de la diplomatie tunisienne, M. Beji Caid Essebsi, a cependant réclamé une condamnation *« rigoureuse de l'agresseur et de l'acte d'agression »*, et a souligné que *« toute prétendue justification de ce dernier, toute complaisance à l'égard de ses auteurs, sous quelque prétexte que ce soit, ne seront que l'expression d'un encouragement à l'agression et un satisfecit délivré à l'agresseur »*. *« Mon pays, a-t-il poursuivi, n'a d'autre alternative que de les considérer comme un geste inamical dont il saura tirer les conclusions. »*

Le président Bourguiba demande aux Etats-Unis de reconsidérer leur « position négative »

De notre correspondant

Tunis. — Malgré la demande pressante du président Bourguiba à Washington de reconsidérer sa *« position négative et inattendue »* sur le raid israélien contre le quartier général de l'OLP, les Tunisiens demeurent sans grandes illusions.

Encore sous le coup de la déclaration du président Reagan, approuvant sans réserve l'opération israélienne, le président Bourguiba a convoqué, mercredi 2 octobre à Carthage, l'ambassadeur américain, M. Peter Sebastien, pour lui faire part de « [ses] *regrets et de* [son] *mécontentement* ». Selon les membres du gouvernement, qui assistaient à l'entretien, le président était amer et peiné, et, s'il a su se montrer énergique, c'est cependant la tristesse qui dominait.

Le secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, M. Mahmoud Mestiri, a précisé à la presse que le chef de l'Etat a exprimé aux diplomates *« son inquiétude et sa préoccupation face au rôle qu'auraient joué les Etats-Unis dans l'opération entreprise par l'aviation israélienne »*. Il a souligné aussi *« avec force et insistance la nécessité, pour les Etats-Unis, de reconsidérer leur position négative et inattendue, qui est en contradiction avec la loi et la morale internationales, et avec les relations existant entre les deux pays »*. Au cours de cette audience, l'ambassadeur a remis un message du président Reagan niant toute participation de son pays à l'attaque du quartier général palestinien et affirmant qu'il n'avait été ni consulté ni informé. Les milieux politiques de Tunis reconnaissent que la démarche du président Bourguiba n'a que bien peu de chances d'infléchir véritablement Washington et considèrent que c'est toute la philosophie des *relations tuniso-américaines*, depuis toujours basées sur l'amitié, la confiance, les intérêts mutuels et les idéaux communs, qui rique d'être compromise.

Certes, les relations continueront, mais, ne serait-ce que pour répondre à l'attente d'une opinion déjà peu encline à la sympathie envers les Etats-Unis et aujourd'hui en colère, les dirigeants tunisiens devront non pas procéder à des révisions déchirantes, que certains attendent, mais prendre nettement leurs distances.

L'opposition s'est déjà empressée de réagir. Après le Mouvement des démocrates socialistes (*le Monde* du 2 octobre), le Parti communiste a dénoncé *« la connivence américaine »* avec Israël et s'est déclaré convaincu que *« le peuple n'acceptera plus la position officielle concernant l'amitié tuniso-américaine et les garanties américaines pour la sécurité du pays »*. La centrale syndicale UGTT a estimé que *« l'approbation, par le gouvernement américain, du raid israélien dévoile son hostilité au peuple tunisien »*. Et, dans les milieux proches du mouvement de la tendance islamiste, des voix s'élèvent pour demander une révision totale des relations avec Washington, allant jusqu'à la rupture diplomatique.

Interdiction des manifestations

A ce concert est venue s'ajouter, mercredi, la voix du président de l'OLP, M. Yasser Arafat, qui, devant quelques journalistes, a accusé formellement les Etats-Unis d'avoir coordonné avec Israël l'attaque de son quartier général, afin de saboter les efforts de paix au Proche-Orient. *« L'agression sauvage israélo-américaine et la honteuse déclaration de Reagan l'approuvant n'empêcheront pas l'OLP de poursuivre la lutte pour le recouvrement des droits palestiniens, ni sa longue marche en faveur d'une paix juste et durable »*, a déclaré M. Arafat, qui n'a pas dit explicitement s'il était toujours disposé à participer à la recherche d'une solution négociée, dans le cadre de l'accord jordano-palestinien du 11 février dernier.

Pendant qu'à Borj-Cedria des équipes de secours continuaient de dégager de nouveaux cadavres des décombres (1) des bâtiments détruits, plusieurs tentatives de manifestation avaient lieu dans la capitale, étroitement quadrillée par la police et sans cesse survolée par des hélicoptères. Aux cris de : *« Palestine arabe »*, *« Israël assassin »*, *« Non à l'Amérique »*, des groupes d'une centaine de jeunes gens essayèrent pendant deux heures, en milieu de journée, de marcher en direction de l'ambassade des Etats-Unis et de se réunir face au centre américain d'information, dont les grilles avaient été baissées. A chaque fois, ils furent repoussés fermement mais sans violence par les forces de l'ordre. Le gouvernement a en effet décidé d'interdire toutes les manifestations et rassemblements de rue dans la crainte que celles-ci ne dégénèrent.

Dans la soirée, les bâtiments américains, et particulièrement l'ambassade, devant laquelle des véhicules blindés avaient pris place, continuaient d'être strictement gardés. La synagogue était, elle aussi, protégée, mais beaucoup plus discrètement. Dans la matinée, une délégation de la communauté juive, qui compte environ cinq mille personnes, s'était rendue au siège du gouvernorat (préfecture) de Tunis pour *« condamner le bombardement israélien et exprimer sa consternation devant pareille atrocité perpétrée contre la Tunisie, et Bourguiba, terre d'accueil et de tolérance »*, a annoncé l'agence Tunis Afrique Presse.

MICHEL DEURÉ.

(1) Selon les milieux gouvernementaux, le bilan non encore définitif du raid israélien était, mercredi, de soixante-treize morts, parmi lesquels douze Tunisiens, dont huit membres de la garde nationale (gendarmerie), deux hommes et deux femmes.

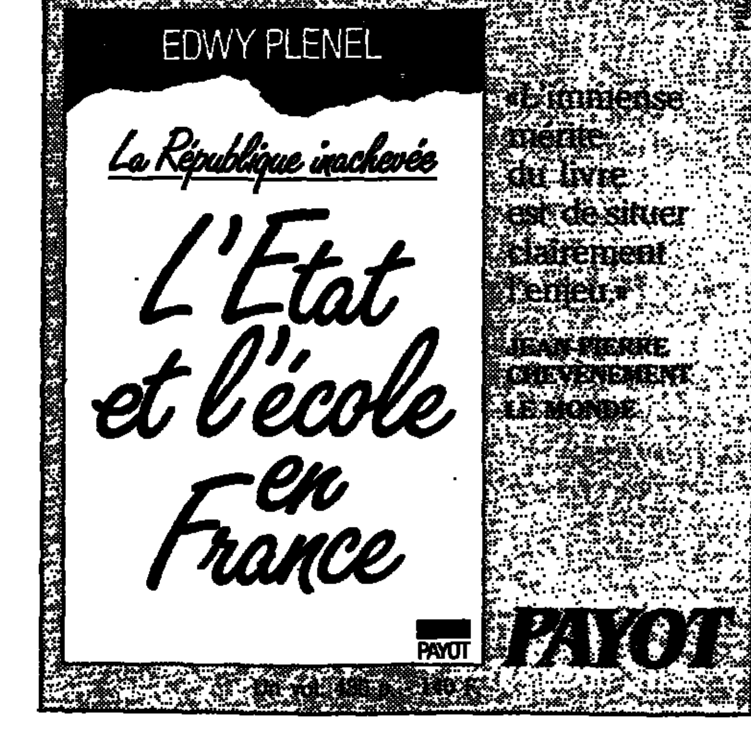
M. FABIUS : une grave atteinte au processus de paix

« La France est l'amie d'Israël. De ce fait, elle ne peut qu'exprimer avec plus de force sa réprobation et son inquiétude à la suite de l'opération meurtrière menée par l'aviation israélienne en territoire tunisien », a déclaré M. Laurent Fabius, le mercredi 2 octobre, à l'Assemblée nationale, en répondant à une question de M. Claude Estier, député socialiste et président de la commission des affaires étrangères.

Le premier ministre a expliqué que : l'*« odieux attentat »* de Larnaca n'excuse *« en rien l'action de force commise contre la Tunisie, pays souverain, pays ami, pays pacifique, pays tolérant, qui, dans les affaires internationales, s'est toujours efforcé de faire entendre le langage de la raison »*.

Il a ajouté que ce raid *« risque de favoriser les menées de tous ceux qui, à quelque camp qu'ils appartiennent, s'opposent à la négociation et à la paix. Le processus de paix qui s'est récemment engagé a sans doute reçu là un coup grave »*.

● *Les condoléances de M. Mitterrand à M. Arafat.* — L'ambassadeur de France à Tunis, M. Eric Rouleau, a exprimé, mercredi 2 octobre, au président de l'OLP, les condoléances de M. François Mitterrand, du gouvernement et du peuple français à la suite du raid israélien, a annoncé l'agence palestinienne WAFA. Toujours selon WAFA, le diplomate a fait part à M. Arafat de *« la sympathie de la France à l'égard de l'OLP et de la lutte du peuple palestinien »* et l'a informé que le gouvernement français a condamné clairement l'attaque israélienne.



La lutte contre le terrorisme et la recherche de la paix sont distinctes
estime M. Shimon Pérès

De notre correspondant

Jérusalem. — M. Shimon Pérès a fourni, mercredi 2 octobre, quelques précisions sur les objectifs, le déroulement et les conséquences du raid lancé la veille par l'aviation israélienne contre le quartier général de l'OLP au sud de Tunis. Dans une longue interview télévisée, le premier ministre a déclaré que l'opération n'avait pas pour objectif de tuer le chef de l'OLP. *« Je ne crois pas qu'Israël ait un intérêt spécial à la mort de Yasser Arafat. Nous luttons contre une organisation terroriste non contre tel ou tel individu. »*

Selon M. Pérès, le raid a été décidé après que le gouvernement eut acquis la certitude que la Force 17 de l'OLP était bien responsable du meurtre des trois touristes israéliens à Larnaca. *« Les auteurs de l'attentat,* a-t-il déclaré, *ont été identifiés sans équivoque par des prisonniers appartenant à cette Force »* (ces derniers furent capturés fin août lors de l'interception par la marine israélienne de deux commandos qui s'apprêtaient à débarquer au Liban du Sud). *« Le terroriste britannique qui, selon nos informations, a personnellement tué les Israéliens appartient à la Force 17 depuis près de trois ans. »* Le discours du roi Hussein à la tribune de l'ONU (où le souverain s'est prononcé en faveur de négociations directes avec Israël) n'a pas convaincu le gouvernement de la nécessité d'annuler l'opération, parce que, a dit M. Pérès, *« la lutte contre le terrorisme et la recherche de progrès diplomatiques sont distinctes et doivent le rester »*.

M. Pérès a catégoriquement démenti les informations faisant état d'une complicité ou d'une quelconque assistance de Washington pendant le raid. *« Pas un seul Américain n'était informé à l'avance de cette opération. Nous avons prévenu les Etats-Unis seulement après le retour de nos avions à leur base. Ceux-ci n'ont reçu aucune aide logistique américaine. »*

Autosatisfaction

Le bombardement du QG de l'OLP, estime M. Pérès, ne compromettra pas les tentatives de relance du processus de paix. *« Ni le roi Hussein ni le président Moubarak n'ont prétendu le contraire,* a poursuivi le premier ministre. *La Jordanie, comme Israël, souffre du terrorisme. L'Egypte avait elle aussi condamné l'attentat de Larnaca. Je peux comprendre la réaction du Caire. Quand les choses se seront calmées, je pense que les Egyptiens reprendront les négociations sur le conflit frontalier de Taba. Israël ne veut que la paix. J'espère que le gouvernement d'union nationale tout entier me suivra le moment venu dans cette voie. »*

Pour la première fois, M. Pérès n'a pas catégoriquement rejeté le principe d'une conférence de paix au Proche-Orient avec la participation de l'URSS. Mais il la fait dépendre d'une normalisation des relations diplomatiques entre Jérusalem et Moscou, rompues en 1967. *« Nous n'irons pas avec les Russes avant qu'ils ne restaurent les relations. »* Cette petite phrase — dont la presse de jeudi fait grand cas — ne signifie pas forcément que M. Pérès *« irait avec eux »* après une telle initiative diplomatique. Mais le premier ministre semble vouloir *« appâter »* l'URSS en lui rappelant que la normalisation diplomatique à laquelle Jérusalem tient beaucoup permettrait à Moscou de participer à un règlement négocié au Proche-Orient.

Au lendemain d'une opération militaire condamnée un peu partout dans le monde, l'heure est en Israël à l'autosatisfaction. Rares sont les responsables ou les commentateurs qui réagissent à contre-courant. Le conseil de cabinet restreint a écouté le rapport de certains pilotes ayant participé au raid et les a complimentés.

La satisfaction est grande chez l'homme de la rue. Le raid est venu à point nommé « regonfler » le moral d'une population inquiète du regain de terrorisme en Israël et dans les territoires occupés.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

DANS SES RAIDS CONTRE L'ILE DE KHARG

L'Irak aurait utilisé des missiles ultramodernes à guidage laser fournis par la France

par KENNETH TIMMERMAN(*)

L'Irak a annoncé, ce jeudi 3 octobre, que son aviation a attaqué de nouveau le terminal pétrolier iranien de l'île de Kharg, pendant que sa marine bombardait le gisement pétrolier de Nowrouz, dans le nord du Golfe. Tous les avions et navires engagés ont regagné leurs bases indemnes, a déclaré un porte-parole.

L'intensification des attaques de l'aviation irakienne contre le terminal pétrolier de l'île de Kharg depuis le 15 août pourrait marquer un tournant majeur dans la guerre du Golfe. Elle révèle en outre la montée en puissance de l'armée de l'air irakienne face à un adversaire de plus en plus démuni d'armements perfectionnés.

Les récentes déclarations du général Hamid Chaabane, commandant de l'aviation et de la défense aérienne irakiennes, sur la nouvelle maîtrise des pilotes irakiens se trouvent pour la première fois confirmés par les industriels français qui, il n'y a que six mois, doutaient fort de l'efficacité de cette même armée de l'air, et surtout de sa capacité de maîtriser des armements ultramodernes fournis par la France.

La nouvelle vague de raids contre l'île de Kharg a débuté le 15 août, lorsque deux groupes de quatre Mirage F-1 lancèrent des missiles de haute précision contre la jetée T donnant sur le rivage oriental de l'île après avoir neutralisé au préalable la défense aérienne constituée de batteries américaines Hawk et soviétiques Shilka.

Des photos aériennes prises lors de cette attaque montrent un tir au but d'une précision étonnante à la pointe de la jetée T, ce qui, d'après certains industriels, témoigne de l'utilisation de missiles AS-30 laser français.

Ce missile, à guidage laser, peut être lancé d'une distance d'une dizaine de kilomètres de sa cible — permettant ainsi à l'attaquant de se *dégager rapidement* — et avec une déviation finale de moins de 1 mètre. Les nacelles Atlis de guidage laser pour l'AS-30 L seraient arrivées en Irak vers la fin de 1984, tandis que les pilotes irakiens s'entraînaient à l'emploi de cette arme en France. Les missiles eux-mêmes seraient arrivés en Irak dans les premiers mois de 1985, à la suite d'une importante livraison de missiles Exocet. Les deux missiles sont fabriqués par la société Aérospatiale, qui refuse de commenter l'information.

Lorsque, il y a un an, on évoquait la possibilité d'une attaque irakienne contre l'île de Kharg, les observateurs militaires en poste à Bagdad étaient unanimes à estimer que les pertes irakiennes seraient *« au moins de 25 %, sinon plus »*, par suite de la densité de la défense antiaérienne et de la présence de chasseurs F-4 et F-14 sur l'île de Kharg elle-même, et des F-5 à quelque 60 kilomètres de là, sur la base aérienne de Busheir.

Neutraliser les radars

Mais, jusqu'à présent, les Irakiens ne déplorent la perte d'aucun appareil. D'après un industriel français, *« le fait que les Irakiens aient pu attaquer Kharg sans perte ne nous surprend plus. En effet, l'armée de l'air irakienne a fait des progrès tout à fait exceptionnels ces six derniers mois, et a accru ses capacités stratégiques de façon significative, grâce notamment à la mise en service de nouveaux armements français de haute technologie, tels les missiles AS-30 laser et Armat »*.

Ce serait grâce au missile Armat que les Mirage irakiens ont neutralisé les radars antiaériens de Kharg. Ce missile très cher et ultramoderne, qui « cherche » les radars adverses et peut les atteindre même après l'arrêt total des émissions, *a été mis au point par la société* Matra pour équiper les forces stratégiques françaises. Son utilisation avec succès par l'armée de l'air irakienne ne serait pas sans intérêt pour les militaires français, qui n'ont été dotés de l'Armat qu'à partir de 1982.

Ainsi, l'attaque du 15 août aurait emprunté une tactique bien française, à savoir un premier tir de missiles Armat pour neutraliser la défense antiaérienne, accompagné d'un tir de AS-30 L contre des cibles, tels le poste de distribution au bout de la jetée T, avec en finale un passage à basse altitude pour arroser à la roquette préfragmentée (matériel également français, produit par la société Thomson-Brandt Armements) les réservoirs pétroliers et stations de pompage à l'intérieur de l'île.

Si les Irakiens ont démontré, en octobre 1984, qu'ils maîtrisaient désormais la technique qui consiste à « aveugler » la défense adverse lors de l'offensive iranienne à Seef-Saad, l'attaque contre Kharg est le premier exemple de l'emploi de toute la panoplie de haute technologie française avec succès contre une cible hautement stratégique. Il y a un an, une telle attaque n'avait que très peu de chance de réussir, du fait des carences techniques de l'armée de l'air irakienne (*le Monde* daté 17-18 mars). Depuis, un effort sérieux a été entrepris pour parer à ces carences, surtout au niveau de la formation des pilotes, à un point tel que, d'après certains observateurs, on peut parler désormais de *« deux armées de l'air irakiennes, une volant sur équipements soviétiques, et l'autre, de loin la force d'élite, volant sur Mirage »*. On commence même à reparler de combats aériens depuis la mise en service des Mirage F-1 qui auraient abattu une douzaine de F-14 iraniens en utilisant des missiles Magic français.

(*) Journaliste américain.

L'URSS semble impuissante à sauver ses otages au Liban

(Suite de la première page.)

L'ambassade étant plus que protégée, c'est une menace qu'il serait malaisé de mettre à exécution. Les cent cinquante Soviétiques de Beyrouth-Ouest sont tous regroupés, depuis la prise d'otages, à l'ambassade et dans un bâtiment annexe. L'ambassadeur, M. Soldatov, *est en vacances en* URSS.

De toutes parts, y compris dans leur propre camp, les ravisseurs ont fait l'objet de condamnations énergiques. La Ligue des ulemas sunnites elle-même, tout en déplorant les événements de Tripoli à l'origine de cette affaire, leur demande instamment d'épargner les trois survivants. De nombreuses personnalités politiques sunnites ont fait de même. Amal (chiite), le PSP (druze), le PSNS, le PC et l'Association d'amitié libano-soviétique sont encore plus sévères et exigent le châtiment des ravisseurs.

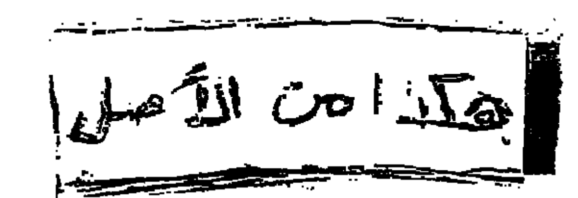
Le corps de l'attaché consulaire assassiné — qui était âgé de trente-deux ans, marié et père d'un enfant — se trouve toujours à la morgue de l'hôpital américain de Beyrouth. Aucune disposition n'avait encore été prise ce jeudi matin pour son rapatriement, pas plus que pour l'éventuelle évacuation des autres ressortissants soviétiques. On estime ici que l'URSS réduira son personnel diplomatique à Beyrouth et le concentrera dans les locaux de l'ambassade. L'Aeroflot, une des trois compagnies d'Europe de l'Est qui continuent à desservir le Liban, a *annulé son vol hebdomadaire* de mercredi pour Beyrouth.

Arkadi Katokov est sans doute l'otage qui avait résisté à ses ravisseurs puisque l'une des balles dont son corps est criblé avait provoqué une blessure au pied remontant à quarante-huit heures et qui avait été sommairement soignée.

La vie des autres otages est d'autant plus menacée que les combats reprennent graduellement de l'ampleur à Tripoli. Mardi soir, une trêve avait pourtant tenu plus que les six heures prévues, sans jamais cependant être complète. Le bombardement de la ville à partir des positions d'artillerie syriennes — ou prosyriennes — la dominant, a recommencé. Il est moins violent que durant les journées démentielles du début de l'assaut. Parallèlement, les milices prosyriennes — PSNS, PC et PAD, auxquelles s'est jointe celle du Baas — ont repris leur lente progression. On estime leurs effectifs globaux à 4 000 hommes environ. Ils font face à 4 000 *combattants* intégristes musulmans, soutenus par un millier de déserteurs syriens, eux-mêmes intégristes sunnites, quelques centaines de volontaires Frères *musulmans venus de pays* du Golfe et d'Egypte et 1 000 à 1 500 Palestiniens revenus peu à peu à Tripoli par voie de mer.

Les milices prosyriennes — et donc Damas — posent trois conditions pour arrêter leur offensive à Tripoli : la « liberté politique » pour tous les partis, c'est-à-dire leur retour dans la ville d'où ils avaient été évincés par le Mouvement d'unification islamique (MUI) ; le ramassage des armes, donc le désarmement des intégristes ; et l'entrée de l'armée syrienne dans la ville. Ce sont ces exigences qui, à coup sûr, ont été formulées à Cheikh Saïd Chaabane, émir du MUI, à Damas depuis mercredi, suite à une médiation *iranienne*. Il y a été reçu par le vice-président syrien, M. Khaddam. Rien n'indique que les négociations soient en bonne voie.

LUCIEN GEORGE.



هكذا من الأصل

EUROPE

Grande-Bretagne

LE CONGRÈS DE BOURNEMOUTH

La victoire morale remportée par M. Kinnock sur la gauche « dure » annonce un renouveau du Parti travailliste

De notre envoyé spécial

Bournemouth. – Encore un congrès travailliste qui s'achève dans la division. Mais, pour une fois, un grand nombre de délégués n'en conçoivent aucune amertume et jugent salutaire l'étalage de passions contradictoires auquel on vient d'assister à Bournemouth. Cet affrontement entre la gauche et les modérés pourrait se traduire dans un proche avenir par un véritable renouveau du parti, qui, ces derniers mois, n'a guère profité du recul des conservateurs et a souffert de la nouvelle concurrence de la coalition des formations centristes (Parti libéral et Parti social-démocrate).

Ce très relatif et paradoxal réconfort tient essentiellement à la prestation spectaculaire de M. Neil Kinnock, à sa fermeté face aux assauts de l'aile gauche et de l'extrême gauche. Il a pris l'initiative et, dans son discours très agressif du 1er octobre, a affirmé avec force ses priorités : réalisme et électoralisme. Il s'est adressé au bon sens de la base et de l'opinion publique, contre les représentants d'une gauche dure qui exercent au sein de l'appareil du parti une influence disproportionnée au regard de leur importance numérique. Rarement un leader travailliste a tenté ainsi de s'affranchir des contingences du jeu politique interne au parti pour se réclamer d'une autre légitimité.

Comme il s'y attendait lui-même depuis plusieurs jours, M. Kinnock a perdu « arithmétiquement » le débat auquel l'avait contraint le président du syndicat des mineurs (NUM), M. Arthur Scargill, mais il a conservé l'avantage d'une victoire morale. De plus, M. Scargill n'a pas eu le succès escompté : sa motion n'a recueilli que 54 % des voix, loin de la majorité des deux tiers, qui, d'après les statuts du parti, aurait pu lui permettre d'être inscrite au programme travailliste lors de la prochaine campagne électorale.

M. Kinnock a redit son opposition à ce texte, qui demande qu'un futur gouvernement travailliste s'engage à rembourser le syndicat des pertes financières enregistrées durant le conflit dans les houillères. Actuellement, en effet, des sanctions judiciaires frappent un syndicat lorsqu'il refuse de consulter ses membres avant de lancer le mot d'ordre de grève. M. Kinnock a qualifié cette exigence d'*« absolument malhonnête »*.

Il s'est étonné que le syndicat n'ait pas préféré présenter une motion pour tenter d'atténuer la *« détresse matérielle »* dans laquelle se trouvent aujourd'hui certaines familles de mineurs en raison de la grève et de son échec. Il a présenté cette grève comme aventureuse, et les promesses de « victoire » faites par la direction du syndicat comme illusoires. M. Kinnock a rappelé à demi-mots qu'une grande partie des mineurs avaient désavoué leurs dirigeants.

Un coup d'arrêt

Le président du syndicat des mineurs a brièvement contre-attaqué à propos de la politique générale du parti. *« On nous a dit hier*, a déclaré M. Scargill, *que le respect des principes sans le pouvoir est stérile ; en tant que socialiste de longue date, je dis que le pouvoir sans principes est impensable. »* M. Scargill ne pouvait mieux exprimer le dilemme fondamental du Parti travailliste.

Les dirigeants de la municipalité de Liverpool ont d'autre part obtenu le vote d'une motion promettant elle aussi la révision de leur cas si le Labour revient au pouvoir. Mais plusieurs syndicats ont dénoncé l'extrémisme des conseillers de Liverpool. Ils ont réclamé avec succès une « enquête » du parti sur le comportement de cette municipalité au bord de la faillite et qui en est arrivée à menacer de licencier ses propres employés.

La majorité des congressistes reconnaissent qu'une grave lutte de tendances vient de commencer à Bournemouth au sein du Labour, et les partisans de M. Kinnock savent que la gauche « dure » n'a pas dit, tant s'en faut, son dernier mot. Mais ils estiment que M. Kinnock a porté un *« coup d'arrêt »* aux menées d'une minorité *« trop agissante »* qui fait tort à l'image du Labour dans l'électorat. Pour de nombreux éditorialistes, M. Kinnock a au moins reconquis beaucoup du terrain perdu en montrant, pour la première fois depuis longtemps, qu'il était possible de « neutraliser », voire d'isoler l'extrême gauche et de détourner d'elle ses sympathisants.

FRANCIS CORNU.

RFA

LA DURÉE DU SERVICE MILITAIRE SERA PORTÉE A DIX-HUIT MOIS A PARTIR DE JUILLET 1989

(De notre correspondant)

Bonn. – Le conseil des ministres a définitivement approuvé, mercredi 3 octobre à Bonn, le principe du retour à un service militaire de dix-huit mois à partir du 1er juillet 1989 ; il était de quinze mois depuis 1973.

Cet allongement du service militaire s'inscrit dans une série de mesures proposées en octobre par le ministère de la défense pour maintenir dans les années 90 les effectifs de la Bundeswehr à leur niveau actuel de 495 000 hommes. La baisse de la natalité à partir des années 60 va en effet réduire le nombre de recrues disponibles à partir de la fin de la décennie en cours.

Il va également devenir beaucoup plus difficile d'échapper au service militaire. Quant aux objecteurs de conscience, qui effectuent actuellement un service civil de dix-huit mois, soit un tiers de plus que la durée du service armé, ils devront également servir plus longtemps, entre vingt-trois et vingt-quatre mois.

H. de B.

A TRAVERS LE MONDE

Etats-Unis

• LES VENTES D'ARMEMENT A LA CHINE. – Le gouvernement américain a fait savoir le 30 septembre qu'il avait proposé à la Chine de lui vendre le savoir-faire technique et les équipements nécessaires pour la construction d'une usine moderne d'obus d'artillerie. Si le Congrès ne s'oppose pas, dans un délai de trente jours, à ce marché de 98 millions de dollars, et si les Chinois acceptent la proposition, ce sera la première vente importante de matériel militaire américain à Pékin. – *(Reuter.)*

Italie

• ARRESTATIONS APRÈS L'ATTENTAT CONTRE LE RAPIDE NAPLES-MILAN. – Une vaste opération de police a été déclenchée, mercredi 2 octobre, contre les auteurs présumés de l'attentat à la bombe contre le rapide Naples-Milan, attentat qui avait fait quinze morts et cent quatre-vingts blessés le 24 décembre 1984. Les recherches sont dirigées contre les milieux d'extrême droite liés au crime organisé. Un truand a été arrêté à Rome et deux autres personnes l'ont été à Naples. – *(AFP.)*

Nigéria

• LE GÉNÉRAL BABANGIDA DÉCRÈTE UN « ÉTAT D'URGENCE ÉCONOMIQUE ». – Le chef de l'Etat nigérian, qui a pris le pouvoir le 27 août dernier, a déclaré, mardi 1er octobre, que cet *« état d'urgence économique »*, valable pour les quinze mois à venir, passera par un *« tour de vis »* comparable à celui donné pendant la guerre civile (guerre du Biafra, de 1967 à 1970) et a indiqué que le Nigéria allait mettre un terme aux « accords de troc » (pétrole nigérian contre produits manufacturés) pratiqués par son prédécesseur, le général Buhari. Faisant, d'autre part, allusion à un éventuel retour à un régime civil, il a indiqué qu'il rendra public en 1986 un programme pour l'avenir du pays. – *(Reuter.)*

Ouganda

• MASSACRE DE CIVILS PAR LES FORCES GOUVERNEMENTALES. – Selon l'envoyé spécial de l'AFP en Ouganda, des soldats de l'armée régulière ougandaise ont tué vingt-quatre civils à la fin du mois de septembre, dans la ville de Mityana, à environ 60 kilomètres à l'ouest de Kampala, avant d'abandonner la localité aux maquisards de l'Armée nationale de résistance (NRA), qui ont progressé jusqu'à Jeza, à moins de 30 kilomètres de la capitale ougandaise. Le correspondant de l'AFP, qui a vu lui-même les corps des victimes, rapporte que la ville a été mise à sac par les soldats gouvernementaux.

Pérou

• LE GÉNÉRAL GIL RESPONSABLE POLITICO-MILITAIRE DES DÉPARTEMENTS EN ÉTAT D'URGENCE. – Le général Juan Gil vient d'être nommé comme nouveau chef politico-militaire des départements andins d'Ayacucho, de Huancavelica et d'Apurimac (en état d'urgence) à la place du général Mori, destitué par le gouvernement, le 17 septembre, à la suite du massacre de civils par des militaires près d'Ayacucho. – *(AFP.)*

Pologne

• DES ARRESTATIONS, UNE LIBÉRATION. – Mme Antoniewicz, arrêtée avec deux autres personnes, début septembre, pour avoir imprimé des publications « illégales », a été remise en liberté, mercredi 2 octobre, pour des *« raisons humanitaires »*, a annoncé l'agence officielle PAP. En même temps, on apprenait l'arrestation de quatre opposants parmi lesquels figure M. Andrzej Michalowski, présenté comme un *« dirigeant de la commission clandestine de Solidarité (RKK) de Gdansk »*. Trois arrestations ont eu lieu à Cracovie, celles de MM. Stanislaw Handzlik, ancien membre de la direction régionale de Solidarité, et Edward Nowak et Czeslaw Talaga, qui sont signataires de l'appel de cent responsables de Solidarité au boycottage des élections législatives du 13 octobre prochain. – *(AFP.)*

Sri-Lanka

• DESTRUCTION DE TROIS BASES TAMOULES. – Les forces de sécurité sri-lankaises ont détruit trois bases de séparatistes tamouls dans le nord de l'île, faisant vingt morts parmi les militants tamouls, a déclaré, jeudi 3 octobre, le général Ranatunge, responsable de l'opération. Il a ajouté qu'aucun soldat n'avait été blessé et que l'opération a permis la saisie de 5 mortiers, 255 grenades, 104 obus de mortier, 1 300 munitions de différents calibres, 525 détonateurs, des uniformes, différents véhicules et du matériel médical. – *(AFP.)*

DIPLOMATIE

APRÈS LA PROPOSITION AMÉRICAINE DE SOMMET A SEPT

La Belgique et les Pays-Bas demandent qu'un conseil des ministres de l'OTAN soit organisé à New-York le 24 octobre

La Belgique et les Pays-Bas ont demandé qu'une réunion ministérielle extraordinaire des pays membres de l'OTAN soit organisée à New-York le 24 octobre prochain, en marge de la session de l'Assemblée générale des Nations unies consacrée au quarantième anniversaire de l'organisation, a-t-on appris mercredi 2 octobre à Bruxelles. Le porte-parole du ministère belge des relations extérieures, qui a donné cette information, a ajouté : *« La Belgique se réjouit que l'URSS ait remis au président Reagan de nouvelles propositions relatives aux négociations sur le désarmement à Genève. Si elle reste intéressée à se concerter avec le Japon, le cadre approprié pour examiner les relations Est-Ouest reste l'OTAN. »* Le ministre des relations extérieures, M. Tindemans, a consulté à ce sujet son collègue néerlandais, M. Van Den Broek, et a formulé cette demande à M. Shultz par lettre.

Cette double démarche traduit, même si une telle explication n'a pas été officiellement avancée, l'irritation de la Belgique et des Pays-Bas devant la proposition faite dimanche par M. Reagan d'organiser un sommet occidental le 24 octobre à New-York, sans avoir consulté ses alliés au préalable, et selon un critère de choix – les sept premières puissances industrielles de l'Ouest (1) – qui excluait bon nombre de pays de l'OTAN, dont la Belgique et les Pays-Bas. On avait, en outre, remarqué que si, pour les sommets annuels des Sept, le président de la Commission européenne se trouve traditionnellement associé aux réflexions des chefs d'Etat et de gouvernement, en revanche il n'était pas question de lui dans les invitations lancées par la Maison-Blanche.

Il était d'autant moins opportun, pour Washington, de froisser ainsi certains de ses alliés européens, en particulier les Pays-Bas, que ces derniers doivent statuer définitivement le 1er novembre prochain sur le déploiement de 48 euromissiles de l'OTAN sur leur territoire.

On a d'ailleurs appris que le conseiller de la Maison-Blanche pour la sécurité, M. Robert Mac Farlane, s'était rendu à Paris et à Londres dimanche pour faire part et rendre compte de l'entretien que le président Reagan avait eu l'avant-veille avec M. Chevardnadze, ministre des affaires étrangères soviétique, information que l'on confirme à l'Elysée. Cet entretien avait déjà fait l'objet d'une lettre du secrétaire d'Etat américain, M. Shultz, à ses collègues de l'OTAN.

(1) Etats-Unis, Canada, Japon, RFA, Grande-Bretagne, France et Italie.

PRÉSENTÉ AUX NATIONS UNIES

Le plan de paix du groupe de Contadora prévoit la suppression des bases étrangères en Amérique centrale

De violents affrontements opposent depuis le début de la semaine l'armée nicaraguayenne à des insurgés antisandinistes près de la frontière entre le Nicaragua et le Costa-Rica, a-t-on appris, mercredi 2 octobre, de source informée. Les insurgés tentent de reprendre le contrôle du fleuve San-Juan.

D'autre part, le gouvernement de Managua a demandé, mercredi, au groupe de Contadora d'enquêter sur la présence à sa frontière avec le Honduras de quelque deux mille cinq cents guérilleros antisandinistes prêts à *« envahir le Nicaragua »*. Aux Nations unies, le groupe de Contadora a présenté un nouveau plan de paix pour l'Amérique centrale.

Nations unies (New-York) *(AFP)*. – L'Acte de Contadora pour la paix et la coopération en Amérique centrale rendu public, jeudi 26 septembre, prévoit la suppression des bases, camps d'entraînement ou installations militaires étrangères au Nicaragua, au Costa-Rica, au Salvador, au Honduras et au Guatemala, dans un délai de cent quatre-vingts jours à partir de sa signature.

Cet « Acte de paix », négocié par ces cinq pays avec la médiation du groupe de Contadora (Colombie, Mexique, Panama et Venezuela), a été présenté au secrétaire général de l'ONU, M. Javier Perez de Cuellar.

Il prévoit que, dans le même délai, les conseillers militaires et autres personnes étrangères susceptibles de participer à des activités militaires, paramilitaires et de maintien de la sécurité, devront quitter ces pays qui devront désarmer et éloigner des frontières tout groupe ou force irrégulière ayant été identifiés comme responsables d'actions militaires contre un Etat voisin.

Ces pays s'engagent également à réduire les manœuvres militaires impliquant la participation de forces armées étrangères *« en vue de leur suppression »*.

Une commission de vérification et de contrôle en matière de sécurité et un comité qui surveillera les engagements pris sur le plan politique seront créés. La commission sera composée de quatre membres, représentant chacun un pays jugé impartial, et d'un secrétaire exécutif latino-américain nommé sur proposition du groupe de Contadora. Elle disposera d'un corps international d'inspecteurs nommés par les Etats membres de cette commission. Le comité sera composé de cinq personnalités jugées compétentes et impartiales nommées sur proposition du groupe de Contadora et acceptées par les parties prenantes de l'Acte.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 523-06-81
Tél. : 246-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social :
500.000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe

OJD 1984

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 120 pes. ; E-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 90 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9,00 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 100 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,80 f. ; Yougoslavie, 110 nd.





LA VISITE EN FRANCE

Le secrétaire général du PC soviétique a commencé, *jeudi 3 octobre*, la seconde journée de sa visite en France par la traditionnelle cérémonie du dépôt d'une gerbe à l'Arc de Triomphe. Un léger incident s'est produit lorsque le porte-drapeau des fils et filles de déportés juifs de France a voulu remettre une lettre au dirigeant *soviétique*, mais en a été empêché par les services de sécurité.

M. Gorbatchev a ensuite été reçu à la mairie de Paris par M. Jacques Chirac (voir page) avant de se rendre à l'hôtel Matignon pour un entretien avec le premier ministre, M. Laurent Fabius, qu'il devait ultérieurement retrouver à l'occasion du déjeuner offert en son honneur au Quai d'Orsay. Entre-temps, le secrétaire général du PCUS avait été l'hôte du président de l'Assemblée nationale, M. Louis Mermaz, à l'hôtel de Lassay, où des rencontres étaient prévues avec des parlementaires de l'opposition.

Des entretiens politiques élargis, au palais de l'Elysée , devaient occuper l'essentiel de l'après-midi, avant la soirée et le dîner organisés au château de Versailles et au Grand Trianon. La matinée de vendredi sera également consacrée à de nouveaux entretiens à l'Elysée après lesquels MM. Gorbatchev et Mitterrand donneront une conférence de presse conjointe. C'est la première fois qu'un secrétaire général du PCUS accepte de se prêter à ce genre d'exercice.

Dès la cérémonie d'accueil, mercredi après-midi à l'aéroport d'Orly, M. François Mitterrand avait évoqué *« les conflits, souffrances, atteintes à la dignité et aux droits qui frappent aujourd'hui les hommes »*. Le président de la République, se référant aux accords d'Helsinki, a repris ce thème dans l'allocution qu'il a prononcée dans la soirée au dîner d'Etat offert à l'Elysée. Il a également salué en son hôte le premier dirigeant de l'URSS à avoir reconnu *« en l'Europe de la Communauté, une entité politique »*. Le secrétaire général du PC soviétique a, de son côté, mis l'accent sur les dangers que ferait courir au monde une militarisation de l'espace, consécutive au projet américain de « guerre des étoiles ». Il avait déjà insisté sur ce point à son arrivée à Orly.

***Le premier entretien politique entre MM. Mitterrand et Gorbatchev*, en fin d'après-midi mercredi, avait eu lieu en tête à tête et s'était prolongé pendant près de deux heures et demie. La conversation a été dominée par les problèmes de sécurité et de l'équilibre des forces dans le monde et en Europe. Le porte-parole de l'Elysée, M. Vauzelle, a qualifié la rencontre de *« cordiale »* et indiqué qu'elle avait été marquée par *« une volonté de mieux comprendre l'autre, de s'expliquer et de le faire avec franchise et sans ambiguïté »*. Parlant pour sa part d'une atmosphère *« constructive »*, le porte-parole de la délégation soviétique, M. Zamiatine, a déclaré que les deux parties s'étaient montrées *« conscientes de leurs responsabilités dans le contexte actuel »* et avaient manifesté *« leur intention d'améliorer cette situation »*.**

Des entretiens économiques ont parallèlement eu lieu, mercredi, au ministère de l'économie. Y participaient du côté français : M. Bérégovoy, ministre de l'économie et des finances, et Mme Edith Cresson, ministre du redéploiement industriel et du commerce extérieur ; du côté soviétique : MM. Ivan Arkhipov et Nikolaï Komarov, respectivement premier vice-président du conseil et vice-ministre du commerce extérieur de l'URSS.

M. Mitterrand : Pourquoi ne pas imaginer que nous pourrons progressivement aller vers une pratique européenne plus large ?

Prenant la parole au dîner qu'il offrait, mercredi 2 octobre, à l'Elysée en l'honneur de M. Gorbatchev, M. Mitterrand, après avoir affirmé que *« la coopération franco-soviétique constitue un élément fondamental de notre politique étrangère »* et avoir invoqué les noms du général de Gaulle, de Georges Pompidou et de M. Giscard d'Estaing, a notamment déclaré :

« Certes, le rythme s'est ralenti après 1981. Je retiendrai pour explication première l'accroissement des tensions en Europe autour de l'installation des forces nucléaires intermédiaires, reflet de la détérioration du climat entre les deux plus grandes puissances, dont vous êtes.

» Mais notre commune volonté d'instaurer entre nous, en dehors de toute distinction idéologique, un dialogue ouvert et constructif a prévalu sur des circonstances que j'espère transitoires. (...)

» Je ne vous étonnerai pas si j'exprime d'abord mes réserves sur la politique des blocs désormais élargie à l'échelle planétaire et notre vœu d'en voir la fin. Vous savez que nous considérons comme la base du droit des nations la non-ingérence dans les affaires d'autrui. Nous sommes fidèles à notre, à nos alliances – que nous voulons fermement défensives et dans le champ d'action qui leur est dévolu. Nous privilégions les liens qui nous unissent à d'autres pays d'Europe, au sein de la Communauté des Dix, bientôt des Douze, et nous souhaitons les renforcer. Par-dessus tout, nous veillons au respect de notre indépendance nationale et nous nous en donnons les moyens, culturels, politiques, économiques et militaires.

« Nous respectons vos choix »

» Affirmer pour soi ces principes revient, assurément, à les accepter pour les autres. (...) Nous respectons vos alliances et vos choix. Nous ne nous mêlons pas des affaires qui relèvent de votre souveraineté. Et il ne s'agit pas là, pour moi, de simples clauses de style ou de langage diplomatique.

» Notre appartenance à des alliances militaires et à des systèmes économiques et politiques différents commande de part et d'autre une considération mutuelle, un parler net, une volonté de dialogue, afin que l'esprit d'ouverture l'emporte sur l'incompréhension. (...)

» Nous avons parlé, on s'en doute, du désarmement. Je résumerai ici en peu de mots l'objectif de la France : que l'équilibre des forces, nucléaires et conventionnelles, équilibre indispensable au maintien de la paix, se situe au plus bas niveau possible ; et que les mesures prises à cet effet soient soumises à un contrôle sérieux. C'est autour de ces thèmes, croyez-moi, que s'organisera ou non la détente que j'appelle de mes vœux. C'est dire l'intérêt que nous portons à l'actuelle conférence de Stockholm, dont j'attends, malgré ses lenteurs, qu'elle restaure peu à peu la confiance et qu'elle prépare pour l'an prochain l'accord des trente-cinq pays participants.

Les droits de l'homme

» C'est dire l'actualité que gardent à nos yeux les dispositions d'Helsinki sur les questions relatives à la sécurité en Europe et en Méditerranée, comme sur le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales, y compris – c'est écrit dans l'acte final – la liberté de pensée, de conscience, de religion ou de conviction.

» C'est dire l'importance que revêt la négociation de Genève, dont l'objet, selon le communiqué soviéto-américain de janvier dernier, est de mettre un terme à la course aux armements sur terre et de la prévenir dans l'espace.

» C'est dire avec quelle attention nous observons ce qui se passe dans l'espace. Il est normal que l'homme moderne veuille s'en assurer la maîtrise. Et qu'il cherche à connaître les secrets de la nature qui lui échappent encore. Je n'ignore pas non plus qu'existe déjà une certaine « militarisation de l'espace ». *Mais la sagesse est que les traités sur les missiles antibalistiques ou ABM soient respectés et que, à Genève, les deux principales puissances trouvent les voies d'un compromis raisonnable pour tous. Quoi qu'il en soit, si la France peut, dans telle ou telle enceinte ou dans le dialogue qu'elle poursuit avec vous et les Etats-Unis d'Amérique, apporter sa contribution, ce sera dans l'esprit qui a toujours été le sien, qui est de développer les résultats de la science sur un plan pacifique. (...)*

Le projet Eurêka

» La France, qui se réjouit de concourir avec dix-sept autres pays européens à un grand programme de recherche dans les technologies de pointe – le projet Eurêka – et qui, avec certains d'entre eux, se place au premier rang de l'industrie spatiale – Ariane, notamment, – n'entend pas disperser ses efforts au-delà. (...)

» Monsieur le secrétaire général, j'ai été frappé par le message que le présidium du Soviet suprême m'a adressé à l'occasion de notre fête nationale du 14 juillet, et qui se terminait par la constatation que, depuis quarante ans, l'Europe était en paix. Cette formule, dans laquelle nous nous reconnaissons, correspond à un sentiment profond chez les Européens membres de la communauté. Car un problème n'existe plus entre eux : celui de la menace militaire. C'est grâce à leur réconciliation que la France et l'Allemagne, qui, par trois fois en un siècle, se sont si violemment déchirées, ont su qu'un conflit qui les opposerait était inconcevable. Vous êtes le premier dirigeant de l'Union soviétique à avoir reconnu en cette Europe de la Communauté une entité politique. Pourquoi ne pas imaginer que nous pourrons progressivement, par des voies qu'il est trop tôt pour décrire, aller vers une pratique européenne plus large ? Vous connaissez l'attachement que la France éprouve non seulement pour ses relations avec l'URSS, mais aussi pour cette Europe centrale dont tant de liens historiques et culturels la rapprochent. L'histoire et la géographie se conjuguent pour nous y inviter. (...) »

M. Gorbatchev : la militarisation de l'espace annoncerait « des temps rudes » pour le monde

Dans sa réponse, M. Gorbatchev a d'abord évoqué la *« tension accrue »* qui caractérise la situation internationale. *« Un bon écrivain français, Saint-Exupéry,* a-t-il dit, *a exprimé une vérité simple, mais très profonde : nous sommes tous passagers d'un bateau qui est la Terre.*

Au siècle nucléaire et spatial, une responsabilité infiniment plus grande que dans le passé incombe aux navigateurs de ce bateau, à ceux à qui se voit confier la tâche de diriger les Etats. Trouver et vérifier le cap sur l'avenir pacifique (...), c'est là, à notre conviction, le devoir primordial des hommes d'Etat. »

Soulignant que, dans les années 70, la France et l'URSS *« se trouvaient aux origines de la détente »*, le secrétaire général du PC soviétique a abordé les problèmes du désarmement : *« Si le désarmement général et complet est toujours un objectif noble, mais lointain,* estime-t-il, *il faut au moins s'entendre sur la suffisance raisonnable des armements, au premier chef des armements nucléaires, sur le maintien de la stabilité stratégique au niveau le plus bas. »*

M. Gorbatchev a poursuivi : *« Depuis un ou deux ans, un aspect qualitativement nouveau a fait son apparition. Il consiste dans le fait qu'une tentative est faite pour transférer la rivalité militaire dans l'espace extra-atmosphérique. (...) Au cas où les instigateurs de cette entreprise s'entêteraient à continuer dans la voie périlleuse qu'ils ont tracée, le monde devra effectivement faire face à des temps rudes.*

» Quant à l'Union soviétique, elle fera tout en son pouvoir afin de ne pas laisser s'étendre la course aux armements à l'espace cosmique. (...) *Nous nous félicitons que l'Union soviétique et la France se prononcent pour que l'espace soit une arène de coopération pacifique et non pas d'affrontement militaire.* (...)

» On sait que nous en appelons aussi à réunir les efforts de façon plus large encore pour aller jusqu'à l'institution d'une organisation spatiale universelle dans les conditions de la non-militarisation de l'espace. Cette proposition est à présent débattue aux Nations unies. »

S'agissant enfin des relations entre Français et Soviétiques, M. Gorbatchev a déclaré : *« Il va de soi que l'échange de vues soviéto-français embrasse bon nombre des problèmes internationaux. Sur certains d'entre eux, nous avons la possibilité de rapprocher nos opinions et, parfois, de faire traduire la convergence dégagée en actions pratiques, parallèles, mais visant le même but.* (...) *A présent je ne soulignerai qu'une pensée : l'Union soviétique voudrait voir croître le rôle de l'Europe, qui est partie de l'Acte final d'Helsinki et de la politique de détente, dans les activités visant à assainir le climat international. (...) Je dirai, en passant, que l'URSS est prête à participer à la conférence sur la corrélation entre le désarmement et le développement, qui se tiendrait l'année prochaine à Paris.*

» Il va sans dire que nous sommes disposés à continuer de développer amplement nos échanges économiques et commerciaux bilatéraux. (...)

» La vie spirituelle des peuples est inconcevable sans les échanges de biens culturels. (...) Nous aimerions que l'Union soviétique et la France donnent un bon exemple dans ce sens également. (...)

» On peut escompter que nous parviendrons ensemble à faire rapprocher, tant soit peu, le jour où, selon la prophétie de Victor Hugo, les marchés ouverts pour le commerce et les esprits ouverts pour les idées resteront les seuls champs de bataille. »

PAS DE PROBLÈME POUR LE SOMMET... DES PAYS DE L'EST

Berlin *(AFP)*. – Un sommet des pays du pacte de Varsovie, apparemment destiné à préparer la rencontre entre MM. Gorbatchev et Reagan à Genève en novembre, est prévu à Sofia du 21 au 23 octobre, a-t-on appris de sources diplo- matiques occidentales à Berlin-Est.

Les chefs des partis communistes des sept pays membres du pacte (URSS, Bulgarie, Pologne, RDA, Roumanie, Hongrie et Tchécoslovaquie) devraient participer à cette réunion du comité politique consultatif du pacte de Varsovie.

Cette réunion interviendra donc à la veille de la date proposée par le président Reagan pour un sommet occidental à New-York.

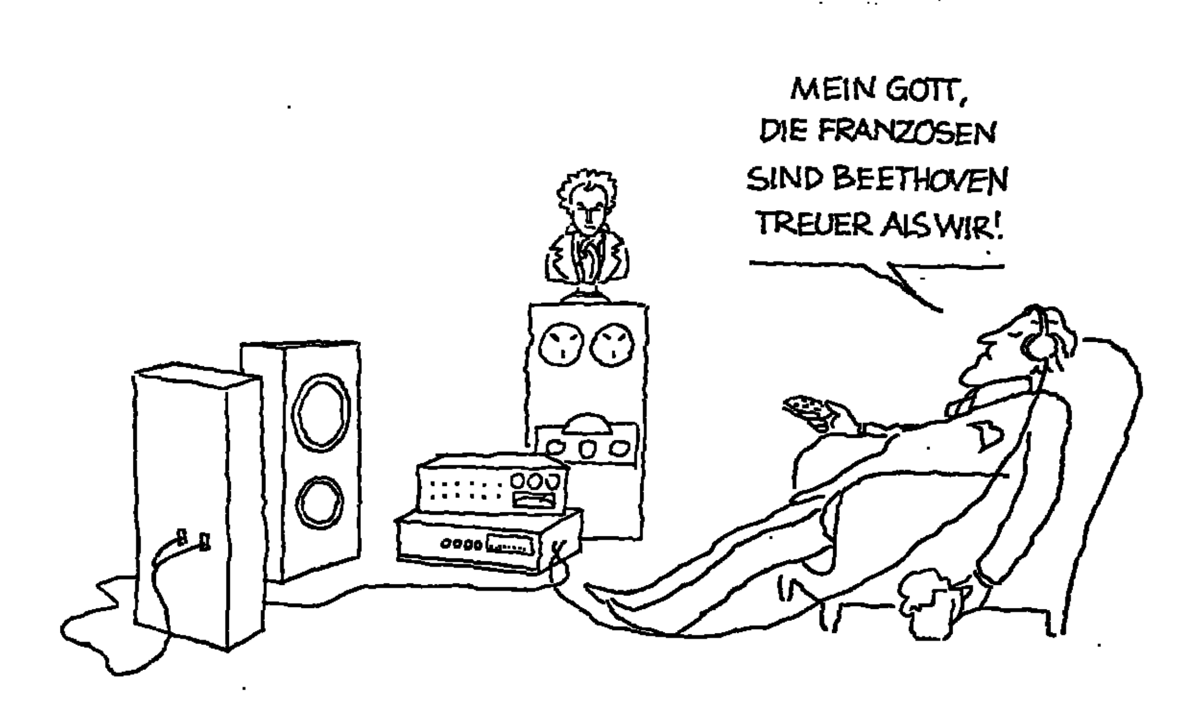
M. François Mitterrand a déjà fait savoir qu'il déclinait cette invitation *(le Monde* du 3 octobre).

LA SURPRISE DES TÉLÉSPECTATEURS SOVIÉTIQUES

Moscou *(Reuter)*. – *« Je n'en croyais pas mes oreilles... »* La surprise était grande à Moscou après la diffusion par la télévision soviétique de l'interview de M. Mikhaïl Gorbatchev à TF 1. L'interview, qui était la première accordée par M. Gorbatchev à une télévision occidentale, a été diffusée mardi soir 1er octobre, à la même heure qu'en France.

En voyant le secrétaire général du Parti communiste parler sans notes et aborder les sujets les plus délicats comme les droits de l'homme et la dissidence, les Soviétiques n'ont pu s'empêcher de faire des comparaisons avec leurs précédents dirigeants, Léonide Brejnev et Constantin Tchernenko notamment, dont les apparitions brillaient par leur académisme.

La surprise a été particulièrement forte lorsque M. Gorbatchev a accepté de répondre à plusieurs reprises à des questions sur les droits de l'homme et les prisonniers politiques.

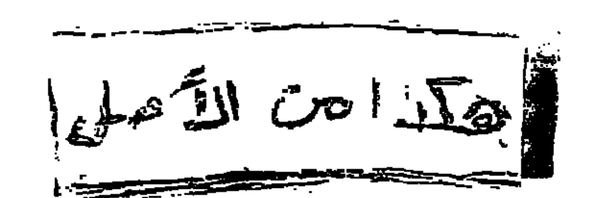


*Mein Gott les Français sont plus fidèles à Beethoven que nous.

C'est vrai. Au pays de Beethoven, les mélomanes sont exigeants. Grâce au film polyester Terphane® de Rhône-Poulenc les fabricants de cassettes audio ou vidéo disposent d'un film de base exceptionnel.

Rhône-Poulenc, une des grandes entreprises mondiales, nourrit, soigne, habille, construit, protège la vie et les cultures, permet aux hommes de communiquer. Rhône-Poulenc met à profit ses bénéfices pour investir sur l'avenir. C'est ainsi que se gagne la compétition.





هكذا من الأصل

DE M. GORBATCHEV

Edouard Chevardnadze : l'énigme de Tbilissi

« Il est évident que M. Chevardnadze n'est pas M. Gromyko. » Cette tautologie toute britannique, lâchée en juillet dernier par Sir Geoffrey Howe, alors qu'il venait de rencontrer à Helsinki, pour la première fois, le nouveau ministre soviétique des affaires étrangères, est moins creuse qu'il n'y paraît.

Bien sûr, M. Chevardnadze n'est pas M. Gromyko ! On ne préside pas impunément pendant plus de vingt-cinq ans aux destinées de la diplomatie de l'Union soviétique sans accumuler ténacité dans la négociation (voire rouerie), connaissance des dossiers, des interlocuteurs et des « ficelles » du métier. C'est d'ailleurs pour avoir contrôlé un tel fief si longtemps que M. Gromyko – qui n'a jamais rien dû à un « jeunot » comme M. Gorbatchev – a finalement été obligé de l'abandonner pour le poste essentiellement honirifique de président du présidium du Soviet suprême...

Est-ce à dire qu'en choisissant M. Chevardnadze M. Gorbatchev s'est rabattu sur une ombre insignifiante pour mieux mettre la main sur les relations étrangères ? Une telle conclusion serait hâtive. Même si les chancelleries occidentales n'avaient guère prêté attention à M. Chevardnadze depuis qu'il domine la scène géorgienne, l'homme avait pourtant de quoi retenir l'attention et brillait d'un éclat particulier dans la si terne galerie des portraits du monde politique soviétique.

Les Géorgiens « libres penseurs » – il y en a beaucoup – sont divisés lorsqu'ils évoquent leur ancien numéro un, mais ils ne sont jamais indifférents. Pour les uns, Edouard Chevardnadze n'est qu'une créature de Moscou, autoritaire, brutal même, tentant à peine de donner le change. Pour les autres, l'homme est plus subtil et se serait réellement préoccupé de préserver, dans les limites autorisées par Moscou, ce qui pouvait être conservé de la spécificité géorgienne.

Des arguments existent en faveur des deux thèses. Si l'on veut soutenir la première, il vaut mieux toutefois explorer le début de la carrière de M. Chevardnadze, tout entière accomplie en Géorgie. Si on veut, en revanche, donner quelque crédit à la seconde, il faut se pencher sur la période qui va de 1972 à 1985, celle pendant laquelle M. Chevardnadze a été premier secrétaire de la République.

Les premiers pas politiques de M. Chevardnadze ne nous apprennent pas grand-chose, sinon que ce fils d'instituteur choisit très jeune la carrière d'apparatchik, même s'il fait des études d'histoire à la faculté de Koutaissi. Il émerge au niveau régional – après avoir occupé divers postes dans l'administration des Komsomols, puis à la tête d'organisations locales du parti – lorsqu'il est nommé en 1964 premier vice-ministre de l'intérieur avant d'obtenir, un an plus tard, le titre de ministre.

La Géorgie, à cette époque, avait à sa tête un premier secrétaire qui passera à la légende – avec sa femme, qui était manifestement encore plus avide et intrigante que lui – comme un prototype du communiste affairiste, corrompu et champion dans l'art du double langage : Vassili Mjavanadze. Pendant presque tout son passage au ministère de l'intérieur – qui dépend en fait de Moscou et non pas de Tbilissi, – M. Chevardnadze va lutter contre le couple Mjavanadze et la corruption ambiante sans oublier le nationalisme géorgien, toujours vivace depuis les émeutes nationalistes de 1956, peu connues encore aujourd'hui hors de Géorgie, mais dont tout le monde se souvient à Tbilissi tant la répression avait fait de victimes.

C'est dans cette lutte contre le crime et le nationalisme géorgien que Edouard Chevardnadze a gagné sa « mauvaise réputation ». Certains témoignages dignes de foi l'accusent même d'avoir alors encouragé la torture dans les prisons, ce qui, à vrai dire, n'aurait rien d'étonnant, puisque de telles pratiques étaient monnaie courante sur tout le territoire soviétique. Au même moment, raconte-t-on également à Tbilissi, le « flic » Chevardnadze innovait réellement en faisant procéder à des enquêtes d'opinion publique – dont les résultats n'étaient, bien sûr, destinés qu'à sa propre consommation – pour prendre la température de ses ouailles.



SZLAKMANN.

« Pour nous Géorgiens... »

Nommé premier secrétaire de la République de Géorgie en 1972 pour nettoyer les écuries Mjavanadze, M. Chevardnadze se mit au travail et le fit sans ménagement. Ne disposait-il pas déjà de tous les dossiers nécessaires ? La corruption avait atteint un tel niveau dans cette République très « méditerranéenne » que la grande majorité de ses administrés ne paraissent pas lui en avoir trop voulu. Tout en ne lésinant pas sur les gestes d'allégeance à Moscou – on se souviendra longtemps de son : *« Pour nous Géorgiens, le soleil ne se lève pas à l'ouest, mais au nord »*, – M. Chevardnadze a l'adresse de multiplier les clins d'œil néo-nationalistes à ses congénères. Sous son « règne », la Géorgie devient non pas, certes, un centre de liberté intellectuelle, mais une oasis de relative tolérance. Ecrivains, cinéastes, gens de théâtre du cru, peuvent travailler dans des conditions qui font pâlir de jalousie leurs collègues des autres Républiques. Et le premier secrétaire monte même au créneau à Moscou lorsqu'il faut y défendre « ses » intellectuels taxés de nationalisme ou de défaillance en marxisme-léninisme...

En 1978, M. Chevardnadze évite même que de nouvelles émeutes n'ensanglantent Tbilissi. La scène remonte au 14 avril : des milliers de jeunes sont descendus ce jour-là dans la rue pour protester contre une nouvelle mouture de la Constitution de la République, qui ne mentionne plus le géorgien comme langue officielle. Les affrontements menacent, mais, plutôt que d'avoir recours à la force, le premier secrétaire joue son va-tout, ose s'adresser aux manifestants, leur promet de rétablir la mention du géorgien dans la Constitution et obtient quelques jours plus tard le feu vert de Moscou. Plus exceptionnel encore : l'affaire ne se solde pas, comme on aurait pu le craindre, par une vague d'arrestations vengeresses...

L'épisode ne signifie pas que M. Chevardnadze ait la moindre indulgence à l'égard des dissidents avérés. C'est lui, par exemple, qui dirige personnellement en novembre 1983 l'opération de police qui met fin, sur l'aéroport de Tbilissi, à une tentative de détournement d'avion. Cet incident, dont le bilan se montera à sept morts, a fait beaucoup de bruit en Géorgie, car le détournement avait été organisé par neuf jeunes gens, fils et filles de personnalités locales nullement contestataires. Quatre survivants devaient être condamnés à mort. On ignore encore aujourd'hui s'ils ont été ou non exécutés, bien que la quasi-totalité de l'élite artistique géorgienne ait signé une pétition pour demander leur grâce.

Dernière étonnante précision : bien que communiste, M. Chevardnadze n'a pas ruiné l'agriculture de sa République. Il est vrai qu'un paysan sommeille dans chaque Géorgien. M. Chevardnadze a poussé ses audaces « hongroises » jusqu'à donner le droit à ceux qui ont quitté la terre de conserver le fameux lopin – une véritable mine d'or sous le ciel clément de la Géorgie. Lui-même a donné l'exemple. Ne reconnaissait-il pas en 1981, dans une interview accordée à la télévision hongroise, posséder son jardin ? *« Je fais moi-même mon vin*, expliquait-il. *J'élève aussi des abeilles, je fais un peu de miel. Et dans l'un des coins du jardin, il y a aussi un potager. Vous savez, dans un système socialiste, n'importe quel travail a une valeur. »* M. Chevardnadze viticulteur à l'heure de la grande campagne contre l'alcoolisme ? C'est une question à poser à M. Mikhaïl Gorbatchev...

JACQUES AMALRIC.

POST-IT™ NOTE N'EST PAS UNE PIECE D'AVANT-GARDE.

Collection «GUERRE ET PAIX»
Trois ouvrages que l'Occident ne peut se permettre d'ignorer
R. Godson et R.H. Shultz
DEZINFORMATSIA
Préface de Annie KRIEGEL
P.H. Vigor
THEORIE SOVIETIQUE DU BLITZKRIEG
Préface du Général E. COPEL
E.N. Luttwak
STRATEGIE DE L'IMPERIALISME SOVIETIQUE
Préface de Michel TATU
«Gigantesque appareil militaire et stratégie expansionniste, conséquences inéluctables de la faillite idéologique et économique d'un Régime condamné par l'Histoire.»
EDITIONS ANTHROPOS
15, rue Lacépède, 75005 Paris Tél : 535 22 47



Berger-Levrault
JEUNESSE
Pour apprendre et se distraire
Leçons de choses :
• LES GENS DU THEATRE
• L'EMPEREUR DE L'ANTARCTIQUE
L'histoire et la vie d'un monument: *(co-édition CNMHS)*
• LE CANAL

POST-IT™ NOTE N'EST PAS UNE THEORIE ECONOMIQUE.

J.L. GASSEE : LE MANAGER FRANÇAIS QUI A CONQUIS L'AMERIQUE



200 pages
65 F

il était temps qu'un capitaliste fasse une révolution...

HACHETTE

LA VISITE EN FRANCE DE M. GORBATCHEV

« Un homme normal »

« C'est un homme normal. » L'information du jour pour cette *première soirée du chef* du PC soviétique à Paris, ce n'est pas plus que cela, mais c'est déjà beaucoup. Fini les pâteuses et piteuses prestations des vieillards *cacochymes*, les diagnostics à distance, les conciliabules d'experts médicaux auxquels se ramenaient les précédentes rencontres avec les « numéro un » *du Kremlin*. Mikhaïl Gorbatchev marche comme tout le monde, il a une femme élégante, il n'a pas de grosses médailles au revers de son veston, il parle sans problème un excellent russe, il entend, il comprend et il répond. Pour qui avait vu, à Paris, en 1977, un Brejnev presque momifié, puis ses deux successeurs qui *ne valaient guère mieux*, quel changement !

Il en aurait pourtant fallu un peu plus pour transformer en partie de plaisir le traditionnel banquet offert à l'Elysée. Les quelque deux cents invités français du président ont longtemps attendu dans une chaleur moite : les Russes de la délégation, très minoritaires, sont arrivés au dernier moment et d'un seul bloc. La salle des fêtes ne s'anime un peu qu'au moment de l'arrivée des hôtes, après quoi chacun se plonge dans la lecture du discours que M. Mitterrand prononcera tout à l'heure : plus question de Sakharov cette fois, mais de noms tout de même peu fréquents dans ce genre d'exercice, comme Staline, Khrouchtchev, *Tchernenko*, de Gaulle, Pompidou et Giscard d'Estaing. M. Gorbatchev, lui, a beau citer Saint-Exupéry et Victor Hugo, il a plus de mal à échapper aux *pièges de la langue de bois*.

Il se rattrapera tout à l'heure, avec la sortie dans le jardin, encore une audace impensable pendant plus de dix ans. *Face à* un premier groupe des « anciens » (MM. Couve de Murville, Chaban-Delmas, Mauroy, les deux Faure), il constate : *« C'est toute une époque qui est rassemblée ici. »* Reconnaissant au passage les époux Mourousi, il oublie la question sur les *« quatre millions de prisonniers politiques »* et la *« propagande de Goebbels »*. Il s'inquiète seulement de savoir si madame n'a pas souffert de voir partir son mari si tôt après les noces. M. Mitterrand ajoute un peu mystérieusement : *« De nous tous ici présents, c'est moi qui vous ai connu le premier. »* M. Gorbatchev accorde un salut à sa *« vieille connaissance »*, Jean-Baptiste Doumeng, mais ce *sera tout pour les communistes* français : MM. Marchais, Leroy, Lajoignie, ont fait l'effort d'applaudir le discours de M. Mitterrand, mais ils préfèrent *maintenant se tenir à l'écart*.

Au passage, le « numéro un » *soviétique donne des précisions* sur son premier séjour en France (*le Monde* du 3 octobre) : c'était en 1966, mais il a eu lieu à l'invitation du PCF, il a duré plusieurs semaines *et s'est traduit par « une longue randonnée de 5500 kilomètres en Renault dans tout le pays »*. Le regard s'allume. *« Son Excellence Monsieur le Secrétaire général du Parti communiste de l'Union des Républiques socialistes soviétiques », comme porte le carton d'invitation, Mikhaïl Gorbatchev en garde visiblement quelques nostalgies. Pour l'heure, il ne reste plus qu'à parcourir, en voiture blindée, les cent mètres qui séparent l'Elysée de l'hôtel Marigny. Le pouvoir et la gloire sont passé par là...*

MICHEL TATU.

Trois à quatre mille policiers et cinq kilomètres de barrières métalliques

Il y avait juste assez de brise à Orly pour déployer en bon voisinage les drapeaux soviétique et français. L'accueil fut de bon aloi, les deux épouses furent parfaites, assises côte à côte, le même bouquet de fleurs blanches et orange entre les mains.

M. Gorbatchev avait eu la délicatesse de ne pas forcer la note et de se retenir d'une excessive magnificence. Il était descendu du ciel non pas dans un appareil d'Etat mais, plus démocratiquement, dans un Illyouchine-62, de l'Aeroflot ; l'avion du peuple, en somme. Il n'empêche. L'Aéroport de Paris avait préparé le salon d'honneur pour une cérémonie *« de type grand apparat »*. Et M. Mitterrand a avoué qu'il accueillait le numéro un soviétique *« avec toute la considération due à l'éminente fonction »* de son hôte.

Et le peuple de Paris ?

Puis le secrétaire général du PC soviétique est entré dans Paris, assis à côté du président français, dans sa propre 604, pour mieux faire connaissance. Dans la cour de l'Elysée, les honneurs étaient ceux réservés aux chefs d'Etat. Signe distinctif : la présence de gardes républicains en culotte blanche et casque à crinière.

Décidément, il ne manquait que le peuple de Paris. Où étaient les vivats amusés des Parisiens de 1960 applaudissant Nikita Khrouchtchev, peut-être au nom d'une complicité reconnue dans la gouaille et la jovialité ? Là, presque personne, sinon quelque trois à quatre mille policiers, une circulation totalement interrompue d'Orly à l'Elysée, et 5 kilomètres de barrières métalliques, le long du parcours, de la porte d'Orléans à l'avenue Gabriel, où résident M. Gorbatchev et sa suite, dans l'ancien palais de la famille Rothschild, l'hôtel Marigny.

Mercredi soir, après son premier entretien avec M. Mitterrand, M. Gorbatchev est remonté seul dans la 604 mise à sa disposition. Son visage apparut tout à coup s'assombrir. Quelles pensées traversaient alors son esprit ? Le sentiment de la solitude du pouvoir ; ou celui, moins tragique mais tout aussi troublant, de sa fragilité ? A deux pas, sous le porche de la cour de l'Elysée, il avait peut-être pu apercevoir son interminable limousine noire ZIL, transportée tout spécialement de Moscou. Garée, tous rideaux tirés sur son salon ambulant équipé de téléphone et autres instruments de communication. Capot levé. En panne.

CHARLES VIAL.

Un vif contentieux maritime

Un vif contentieux oppose l'URSS et la France à propos des transports maritimes. *« Il existe un accord depuis 1967 qui prévoit un partage équitable du fret entre les armateurs des deux pays, mais les Soviétiques le considèrent comme un chiffon de papier et ne nous laissent que la portion congrue »*, s'insurge le Comité central des armateurs de France (CCAF). La part du pavillon français dans l'ensemble du trafic a été réduite en 1984 à moins de 1% à l'importation et à 20% à l'exportation. Au total, les cargos français assurent 8%, en volume, du trafic et 20% en valeur. On est loin d'un équilibre, même approximatif.

En outre, la moitié des marchandises qui auraient vocation à être transportées sur les navires de ligne (ceux de la Compagnie général maritime à partir de Dunkerque ou du Havre, ceux de la Compagnie méridionale de navigation à partir de Marseille) transitent par des ports étrangers et sont chargées sur des cargos soviétiques. A cet égard, le port d'Anvers est une sorte de cheval de Troie utilisé par les armements soviétiques pour capter le plus possible de trafic non seulement français, mais européen en général. Les Soviétiques ont investi des sommes considérables à Anvers dans la constitution d'un terminal portuaire privé, la Transworld Marine Agency.

Autres points de friction relevés par les armateurs français (appuyés, au demeurant, dans ce dossier, par les services du secrétariat d'Etat à la mer) :

— La quasi-totalité des biens d'équipement sont depuis quelques mois acheminés par des cargos soviétiques qui sont capables de remonter les rivières et les canaux dont l'accès est interdit aux navires français. A cela s'ajoute des méthodes tarifaires qui tendent à contrôler le transport de bout en bout (y compris sur la partie terrestre) ;

— L'URSS impose des tarifs particulièrement bas pour le transport des conteneurs, ce qui aboutit à exclure les armements français, qui ne veulent pas travailler à perte ;

— Dans les transports à la demande (c'est-à-dire ceux qui ne sont pas organisés dans le cadre des lignes régulières dites service combiné), la France n'a pu obtenir que 20 % du transport des céréales qu'elle vend à l'URSS et 1 % du pétrole brut soviétique (alors que ce dernier produit « pèse », en valeur, pour plus de 85 % du total des importations en provenance de ce pays). Seules les expéditions de tubes pour les gazoducs sont équilibrées.

Paris note enfin qu'une quinzaine de ressortissants soviétiques travaillent en France directement pour le compte de la marine marchande soviétique contre... un citoyen français à Moscou représentant l'ensemble des armateurs. Là encore la balance n'est pas égale...

FRANÇOIS GROSRICHARD.

LES SOUVENIRS DE JEAN-BAPTISTE DOUMENG

« C'est un type du Sud qui aime rire »

« En 1966 ? Tiens, dans ma tête, c'était l'été 1973. Mais des délégations soviétiques, j'en ai reçu tellement... » Jean-Baptiste Doumeng, le PDG d'Interagra, se souvient mal de la première visite en France de Mikhaïl Gorbatchev. *« C'était sur mon invitation, avec une petite délégation de trois ou quatre personnes. Elles sont restées quelques jours chez moi, dans le Sud-Ouest. Je sais qu'on a visité le marché de Rabastens (Tarn). C'était peut-être en 1966. De toute façon, avec les visas, ils doivent le savoir. »*

Le patron communiste d'Interagra se souvient mieux de la suite, lorsque, ayant gravi les échelons au sein du parti, M. Mikhaïl Gorbatchev devint le *spécialiste de l'agriculture* au sein du comité central. Mais pourquoi l'avoir invité, il y a dix-neuf ans, lui précisément ? *« Nous étions à l'époque en liaison avec les sovkhozes et les kolkhozes du territoire de Stavropol, comme aujourd'hui encore avec l'Ukraine et la Biélorussie. C'est le Piémont du Caucase, et le climat est proche du nôtre dans le Sud-Ouest. D'où une collaboration technique, en semences, génétique animale, drainage, etc. M. Gorbatchev était alors secrétaire du parti pour le territoire et responsable de l'agriculture. »* Il est vain de demander à M. Doumeng de préciser la fonction et le rang exacts de M. Gorbatchev à l'époque. Question subalterne, l'important, c'est l'homme aujourd'hui vu par JBD., bien sûr : *« Pas un ambitieux. Il est arrivé à ce poste par les accidents des autres ; mais surtout c'est un type du Sud qui aime rire et qui a en même temps, dans l'action, une rigueur absolue. Il apportera à son poste une image différente de l'URSS. Pour régler les problèmes intérieurs, il lui faut du temps.*

Sa visite en France s'inscrit dans une perspective de confiance. Je suis certain qu'il proposera quelque chose sur l'identité de l'Europe, car il croit que, dans cette Europe, la France peut être un interlocuteur de poids. Pour nous, c'est important, sinon on sera bouffé par les États-Unis et le Japon. Il faut, vis-à-vis de l'URSS, se dégager du doute, et je crois que Mitterrand — évidemment il est un peu affaibli par les derniers événements — fera le nécessaire pour donner à cette visite un certain éclat. »

J. G.

M. FRANÇOIS LÉOTARD : ne pas rester silencieux

M. François Léotard, président du Parti républicain, a évoqué le mercredi 2 octobre à l'Assemblée nationale, lors de la séance consacrée aux questions au gouvernement, *« le développement de l'antisémitisme d'Etat dans les pays de l'Est, notamment en Union soviétique »*.

Aussi pour lui, s'il est *« nécessaire que M. Gorbatchev soit reçu, il n'est pas bon qu'il le soit en silence »*. Rappelant qu'il avait remis le 6 avril 1984 à M. François Mitterrand *« une liste de noms de citoyens soviétiques emprisonnés pour délit d'opinion ou de confession »*, il a demandé si cette liste serait transmise au premier secrétaire du Parti communiste soviétique.

M. Jean-Michel Baylet, secrétaire d'Etat aux relations extérieures, lui a répondu : *« Ces questions seront évoquées comme elles le sont, chaque fois que nécessaire, lors de rencontres au sommet (...). Mais, pour nous, la dignité de l'individu ne s'échange pas contre les transactions commerciales. Là réside peut-être toute la différence entre votre conception des droits de l'homme et la nôtre. »*

La délégation soviétique

Outre M. Chevardnadze, ministre des affaires étrangères, la délégation qui accompagne M. Gorbatchev comprend notamment les personnalités suivantes :

M. Ivan Arkhipov, premier vice-président du conseil des ministres de l'URSS.

M. Nikolaï Komarov, premier vice-ministre du commerce extérieur de l'URSS.

M. Evgueni Velikhov, vice-président de l'Académie des sciences de l'URSS.

M. Leonid Zamiatine, chef du département d'information internationale au comité central du PCUS, ambassadeur.

M. Vadim Zagladine, premier directeur adjoint du département international au comité central du PCUS.

M. Andreï Alexandrov, assistant du secrétaire général du comité central du PCUS, ambassadeur.

M. Anatoli Kovalev, vice-ministre des affaires étrangères de l'URSS.

M. Anatoli Adamichine, membre du collège du ministère des affaires étrangères de l'URSS, directeur du premier département d'Europe au ministère des affaires étrangères de l'URSS.

M. Dmitri Nikiforov, membre du collège du ministère des affaires étrangères de l'URSS, directeur du département du protocole du ministère des affaires étrangères, ambassadeur.

M. Albert Tchernychev, membre du collège du ministère des affaires étrangères, assistant principal du ministre des affaires étrangères de l'URSS, ambassadeur.

M. Youli Kvitsinski, ambassadeur itinérant.

(Publicité)

André Bergeron, Daniel Jacoby, Fred Zeller
Pr. Claude Betourne, Philippe Robrieux
Emmanuel Le Roy Ladurie, Françoise Baluka
André Delelis, Christian Schmidt...

ADRESSE
AUX TRAVAILLEURS ET AUX PEUPLES D'UNION SOVIÉTIQUE ET DES PAYS D'EUROPE DE L'EST

ADRESSE à tous les travailleurs et peuples des Républiques soviétiques, aux travailleurs et peuples de tous les Etats liés par le pacte de Varsovie que dirige l'Union soviétique de Mikhaïl Gorbatchev.

Nous nous adressons à vous, travailleurs et combattants pour la liberté des peuples, les libertés civiques et les droits des travailleurs. Nous nous adressons à vous prisonniers politiques, gens des Goulags et des hôpitaux psychiatriques spéciaux, à vous, travailleurs, résistants d'Afghanistan, à vous tous qui, contraints à l'exil, avez perdu votre patrie.

... à vous travailleurs, et peuples opprimés de Russie et des Républiques D'Union soviétique, peuples de Lettonie, Lituanie, Estonie annexés,

... à vous, Tatars déportés,

... à vous, peuples d'Ukraine, d'Arménie, et de Georgie opprimés.

... à vous, travailleurs et combattants, tel Vladimir Khlébanov, premier fondateur d'un syndicat libre en URSS, ouvriers du SMOT (association interprofessionnelle libre des travailleurs), membres des groupes de surveillance des accords d'Helsinki, artistes et intellectuels, tels Helena Bonner et Andreï Sakharov.

Nous nous adressons à vous, travailleurs et peuples

d'Allemagne de l'Est où luttent les membres des groupes indépendants, « pour la paix » et pour qui, justement, la paix c'est d'abord la reconnaissance des libertés individuelles,

de Bulgarie, pour qui les mesures coercitives s'accentuent,

de Hongrie, qui rédigez ces multiples Samizdats, tels Beszelo, Hirmondo, vous qui participez aux groupes « d'aide aux pauvres »,

de Pologne, vous militants du syndicat Solidarnosc toujours vivant, dirigeants de la TKK (commission nationale provisoire) qui avez appelé à boycotter les élections à la Diète du 13 octobre prochain,

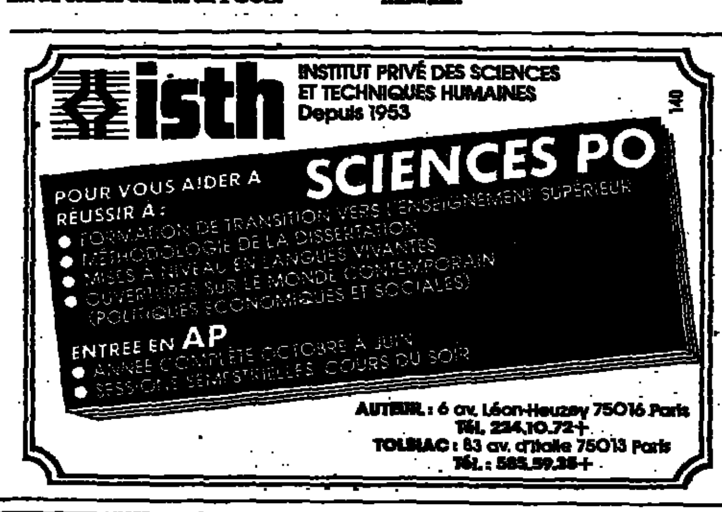
de Roumanie, tel Vasile Paraschiv et les militants du syndicat libre SLOMR,

de Tchécoslovaquie, vous militants de l'opposition démocratique, de la Charte 77, du VONS.

Vous devez savoir, vous tous, nos amis, que le peuple de France, épris de justice et de liberté, dont les traditions sont celles de la solidarité internationale envers tous les opprimés — cette même solidarité qui nous fait condamner le régime de l'Apartheid d'Afrique du Sud où le régime du général Pinochet au Chili — est là, présent, à vos côtés.

Les soussignés ont l'honneur, par la présente, au nom des plus profondes traditions du mouvement syndical et de la démocratie en France, de l'affirmer, solennellement, le jour même de l'arrivée en Europe occidentale de Mikhaïl Gorbatchev.

Pour tout contact : Mme Büchler, 198, avenue du Maine, 75014 Paris. Tél. : 539-37-59.

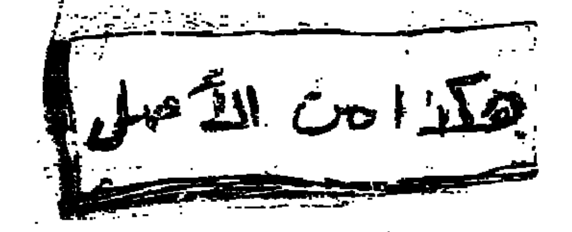




Vienne
ville de congrès
9 vols par semaine au départ d'Orly-Sud. En Première classe comme en classe Touriste, Austrian Airlines vous offre un service de grande qualité. Et le confort de ses DC9.
AUSTRIAN AIRLINES
Austrian Airlines, Orly-Sud. *Réservations : 266.34.66*

Monsieur G... et les chars russes en Tchécoslovaquie ?
Comité de coordination Entr'aide et Action, BP 422, 75025 Paris 1

هكذا من الأصل



politique

L'AFFAIRE GREENPEACE A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

M. Fabius : « Nous devrions faire bloc »

Ils en ont parlé ! Comment auraient-ils pu faire autrement ? Le sabotage du *Rainbow-Warrior* a trop occupé l'actualité de l'été pour que les députés, se retrouvant le mercredi 2 octobre pour l'ouverture de la session d'automne du Parlement, puissent ne pas l'évoquer. Le cœur, pourtant, n'y était guère. Tout le monde est gêné par cette affaire. La coalition – pour le moins insolite – du PS, du RPR et de l'UDF a empêché que la création d'une commission d'enquête parlementaire ne soit même débattue en séance publique.

L'affaire n'a donc été abordée que par le biais des questions au gouvernement. La modération du ton de M. Michel Debré, le contenu des réponses de M. Laurent Fabius et de M. Paul Quilès, ont montré que nombreux sont ceux qui souhaitent que l'affaire Greenpeace cesse de faire la « une » de l'actualité. Seul M. François d'Aubert, député UDF de la Mayenne, a détonné en mettant nommément en cause le général Saulnier, chef d'état-major des armées, et M. Mitterrand. Nouvelle preuve que l'intérêt des barristes ne rejoint pas ici, comme ailleurs, celui des autres composantes de la droite.

Comment se débarrasser de la commission d'enquête parlementaire ? La question taraudait de nombreux députés socialistes. Le projet n'était pas né dans leurs rangs, mais au CDS, notamment par la voix de son président, M. Pierre Méhaignerie, et au PC. Le bureau exécutif du PS n'avait unanimement souhaité la constitution d'une telle commission que parce que le premier ministre lui avait publiquement donné son aval. Le RPR s'y était, lui, montré immédiatement hostile.

Restait à connaître la position définitive de l'UDF. Après d'amples discussions, elle fut mise au point au cours d'une réunion du groupe, le mercredi 2 octobre en fin de matinée. La confédération giscardo-barriste ne voulait pas non plus la création de cette commission.

« *Quand nos amis l'ont souhaitée,* a expliqué M. Jean-Claude Gaudin, *l'affaire était loin d'être élucidée. Aujourd'hui le pouvoir nous dit que la vérité est clairement établie. Elle ne sert donc plus à rien ; d'autant que la déclaration du général Imbot confirme que nous ne pourront rien savoir du fonctionnement de la DGSE. De toute façon, cela ne nous intéresse pas. Ce que nous voulons, c'est mettre en cause la responsabilité politique. Or M. Fabius l'a fait supporter à M. Charles Hernu. La commission d'enquête n'aurait pas les moyens d'aller au-delà, bien que nous n'arrivions pas à penser que M. Mitterrand et M. Fabius ont découvert la réalité de ce dossier par la presse.* »

Le prétexte était trouvé. Les socialistes, s'en saisirent. Il avait été initialement prévu que la conférence des présidents, qui, mercredi en fin de matinée, fixait l'ordre du jour de l'assemblée, déciderait que la création de cette commission serait débattue en séance publique dans la soirée. Seulement, M. André Billardon, président du groupe socialiste, ayant eu la confirmation que ni le RPR ni l'UDF n'entendaient y participer, souhaita que les groupes de l'opposition reviennent sur leur refus et demanda qu'ils bénéficient d'un délai de réflexion. L'éventuelle création était renvoyée à un plus tard qui s'apparente aux calendes grecques.

Unis face à l'étranger

Le gouvernement n'a pas perdu de temps pour utiliser l'argument qui lui était obligeamment fourni par l'opposition. MM. Fabius et Quilès lui ont rétorqué : si vous doutez de la version des faits que nous avons présentée, participez à cette commission d'enquête chargée d'établir la vérité. Mais, à la sortie de l'hémicycle, le ministre de la défense expliquait qu'il n'était pas obligatoire de lever le « secret-défense », même pour les membres d'une éventuelle commission d'enquête...

Mettre fin à l'utilisation partisane de ce dossier a semblé pourtant l'objectif principal du premier ministre. M. Debré lui a facilité la tâche. Critiquant surtout l'action des pays qui souhaitent chasser la France du Pacifique, se refusant à mettre en cause le président de la République, l'ancien premier ministre a simplement regretté la façon dont le gouvernement avait fait face à cette affaire, laissant « *courir tout l'été un feuilleton sans autre motif apparent que la volonté de fuir les responsabilités qui sont celles du pouvoir politique* ». M. Debré s'est étonné que le chef du gouvernement n'ait pas été mis au courant de l'action entreprise par les services spéciaux, ajoutant : « *Des erreurs sont toujours possibles, mais il faut savoir les assumer* ».

Les députés socialistes ont écouté cette intervention dans un silence inquiet. M. Fabius lui-même parut crispé au début de sa réponse que, contrairement à son habitude, il lut avec application. Il ne s'anima que quand il s'attaqua à l'opposition, soulignant que, si « *l'on peut juger trop longues* » les enquêtes menées, elles furent « *extrêmement rapides si l'on songe à certains précédents* ». Il s'étonna que ceux qui ont porté « *les accusations les plus sévères prétendument au nom de la vérité* » refusent de participer « *à la commission d'enquête parlementaire envisagée* » et ajouta : « *L'Etat ne s'affaiblit pas en cherchant et en disant la vérité, c'est-à-dire en agissant exactement à l'inverse de ce qui a été plusieurs fois le cas sous les septennats précédents.* »

Le chef du gouvernement s'est lui aussi longuement étendu sur l'action des pays étrangers, regrettant que leurs « *pressions* » puissent s'alimenter « *de nos conflits internes* » : « *Est-ce alors que certains* (...) *attaquent la France* (...) *qu'il faut que leurs voix trouvent des échos ici ?* »

« *Nous devrions faire bloc* a conclu le premier ministre. *D'autres tâches, au moins aussi importantes que les suites de cette affaire, nous requièrent.* » Manifestement, à gauche comme à droite, nombreux sont ceux qui pensent comme lui. Mais certains rêvent certainement à une relance – plus tard – d'une affaire que, pour l'heure, ils ont acceptée – au moins publiquement – de voir enterrée.

THIERRY BRÉHIER.

Vive l'armée !

Plus ils prennent du galon et plus les socialistes sont fascinés par l'uniforme. Jamais l'armée, jamais les généraux n'ont été tant glorifiés, mieux défendus. « *Blessé* » par les propos tenus par M. Michel Debré, mercredi à l'Assemblée nationale, M. Laurent Fabius appelle le général de Gaulle à la rescousse et, illustres, citations à l'appui, boute l'adversaire hors de ses retranchements. Quant à ceux – qui donc ? – qui ont « *cru pouvoir mettre en cause l'armée* », ils n'ont qu'à bien se tenir. « *Pas question* », riposte le premier ministre. M. Fabius, s'il le faut, les mangera tout crus, pour peu que l'on touche à un seul bouton de guêtre.

M. Paul Quilès, lui, s'appuie sur la marine. Elle « *saisira* » la « *flottille* » ennemie – Greenpeace – s'il lui prend la fantaisie de « *violer la souveraineté française* ». L'anti-France ne passera pas. Et, dans la foulée, le ministre de la défense annonce la reconstitution du 11ᵉ bataillon parachutiste de choc, naguère dissous et qui sera placé au service de la DGSE. Ainsi, les espions français prendront conscience qu'ils sont aussi des militaires et qu'ils doivent obéissance au pouvoir civil. « *J'ai l'impression,* ajoute M. Quilès, en confidence, *que désormais il va y avoir des secrets dans les services secrets.* » Le ministre de la défense a bricolé, afin de les renforcer, les « *verrous* » posés par le nouveau patron de la DGSE, le général Imbot, et, à défaut de têtes, coupé *lesbranches pourries* ».

Quant aux députés socialisteS réjouis, ils tiennent leur général Bigeard. Il s'agit du général Imbot, directeur de la DGSE. On signale quelques cas de pâmoisons pendant l'intervention de René Imbot vendredi dernier à la télévision. Sa mâle autorité a renversé les plus coriaces, balayé les ultimes rêveries de ceux qui, la tête dans les étoiles, portaient encore au fond d'eux-mêmes un vieux reste de tradition antimilitariste.

Il est « *extraordinaire* » et bourré de « *talent* » (M. André Billardon, président du groupe socialiste) ; il a « *fait un tabac* » (M. Jean-Pierre Destrade, porte-parole du PS) et « *ça nous fait du bien* » (M. Philippe Marchand, Charente-Maritime). M. Christian Nucci, ministre de la coopération, qui l'a bien connu au Tchad, avait une réunion de section socialiste, ce soir-là. Sitôt terminées les informations télévisées : « *10 % des militants rigolaient et 90 % étaient enthousiastes. Si un socialiste leur avait dit la même chose que le général Imbot, ils ne l'auraient pas cru. Mais devant un général avec des étoiles, on se met au garde-à-vous !* »

Un seul – M. François Patriat (Côte-d'Or), dit « Fanfan la rose » – avoue que ce jour-là il a « *failli casser le poste* », mais il ne dit pas s'il s'agissait ou non d'une manifestation d'amour passion.

En tout cas, on a vite oublié le cas Hernu, qui, pourtant, a fait « *pleurer les militants* » (M. Patriat). Ce « *brave Hernu* », comme dit un autre général, Marcel Bigeard, député UDF de Meurthe-et-Moselle. Le général Bigeard voue une admiration sans borne à René Imbot et à ses étoiles. « *C'est un garçon organisé* », dit-il, et il applaudit à la reconstitution du « *11ᵉ choc* » qui donnera un peu de corps aux services secrets : « *Il y aura un patron, un drapeau, un esprit. C'est autre chose que de larguer des garçons comme ça, à droite à gauche* ».

La communauté de vues entre ce général d'opposition et les socialistes s'arrête là. MM. Fabius et Mitterrand, ce ne sont que « *civils* » et compagnie. Or ces *civils-là,* foi de Bigeard, étaient certainement au courant de toute l'affaire Greenpeace. Aujourd'hui, ils « *doivent avoir mauvaise conscience* » et « *ça ne trompe pas le peuple* ». Au moins, les généraux, « *ça verrouille, et terminé !* ». Les civils, fascinés, ont encore tout à apprendre.

JEAN-YVES LHOMEAU.

[La citation du général de Gaulle utilisée par M. Laurent Fabius mercredi 2 octobre à l'Assemblée nationale est extraite de la conférence de presse tenue par le chef de l'Etat le 21 février 1966. Au cours de cette intervention, le général de Gaulle avait accusé les milieux politiques d'opposition et une partie de la presse d'avoir porté atteinte à l'« *honneur du navire* » à propos de l'affaire Ben Barka.

En s'en prenant à la « *passion politicienne* » et à la « *fureur des ambitions déçues* », le général de Gaulle visait à l'évidence les dirigeants de l'opposition de gauche, parmi lesquels M. François Mitterrand. Le 24 janvier 1966, au cours d'un meeting à la Mutualité, M. Mitterrand s'en était pris directement au général de Gaulle à propos de l'affaire Ben Barka.

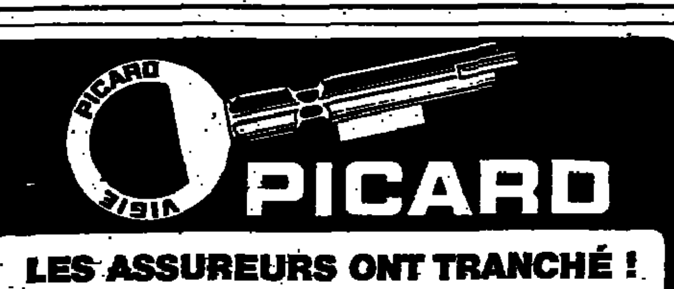
Ainsi, M. Fabius a extrait des propos tenus par le chef de l'Etat de l'époque une phrase qui peut être retournée contre le chef de l'Etat aujourd'hui et qui, replacée dans son contexte, n'ait pas forcément la mieux choisie pour donner l'exemple d'une bonne conduite du pouvoir. Le général de Gaulle n'avait-il pas, le même jour, qualifié l'affaire Ben Barka de « *vulgaire et subalterne* », dénoncé le rôle de la presse qui cherchait à établir la vérité sur l'enlèvement et la disparition du leader de l'opposition marocaine et conclu ainsi son propos : « *Que les bons citoyens se rassurent !* ». – J.-Y. L.]

(Publicité)

SCIENCES DU JEU

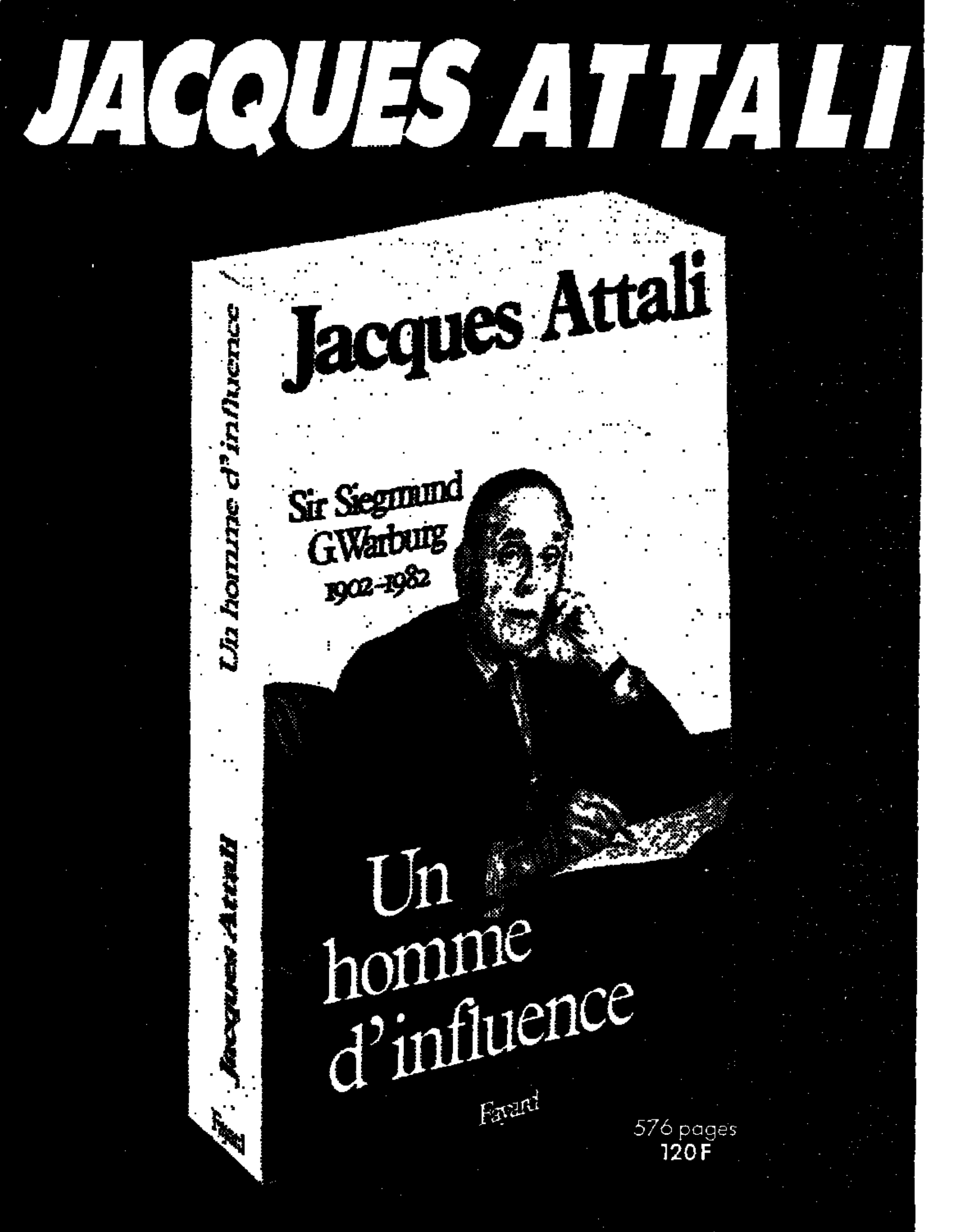
D.E.S.S.
consacré
au jeu et aux jouets

Université PARIS-NORD
Département des Sciences du Jeu
Avenue J.-B. Clément
93430 VILLETANEUSE
Tél. : 821-61-70, poste 6051



LES ASSUREURS ONT TRANCHÉ !
3 gammes de serrures PICARD se sont vu décerner
la note maximum «3 Etoiles» A2P ★ ★ ★
par l'Assemblée Plénière des Sociétés d'Assurances
4, rue Saint-Sauveur, 75002 Paris. Tél. 233.44.85 +

JACQUES ATTALI



576 pages
120 F

Une étude biographique et historique bourrée de faits, de dates, de jugements incisifs, de souvenirs bouleversants, de commentaires lumineux, d'anecdotes amusantes. Jacques Attali, dans un nouveau rôle de conteur, est tout simplement admirable.
Elie Wiesel, Le Matin

Cette coloration "subjective" de plus d'un demi-siècle de faits qui souvent prennent froid dans les manuels donne au lecteur le sentiment qu'il convient d'en savoir toujours un peu plus, si bien qu'il ne trouve jamais trop lourd "le pavé" qu'on lui propose... Le récit ronfle bien, grâce à une plume qui sait faire passer l'émotion quand il faut et éclairer élégamment les îles Fortunées de l'Occident.
Pierre Drouin, Le Monde

Jacques Attali retrace avec brio les changements de l'ordre marchand et des équilibres financiers du monde au travers de la diaspora séculaire d'une grande famille de banquiers... Jamais saga familiale n'a été enrichie d'analyses techniques plus serrées et plus fines.
Alain Vernay, Le Figaro

Un de ces livres aigus, cinglants d'intelligence dont on se dit qu'ils vont droit aux couches les plus secrètes de l'inconscient d'une époque.
Bernard Henry Lévy, Journal du Dimanche

Le roman vécu d'un Spinoza de la banque.
Alain Minc, Le Nouvel Observateur

Il faut lire cette biographie. Que l'on referme avec la nostalgie qu'inspirent les mondes finissants chers à Visconti.
Robert Lattès, L'Express

Tout amateur d'Histoire, tout curieux des relations de la politique et de la finance, tout homme de culture désireux d'approfondir ses connaissances du métier bancaire en général et de la haute banque en particulier y trouvera sa provende.
Jacques de Fouchier, Le Point

Excellente biographie à l'anglo-saxonne.
Stéphane Denis, Le Quotidien de Paris

J'ai lu avec un plaisir étonné ce que je ne sais s'il faut appeler la passionnante biographie d'un grand seigneur, ou le très beau roman de Jacques Attali.
Jean David, VSD

Passionnant.
Gilles Pudlowski, Paris-Match

Un ouvrage de réflexion sur l'étrange ambition des hommes et de leur solitude.
Frank de Bondt, Sud-Ouest

Un livre agréable, facile à lire, passionnant comme un roman à plusieurs vies.
Jean-Pierre Elkabbach, Europe 1

FAYARD

POLITIQUE

L'AFFAIRE GREENPEACE ET SES CONSÉQUENCES

Les consignes de M. Quilès à la marine nationale et la réorganisation des services secrets

Interrogé par M. Louis Darinot, député socialiste et président de la commission de la défense de l'Assemblée nationale, sur la politique de la France dans le Pacifique, M. Quilès a notamment répondu : « *Le gouvernement français ne saurait tolérer que la flotte de l'organisation Greenpeace tente de pénétrer de force, en violation du droit international et de la loi française, dans un domaine militaire où se déroulent des opérations secrètes.* » Il a aussi affirmé que cette association « *concentre son activité contre la France, la seule puissance nucléaire à avoir accepté qu'une mission internationale vienne mesurer sur place les retombées des expériences* ».

Détaillant les consignes qu'il a données aux armées, le ministre de la défense a expliqué : « *Si un bâtiment de Greenpeace pénètre dans nos eaux territoriales, il sera saisi par la marine française, et les contrevenants sanctionnés par notre justice, dans le respect des lois de la République. Dans le cas où un navire détacherait, hors des eaux territoriales, une embarcation qui chercherait à atteindre le rivage, j'ai donné instruction à la marine nationale pour qu'elle arraisonne une embarcation, s'il est possible de le faire sans dommages corporels.*

» *S'il apparait qu'il y ait risques de dommages corporels, on laissera atteindre le rivage où ses occupants seront appréhendés, tandis que le navire escorteur sera saisi et ses responsables sanctionnés, conformément à la loi.* »

Le ministre a annoncé que la France ne retarderait « *pas d'une semaine, pas d'un jour, pas d'une heure, les prochains essais nucléaires, pas plus que les suivants* ».

Il a indiqué qu'il se rendrait lui-même sur place, pour assister à l'un de ces essais et a souhaité que « *des parlementaires de tous groupes* » l'accompagnent afin d'affirmer le consensus autour de la politique de dissuasion.

M. François d'Aubert (UDF, Mayenne) l'ayant interrogé sur les déclarations du général Imbot et lui ayant demandé s'il était prêt à donner instruction au « *chef d'état major des armées, le général Saulnier, de rompre le troublant mutisme qu'il observe depuis le début de cette affaire* », M. Quilès a répondu que le nouveau directeur général des services secrets avait parlé avec son autorisation.

« *Qui peut douter ici, du constat du général Imbot, alors que les noms de nos agents, leurs grades, leurs fonctions, leurs activités, leurs missions, leurs photos mêmes sont jetés sur la place publique ?* » Le ministre a poursuivi : « *Cette opération de destruction de nos services secrets est-elle antérieure ou postérieure au sabotage du Rainbow Warrior ? Je n'ai pas encore la réponse à cette question, mais je peux vous dire que le général Imbot a l'intention de tout mettre en œuvre pour en savoir plus sur cet aspect qui n'est pas le moins inquiétant de cette affaire.* »

Le ministre de la défense a profité de l'occasion pour préciser comment interviendra la réorganisation de la DGSE : « *Sur proposition du général Imbot et du général Schmitt, chef d'état-major de l'armée de terre, j'ai décidé de créer le 11e bataillon de parachutiste de choc, qui mettra ses moyens à la disposition du service action de la DSGE et regroupera les moyens d'action terrestre et amphibie, actuellement dispersés entre le centre de nageurs de combat et le centre de parachutisme de Cercottes.* » Cette réorganisation entraînera « *la dissolution du centre d'Aspretto* ». Mais M. Quilès a prévenu : « *Aucune information supplémentaire ne sera donnée sur la nouvelle organisation de nos services secrets, ni sur les hommes qui en ont la charge, compte tenu du secret défense.* »

Les responsables d'Aspretto avaient fait un mauvais « choix technique »

Le Centre d'instruction des nageurs de combat (CINC) de la base d'Aspretto, en Corse, aura été jusqu'au bout au cœur de l'affaire Greenpeace. Cette unité, dont M. Paul Quilès a annoncé la dissolution et l'intégration dans un « 11e choc » reconstitué, a en effet fourni l'armature humaine de l'opération montée sur ordre par la DGSE contre le *Rainbow-Warrior*. Des acteurs de cette mission, seules les deux femmes — le lieutenant Christine Cabon, chargée de l'infiltration du mouvement écologiste en Nouvelle-Zélande, et le capitaine Dominique Prieur, la fausse « Mme Turenge » — n'ont pas appartenu au CINC.

Tous les autres en provenaient, aussi bien les sous-officiers composant l'équipage du voilier *Ouvéa*, chargés de la logistique, les membres de la troisième équipe, chargés du sabotage proprement dit, que les coordonnateurs de l'opération, le *commandant* Louis-Pierre Dillais (alias « Philippe Dubast », puis « Dormond ») et son ancien adjoint, le commandant Alain Mafart (alias « Alain Turenge »). La dissolution frappant leur unité, qui regroupe les nageurs de combat de l'armée de terre et au sein de laquelle la division Action de la DGSE avait son propre groupe, signifie-t-elle qu'on leur impute le « *sabotage dans le sabotage* » dont a parlé M. Fabius ?

Le nouveau ministre de la défense, M. Quilès, ne s'est pas risqué à un tel commentaire, mercredi.

La décision de M. Quilès semble relever d'une sanction plus opérationnelle que disciplinaire. Ce que l'on reproche aux nageurs de combat, et plus largement au chef de la division Action, le colonel Jean-Claude Lesquer, qui commanda le CINC de 1975 à 1978, c'est d'avoir fait un *mauvais choix technique*, disproportionné par rapport à l'objectif visé. Bref, d'avoir mal mesuré, mal utilisé et mal coordonné leurs compétences. Car jusqu'à preuve du *contraire, il n'est* aucune trace d'acte d'indiscipline dans l'opération contre le *Rainbow-Warrior*.

Certaines lettres anonymes reçues au *Monde*, signées d'un mystérieux « *groupe d'action pour la libération* » des faux époux « Turenge », voudraient pourtant nous en convaincre, assurant que le colonel Lesquer, le colonel Jean-Baptiste, patron du centre de Cercottes, près d'Orléans, *dissous* lui aussi, et le commandant de Loustal, patron du CINC, seraient « *les responsables directs de l'attentat, et par leur incompétence, de l'inculpation* » des deux agents français détenus en Nouvelle-Zélande.

Le seul argument qui pourrait donner corps à ces mystérieuses dénonciations est ce que l'on sait du *climat politique régnant* au CINC. Un ouvrage récent, *le Piscine* (Seuil), s'en est fait l'écho, racontant une visite en février 1981 du patron du service Action de ce qui s'appelait alors le SDECE, le colonel Grillot. Selon les auteurs, Roger Faligot et Pascal Kropp, le colonel aurait tenu des propos alarmistes sur la possible victoire électorale de la gauche : « *Pour lui, c'était la guerre* », leur aurait résumé un officier présent.

Pourtant l'argument ne tient pas. En effet, l'un des militaires récemment *inculpé pour avoir prétendu*ment fourni des informations à la presse, l'adjudant Richard Guillet, nageur de combat au CINC jusqu'à fin 1981, est justement celui qui, *très publiquement*, *critiqua* les discours tenus à Aspretto contre la gauche. Il multiplia les requêtes, contacta la Ligue des droits de l'homme et alla jusqu'à écrire, le 4 octobre 1982, au président de la République. Une lettre dont la Ligue des droits de l'homme nous a remis le double.

En bonne logique, si le CINC était dissous pour son comportement factieux, celui, qui le premier, et peut-être avec quelque excès, alerta sa hiérarchie à ce sujet, ne devrait pas se retrouver aujourd'hui inculpé et mis aux arrêts de rigueur.

E. P.

Le « 11e choc »

La dissolution du Centre d'instruction des nageurs de combat d'Aspretto était une mesure de réorganisation inévitable. Une unité mise en vedette dans de telles circonstances, et où régnait, de ce fait, un malaise croissant, ne pouvait subsister sous sa forme actuelle.

La disparition discrète en 1962, du 11e bataillon de choc, aujourd'hui ressuscité, avait eu des motifs identiques. Cette unité hautement entraînée et spécialisée, destinée à fournir aux services spéciaux des hommes aptes aux missions dangereuses ou difficiles, avait été créée le 1er septembre 1946. Sous le commandement du capitaine Paul Aussaresses, elle comprenait alors trente-cinq hommes. Pour symbole : Bagheera, la panthère noire du *Livre de la jungle*.

Officiers et soldats étaient issus en général des parachutistes de la France libre, dont *beaucoup avaient combattu en* France et en Hollande à l'arrière des lignes allemandes. Le 11e Bataillon fut stationné au fort de Montlouis, dans les Pyrénées-Orientales, où la montagne cerdane offrait de larges possibilités d'entraînement. En 1948, un ancien chef du maquis, le capitaine Yves Godard, remplace le capitaine Aussaresses. Après avoir, en 1957, joué un rôle important dans la bataille d'Alger, il deviendra un des piliers du putsch des généraux et un des dirigeants de l'OAS.

Le « 11e choc » sera très vite utilisé pour quelques missions à l'Est — c'est le début de la guerre froide, — mais surtout en Indochine. Agents secrets, mais d'abord soldats, ses hommes créeront des groupes de combattants sur les arrières du Viet-*minh*.

Lorsqu'à la guerre d'Indochine succède le conflit algérien, les commandos du 11e choc y sont aussitôt envoyés. Avec la 25e division parachutiste et suivant leurs propres méthodes, ils mènent une guerre très dure. Les techniques de la « guerre subversive » *donnent* au 11e choc, qui compte alors huit cents hommes répartis en « centaines », un rôle très important. Création de maquis anti-FLN, liquidations discrètes, comme à Blidah celle de Si Mohammed, qui avait fait échouer, après une visite à l'Elysée, la tentative de « paix des braves » du général de Gaulle.

Si, en 1958, le 11e choc s'est tenu à l'écart des événements qui amenèrent l'arrivée au pouvoir du général, il n'en fut pas de même par la suite. Certains de ses officiers suivant leurs anciens, participèrent au putsch de 1961, d'autres démissionnaires. Quelques-uns servirent comme « *mercenaires* » au Katanga, puis dans les divers conflits locaux qui suivirent.

Le pouvoir, au demeurant, préférait voir ces personnages dangereux au fond de l'Afrique. D'autant qu'ils gardaient personnellement des rapports avec les services spéciaux français.

Le 11e choc, très traumatisé, refusa, comme l'ensemble du SDECE, de participer à la lutte contre l'OAS, mission « intérieure » *qui ne relevait pas des* services de « documentation extérieure ». D'autant que ses cadres comptaient beaucoup de camarades et d'anciens dans l'organisation subversive. Des officiers gaullistes, comme le colonel Merglen et le capitaine Dabezies, *s'efforcèrent de rétablir* la discipline.

Cependant, le général de Gaulle et M. Pierre Messmer, ministre des armées, qui avaient *déjà prononcé* la dissolution du 1er régiment étranger de parachutistes, fer de lance du putsch de 1961, préférèrent, un an plus tard, faire discrètement disparaître le 11e choc. Le 1er régiment de parachutistes d'infanterie de marine et le 13e régiment de dragons *parachutistes à Dieuze* furent chargés de fournir aux services spéciaux les éléments dont ils pouvaient avoir besoin.

J. P.

Le socialiste et le soldat

(Suite de la première page.)

M. Charles Hernu, lui, a, par un travail de longue haleine, fondé son autorité sur la compétence. Une compétence indéniable, mais acquise par la fréquentation assidue des états-majors. Avant même de devenir ministre de la défense, il était déjà intellectuellement prisonnier d'une armée qu'il voulait séduire et qui l'avait séduit.

On peut aussi se demander si son analyse, qu'il avait imposée à M. Mitterrand, ne reposait pas sur une vision dépassée de la communauté militaire. L'armée de 1981, et encore moins celle de 1985, n'est plus l'armée de 1958 ou de 1961. La technicité constamment accrue des soldats de métier, dans l'armée de terre, par exemple, a estompé les phantasmes. *Les colonels n'ont* pas fait la guerre d'Indochine ni les capitaines celle d'Algérie. Les vieilles amertumes ne proviennent plus guère de blessures personnelles, *elles sont un héritage*.

Héritage cultivé, certes, par un petit nombre, mais estompé chez la plupart. Une partie de l'armée n'est *plus exilée outre-mer. Le* soldat de métier, passé les crises de la décolonisation, s'accoutume à l'idée qu'il est un citoyen total. Naguère, privé de droit de vote, il était un Français *à part et s'enorgueillissait* de sa différence. Elle le plaçait, pensait-il, au-dessus de la politique. Alors que l'honneur militaire remonte au fond des âges, l'« honneur *de l'armée* » est né avec la IIIe République dans ce corps retranché et sacralisé, privé du droit d'expression. Le ghetto militaire n'est plus ce qu'il était.

Pourquoi donc brandir comme on l'a fait au long de l'affaire Greenpeace, à gauche comme à droite, cet « honneur de l'armée », si redoutable au moment de l'affaire Dreyfus, si invoqué après les défaites ou les évacuations ? Pourquoi remettre sur pied l'épouvantail des blindés de Rambouillet et des divisions d'Allemagne ? Tout cela parce que les services spéciaux dépendent techniquement de la défense, parce que — ce ne fut pas toujours le cas avec M. Jacques Soustelle, Pierre Boursicot, M. Alexandre de Marenches, *M. Pierre Marion, — leur chef est un* officier général, parce que les nageurs de combat sont des militaires ? C'est transformer abusivement les états d'âme de quelques-uns en crise de loyalisme d'un corps tout entier, donner à *quelques grands chefs* une représentativité abusive. C'est enfin donner une réalité à ce « pouvoir militaire » qu'aucune démocratie ne saurait accepter.

JEAN PLANCHAIS.

L'Australie hausse le ton, la Nouvelle-Zélande baisse le sien

M. Bill Hayden, ministre des affaires étrangères australien, a prononcé mardi 1er octobre devant l'Assemblée générale des Nations unies un réquisitoire contre la France, dont la vigueur de ton a surpris. Non, certes, que les griefs formulés par le représentant de Canberra soient nouveaux : la mise en cause de Paris dans l'affaire Greenpeace, la condamnation des essais *nucléaires français dans le Pacifique* et la critique de la « *lenteur* » du « *processus de décolonisation* » en Nouvelle-Calédonie, qui « *ne va pas à l'allure souhaitée par la communauté mondiale* », sont banales de la part du gouvernement de l'Australie. Mais la tonalité des propos tenus jusqu'à présent à l'*ONU* à l'occasion de cette session anniversaire avait plutôt traduit une certaine baisse de pression, y compris de la part de M. Geoffrey Palmer, vice-premier *ministre néo-zélandais. Le jeu joué* par le ministre des relations extérieures, M. Roland Dumas, n'était certainement pas étranger à cette modération. Les contacts qu'il a noués durant sa semaine « onusienne », du 23 au 28 septembre, en particulier avec M. Palmer lui-même, le ton modéré qu'il a adopté tout en confirmant les grandes orientations de la politique française en matière de défense, avaient paru contribuer à apaiser certains délégués peu *disposés à l'indulgence* à l'égard de la France.

La vive attaque de M. Hayden, qui ne s'était pas montré particulièrement désagréable à l'égard de son collègue français, est donc pour Paris une mauvaise surprise. Comme avaient pu l'être, mercredi, certains propos *prêtés par l'hebdomadaire* ouest-allemand *Stern* au premier ministre néo-zélandais, M. David Lange, selon lesquels M. Mitterrand, s'il avait été informé de l'opération montée contre le *Rainbow-Warrior* avant son exécution, en était « *complice* » et devait donc démissionner (*le Monde* du 3 octobre). Mais le chef du gouvernement de Wellington a assuré qu'il n'avait pas fait une *telle déclaration*. Et dans un entretien accordé à l'agence Reuter, il a au contraire souhaité, ce jeudi, que la France et la Nouvelle-Zélande entretiennent de meilleures relations, après un « règlement civilisé » de l'affaire Greenpeace.

L'Australie hausse donc le ton au moment où la Nouvelle-Zélande semble au contraire baisser un peu le sien. M. Dumas sera probablement tenté de voir dans l'évolution de l'attitude de M. Lange (il est vrai porté aux brusques variations d'humeur, dans un sens ou dans l'autre) une retombée positive des efforts qu'il a déployés à New-York.

B. B.

LES ENTRAVES A LA LIBERTÉ DE LA PRESSE A BORD DU « GREENPEACE »

Un démenti des autorités françaises

De notre envoyé spécial

Papeete. — Le haut commissaire de la République en Polynésie française et la marine nationale ont démenti, mercredi 2 octobre, à Papeete, être pour quoi que ce soit dans les difficultés rencontrées par Gamma-Télévision dans son reportage destiné à rendre compte des déplacements du bateau *Greenpeace* au large des Marquises.

A la suite d'un rendez-vous manqué en plein Pacifique entre le bateau *Greenpeace* et une équipe de Gamma-Télévision qui n'a pu louer de bateau pour la circonstance, des responsables du mouvement écologiste ont déclaré qu'ils étaient obligés de constater qu'« *un pays démocratique empêchait la presse de faire son travail comme s'il avait quelque chose à cacher* » (*le Monde* du 2 octobre). Sans assortir de preuves ces affirmations, le mouvement Greenpeace avait accusé la France d'avoir, *en quelque sorte*, tout fait pour entraver la rencontre entre son bateau et une équipe de Gamma-Télévision, venue le filmer avant son arrivée à Mururoa, attendue pour le samedi 5 octobre.

M. Bernard Gérard, haut commissaire de la République en Polynésie, a catégoriquement affirmé « *qu'il n'avait reçu aucune instruction pour mettre des bâtons dans les roues* » à Gamma-Télévision. « *Il n'y a aucune prévention à l'encontre de votre mission* », a-t-il indiqué à des responsables de la société de télévision qu'il avait invités à sa résidence à Papeete. Après avoir expliqué que Gamma-Télévision s'était heurté aux Marquises à une population et à un maire de Hiva-Oa, M. Guy Rauzy, conseiller du territoire de tendance RPR, *qui ne voulaient* pas lui louer un bateau pour lui permettre de s'approcher du *Greenpeace*, M. Gérard a rappelé qu'il s'agissait en la circonstance de la non-exécution d'un contrat de droit privé qui ne concernait pas l'administration française. « *Aux Marquises, on rencontre un état d'esprit très francophile de Polynésiens français méfiants et hostiles à* Greenpeace », a commenté le haut commissaire, en réaffirmant que si cet état d'esprit local pouvait être à l'origine des difficultés de Gamma-Télévision, il n'y avait, de la part de l'administration française, aucune attitude freinante ou perturbante à l'encontre de la presse.

« *J'applique la loi et rien que la loi,* a ajouté M. Gérard. *Du matériel de Gamma-Télévision avait été bloqué quelques heures par la douane, et je suis intervenu pour le débloquer. Ce qui prouve ma bonne foi. Gamma-Télévision a été obligé de recourir à des moyens privés de transport. Un avion a été loué. C'est normal, et je n'ai pas cherché à le contrôler au nom des services de l'Etat. Quand il s'est agi de louer un bateau aux Marquises, Gamma-Télévision n'a pu trouver de propriétaire privé disposé à faire cette opération. Je n'ai pas à faire pression sur un élu du territoire des Marquises.* »

De son côté, le porte-parole de la marine nationale à Tahiti a déclaré que, « *ni de près ni de loin* », le commandement de la marine n'était responsable du fait que Gamma-Télévision n'avait pas réussi à louer un bateau pour son rendez-vous avec *Greenpeace* au large des Marquises.

JACQUES ISNARD.

PUBLICATION JUDICIAIRE

Un jugement rendu par la 3e chambre, 1re section du Tribunal de Grande Instance de Paris, en date du 7 novembre 1982 entre :

Monsieur Pierre François DIVIER.
Représenté par Me Dominique L. SUMMA, avocat.

et :

La S.A.R.L. ÉDITIONS DENOËL.

PAR CES MOTIFS
Le Tribunal, statuant contradictoirement

Dit que la dénomination « ET VOUS » écrite en lettres rouges qui constitue une partie du titre du livre intitulé « Votre Argent et vous » édité par la société DENOËL constitue *la contrefaçon de la marque* « ET VOUS » déposée par M. Pierre François DIVIER les 20 septembre et 8 octobre 1979 ;

Fait défense à la société DENOËL d'utiliser à quelque titre et sous quelque forme que ce soit, la dénomination « ET VOUS » seule ou en combinaison avec d'autres signes ;

La condamne à payer à M. DIVIER les sommes de DIX MILLE FRANCS (10 000) et QUATRE MILLE FRANCS (4 000).

Autorise ce dernier à faire publier le présent dispositif dans trois journaux de son choix et aux frais de la Société des Editions DENOËL ; dit que le coût de ces insertions ne pourra excéder DOUZE MILLE FRANCS (12 000).

Déboute les parties de toute demande plus ample ou contraire ; dit n'y avoir lieu à exécution provisoire ;

Condamne la Société Editions DENOËL aux dépens ; dit que Maître Dominique L. SUMMA, avocat, pourra recouvrer directement ceux dont il a fait l'avance sans avoir reçu provision, conformément aux dispositions de l'article 699 du nouveau code de procédure civile.

Pour extrait.

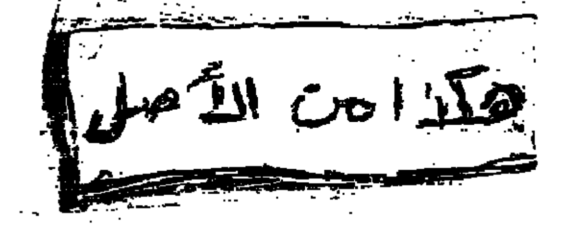
Toute l'information sur le Renseignement.

Le seul ouvrage en français traitant d'une façon claire et documentée du Renseignement et de l'espionnage sous tous ses aspects y compris la guerre électronique, l'espionnage aérien et maritime et la guerre dans l'espace.



LA GUERRE SECRÈTE MODERNE
Préface du Comte de Marenches, ancien Directeur Général du SDECE.
300 illustrations et 90 cartes et graphiques.

Bordas



POLITIQUE

L'AVENIR DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

M. Pons (RPR) : « Les indépendantistes ont une chance à saisir »

« Nous constatons que 60 % de la population s'est prononcée pour le maintien de la Nouvelle-Calédonie dans la République. Nous constatons aussi que 80 % de Mélanésiens ont voté en faveur de l'indépendance. Sur ces deux faits fondamentaux devra se construire l'avenir », a déclaré M. Edgard Pisani, ministre chargé de la Nouvelle-Calédonie, mercredi 2 octobre à l'Assemblée nationale, lors de la séance consacrée aux questions au gouvernement.

Il avait été interrogé par M. Gabriel Kaspereit (RPR, Paris). Dans une intervention au ton très dur, celui-ci avait expliqué : *« Nous n'avons pas assisté dimanche à de simples élections régionales, mais à un référendum pour ou contre l'appartenance à la France (...). Nous avons gagné. »*

M. Kaspereit avait aussi affirmé que le découpage électoral effectué par les socialistes était *« à faire pâlir d'envie tous les régimes totalitaires présents ou passés »*. Aussi, il avait demandé au gouvernement de changer de politique *« en attendant une autre consultation par référendum, que nous organiserons dès que nous aurons repris le pouvoir »*.

La virulence de M. Kaspereit ne fut pas partagée par tous les membres de l'opposition. Ainsi M. Bernard Pons, ancien secrétaire général du RPR, déclara-t-il : *« Les indépendantistes, après avoir pendant des mois exercé la terreur, ont une chance à saisir : la République leur reconnaît la responsabilité de ces trois régions, et nous-mêmes la reconnaissons loyalement. Mais ils sont responsables des minorités qui se sont exprimées. Si par hasard la loi républicaine n'y était pas appliquée, si des personnes étaient menacées, si des attaques étaient portées aux biens, nous, les loyalistes, ne jouerions pas le jeu, et boycotterions les institutions. »*

Pour sa part, dans un communiqué, M. Jean-Pierre Soisson, délégué de l'UDF pour les DOM-TOM, avait expliqué que son mouvement *« jouerait le jeu des institutions nouvelles et participerait à la mise en place des régions »*, *« cela dans un esprit de modération, avec la volonté d'un accord entre les deux communautés »*.

Il avait toutefois émis des conditions, en demandant au gouvernement que, dans le régime financier qui va être mis en place par ordonnance, *« il y ait équilibre entre les territoires et les nouvelles régions »*. *« Le risque majeur est celui d'une partition, à laquelle nous ne saurions nous associer »*, avait-il ajouté.

M. Pisani avait, en réponse à une question de M. Robert Le Foll (PS, Seine-et-Marne), répondu par avance en déclarant : *« Autant il était nécessaire de souligner la diversité des régions, autant il reste impératif de maintenir l'unité du territoire. »*

La rentrée au Sénat

La première séance de la session d'automne aura été courte, mercredi 2 octobre, au Sénat. Elle a duré juste le temps nécessaire aux *« communications diverses »* et à l'adoption de deux textes.

Le premier concerne une proposition de loi due à l'initiative de M. Jean-Pierre Michel, député socialiste de la Haute-Saône, qui tend à limiter les effets de la *« clause pénale »* dans les contrats et à laquelle le gouvernement avait rattaché une disposition interdisant les organismes de gestion de dettes (*le Monde* des 5, 26 et 29 juin). L'ensemble du dispositif, qui entrera en vigueur le 1er janvier 1986, a été approuvé à l'unanimité, de même qu'un amendement *« interprétatif »* du gouvernement. Les députés devaient voter définitivement cette proposition ce jeudi.

Le second texte, tirant les conséquences de la décentralisation, prévoit que l'Etat devra assurer les frais de fonctionnement des préfectures et sous-préfectures jusqu'alors à la charge des départements (*le Monde* des 14 et 15 juin). Ce projet avait fait l'objet d'un accord en juillet en commission mixte paritaire. Toutefois, la majorité sénatoriale suivant l'avis *« personnel »* de son rapporteur, M. André-Georges Voisin (app. RPR), président du conseil général d'Indre-et-Loire, s'est abstenue ainsi que le groupe communiste. Les socialistes ont été les seuls à avaliser le texte de compromis modifié à la demande de M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, pour faire entrer en vigueur la loi le 1er janvier prochain, et que les députés venaient d'adopter.

Restait ce qui n'avait pas été évoqué dans l'hémicycle, mais qui nourrissait les conversations des sénateurs : d'abord, l'affaire Greenpeace. En commission des affaires étrangères et de la défense, son président, M. Jean Lecanuet, a maintenu sa demande d'audition du premier ministre. Le président de l'UDF a informé les commissaires de l'invitation qu'il venait d'adresser à M. Paul Quilès pour que le nouveau ministre de la défense évoque *« dans les meilleurs délais »* cette affaire ou que, à défaut, il autorise le général Imbot à apporter *« les éléments nécessaires à l'information »* de la commission. La majorité de cette dernière, favorable à l'opposition, estime que la procédure d'audition est préférable à celle de la désignation d'une commission d'enquête *« qui se verrait, selon elle, immanquablement opposer le secret d'Etat que le gouvernement peut évoquer à son gré »*.

Les sénateurs parlaient aussi du budget : les responsables des groupes de la majorité sénatoriale ont arrêté un programme de réunions pour définir l'attitude qui sera adoptée pour la discussion budgétaire.

A. Ch.

● *Le comité central du PCF se réunira le 8 octobre.* – M. Roland Leroy, membre du bureau politique du Parti communiste, a indiqué, le mercredi 2 octobre, au cours d'un « point de presse », que le comité central du parti se réunira le 8 octobre pour préparer la conférence nationale des 12 et 13 octobre consacrée aux élections législatives. M. André Lajoinie, membre du secrétariat du comité central, présentera le rapport introductif à cette conférence.

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Favoriser la concurrence commerciale ? Chiche !

Les lois du marché sont devenues pour les socialistes des règles de base. *« Intéressant, mais insuffisant »*, réplique l'opposition. La démonstration en a été donnée une nouvelle fois mercredi 2 octobre, à l'Assemblée, avec la discussion, en première lecture, du projet de loi sur l'amélioration de la concurrence. Le vote a été conforme à ce qui devient une habitude : les socialistes ont été les seuls à approuver le texte du gouvernement ; RPR, UDF et PC se retrouvant unis dans l'opposition.

Ce projet supprime les contraintes, jugées inutiles, en matière de concurrence, tout en renforçant les conditions de contrôle et de sanctions. Il s'agit, en fait, de libéraliser les négociations commerciales : assouplissement de l'interdiction du refus de vente, jugé insuffisant par le RPR et l'UDF ; suppression de l'interdiction des pratiques discriminatoires prévue par la « loi Royer » ; desserrement du contrôle des concentrations (*le Monde* du 14 juin 1985).

But avoué de ce dispositif : favoriser la concurrence. Contrainte de se battre sur son propre terrain, celui de la déréglementation, l'opposition a dit *« chiche »*, mais a mis la majorité au défi d'aller jusqu'au bout de sa démarche. M. Michel Crépeau, ministre du commerce et de l'artisanat, veut simplement moderniser l'ordonnance de 1945 sur les prix, car *« elle permet d'éviter que la loi de la liberté ne devienne la loi de la jungle »*. Il a beau jeu de rappeler que celle-ci n'a pas été supprimée avant 1981, et même que *« le gouvernement de M. Raymond Barre a pris en quatre ans quatre cent soixante et un arrêtés fixant des prix, contre trois cent soixante et un sur la même période pour les gouvernements Mauroy et Fabius »*.

« On ne fait pas le grand coup de balai nécessaire », a regretté M. Alain Madelin (UDF, Ille-et-Vilaine) en justifiant la question préalable qu'il a déposée pour demander qu'on ne discute pas de ce projet. Une fois encore il a qualifié de *« scélérate »* l'ordonnance de 1945 sur les prix. Son *« abrogation est un préalable »*, car, a expliqué le député UDF, elle permet l'intervention de l'Etat dans l'économie, *« véritable entrave à la concurrence »*. Ce sera là l'essentiel de l'argumentation des orateurs de l'opposition. Pour M. Jean-Paul Charie (RPR, Loiret), *« il faut alléger les charges des entreprises, abroger les ordonnances de 1945, libéraliser les conditions d'embauche »*.

La gauche insiste sur le rôle de la concurrence dans la lutte contre l'inflation. *« La concurrence est le contrepoids indispensable de la liberté des prix »*, a constaté M. Crépeau, qui a promis la libération des prix industriels *« avant la fin de la législature »* ; dans les autres secteurs, la disparition du contrôle administratif dépendra de l'état de la concurrence.

Les communistes ont bien compris l'enjeu du débat : ils refusent, par la bouche de M. Paul Mercieca (PC, Val-de-Marne), des mesures qui vont *« dans le sens de la déréglementation »*, l'Etat *« se dessaisissant de son pouvoir d'action économique »*.

L'Assemblée a adopté deux amendements qui renforcent les pouvoirs de la commission de la concurrence ; le gouvernement aurait préféré que ne figure pas dans un texte législatif son statut d'*« autorité administrative indépendante »* ; il aurait aussi souhaité n'être pas lié par l'avis de la commission de la concurrece lorsqu'il fixe par arrêté les règles que devront observer les accords de distribution sélective et de distribution exclusive, ce que lui a finalement imposé la majorité de l'Assemblée.

La publicité comparative ne pouvait pas être absente de ce débat, d'autant que, au sein du gouvernement comme au sein du groupe socialiste, on a quelque mal à se faire une opinion définitive sur le sujet. Le projet en discussion ne l'autorise pas. Mais M. Robert Malgras (PS, Moselle), rapporteur de la commission de la production, s'y est montré personnellement favorable, comme M. Pierre Bérégovoy. Le RPR, lui, est *« réservé sur la publicité comparative portant sur la qualité des produits et hostile à celle sur les prix »*. M. Malgras aimerait autoriser en la réglementant plutôt que de laisser se développer *« les campagnes sauvages actuelles »*. Bien que le rapporteur ait souligné que la publicité comparative était *« inéluctable »*, les pouvoirs publics ne sont pas encore prêts à trancher le débat.

C. C.

Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni, mercredi matin, 2 octobre, au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. François Mitterrand. Au terme des travaux, le communiqué suivant a été publié :

● FONDS SPÉCIAL DE GRANDS TRAVAUX

(Lire *le Monde* du 3 octobre.)

● RÉFORME DE LA PROCÉDURE D'INSTRUCTION

Le garde des sceaux, ministre de la justice, a présenté au conseil des ministres un projet de loi portant réforme de la procédure d'instruction.

A l'heure actuelle, le juge d'instruction assure simultanément une fonction d'investigation, dans la mesure où il lui appartient de rechercher la vérité, et une fonction de jugement, puisqu'il a le pouvoir de rendre des décisions essentielles pour les libertés individuelles. Il exerce seul ces deux grandes fonctions.

Ce système est, à l'expérience, source de difficultés, et il est apparu qu'une réforme profonde était nécessaire. Le projet propose d'instituer une chambre d'instruction composée de trois magistrats du siège, dont au moins deux juges d'instruction.

Au sein de cette chambre, toute affaire sera instruite par un juge délégué, qui conduira l'information et tiendra ses collègues informés de son déroulement. Pour les affaires les plus difficiles, le dossier pourra être confié à plusieurs juges d'instruction. La procédure y gagnera en rapidité et en efficacité.

Les décisions essentielles seront prises par la chambre d'instruction statuant en collégialité. Il en ira notamment ainsi pour les ordonnances refusant d'ouvrir une instruction ou d'accueillir une constitution de partie civile, ainsi que pour les ordonnances de non-lieu ou de renvoi devant le tribunal correctionnel. De même, toutes les décisions concernant la détention provisoire bénéficieront de la garantie de la collégialité.

Le débat contradictoire de placement en détention, instauré devant le juge par la loi du 9 juillet 1984, est maintenu dans son principe et sera transposé devant la chambre d'instruction.

Indépendamment de ses attributions juridictionnelles, la chambre sera chargée de veiller au bon déroulement des informations. Elle pourra être saisie de toute difficulté par le juge d'instruction, et les avocats bénéficieront, à certains moments de la procédure, du droit de la saisir de leurs observations.

Ce projet améliorera le fonctionnement de l'instruction en même temps qu'il accroîtra les garanties des justiciables. Il s'accompagnera de l'augmentation nécessaire du nombre des juges. La réforme devrait être mise en œuvre le 1er janvier 1988. Elle impliquera parallèlement une réforme de la procédure d'instruction concernant les mineurs, qui est en cours d'élaboration.

● SIMPLIFICATIONS EN MATIÈRE D'URBANISME

Le ministre de l'urbanisme, du logement et des transports a présenté au conseil des ministres un projet de loi mettant en œuvre les simplications administratives en matière d'urbanisme dont le gouvernement avait adopté le principe le 28 août dernier. Ce projet prévoit d'apporter à la législation existante trois séries de modifications :

1. – Les travaux d'importance limitée, dont la liste sera fixée par décret en Conseil d'Etat, seront désormais soumis à un simple régime de déclaration, qui remplacera le permis de construire. Un mois après sa déclaration, ou deux mois dans un espace protégé, l'usager pourra réaliser ses travaux si l'autorité publique (maire ou commissaire de la République selon les cas) ne s'y est pas opposée ;

2. – Les règles d'urbanisme des lotissements de plus de dix ans seront remplacées par les règles du plan d'occupation des sols approuvé. Ce remplacement sera automatique et permettra d'éviter qu'un même terrain reste soumis à deux réglementations différentes ;

3. – Les garanties offertes aux propriétaires des terrains réservés pour des équipements publics dans les plans d'occupation des sols seront améliorées. Le propriétaire pourra exiger l'acquisition de la totalité du terrain lorsqu'une réservation partielle le rendrait inutilisable.

● CESSATION D'ACTIVITÉ DES FONCTIONNAIRES.

Le secrétaire d'État chargé de la fonction publique et des simplifications administratives a présenté au conseil des ministres un projet de loi visant à proroger jusqu'au 31 décembre 1986 le dispositif de cessation progressive d'activité créé par les ordonnances du 31 mars 1982 et déjà prorogé par les lois des 3 janvier et 30 novembre 1984.

Cette mesure concerne les fonctionnaires et agents de l'État et des établissements publics de l'État à caractère administratif, ainsi que les agents titulaires des collectivités locales et de leurs établissements publics administratifs, dès lors qu'ils ont atteint l'âge de cinquante-cinq ans. Elle leur permet d'exercer leur activité à mi-temps, tout en percevant, outre les rémunérations allouées aux agents de même grade travaillant à temps partiel, une indemnité égale à 30 % du traitement indiciaire à temps plein correspondant.

Environ vingt mille fonctionnaires de l'État ont déjà bénéficié de cette mesure. En prolongeant sa durée d'application, le gouvernement marque sa volonté d'encourager les formules souples d'aménagement du temps de travail.

● TÉLÉVISIONS LOCALES PRIVÉES

(Voir page 22.)

● ENSEIGNANTS ASSOCIÉS RÉFUGIÉS

Le secrétaire d'Etat chargé des universités a présenté au conseil des ministres un projet de loi relatif aux enseignants associés réfugiés.

Conformément à la tradition d'accueil de notre pays, ces enseignants, qui ne peuvent regagner sans risques leur pays d'origine, seront admis à poursuivre l'exercice de l'activité qui permet leur présence dans la communauté universitaire française.

La règle limitant à deux ans, renouvelable une fois par an, la durée des fonctions d'enseignant associé ne leur sera donc pas applicable.

● POLITIQUE DE COOPÉRATION

Le ministre délégué chargé de la coopération et du développement a présenté au conseil des ministres une communication sur le bilan et les perspectives de la politique française de coopération et de développement.

1) Depuis 1981, l'engagement en faveur du tiers-monde est une priorité de la France, qui, dans ce domaine, se situe désormais, de façon nette, au premier rang des grands pays industrialisés.

Il s'est traduit par un effort d'aide publique au développement (hors DOM-TOM), qui est passée de 10 milliards de francs en 1980 à plus de 23 milliards en 1984, soit de 0,36 % à 0,52 % du produit national brut.

Dans le cadre de cet effort global, l'aide aux pays les moins avancés a fortement augmenté, passant de 0,09 % du PNB, en 1980, à 0,15 %, en 1984, soit avec une année d'avance par rapport aux engagements souscrits à la conférence de Paris de septembre 1981.

Plus des deux tiers de notre aide bilatérale sont consacrés au continent africain. L'Angola et le Mozambique bénéficient désormais des crédits du fonds d'aide et de coopération.

Un effort particulier a été réalisé afin de répondre plus efficacement aux besoins des pays bénéficiaires, notamment les pays africains confrontés à une sécheresse et à une famine sans précédent.

Cette action bilatérale s'est accompagnée d'un renforcement de notre engagement dans le système multilatéral. La France a joué un rôle moteur dans la négociation de la troisième convention de Lomé et la constitution du fonds spécial Afrique de la Banque mondiale.

2) Déterminé à maintenir l'engagement de la France en faveur des pays en voie de développement, le gouvernement a retenu les orientations suivantes :

– notre effort d'aide au développement sera poursuivi. En 1985, il devrait atteindre 0,55 % du PNB. Il continuera de s'accroître en 1986 et au-delà ;

– une attention particulière sera portée à la qualité de notre aide autant qu'à son volume. La rénovation de notre politique de sélection, d'accueil et de formation des étudiants et stagiaires étrangers en France sera poursuivie ;

– l'effort dans le domaine de la recherche sera poursuivi et intensifié afin de trouver des réponses aux nouveaux défis du développement ;

– la mobilisation de nouveaux acteurs en faveur de la coopération par projets. En particulier, une association accrue de la jeunesse sera recherchée en diversifiant les possibilités de départ en coopération, notamment pour les volontaires féminins du service actif national, les agriculteurs, les jeunes volontaires participant à des projets de coopération décentralisée et, en liaison avec la RFA, les volontaires européens du développement.

Une semaine du développement sera organisée à compter du 15 octobre. Elle comprendra la Journée mondiale de l'alimentation, la rencontre nationale d'action pour le développement et les assises de coopération décentralisée à l'UNESCO et se prolongera jusqu'à la journée du tiers-monde à l'école.

MESURES D'ORDRE INDIVIDUEL

Le conseil des ministres a adopté les mesures individuelles suivantes :

Sur proposition du ministre de l'économie, des finances et du budget, M. Serge Barthélemy est nommé président du conseil d'administration des sociétés du groupe d'entreprises nationales d'assurances Mutuelle générale française.

[Né le 25 mars 1929 à Villemomble (Seine-Saint-Denis), diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, ancien élève de l'Ecole nationale d'administration, administrateur civil au ministère des finances, M. Serge Barthélemy y a fait toute sa carrière de chef de bureau à chef de service, avant d'être nommé trésorier-payeur général du Val-d'Oise, en janvier 1978. Sympathisant socialiste, il remplaça, en juillet 1982, M. Bertrand Balaresque, ancien collaborateur de M. Giscard d'Estaing, comme directeur des assurances pour laisser sa place, au printemps 1985, à M. Benoît Jolivet, chef de service au Trésor. On remarquera que M. Barthélemy prend la tête d'un établissement sur lequel il avait précédemment autorité, le contrôleur devenant contrôlé, pratique fréquente dans la fonction publique. Son prédécesseur à la Mutuelle générale française était M. Robert Bertaux, ancien directeur général des impôts, touché par la limite d'âge. – F.R.]

Sur proposition du garde des sceaux, ministre de la justice, M. Dominique Le Vert, maître des requêtes au Conseil d'Etat, est nommé conseiller d'Etat.

Sur proposition du ministre du redéploiement industriel et du commerce extérieur, M. Rodolphe Greif, ingénieur en chef des mines, est nommé président du directoire de l'Entreprise minière et chimique.

Sur proposition du ministre de l'urbanisme, du logement et des transports, M. Serge Vallemont, ingénieur en chef des ponts et chaussées, est nommé directeur du personnel du ministère de l'urbanisme, du logement et des transports.

Sur proposition du ministre délégué à la jeunesse et aux sports, M. Michel Astorg, conseiller maître à la Cour des comptes, est nommé délégué interministériel pour les candidatures françaises aux Jeux olympiques de 1992.

LA PRÉPARATION DE LA PLATE-FORME COMMUNE DE L'OPPOSITION

L'UDF : il faudra dénationaliser et déréglementer

La rencontre RPR-UDF de préparation des élections législatives qui devait avoir lieu mercredi 2 octobre a été reportée à la semaine prochaine à la demande de l'UDF, qui a invoqué le fait qu'elle n'avait pu organiser de son côté une réunion préparatoire en raison de la rentrée parlementaire. L'ensemble des départements ayant été examinés au cours des précédentes rencontres, les négociations entre le RPR et l'UDF devraient véritablement s'engager le 9 octobre et aboutir à la publication des têtes de liste et chefs de file au plus tard avant le comité central du RPR du 19 octobre.

Les délégations du RPR et de l'UDF chargées de préparer la plate-forme commune de gouvernement devaient, de leur côté, se retrouver pour la troisième fois ce jeudi 3 octobre. Après avoir distingué les thèmes qui allaient être traités dans la plate-forme (défense nationale, sécurité, audiovisuel et communication, immigration, éducation, culture, redressement économique et social, famille, logement, politique étrangère, décentralisation, institutions, Etat et libertés), les deux délégations sont convenues de travailler en « binômes » pour arriver sur chaque sujet à une synthèse de quelques pages. Une première rédaction commune devrait être adoptée ce jeudi, et l'ensemble de la plate-forme être prêt pour la fin du mois.

L'UDF, par la voix de M. Paul Mentré, vice-président des Clubs Perspectives et Réalités, a présenté le 1er octobre son propre rapport sur *« les conditions du redressement économique »*. Elle présentera vendredi ses propositions en matière d'éducation.

Dans son rapport économique, les thèses libérales à la mode trouvent leur compte : *« Il s'agit de désengager l'Etat des activités de production au profit de l'initiative privée, de rendre à l'entreprise sa pleine autonomie, de renforcer la liberté de choix des consommateurs, de récompenser l'effort, de favoriser l'épanouissement de l'autonomie individuelle. »*

Dénationalisation et déréglementation seront donc mises en œuvre si l'UDF vient au pouvoir. La dénationalisation s'appliquera *« à l'ensemble du secteur de l'information et des moyens de communications à l'ensemble du secteur des banques et des assurances et aux entreprises industrielles du secteur concurrentiel »*. Même si M. Mentré reconnaît que, une fois le principe acquis, les opérations devront s'étaler dans le temps et admet que Renault ne sera pas en cause lors de la prochaine législature.

Quant à la déréglementation, elle touchera tous les secteurs : les prix, par l'abrogation des ordonnances de 1945, les changes, par une *« première étape »* de démantèlement du contrôle (sur les actions courantes des entreprises), l'emploi, pour plus de flexibilité par le jeu des seuils et des travaux d'utilité privée mais sans remise en cause fondamentale du SMIC).

Dans le même temps seront supprimés les monopoles dans les secteurs de l'énergie (loi de 1928, Association technique de l'importation charbonière), des télécommunications, des transports (dans ce dernier cas, par mise en concurrence du rail, de la route et de l'air). Enfin, la loi Quilliot sera abolie.

A noter aussi que le projet prévoit non seulement de désencadrer le crédit mais de rendre autonome la Banque de France.

Enfin, en matière budgétaire et fiscale, l'UDF, qui se veut *« flexible »*, se situe à mi-chemin entre M. Barre et le RPR, cherchant à consacrer les économies de dépenses pour partie à l'allégement fiscal et pour partie à la réduction des déficits publics.

ENDETTEMENT ET DÉMOCRATIE EN AMÉRIQUE LATINE
LE MONDE diplomatique – NUMÉRO D'OCTOBRE EN VENTE PARTOUT



SE FORMER POUR CRÉER

Est-il nécessaire, pour créer son entreprise, de suivre une formation adaptée ? A l'évidence, les avis sont partagés alors que ce marché, pour les organismes de formation, se développe aussi vite que la mode de la création d'entreprise se répand. Y sont opposés ceux qui ne jugent pas indispensable de céder à l'esprit de l'époque.

Pour eux, les individus possèdent, ou non, les qualités innées qui font le chef d'entreprise sans qu'il lui soit nécessaire d'apprendre. Ils auraient même tendance à affirmer que les bons dossiers et tous les documents possibles existent, sans qu'il soit besoin de perdre son temps dans un stage. Quand on crée, observent-ils, on a autre chose à faire que de suivre des cours et,

LE PARI DES FORMATEURS

Amener le candidat à évaluer ses chances

L'ENVIRONNEMENT économique et social a modifié l'attitude de tous à l'égard de la création d'entreprise. *« Il est certain,* reconnaît M. Patrick Sibille, un pionnier de la formation pour les futurs créateurs, *que nous touchons une autre population, différente de celle qui était traditionnellement portée à monter sa propre affaire. »* En quelques années, on a assisté à une évolution, de ce point de vue. *« L'effet de mode, l'air du temps, la nécessité aussi ont amené certaines personnes à percevoir différemment le concept d'entreprise »*, observe ce spécialiste, qui partage son temps entre le CESI (Centre d'études supérieures industrielles), à Lyon, et l'ANCE (Agence nationale pour les créations d'entreprises), à Paris. *« On constate une modification de l'image culturelle de l'entreprise »*, affirme-t-il, les créateurs d'aujourd'hui se souciant d'avoir *« une démarche d'autonomie »* autant que de réaliser du profit.

A public nouveau, méthodes nouvelles, a très vite répondu le CESI de Lyon, qui, dès 1977, réalisait ses premiers stages pour la formation des créateurs et déjà avec quelques réussites. 700 créateurs sont passés par ces stages et ont depuis embauché 2 800 personnes ; 200 stagiaires par an, désormais, suivent leur exemple. Rapidement, aussi, l'organisme paritaire de formation s'est forgé une conviction : pour créer des emplois, aider à la modernisation économique et ouvrir de nouveaux créneaux, il ne suffit pas d'attendre béatement la venue naturelle d'une génération spontanée de chefs d'entreprise. Il faut dynamiser le courant, aller au-delà, souvent innover, et, par conséquent, admettre que le mouvement, pour prendre corps, doit être accompagné d'actions spécifiques.

« Difficile de transmettre le vécu »

D'emblée, la formation figure parmi ces moyens. Mais, souligne-t-on au CESI, encore convient-il de s'entourer de précautions. Ainsi, un premier stage d'une semaine (quarante heures), dit d'orientation à la création d'entreprise, mis sur pied en 1982 à la demande des ASSEDIC, ne vise, admet aisément M. Bernard Seguin, devenu responsable du CESI de Nancy, qu'*« à écarter les velléitaires »* par son caractère dissuasif. *« La formation peut jouer un rôle éclairant »*, assure, plus conciliant, M. Sibille, pour qui cette session courte, soit permet *« un dégraissage de l'idée »*, soit fonctionne comme *« un crible »*.

Un tiers des candidats à la création abandonne à cette occasion, découvrant qu'ils ne disposeront pas des capacités nécessaires ou, le plus souvent, se rendant compte que leur rêve ne résiste pas à l'examen. *« Confronté aux autres participants et aux différents intervenants, le créateur doit subir une destructuration de son projet,* dit M. Sibille. *Il s'aperçoit de ses manques, juge des limites de son idée. »*

Dans le meilleur des cas, le postulant ressort de cette épreuve plus motivé que jamais, et décidé à prendre du temps pour apprendre ce qui lui fait défaut. Il est alors prêt pour la deuxième étape, tout aussi redoutable que la précédente, et s'engage dans un stage long — six cent quarante heures ou trois mois et demi — où son apprentissage se doublera d'une étude technique approfondie. Deux types de stages lui sont alors proposés selon qu'il se prépare à créer une société industrielle ou de service ou qu'il souhaite devenir artisan.

« Mais, attention, préviennent encore les responsables lyonnais du CESI, et en particulier M. Jean-Marc Libois qui a succédé aux « pionniers », *il n'est pas question pour nous de nous placer en censeur de leur projet et encore moins de nous comporter en jury. »* A ce stade, le formateur ne se départ toujours pas de sa réserve. Il laisse le créateur découvrir par lui-même, se contentant de lui donner les moyens. *« L'idéal serait que chacun parvienne à une auto-évaluation »*, commente M. Sibille, sachant d'expérience que *« nul ne peut transmettre le vécu, la solitude de l'entrepreneur, l'agressivité du banquier, tout cet apprentissage du comportement qui est le plus difficile à faire passer... »*

Vu de l'ANCE, 10 % seulement des créateurs ont suivi une formation adaptée et on y estime que, dès lors qu'il y a changement dans l'attitude des futurs créateurs, il y a nécessité de favoriser l'apprentissage pour cet acte essentiel. *« Il y a d'ailleurs peu de mauvaises formations sur le marché »*, affirme M. Sibille.

Reproduire un modèle

De fait, les futurs créateurs présentent toujours les mêmes profils, ou presque, et souffrent des mêmes défauts. En général, il s'agit de professionnels, spécialisés dans un métier où ils exerçaient des fonctions techniques. Pour la plupart, ils *n'ont aucune idée d'un prix de* revient, et n'ont pas de compétences *en matière commerciale.* Grands techniciens, ils ont tendance à vouloir se doter d'un outil de production avec la volonté de reproduire un modèle qu'ils maîtrisent parfaitement. Les études de marché, la stratégie de marketing et les comptes prévisionnels, par exemple, ils ne connaissent pas. Tout l'art consiste à leur en faire prendre conscience sans les brusquer alors qu'ils ont tendance à se réfugier dans les détails sécurisants, comme les aspects juridiques de la constitution d'une société, la définition d'un statut, la chasse aux aides ou l'apprentissage de la comptabilité vue au travers des obligations fiscales.

Toutefois, et malgré toute leur prudence, justifiée, les formateurs de créateurs sont tentés par l'intrusion dans un dernier domaine qui ressemblerait au troisième étage de la fusée, celui du suivi et de l'accompagnement. Avec toutes les réserves nécessaires, ils aimeraient pouvoir aider ou soutenir les créateurs dans leurs premiers pas, comme si l'obligation de neutralité les empêchaient d'être des acteurs complets. Ainsi, dans la micro-région de la Matheysine, près de La Mure (Isère), où il conduit un projet ambitieux de développement local, M. Patrick Sibille a-t-il accepté de prendre des risques inhabituels. La formation intégrée dans des actions successives d'une durée relativement longue (un an) l'a amené à développer un programme qui assure une plus grande continuité entre l'idée et sa réalisation. Il y entre maintenant une forme de tutorat mais, avoue-t-il, comme pour s'excuser de son intervention, *« Il s'agit là de créations d'entreprises pour la survie économique d'une zone donnée »*. Pareillement, et en Lorraine cette fois, M. Bernard Seguin se fait l'ardent défenseur d'un programme en trois étapes où le formateur s'appuierait sur une couveuse d'entreprises, appelée « chartreuse », dans laquelle les calculs en mètres carrés/an stagiaires remplaceraient les actuelles nomenclatures d'heures/an/stagiaires. Ce qui revient à dire que, au contact d'une réalité difficile, pour la création d'entreprises, les organismes de formation sont à leur tour amenés à instaurer d'autres règles plus efficaces et moins orthodoxes.

ALAIN LEBAUBE.

Les créateurs visent le haut

RÉUNIS le temps d'un repas chez l'un d'entre eux, le chef cuisinier Jean-Claude Pequet, installé depuis un an dans un quartier populaire de Lyon, les créateurs d'entreprise formés par le CESI de Lyon présentent quelques caractéristiques communes, malgré la diversité des métiers exercés.

Par exemple, quatre sur cinq tablent ouvertement sur le « créneau » du luxe ou du haut-de-gamme, seul capable d'asseoir rapidement leur notoriété et de leur permettre de gagner leur pari à moindre risque.

Passe encore qu'un jeune chef joue cette carte, traditionnelle *pour qui veut gagner des étoiles* dans la galaxie de la gastronomie lyonnaise. Après tout, avec ou sans le stage qui a permis à sa gestionnaire de femme de *« maîtriser tous les indicateurs du tableau de marche »* avec une manifeste jubilation, Jean-Claude Pequet possédait beaucoup d'atouts. Comme les plus doués, *il a appris son métier auprès des* plus grands, dans tous ces *endroits où les bonnes cartes comptent.* Un jour ou l'autre, il aurait sauté le pas. Mais les autres convives, ravis de leurs connaissances toutes récentes, pouvaient-ils nourrir d'aussi beaux espoirs ?

Divorcée, douloureusement accidentée, Marie-Odile de Dreville, qui a créé, la trentaine à peine passée, sa propre marque de produits de luxe, Marie d'Y, n'avait assurément pas les mêmes chances. A force de confiance en soi, elle s'est lancée. Depuis la fin de 1983, elle commercialise une sélection d'articles gastronomiques de haut de gamme vendus à domicile — *c'était là l'originalité* de son projet — par sa propre société de distribution, Style et raffinement. Infatigable, Marie-Odile de Dréville ne cesse de se battre pour imposer son image. *« Je savais que j'avais une âme de patron »*, proclame-t-elle pour expliquer son culot que la formation reçue n'a fait que développer. A présent, ses rêves devenant réalité, elle se fixe de nouveaux objectifs, comme de créer une nouvelle société pour fournir des repas à thème. Elle s'apprête à passer à la fabrication de certains de ses produits et imagine déjà de conquérir l'Amérique.

Antillais, bordelais, Joël Biron, trente-deux ans, peintre décorateur et architecte d'intérieur, avait, lui, une démonstration à faire quand il est arrivé à Lyon et qu'il a découvert le CESI. A Abidjan, où il s'était installé pendant dix ans, il n'avait plus rien à prouver. Il travaillait *« pour un microcosme »* et avait l'impression de tourner en rond. S'attaquer au marché lyonnais, où il n'était pas connu, constituait un défi. Il voulait se mesurer, voir s'il était capable de s'intégrer dans un nouvel univers professionnel, et, pour cela, la formation était indispensable.

« Si je veux y arriver... »

Dix-huit mois plus tard, Joël Biron a le sentiment d'avoir trouvé sa place, là encore en visant le haut-de-gamme. Spécialiste de la peinture laquée, il a trouvé des chantiers dans la clientèle la plus fortunée, et il aborde maintenant la deuxième phase, la décoration avec des réalisations coûteuses. *« Si je veux y arriver,* confie-t-il, *je ne dois pas accepter de petites commandes. »*

Le même stratagème semble devoir réussir à un troisième ancien stagiaire, Yves Jaeger, vingt-sept ans, dans des conditions encore plus étonnantes. Originaire de Rillieux, dans la banlieue lyonnaise, ce garçon est parvenu à faire un métier de sa passion, les moteurs d'automobile. En pâmoison devant *« les belles italiennes »* il est devenu, il y a près de quatre mois, le quatrième « électro-carburologue » de l'agglomération, entendez metteur au point. Son marché ? *« La moitié des véhicules consomment 30 % de trop »*, et l'AFME lui a accordé une subvention pour effectuer des réglages permettant des économies d'énergie. Bientôt, il espère pouvoir travailler sur les voitures de luxe, et, déjà, il remet en état les installations électriques de véhicules de collection.

Tout à son rêve, Yves Jaeger a pourtant su convaincre une banque de le soutenir. Elle lui a prêté 300 000 F d'investissement à 8 %. Grâce à un dossier très fourni. *« Ce dossier, je ne le faisais pas sans le CESI »*, avoue le jeune artisan, aidé par une bande de copains. Son succès aura valeur d'exemple pour tous ceux qui, comme lui, *« n'aiment pas les patrons et veulent être totalement indépendants »*.

Plus conforme à la tradition, le parcours de Luc-Henri Denis est également passé par un stage de formation, mais essentiellement pour des raisons d'opportunité. *« Cela m'a offert un temps de réflexion qui n'est pas négligeable »*, affirme-t-il, et il en avait bien besoin pour concrétiser son idée. Gestionnaire plutôt que technicien, il a inventé et protégé par trois brevets des caissons étanches pouvant embarquer des caméras et des éclairages sous-marins. Son matériel, très sophistiqué, est vendu aux compagnies off-shore par sa société, ISET, qui fait réaliser ses produits *« en sous-traitance pour l'essentiel »*.

Situés dans les domaines hauts de gamme, ou dans des *secteurs très étroits, ces créateurs* d'entreprise ont donc opté, *quelle que soit leur spécialité,* pour des stratégies très proches. Est-ce le moyen de gagner son pari ? Trois futurs créateurs, qui entreront en stage dans les prochaines semaines, semblaient partager ce point de vue. Philippe Balaye, vingt-deux ans, qui en a *« ras le bol de courir après les patrons »*, va créer un atelier de carrosserie *« de haut niveau »*. Geneviève Renard, vingt-six ans, veut ouvrir un commerce de traiteur diététique ou bio pour fournir des plats préparés. Bruno Raquin, trente ans, espère lancer une société de services et de conseil pour aider les entreprises à se robotiser : *« C'est un marché auquel je crois, et dans cinq ans il sera trop tard pour y percer »*, lâche-t-il comme pour se persuader lui-même.

A. Le.



Stage rémunéré de 8 mois se déroulant selon le principe de l'alternance à :
— RUNGIS (94) du 18 octobre 1985 au 25 juin 1986

Conditions d'admission : 21 ans minimum, dégagé O.M. niveau BAC. 1 année d'expérience professionnelle exigée.
Sanction des études : Titre homologué par l'État (TOGE), niveau III. (équivalent BAC - 2).

Pour recrutement immédiat, téléphonez à Mme LE DEZ
687.24.05
3, rue du Caducée, BP 368,
94154 RUNGIS CEDEX.
IFOCOP
PRÉPARE VOTRE AVENIR

ECOLE NORMALE DE YOGA

Formation de professeurs diplômés
L'inscription peut avoir lieu à tout moment de l'année

Formation Continue Déclarée sous le nº 11.92.00.52.792

Renseignements : 2, rue Gambetta 92100 Boulogne
Tél. : 605-07-25

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
Conservatoire National des Arts et Métiers
formation continue

Quel que soit votre niveau, le CNAM vous propose dans le cadre de la formation continue :
— STAGES DE REMISE A NIVEAU ET D'ACQUISITION DES CONNAISSANCES
• mathématiques, physique, chimie
• expression écrite et orale, anglais.
— SEMINAIRES D'ACTUALISATION DES CONNAISSANCES
• étude des matériaux industriels - contrôle et qualité
• énergétique • informatique • métrologie - instrumentation • droit.
— DIPLOMES DU CNAM
Préparation partielle ou totale en formation continue
• comptabilité et gestion des entreprises • psychologie du travail
• formation de formateurs • ergonomie • organisation.
— NOUVEAUX STAGES
• sciences nucléaires • administration et gestion du personnel
• formation des représentants aux CHSCT.
Des stages sur mesure peuvent être organisés à la demande des entreprises.
Pour recevoir notre documentation, contactez :
CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET METIERS
CNAM Service de la Formation Continue
292 rue Saint-Martin 75141 Paris Cedex 03
Tél. : 274.40.50
Jonction

ANGLAIS COVENT GARDEN LONDRES
Débutants à élèves avancés. Cours longs et courts
Nous nous occupons de l'hébergement
Sels College Londres
Agréé par le British Council
64-65 Long Acre, London WC2E 9JH (Angleterre)
Tél. : (44) 1-240 2581, Télex : 268312 Wescom Selscol
6 A 9 ETUDIANTS PAR CLASSE COURS INDIVIDUELS

Le bac, c'est dans la poche. Et maintenant, quelle direction choisir ?

Pensez à une spécialisation de Technicien de Maintenance en bureautique, informatique, robotique, qui répond à un besoin pressant du monde industriel.
Un métier d'avenir demandant :
• des connaissances techniques très pointues,
• une aptitude à la négociation,
• des capacités d'analyse dans les nouvelles technologies électroniques (micro-informatique, bureautique, robotique).
Comment acquérir cette triple compétence ?
Par une formation Pigier en étroite collaboration avec Sirtes-Renault Automation.
Formation assurée par :
• des ingénieurs de Sirtes-Renault Automation pour la partie électronique et robotique,
• des professeurs de Pigier pour la partie informatique, bureautique et technique de vente..
Les travaux pratiques, partie intégrante des cours théoriques, s'appuyent sur un matériel conçu par Sirtes-Renault Automation.
Une formation complète pour une spécialisation qui débouche sur l'emploi.
PIGIER informatique
53, rue de Rivoli - 75001 PARIS - Tél. : (1) 233.44.88

Préparez la RENTRÉE 85
TOUT (ou presque) sur les LANGUES ÉTRANGÈRES
FILIÈRES SCOLAIRES ET UNIVERSITAIRES - QUELLES LANGUES CHOISIR - DIPLOMES ET ORIENTATIONS - FORMATION DES ADULTES - MÉTHODES - SÉJOURS A L'ÉTRANGER, etc.
UNE MINE D'INFORMATIONS POUR TOUS + de 1 000 adresses et conseils utiles
352 pages indispensables : 56,00 F
S'adresser au CICCEF, Inf. 357
147, rue Jules-Guesde, 92309 Levallois
Téléphone : (1) 737-60-32
(Par corresp. : 69,50 F franco)
En librairies spécialisées (diff. BSC-OMNIVOX).

Centre culturel latino-américain
Pour travailler avec l'AMÉRIQUE LATINE
Pour mieux connaître ses langues, ses cultures
Pour réussir vos contacts et défendre vos projets
Stages d'espagnol, de portugais-brésilien et de quechua - Cours à la carte
CETECLAM
Organisme formateur nº 11750225575
6, rue des Fossés-Saint-Marcel
75005 PARIS - Tél. : 43-36-56-04

LA NOUVELLE ÉCOLE PRIMAIRE
Les nouveaux programmes au banc d'essai. L'opinion des instituteurs
L'ÉDUCATION Le Monde de
NUMÉRO D'OCTOBRE EN VENTE PARTOUT

هكذا من الأصل

SON ENTREPRISE

d'ailleurs, la passivité serait en elle-même un mauvais signe. Une autre école prétend, elle, que la formation correspond au type d'entreprise qui se crée maintenant, ainsi qu'à la population nouvelle qui est tentée par cette aventure. Ces nouveaux créateurs ne décèleraient pas seuls les pièges. Ils auraient besoin d'appui, de connaissances supplémentaires. Malgré leur divergence, les deux jugements coïncident pour estimer que le formateur ne doit pas outrepasser sa fonction. Il doit faciliter l'auto-évaluation du candidat. Il ne peut en aucun cas se substituer à lui pour le conseiller. Pourtant, cette tentation-là est également forte, et les formateurs, à l'occasion de telle ou telle opération, assurent un suivi. Bref, deviennent partie prenante.

LA PRUDENCE DE L'APEC

Laisser les cadres maîtres de leurs choix

ETRE cadre demandeur d'emploi et vouloir créer son entreprise ? Contrairement à ce que pourraient laisser croire les chiffres absolus, qui comptabilisent les aides aux chômeurs créateurs d'entreprise, le cas est fréquent, proportionnellement. Mais encore faut-il se méfier des approximations : ceux qui sont tentés par l'aventure viennent le plus souvent de la production, ou, mieux encore, connaissent bien la fonction commerciale. Quant à ceux qui ont exercé leurs talents dans la comptabilité ou détenu des responsabilités financières, ils sont pour le moins réservés. S'il fallait établir un portrait robot des candidats à cette expérience généralement redoutée, on trouverait une population plus jeune que la moyenne et pas en situation de réelle difficulté dans sa recherche d'un emploi. La plupart du temps, les futurs cadres créateurs d'entreprise sont encore en préavis ou au début de leur période d'indemnisation. Plutôt de formation supérieure, ils possèdent un bagage plus important que la moyenne, ont un salaire plus élevé, et sont issus de postes de direction.

A l'APEC (Association pour l'emploi des cadres), où on les connaît bien, on a tendance à affirmer que ces futurs chefs d'entreprise ne succombent pas à l'effet d'une mode. *« Il y a encore dix ans,* explique M. Jean-Paul Meire, responsable de la cellule création d'entreprise, *on aurait dit des mêmes qu'ils se mettaient à leur compte ou qu'ils montaient leur propre affaire. »* Au-delà des discussions sur une terminologie discutable à bien des égards, il y a la certitude que ces cadres-là, de toute manière, auraient pris leur envol et ne ressemblent en rien aux créateurs d'entreprise dont on parle tellement aujourd'hui.

Un solitaire

Pour la même raison, très certainement, on juge avec sévérité, à l'APEC, les stages de formation concoctés pour les « créateurs » par opposition aux décideurs, capables, naturellement, de prendre seuls des risques. *« Rien ne se substituera à la vraie motivation »*, dit-on, et sûrement pas les séances prévues pour ceux qui ne sont pas encore assurés de leurs choix.

Les reproches visent en priorité les stages dits de sensibilisation, organisés sur une huitaine de jours, qui s'adressent à des gens qui n'ont *« qu'une vague idée »* de ce qu'ils veulent faire. *« On n'y vérifie même pas la validité du projet,* regrette M. Meire, *on ne fournit ni moyens ni aides. »* La formation dispensée n'offre *« aucun coup de main »* et, pourtant, déplore-t-il, *« ça se vend bien », « ça se développe ». « Les quatre cinquièmes de ces stages existent depuis six ou sept ans »*, observe M. Meire, inquiet d'avoir à constater qu'ils ne servent à rien, même s'il détecte depuis peu un déplacement *« vers le suivi du projet lui-même avec un crédit d'heures »* et une tentative afin de *« désigner les parrains pour passer de l'idée à sa réalisation ».*

Plus sérieux et plus efficaces, aux yeux de l'APEC, sont les stages dits *« de suivi et d'accompagnement »*, justement. D'une durée plus longue, ils sont destinés à ceux qui *« ont déjà un projet prêt à démarrer »* et garantissent *« une assistance pour guider les premiers pas »*. Leur prototype serait le stage réalisé par le CFC-CESA de Jouy-en-Josas, qui, à raison de trois journées par mois, s'étend sur dix ou onze mois. On y obtiendrait de très bons résultats, démontrés par *« la faisabilité des entreprises créées »*, égale à 80 %, et par le nombre d'emplois générés. Un handicap, cependant : la sélection des stagiaires y est très sévère, compensée il est vrai par les encouragements prodigués aux heureux élus, regroupés dans les clubs Faire, car, note-t-on à l'APEC, *« le créateur est aussi un solitaire qui vit mal sa solitude ».*

ET SI ON MONTAIT UNE AGENCE D'INTÉRIM ?

ANPE

Entre ces deux extrêmes, le stage court et le stage long, il n'existe rien ou presque à part une troisième voie qui amène les futurs créateurs à suivre des *« stages de contenu »* où ils pourront recevoir une formation complémentaire, indispensable à la conduite de leur projet. *« Il faudrait imaginer des formations modulaires »*, estime M. Meire, en notant que les futurs créateurs expriment le besoin d'autres connaissances, hors de leurs points d'appui. Mais, là encore, on se heurte à l'attitude du candidat, poussé par un besoin d'autonomie, qui ne résiste pas au désir de passer à l'acte rapidement. Tenu qu'il est par une fringale, il ne craint pas de brûler les étapes, quitte à faire l'impasse sur des manques que, pourtant, il devine.

Que faire dans ces conditions pour aider réellement le cadre ? Après avoir beaucoup hésité, l'APEC a accepté de créer un environnement favorable à la création d'entreprise par génération spontanée. Ainsi M. Jean-Paul Meire a-t-il admis qu'il était temps de trouver une autre voie, expérimentée en Ile-de-France actuellement. Trois nouveaux « produits » sont ainsi proposés.

Il s'agit, pour commencer, d'une demi-journée d'information sur le dispositif d'aide d'Etat, à destination des cadres volontaires. Ensuite, à l'occasion d'une séance d'une journée, il est proposé aux postulants de réfléchir sur leur projet en leur livrant un inventaire des questions que tout créateur doit se poser. *« On leur demande de pratiquer une auto-évaluation »*, explique M. Meire. *« Ensuite, on leur fournit la méthodologie pour présenter leur idée, sachant qu'ils auront besoin de communiquer leur foi dans ce qu'ils vont entreprendre »*, souligne-t-il, en comparant cette démarche avec les recommandations valables pour une recherche d'emploi. Après, seulement, il est possible pour l'APEC d'offrir les conseils individualisés sur des problèmes plus particuliers, lors d'un rendez-vous. Mais, tient à préciser M. Meire, *« nous n'intervenons qu'en amont. Nous aidons à la prise de décision ou nous tentons un rappel aux réalités sans jamais nous immiscer, dans les choix ou vouloir modifier les objectifs d'orientation ».*

C'est peut-être là une difficulté au soutien apporté au cadre, mais il ne peut être question de se substituer au créateur dans ses décisions, ne serait-ce que pour ne pas porter la responsabilité d'un échec ou d'un regret. Malgré tout, l'APEC compte cent candidats qui, chaque mois, ont recours à l'ensemble de ces trois formules, auxquelles il convient désormais d'ajouter une quatrième proposition encore expérimentale.

« Nous nous sommes aperçus que des cadres recherchent des opportunités, pour reprendre une entreprise par exemple, et que des sociétés, dans le même temps, voulaient être mises en rapport avec de tels postulants », raconte M. Meire pour justifier l'existence, toute récente, d'une bourse pour la mise en relation de ces offres et demandes. *« Au début, nous ne voulions pas faire cela »*, reconnaît-il, mais la pression était trop forte pour qu'il soit possible de s'y opposer, et d'ailleurs l'APEC a vite compris que son statut l'amenait à accompagner un mouvement irrépressible. *« Chaque année, deux mille entreprises sont à reprendre,* rappelle M. Meire, *et les perspectives sont bonnes pour les cadres. »*

« Convaincus mais dépassés »

Là encore, l'APEC s'est entourée de toutes les précautions. De part et d'autre, par le biais de l'informatique, les diffuseurs d'une annonce restent responsables de leur choix, et il n'est pas question pour l'APEC de faire connaître ses préférences. *« A 40 %, l'homme détermine la valeur d'un projet,* ajoute-t-on, *et, passé le moment de prise de conscience de ce facteur essentiel, nous nous refusons à intervenir en aval, au contraire de certains organismes. »*

Toutefois, surpris par le succès et l'intensité de l'opération à laquelle l'APEC s'est prêtée, les responsables de la formule, *« convaincus mais dépassés », « submergés »* même, ont dû aller de plus en plus loin. Actuellement, ils traitent avec Esso pour fournir à la société d'exploitation d'une centaine de grosses stations-service les gérants qui seront capables d'y intégrer des supérettes pour le commerce d'alimentation. Ce sont là des possibilités qui ne se refusent pas, même si, toujours avec prudence, on tient à rappeler que l'organisme ne fait que jouer le rôle d'entremetteur.

A. Le.

CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET METIERS
292, rue Saint-Martin - 75141 Paris
INSTITUT FRANCAIS D'INGENIERIE
Cycle de formation continue de
CHARGÉ D'AFFAIRES A L'EXPORTATION
Documentation à adresser à :
Nom : ....
Adresse : ....



Publicité
ÉCOLE COMMERCIALE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS



CEDIME CEREL
au service de la formation continue
GESTION • INFORMATIQUE • LANGUES
Stages standard, intensifs ou discontinus
Stages intra-entreprises
3, rue Armand-Moisant, 75015 PARIS (Montparnasse)
Tél. : 320-08-82

OISE
OXFORD INTENSIVE SCHOOL OF ENGLISH
agréée par le British Council
21, rue Théophraste Renaudot 75015 PARIS Tél.(1) 533.13.02
Ass. loi 1901 - lic. A 1180
L'ANGLAIS A OXFORD
Stages individuels intensifs à Oxford, toute l'année, toute durée, pour adultes et étudiants
PROMO J

I.U.T. CACHAN
électronique
I — D.U.T. FORMATION INITIALE
En deux ans avec baccalauréat C, D, E, F2
En 1 an avec DEUG A ou MATHÉMATIQUES SPÉCIALES
II — D.U.T. PROMOTION SUPÉRIEURE DU TRAVAIL
Cours du soir, durée 4 ans avec baccalauréat C, D, E, F2, F3 récent (2 fins d'après-midi plus samedi matin).
III — SESSIONS DE FORMATION CONTINUE
Selon contrats avec entreprises : 1 à 10 semaines
Logique, semi-conducteurs et transistors, amplificateur opérationnels et circuits intégrés, Initiation à la programmation, Initiation à l'informatique destinée au personnel administratif, lire l'anglais scientifique et technique, hyperfréquences.
Contrats avec entreprises pour préparation d'un D.U.T. en 3 ans
Par module de 2 semaines + cours par correspondance + stage final de 6 semaines.
IV — ANTENNE C.N.A.M.
Renseignements :
BRIGITTE LECLERC - Tél. : 664-10-32 (poste 221)
9, avenue de la Division-Leclerc - 94230 CACHAN

Formation Professionnelle d'Analyste-Progammeur
en 7 mois = 1000 h.
sur : Olivetti M 24, Ericsson PC, Micros IBM PC et Bull Micral + Gros système IBM et Sperry Univac
Niveau requis : Bac et assimilé Assistance au placement (propositions d'embauche permanente sous réserve de réussite et de mobilité géographique)
CRÉDIT ÉTUDIANT 100 %
CENTRE AGRÉÉE PAR ERICSSON
ciefpi
Centre International d'Etudes et Formation Professionnelle en Informatique
11, rue de la Gare, 94230 CACHAN
Métro : Arcueil-Cachan - 10' des Halles
Tél. : (1) 740.12.22
PLURIAL

LA FORMATION EST FINIE ?... LA FORMATION CONTINUE !
ANGLAIS/ALLEMAND/ESPAGNOL/ITALIEN/RUSSE/GREC
Vous avez étudié une langue, suivi un stage, effectué un séjour à l'étranger, dans le passé ou plus récemment. Pour ne pas perdre le bénéfice de cet acquis, vous devez entretenir et développer vos connaissances, préparer un examen valorisant :
CHAMBRES DE COMMERCE ÉTRANGÈRES, UNIVERSITÉ DE CAMBRIDGE, BTS TRADUCTEUR COMMERCIAL - INTERPRÈTE D'ENTREPRISE...
Avec Langues & Affaires, la formation... continue à votre rythme, quels que soient votre lieu de résidence ou vos occupations. Par des enseignements à distance tous niveaux, l'appoint de cassettes, des cours oraux facultatifs, des conditions accessibles à tous.
Documentation gratuite à : LANGUES & AFFAIRES, service 4390, 35, rue Collange 92303 Paris-Levallois. Tél. : (1)270-81-88 ou 270-73-63 (établissement privé).

I.F.A.C.
Association nationale au service des collectivités locales, propose :
— Une FORMATION PROFESSIONNELLE de techniciens de l'animation socio-éducative et culturelle ;
— Durée : 10 mois. Cette formation est gratuite et rémunérée par la F.P.A. ;
— Profil souhaité : BAFA + expériences.
Pour tous renseignements :
I.F.A.C.
97, avenue de Verdun
92130 ISSY-LES-MOULINEAUX
(1) 736-94-88

Décollez en anglais
allemand espagnol italien.
EUROCENTRES
FONDATION SANS BUT LUCRATIF
13 G. PASSAGE DAUPHINE 75006 PARIS
TELEPHONE 325.81.40.

Le C.F.G.I Centre de Formation à la Gestion et à l'Informatique
• Stages intensifs de compta sur informatique
• Stages intensifs de bureautique.
SUR DIFFÉRENTS MATÉRIELS ET LOGICIELS
• Stages personnalisés sur tous types de logiciels : compta, traitement de texte, gestion, tableur, base de donnée
• Ecole de comptabilité sur informatique
— formations longues, niveaux fin d'études (BEP, CAP, BAC) exigés, début des cours septembre.
Renseignements et inscription :
CFGI, 18, rue Voltaire, 44000 Nantes
Tél : 16 (40) 20-86-13

Cours par correspondance
cours oraux et conférences à Paris
Sessions de formation
ÉCOLE DE PSYCHO-GRAPHOLOGIE
ORGANISME PRIVÉ D'ENSEIGNEMENT A DISTANCE, FONDÉ EN 1953
12, villa Saint-Pierre
B. 3 — Dép. LM
94220 CHARENTON
Tél. (1) 376-72-01 puis (1) 43-76-72-01
Préparation à la profession de graphologie
Conventions de formation permanente
Inscriptions reçues toute l'année
Documentation gratuite
Analyses et sélections par professeurs

4 vidéos
• LOIS AUROUX
• PLANIFICATION
• DÉCENTRALISATION
Polynôme
27, rue du Pont-Neuf, 75001 Paris
Tél. : 221-47-67
508-86-30

5 VISIONS MEXICAINES
FELGUEZ - LOZANO - ROJO - SORIANO - TOLEDO
25 septembre — 26 octobre 1985
CENTRE CULTUREL DU MEXIQUE
28, bd Raspail — 75007 Paris
Tél. : 549-16-26
Entrée libre

FORMATION
MICRO-INFORMATIQUE/BUREAUTIQUE
AVEC BULL, GEREZ VOUS-MEME VOTRE TEMPS FORMATION
BULL vous propose son centre de formation individuel en micro-informatique et bureautique. Pour permettre à chaque acteur de l'entreprise de maîtriser la micro-informatique, la bureautique et son traitement sans contrainte d'emploi du temps. En mettant à la disposition de chacun son savoir-faire et ses services, BULL donne la possibilité d'établir son propre planning et de se fixer des objectifs précis. BULL, une formation micro-informatique et bureautique à la carte performante et non contraignante. Pour tous renseignements, contactez le Centre de Formation BULL. Françoise Front, 47 bis, rue des Vinaigriers, 75010 Paris. Tél. : 43.56.91.91.



TBWA

société

ÉDUCATION

8 500 postes au CAPES et à l'agrégation

M. Chevènement a indiqué, au cours de l'émission « Face au public », mercredi 2 octobre sur Antenne 2, que près de 8 500 postes seraient mis aux concours de recrutement des professeurs de second degré (CAPES et agrégations) en 1986. Ce chiffre sera légèrement supérieur à celui de cette année (8 280), qui a elle-même été marquée par une progression record de plus de 3 000 postes par rapport à 1984 (5 050).

Cet effort du gouvernement est rendu nécessaire par l'augmentation du nombre des lycéens (+ 4,57 % à cette rentrée) et par l'accroissement des effectifs par classe dans le second cycle (plus de la moitié des classes ont plus de trente et un élèves).

RELIGION

Mgr Vilnet : pas de « retour en arrière »

Dans une longue interview à *la Croix* du 3 octobre, Mgr Jeaan Vilnet, évêque de Lille et président de la conférence épiscopale, fait un bilan de l'Eglise de France, vingt ans après le concile. Si *« l'identité chrétienne a été mise à l'épreuve »*, dit-il, par le contexte de *« sécularisation profonde »* de la société, les impasses actuelles n'appellent pas de *« retour en arrière »*. Elles rendent, au contraire, *« plus urgente la contribution de l'Eglise aux débats de société »*, et il cite notamment les progrès bioéthiques. Reconnaissant *les « maladresses » passées*, il estime qu'*« il reste beaucoup à faire dans la mise en œuvre de la réforme liturgique »*. Mgr Vilnet représentera l'Eglise de France au prochain synode de Rome. Se félicitant du rôle de concertation joué *par les conférences épiscopales, il n'en regrette pas moins « les difficultés de fonctionnement ressenties entre les évêques et la Curie romaine »*.

SCIENCES

Atlantis s'envole en douce

Pour son vol inaugural, la quatrième navette spatiale américaine, Atlantis, devait quitter le centre spatial Kennedy, jeudi 3 octobre, chargée d'une mission exclusivement militaire. Dernière-née de la flotte des navettes, Atlantis ressemble comme une sœur aux autres cargos de l'espace, Columbia, Challenger et Discovery, à ceci près que sa conception a fait l'objet de quelques améliorations — son bouclier thermique a notamment été renforcé et son poids diminué.

A bord d'Atlantis devaient monter cinq astronautes, tous américains. Pour le reste, la NASA a entouré cette vingt et unième mission de mystère, se bornant à préciser que l'envol aurait lieu entre 15 h 20 et 18 h 20 (heure française), mais n'indiquant ni la durée, ni l'objectif exact du vol. Selon certaines sources américaines citées par l'*AFP*, l'équipage devait cependant déployer deux satellites militaires destinés à l'ensemble des forces armées américaines et permettant notamment la transmission de messages présidentiels d'urgence aux forces stratégiques.

D'autre part, le satellite soviétique Cosmos-1686 s'est amarré, mercredi 2 octobre, au train spatial Saliout-7-Soyouz-T-14, apportant *du matériel aux trois cosmonautes vivant à bord de la station orbitale.*





Polices municipales, polices parallèles ?

Deux rapports confidentiels mettent gravement en cause les polices municipales. Policiers et magistrats demandent qu'elles « rentrent dans le rang ».

Danger, urgence ! Les huit inspecteurs généraux, contrôleurs généraux et commissaires divisionnaires auteurs de l'enquête de l'IGPN sur les polices municipales, qui, dans leur diversité, ne peuvent guère être suspectés de soucis politiciens, ne s'embarrassent pas de précautions. *« Il faudrait que le désordre et l'anarchie ne s'installent pas dans les villes de France dotées d'une police municipale. Si, à l'heure actuelle, la situation résultant du développement continu des polices municipales n'est pas encore très grave, elle peut le devenir dans un délai rapproché si rien n'est entrepris pour mettre bon ordre dans certaines villes dont les forces de police municipale se signalent déjà par un particularisme de mauvais aloi. (...) Ici et là, les lois ne sont plus respectées ; des atteintes aux libertés sont commises par des agents municipaux emportés par un zèle excessif. (...) Il y va de l'autorité de l'Etat, qui est déjà bafouée dans certaines communes (...) par des maires plus soucieux de leur popularité que de la légalité qu'ils narguent impunément. »*

On pourrait craindre, chez ces hauts fonctionnaires de la police nationale, un réflexe corporatiste excessif, mais les autorités judiciaires abondent dans leur sens. Citant, à la fin de son rapport, une déclaration de M. François Léotard, maire de Fréjus et secrétaire général du Parti républicain, le procureur général près le cour d'appel d'Aix-en-Provence, M. Georges Beljean a des mots encore plus sévères. Annonçant, en mai dernier, le renforcement de la police municipale de Fréjus, M. Léotard avait confié à *Nice-Matin* : le responsable de la police municipale — un commissaire de police en retraite — *« devra organiser très rapidement des opérations coups de poing. (...) Je souhaite qu'il supplée les carences de la police nationale qui ne remplit pas son rôle »*.

Commentaire de M. Beljean : *« Les intentions sont claires, et l'illégalité allègrement revendiquée. Il est difficile d'aller plus loin dans l'apologie du non-droit. » « La légitimité du « droit à la sécurité », instituée comme postulat politique et utilisée comme argument électoral majeur, autorise tous les dérapages »*, ajoute le procureur général. *« Plutôt l'illégalité que l'insécurité », ce nouvel adage des maires qui préparent activement les listes de 1986 appelle de la part du gouvernement d'énergiques et urgentes réactions. » « Une seule certitude »* devrait les inspirer, selon M. Beljean : *« La police municipale doit impérativement rentrer dans le rang. »*

Le ton alarmiste de ces deux rapports s'explique par l'extension récente des polices municipales, au cœur des zones de police étatisée, donc dans les villes où les tâches de police sont théoriquement du ressort de la police nationale. Selon la Fédération nationale de la police municipale, il y aurait aujourd'hui dix-huit mille agents de ce type en France. L'IGPN, pour sa part, a dénombré cinq cent trente polices municipales.

Cent sept communes

En admettant qu'au dessous d'un effectif de huit la modicité du nombre oblige les polices municipales à se confiner dans leurs missions traditionnelles de « garde champêtre » des villes, l'IGPN retient cent sept communes où existent de véritables polices des maires concurrentes de celle de l'Etat.

Parmi ces cent sept villes, onze retiennent particulièrement l'attention, l'effectif dépassant cinquante agents de police municipale : Saint-Maur-des-Fossés (50), Toulouse (51), Marseille (52), Strasbourg (55), Nîmes (60), Tours (68), Grenoble (85), Lyon (87), Lille (89), Cannes (70), Nice (177). Les huit départements de la façade méditerranéenne emploient à eux seuls 40 % de l'effectif national de ces polices municipales. L'accroissement récent est mis en évidence par le rapport de M. Beljean : dans le ressort de la cour d'appel d'Aix-en-Provence, entre le 30 juin 1984 et le 1er janvier 1985, *en six mois*, le nombre de policiers municipaux a augmenté de 54,06 %...

Cependant toutes ces polices municipales ne prétendent pas concurrencer illégalement la police nationale. L'IGPN les classe en trois catégories, dont seule la dernière dévoile, en effet, des pratiques *inquiétantes*.

● La première groupe les communes où les policiers municipaux se comportent comme des supplétifs de *« la police nationale dans l'exécution des missions qui n'impliquent pas la contrainte »*. Ici l'on s'en tient donc à la police des foires et des marchés, aux sorties d'écoles, au contrôle du stationnement, aux ports de plis, etc. Tel serait le cas notamment de La-Seyne-sur-Mer, Marseille, Dunkerque, Lille, Vanves, Aulnay-sous-Bois...

● Dans la seconde catégorie, on en fait un peu plus, mais *« sans empiéter sur les responsabilités de la police nationale »*. Il s'agit de polices municipales effectuant des patrouilles, tout en veillant à faire appel au service public policier en cas de délits, conflits ou difficultés. L'IGPN donne pour exemple Saint-Quentin, Aix-en-Provence, Saint-Raphaël.

● Toute autre est la troisième catégorie, dans laquelle l'IGPN classe les villes de Levallois-Perret, Rueil-Malmaison, Nice, Cannes, Frejus, Hyères et Nîmes. Il s'agit de *« polices municipales maximalistes, où existe une évidente volonté de se substituer à la police nationale et de recourir, de façon systématique, à des méthodes drastiques. Ici les policiers municipaux excèdent largement leurs compétences en procédant à des contrôles d'identité, des interpellations de suspects, des fouilles à corps, des conduites au poste, sans se soucier exagérément des carcans légaux imposés à la police nationale. »*

« Dévoiement »

De ce mélange des genres — ce *« dévoiement »*, écrit M. Beljean — facilité par un flou judidique sur la doctrine d'emploi des polices municipales, les exemples abondent. A Nice, le bilan d'activité de 1984 de la police municipale comporte des rubriques surprenantes : *« Individus présentés au service des stupéfiants, suite découverte de stupéfiants : 50. Individus contrôlés au fichier : 2615. Evacuation chochards : 1 449. Opérations « coups de poing » : 619 »*.

L'un des responsables de la police municipale de Rueil-Malmaison défend la pratique des *« interpellations »* en des termes, selon l'IGPN, *« si extensifs qu'ils ne peuvent que faire naître de fortes inquiétudes »*. Elles ont lieu, explique-t-il, *« à raison de faits (...) suspects, soit par leur nature (escalade, fuite), soit suivant le temps (heures de nuit), ou les lieux de commission, considérés comme criminogènes »*.

De même, à Levallois-Perret, l'accent est mis sur les activités à caractère judiciaire (arrestations en flagrant délit) ainsi que sur les *« services d'ordre musclés »*. L'IPGN souligne au passage que le *« directeur »*, jusqu'à sa démission toute récente, de la police municipale de cette ville, M. Didier Gandossi, n'a pas été agréé par le parquet ni par conséquent assermenté, comme l'exige la loi. Gardien de la paix révoqué après les manifestations policières parisiennes du 3 juin 1983, M. Gandossi fait, de plus — insiste l'IGPN, — *« l'objet de poursuites judiciaires dans deux affaires pour violences, coups et blessures volontaires »*...

Au-delà de ce zèle répressif, la confusion entre ces polices municipales et la police nationale est souvent sciemment entretenue. Ainsi de l'uniforme : une malencontreuse circulaire du ministère de l'intérieur — toujours en vigueur — a invité, en 1972, les maires à doter les policiers municipaux de tenues d'uniforme identiques à celles des gardiens de la paix, aux boutons et à l'insigne près. Résultat : plus souples que les lourdes administrations d'Etat et ne lésinant pas sur les moyens financiers, certaines municipalités ont ainsi réussi à doter «leurs policiers» du nouvel uniforme de la police nationale que les gardiens de la paix attendent toujours !

Il en va de même des cartes professionnelles à barrements tricolores, utilisées par les polices municipales, qui ressemblent fâcheusement à celles de la police d'Etat. C'est encore une autre circulaire du ministre de l'intérieur, plus récente puisque datant du 12 février 1983, qui permet cette confusion, en autorisant la bande tricolore jusqu'ici prohibée.

Les municipalités ne se contentent pas de ces couleurs symboliques. Ainsi une carte de la police municipale de Blois, reproduite dans le rapport de l'IGPN, agrémentée d'un écusson représentant la France, sous les mots *« police »* et *« servir »*, certifie que le porteur *« est autorisé à requérir l'assistance de la force publique »* et *« à exercer ses fonctions en civil en cas de nécessité »*.

Plus discutable encore est l'armement de ces polices municipales. Si à Lille, Roubaix, Tourcoing, Marseille, villes pourtant réputées comme criminogènes, ou dans la plupart des communes de la « petite couronne » parisienne, les polices municipales ne sont pas armées, tel n'est pas le cas de celles du pourtour méditerranéen. A Fréjus, Hyères, Toulon, Cannes, Nice, Aix-en-Provence, Nîmes, etc., leur armement est même bien plus performant que celui de la police nationale, mêlant 357 Magnum, 38 Spécial, 11,43, fusils à pompe.

« Cow-boys »

Cet armement « excessif, écrit le procureur général Beljean, *a conduit à plusieurs reprises des policiers municipaux manquant d'expérience et ayant tendance à se prendre pour des « cow-boys » à faire usage de leurs armes dans des conditions irrégulières »*. Il cite notamment le cas d'un policier municipal de Carqueiranne ayant fait usage de son arme à feu contre un « individu » en fuite, après avoir volé, à l'extérieur d'un magasin... un cageot de tomates !

A ce tableau déjà chargé, l'IGPN ajoute un constat sévère sur le recrutement des policiers municipaux. Effet pervers de la décentralisation : la loi du 2 mars 1982 a supprimé un utile verrou, l'agrément obligatoire des préfets au recrutement de policiers municipaux. Il n'y a plus désormais qu'un agrément judiciaire, accordé *« avec beaucoup de libéralité »* selon l'IGPN par les procureurs de la République. La conséquence est que les policiersmunicipaux sont souvent recrutés au simple choix ou par transfert de poste à poste d'autres employés communaux.

L'encadrement enfin laisserait souvent à désirer. Quand il est composé d'anciens fonctionnaires de police ou de gendarmerie, les polices municipales font certes preuve de *« plus de sérieux »*, selon l'IGPN, mais aussi de plus de zèle : *« Les choses se passent comme si ces anciens policiers, et plus encore ces anciens gendarmes, disposaient enfin d'un instrument qui leur permet d'évacuer les frustrations accumulées au cours de leur carrière. »*

Evidemment, les organisations syndicales de policiers municipaux récusent ce procès, par trop univoque selon elles. Reçues récemment par le ministre de l'intérieur, M. Pierre Joxe, elles savent que ces rapports entraînent une réflexion gouvernementale sur le statut des polices municipales. Les questions de l'armement, des uniformes, des doctrines d'emploi devraient enfin être précisées. Mais *« dans la concertation »*, leur a assuré M. Pierre Joxe, personne ne proposant la dissolution de ces polices des maires. Il s'agit simplement qu'elles restent à leur place.

EDWY PLENEL.

● *Suicide d'un détenu à Bayonne.* — Thierry Ducassou, vingt-cinq ans, détenu à la maison d'arrêt de Bayonne (Pyrénées-Atlantiques), s'est pendu mardi 1er octobre dans sa cellule avec un ceinturon. Thierry Ducassou était incarcéré pour infraction à la législation sur les stupéfiants, dans l'attente de son jugement.

● RECTIFICATIF. — Contrairement à ce que nous avons écrit dans *le Monde* du 29 septembre, Lucien Mattei, auteur présumé de l'assassinat de quatre réfugiés basques à Bayonne, n'a pas été libéré de prison le 14 juillet dernier, mais en novembre 1984, selon la procédure de remise de peine habituelle, après avoir passé seize ans en prison suite à une condamnation à vingt ans pour vol qualifié.

SPORTS

FOOTBALL

Quatre clubs français sur cinq échouent au premier tour des Coupes d'Europe

Catastrophique. Il n'y a pas d'autre mot pour qualifier la contre-performance des clubs français au premier tour des Coupes d'Europe. Une seule équipe sur cinq participera au deuxième tour. Le résultat est pire qu'en 1976 (1 sur 4) et en 1981 (2 sur 5). Un manque d'efficacité inquiétant pour le football national avant les derniers matches de qualification pour la Coupe du monde 1986 alors que l'équipe de France avait gagné le championnat d'Europe des nations en 1984.

Seul le FC Nantes est parvenu à arracher le droit de poursuivre sa route en coupe de l'UEFA en l'emportant 3-0 — buts d'Amisse (20e et 63e) et de Touré (54e) — sur les amateurs Islandais de Valur Reikjavik qui avaient emporté le match aller 1-2. En revanche, Auxerre, qui a eu un but refusé en première période, a été malmené par Milan qui s'est imposé 3-0 — buts de Virdis (30e et 84e) et Hateley (37e) — refaisant son handicap du match aller (3-1). Le FC Metz n'a pas réussi l'exploit de Barcelone l'an passé. Il lui fallait quatre buts pour éliminer Split. Il a mené 2-0 grâce à Karkov (53e) et Zappia (64e) avant d'être rejoint à la marque sur deux contre de Vujovic (72e et 90e).

L'AS Monaco, qui avait un avantage de deux buts sur les Roumains de Craiova, a été éliminée au premier tour de la Coupe d'Europe des vainqueurs de coupe. C'est la cinquième fois en six participations aux Coupes d'Europe que la même mésaventure lui arrive. Des erreurs défensives ont permis aux joueurs de Craiova de trouver trois fois le chemin des buts monégasques par Geolgau (18e et 81e) et Stefanescu (penalty à la 78e).

Enfin en coupe des champions, Bordeaux, qui avait été demi-finaliste la saison dernière, n'a pas été capable de marquer le moindre but aux Turcs d'Istanbul qui l'avaient emporté au match aller (2-3).

Les klaxons de Taksim

De notre envoyé spécial

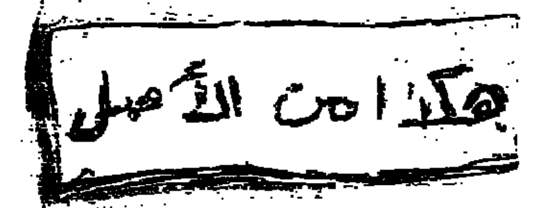
Istanbul. — Le miracle n'a pas eu lieu dans la cité des sultans : Bordeaux, fort handicapé par sa défaite à domicile (2-3), face à l'équipe de Fenerbahce d'Istanbul, il y a deux semaines, a perdu tout espoir de qualification pour le deuxième tour de la Coupe européenne des clubs champions, mercredi 1er octobre, sur la pelouse, très médiocre, du stade d'Inonu, construit tout près des eaux bleues du Bosphore.

Les Girondins Thouvenel, Girard, Lacombe, grands absents du match aller, ont bien joué, mais ce n'était pas suffisant pour gagner ce match. Fenerbahce devait de son côté connaître des moments difficiles en deuxième mi-temps, notamment lors de deux occasions ratées par Pascal et Tigana. Mais, encouragés par quelque trente-cinq mille supporters, les Turcs se sont surtout efforcés de casser le jeu de l'adversaire. Et ils ont réussi : aucun but n'a été marqué (0-0).

La pelouse impraticable, — *« la plus mauvaise de toute sa carrière de professionnel »* d'après Girard, — et la manière un peu brutale des stoppeurs turcs auront été des facteurs importants empêchant les Girondins de racheter leur défaite à domicile. Leur maîtrise technique n'était pas suffisante face à l'énergie des joueurs de Fenerbahce.

Les supporters turcs avaient fait la queue devant les portes du stade dès le mardi soir. *« Ils sont fantastiques ces supporters »*, devait dire Girard. La foule s'est ensuite dispersée pour suivre à la télévision le deuxième match Galatasaray-Lodz, qui s'acheva par la victoire de l'équipe turque, qui s'est aussi qualifiée pour le deuxième tour. Ce fut le délire sur la place Taksim : concert de klaxons, voitures et camions bondés de supporters qui pavoisent. C'était presque une manifestation nationaliste. Fenerbahce est la deuxième équipe turque qui a réussi à passer un premier tour dans la Coupe européenne des clubs champions ces dix dernières années. La Turquie, lanterne rouge du football européen, avait bien besoin de ce doping moral. Le premier ministre, M. Ozal, a adressé un télégramme de félicitations aux dirigeants turcs.

ARTUN UNSAL.



Le Monde
DES LIVRES

Alain Nadaud ou la passion des origines

***L'Envers du temps** est le deuxième « roman d'aventures métaphysique » d'Alain Nadaud. On y retrouve la fascination de ce romancier pour les origines. Il nous a parlé des sources de sa propre écriture.*

« *LE désir d'écriture naquit en moi, non pas d'une admiration excessive pour les livres — sentiment qui, sans doute, au contraire, aurait impliqué une paralysie presque immédiate — ni de la volonté d'en imiter à tout prix la perfection, mais de leur mise en question. Par chance, l'un d'eux, par sa nullité, avait trahi ses semblables, révélé ses mécanismes et suscité mon audace : je me précipitai dans la brèche* », écrit Alain Nadaud dans *l'Armoire de bibliothèque*, un court texte illustré d'aquarelles qui vient de paraître aux éditions Grande Nature (1).

« *C'est vrai*, dit-il, *j'ai passé toute mon enfance en pension, et un jour de bibliothèque, un jeudi... de n'avoir pu trouver le livre que j'aurais voulu lire, et après en avoir tant lu qui ne me convenaient pas, j'ai pris la décision d'écrire.* » Il avait treize ou quatorze ans et cet air d'enfance qu'il a su garder, cet enthousiasme souriant, cette avidité de découverte, ce don pour l'aventure et le bonheur. Dès qu'il eut pris cette décision, il commença de composer des petits textes, « *dont un sur Attila*, se souvient-il, *puis un roman en vers libres* ».

Avoir vingt ans en 1968 à Nanterre lui a donné le goût des chemins de traverse. Il ne passa pas les concours qui lui auraient permis d'être titulaire d'un poste dans l'enseignement secondaire, mais il mêla, au cours des années 70, les études de philosophie, de lettres, fit son doctorat de troisième cycle en linguistique et occupa divers postes à l'étranger, de l'Inde au Nigéria en passant par l'Irak.


BERENICE CLEEVE.

Ces vagabondages intellectuels et physiques ne l'empêchaient nullement d'écrire. « *J'envoyais un manuscrit à un éditeur. Je recevais une lettre de refus. Cela me suffisait. Je travaillais déjà à autre chose. Cela m'a évité de publier un premier roman autobiographique. Il faut déblayer les scories avant que l'écriture n'arrive pour elle-même.* » C'est en 1977 que tout s'est vraiment mis en place, en Irak, où Alain Nadaud allait « *sur des sites mésopotamiens, là où est apparue l'écriture. Après la pluie on retrouvait des tablettes d'argile, l'écriture surgissait du sol* ».

JOSYANE SAVIGNEAU.

(*Lire la suite page 16.*)

(1) *L'Armoire de bibliothèque*, d'Alain Nadaud, avec des aquarelles de Daniel Nadaud. Editions Grande Nature, bibliothèque de Vercheny, 26340 Saillans. Exemplaires enrichis d'une aquarelle originale signée, 1 650 F. Exemplaires de tête, 450 F. Exemplaires ordinaires, 130 F.

Pierre Bourgeade réinvente Judas

Une fable sur la mort de Dieu qui mêle le monde biblique et le monde moderne.

EST-CE un effet des distances que nous prenons avec la foi ? De la sombre image que dégage notre siècle ? De notre mauvaise conscience devant un antisémitisme toujours à abattre ? Judas est en passe de devenir, en notre temps, une figure aussi active que les Faust ou les don Juan légendaires. On le réincarne en lui-même ou sous divers masques, on le transpose, on l'interprète et, le plus souvent, on le sauve. Jacques Chessex, Jean Ferniot, s'en sont récemment emparés (1). Avant eux, Marcel Pagnol l'avait porté au théâtre. Borges lui-même y a touché dans ses *Fictions*.

Pierre Bourgeade, qui s'en saisit aujourd'hui, le traite d'une bien troublante manière. Car il est à la fois fidèle à la tradition et complètement libéré d'elle. Il remploie le récit évangélique, mais c'est un conte fantastique qu'il compose. Il nous égare dans le temps, il nous projette à travers le monde. De courtes scènes — dialogues ou monologues — se succèdent, interprétées par des acteurs multiples souvent inattendus. Leurs sujets varient : idylles, supplices, copulations, réalité familière. Leurs tons s'opposent : comique, tragique, érotique, fantastique. Les références à la peinture, les allusions à l'histoire de toutes les occupations étrangères et des lâchetés qu'elles suscitent, sont aussi nombreuses que les emprunts aux textes sacrés.

La trahison, pourquoi ?

Un cueilleur de champignons s'égare de nos jours dans les bois de Crécy en Ile-de-France. Il trouve asile dans une cure de village dont il croit reconnaître le desservant. Celui-ci ressemble au Judas que Vinci a peint dans *la Cène*. Il ne lui ressemble pas, il est ce Judas, et il entreprend le récit de sa vie.

Après cette ouverture fantasmagorique, nous nous retrouvons dans la Palestine occupée par les Anglais. L'Irgoun monte ses actions terroristes. Judas, qui a vingt ans, aide ses parents à tenir une station-service sur la route de Jérusalem à Jéricho. Un agitateur juif tente de recruter le jeune garagiste, qui ne le suit pas. Mais la mère quitte le foyer conjugal, le père se pend et Judas rejoint Jésus.

Telles sont les « enfances » que Pierre Bourgeade donne à son héros. Entre elles se sont insérées des scènes évangéliques : multiplication des pains, mort de saint Jean-Baptiste. Salomé a dansé nue devant Hérode « *au visage de porc* ». En quel temps sommes-nous ? Nous avons un pied dans le monde biblique, avec ses miracles, un autre dans le monde contemporain que zèbrent téléphone, radio, télévision, satellites.

En auto-stop vers l'Égypte

Le double cheminement se poursuit. Tandis que les Romains costumés en Anglais et Ponce-Pilate en Sir Ponce, homosexuel à la Wilde, œillet blanc à la boutonnière, partenaire au golf de Sir Herodus, tétrarque de Galilée, se voient désagréablement mêlés à une affaire intérieure juive, la tragédie de la Passion se déroule, telle que Pierre Bourgeade l'imagine vécue par Judas. La trahison, pourquoi ? Pour servir Jésus, l'aider à remplir le rôle unique que lui assignent les Ecritures.

Nous n'assistons pas à la crucifixion. La description du supplice sera faite par un soldat de l'armée des Indes qui a assisté à Lahore à une exécution semblable. Du Vendredi saint, nous ne connaîtrons que le déchaînement des phénomènes atmosphériques : nuages noirs, ouragan, tonnerre, foudre. Et les phares des voitures s'allument pour lutter contre les ténèbres.

JACQUELINE PIATIER.

(*Lire la suite page 16.*)

★ **MÉMOIRES DE JUDAS, de Pierre Bourgeade, Gallimard « Le Chemin », 216 p., 79 F.**

(1) *Judas le Transparent*, de Jacques Chessex, Grasset, 1982, *Saint Judas*, de Jean Ferniot, Grasset, 1989.

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH

Le savoir-vivre intellectuel, de François de Negroni

Du pur esprit au modèle de plaisir

PÉRIODIQUEMENT, les intellectuels parlent d'eux-mêmes. Ils sont à la fois bien placés pour le faire, étant de la boutique ; et mal, pour les mêmes raisons. D'ordinaire, ils tournent la difficulté en mêlant thèse et libelle. L'essai quasi annuel sur l'intelligentsia relève, cet automne, de la même sociologie « amusante », comme on le disait naguère de la physique. François de Negroni avait déjà exercé son ironie documentée sur des sujets connus de lui par le dehors et le dedans : *la France noble* (Seuil, 1974), *les Colonies de vacances* (Hallier, 1977). Il raconte aujourd'hui comment, depuis cent ans, les universitaires français ont libéré leurs modes de vie, puis les ont donnés en spectacle et en exemple, éclipsant, dans ce rôle de modèles, leurs rivaux de toujours, les artistes.

A la fin du siècle dernier, l'homme de pensée reste un être séparé du monde, sans corps. La réalité et l'actualité ne le distraient pas plus qu'au temps de Descartes, qui comparait le bruit de la ville à celui d'un ruisseau. Il se conforme aux images et aux fonctions que la bourgeoisie assigne aux producteurs de l'esprit : aux artistes la vie sensible, l'irresponsabilité, l'exaltation ravageuse ; aux intellectuels l'intelligible, le sérieux, la poussière des cabinets.

Les maîtres de la Sorbonne qui succèdent au petit enseignant, à la fin du dix-neuvième siècle, comme cibles de l'anti-intellectualisme, en rajoutent, dirait-on, sur les préjugés dont on les accable. « *Tout jeune, j'aimais la vie sage, j'étais né intellectuel* », explique Benda. Bergson fait figure de modèle accompli. « *Il était littéralement incorporel* », dit de lui Jules Isaac. « *Il n'aime pas être frôlé ou côtoyé* », remarque Jean Guitton, qui ajoute : « *Il économisait son sentiment, dans la mesure où le sentiment dissipe.* »

ENNEMI des émotions qui troublent l'esprit, d'une naïveté inoffensive, d'un irréalisme touchant, le clerc des années 1880-1930 a la sévérité d'un pur esprit. Il tient du saint ; ou, selon ses détracteurs, du prêtre manqué, du bedeau souffreteux, racorni. Les témoins insistent sur les mains diaphanes de Bergson, les ceintures de flanelle de Renouvier, les cache-nez de Faguet, les robes de chambre molletonnées de Durkheim, Lagneau couchant avec ses chaussons... La solidité alsacienne de Lucien Herr et la rusticité percheronne d'Alain sont remarquées comme des exceptions confirmant la règle du « dispensé de gymnastique » materné par son épouse. « *La Durkheim* », plaisante Maurras. « *Ce sont des femmes excitées* », se plaint Barrès. « *Des filles* », ricane Céline.

Boursiers — autant dire : bourgeois stagiaires, — peu soucieux de scandale, les professeurs de haut rang ne font pas le poids, dans les salons et premiers colloques où s'ourdissent les réputations, face aux artistes châtelains ou tapageurs. De l'affaire Dreyfus au comité antifasciste en passant par Pontigny, il se trouve toujours un Zola, un Gide ou un Malraux pour dépasser les Monod et les Langevin d'une ruse, d'une audace.

UN changement à vue s'opère peu avant la dernière guerre. Dans le sillage du surréalisme et du freudisme, face aux périls montants, la génération de Sartre entend courir le monde, donner à son existence le sens d'une expérience exemplaire, et disputer aux artistes le monopole de la création, des grandes audiences. Pour un Aron qui reste fidèle à la rigueur et à la pudeur de leur maître Brunschvicg, des dizaines de professeurs entrent en littérature par l'autobiographie plus ou moins romancée. Céline voit poindre la concurrence. « *Ils ont tous un petit Goncourt qui marine* », râle-t-il.

Sartre incarne le cumul convoité. A la fois reconnu comme philosophe et fêté comme artiste, il conjugue le discours d'autorité et l'exemple permissif. Il passe pour avoir réconcilié le sensible et l'intelligible, la réflexion et l'action, l'étude et la vie, même si celle-ci se limite à la promiscuité des cafés et des bouges aperçus lors de reportages hâtifs. Des mœurs réputées affranchies attestent ces noces avec le réel. Sartre aime la cuisine, l'alcool, les « fiestas », les boîtes de jazz, les femmes. Il troque la redingote pour le blouson et le polo des milieux populaires ou artistes. Même s'il n'évite pas les compromis avec la jalousie amoureuse ou les médias, il refuse en gros l'héritage et le capital ; il devient, sinon l'idiot de la famille, au moins sa honte.

SUR la lancée, les années 1960-1975 voient conférer aux actes le rôle souverain autrefois attribué à la seule spéculation, puis partagé avec elle. Comment prétendre libérer le monde si on ne s'est pas libéré soi-même ? Le désir fait la loi. Le petit chantier narcissique quotidien devient, de préférence à tous les systèmes, le laboratoire du salut de l'humanité...

C'est l'époque où « s'éclatent » des universitaires comme Chatelet, Duvignaud, Lapassade, Morin. François de Negroni puise sans mal (ni charité) dans les confidences ingénument dionysiaques des miraculés de « 68 » sur leurs diverses « défonces ». En mêlant au plaisir l'angoisse d'un nihilisme orphelin des idéologies, en comptant des suicidés et des asilaires, cette génération festive dispute aux artistes le privilège de la souffrance, en même temps que leur emprise sur les salons et les journaux.

(*Lire la suite page 20.*)

"Le retour en littérature de Michel Breitman est assez fracassant."
Roger Vrigny

MICHEL BREITMAN
Le témoin de poussière
LE JARDIN DES DÉLICES DE CARLO GESUALDO

"Un très beau roman italianiste dans la veine de Porporino et une méditation camusienne sur le mal et sur la beauté."
Pierre Lepape/LE MONDE

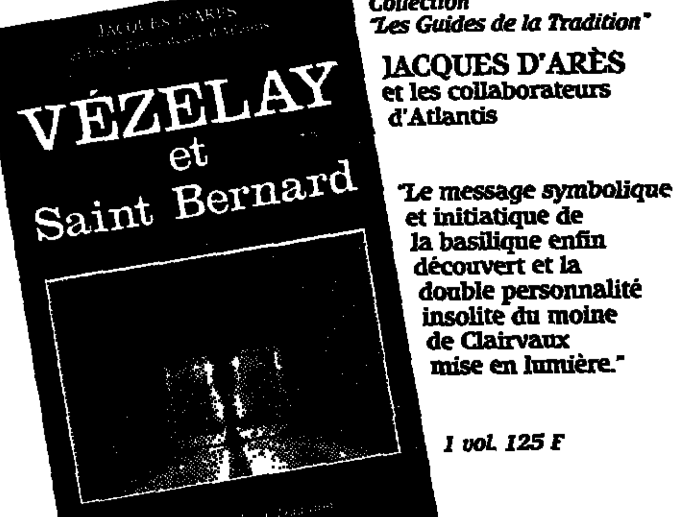
ROBERT LAFFONT



ÉDITIONS DU MUSÉE RODIN
CORRESPONDANCE DE RODIN
Tome I, 1860-1899, broché, 155 X 240, 56 illustrations, 252 pages, prix : 150 F.
En vente au MUSÉE RODIN, 77, rue de Varenne (7e) 705-01-34

Nagaï Kafû
Interminablement la pluie...
et deux autres récits traduits et commentés par Pierre Faure
Bibliothèque de l'Institut des Hautes Etudes Japonaises : 60 francs.
En vente chez tous les bons libraires et chez l'éditeur
MAISONNEUVE ET LAROSE
15, rue Victor-Cousin 75005 Paris - Tél. : 354.32.70

DERVY LIVRES



Collection "Les Guides de la Tradition"
JACQUES D'ARÈS et les collaborateurs d'Atlantis
"Le message symbolique et initiatique de la basilique enfin découvert et la double personnalité insolite du moine de Clairvaux mise en lumière."
1 vol. 125 F
Catalogue sur demande - 26, rue Vauquelin 75005 Paris

ANNIE FITOUSSI
Le roman le plus gai de de la rentrée
Annette Colin-Simart, le Journal du dimanche
Un beau roman sensible et populaire au meilleur sens du terme, où le rire s'étrangle dans la gorge de l'auteur
Guy Le Clec'h, l'Arche
Des personnages hauts en couleur, une langue savoureuse
le Quotidien de Paris



214 pages 69 F
M A Z A R I N E

LE MONDE DES LIVRES

A LA VITRINE DU LIBRAIRE

MOTS

Ce que l'attente a de moussu

Depuis *Degrés*, Michel Butor étend et diversifie les procédés qui ont fait la fortune de *la Modification*, de *l'Emploi du temps* et de *Passage de Milan*. Parmi ces procédés : la répétition de quelques motifs qui s'enroulent comme les *boucles d'une partition de musique* cyclique, le recours au dessin (ici, des encres de Jacques Hérold), le « dynamitage » de la chronologie et de la narration.

On reconnaît ces combinaisons dans *Hors d'Œuvre*, pièce au demeurant *plus musicale que gastronomique*, composée de cinq « tournées », ou « salves », ou « services », eux-mêmes divisés en plusieurs rubriques : « Nymphée de l'horizon », « Dialogues des peintres », « Buffon rêve », « Dialogues de la plume et du pinceau », etc. A l'intérieur de chaque poème « tournent » un certain nombre d'images et de mots-clés, que l'on retrouve insensiblement permutés et déplacés d'un texte à l'autre.

Ainsi :

Le thé/ de l'aube infuse
dans les criques des âges
le sang des foules perle
dans les recoins des fêtes le vin
des ombres coule dans les verres
des dunes l'alcool des angoisses
monte par les escaliers des torrents

Devient :

Le vin de l'aube
coule dans les criques des dunes
l'alcool des foules monte dans les recoins des torrents
la liqueur des ombres s'étale dans les verres des fuites
la sève des angoisses gicle dans les escaliers des rixes

L'humour est présent, il se taille même la part du lion dans des séquences de vernissage où *« les post succèdent aux néo, les hyper aux sur »*, et dans ce *« projet d'un livre sur papier épais » (« Il y aurait six pages/ une pour le titre/ quatre pour le texte/ et une pour la justification »)*.

Débarrassés de la gangue tyrannique du sens, les mots deviennent *un fil d'Ariane à la structure moléculaire douteuse*, et peut-être bien sectionné. Pas de sortie au bout du labyrinthe, mais d'infinies curiosités qui nous apprennent ce que le vin doit à l'angoisse, la sueur aux glaciers, la pluie aux regrets, et ce que l'attente a de moussu. En guise de Minotaure, il y a, dans des niches, un pivert-colibri, un rossignol-martin et un paradisier-faucon, rêvés par le naturaliste Buffon.

Le faisan-goéland est une espèce très rare, qui retient l'attention par sa coiffe d'un noir velouté. *« Lorsque l'odeur d'une baleine agonisante lui parvient, fût-ce du plus lointain des océans, il part rejoindre ses congénères en grands nuages pour l'achever et déposer ses œufs sur son cadavre. »* C'est hélas une espèce *« en voie de rapide extinction »*. — V. L.

★ **HORS D'ŒUVRE, de Michel Butor. Encres de Jacques Hérold. L'Instant perpétuel, 100 p., 120 F.**

• EN POCHE

• *John Cowper Powys publia la Fosse aux chiens (The Inmates)* en 1952. Un groupe d'aliénés vit dans un asile perdu dans la campagne anglaise et dirigé par un médecin fou, passionné de vivisection... (Points-Seuil, nº 215).

• Dans la même collection (nº 213) paraissent cinq nouvelles d'Henry James, *dont la célèbre Image dans le tapis, sous le* titre *la Leçon du maître* (traduit de l'anglais par J. Lee, B. Peeters et M. Gauthier).

• Enfin, toujours au Points-Seuil (nº 212), le roman de Julien Green, *Epaves*, fait l'objet d'une réédition. Sombre tableau d'une vie bourgeoise pétrie d'égoïsme et de lâcheté, ce livre fut publié en 1932.

• L'espace *Du domaine*, Guillevic le nomme en quelques mots, pointes aiguisées, solitaires : *« Il n'a pas d'ailleurs/Où guérir d'ici. »* Dans le même volume : *Euclidiennes* (collection Poésie/Gallimard).

• La collection Biblio-essais réédite deux ouvrages d'André Glucksmann (Livre de Poche, nºs 4030 et 4024) : Dans *Le Discours de la guerre* (1967), l'auteur analyse les règles, la syntaxe et les figures rhétoriques des *discours* qui ont imposé au monde *leurs* logiques de mort et de terreur ; *la Force du vertige* (1983) aborde l'autre versant des logiques guerrières, celui des discours pacifistes. A. Glucksmann plaide pour le maintien de la dissuasion, seul système apte à contenir les désirs d'hégémonie des pays expansionnistes.

• Le Livre de Poche a également pris l'heureuse initiative de rééditer dans *la même collection l'essentiel de deux Cahiers de* l'Herne : le premier sur Mircea Eliade (nº 4033), dirigé par Constantin Tacou ; le second sur Samuel Beckett (nº 4034), élaboré par Tom Bishop et Raymond Federman. Ces riches ensembles permettent d'aborder sous différents éclairages l'œuvre de ces deux auteurs.

ROMANS

Marche et souffre

Quand il marche, Jacques Lanzmann souffre. Pourtant, il continue de *marcher*, encore et toujours. Seule explication : cette activité lui procure de mystérieuses satisfactions.

Attentif aux moindres alertes de son organisme aux plus petits soubresauts, il sillonne les marais mexicains, *« chute dans les pommes »* en pays Dogon, *« lève le poing »* au sommet du Kilimandjaro, *« se bat contre la nuit qui crie »* de la pampa. Toutes ces douleurs, ces malaises, *ces « crampes généralisées »* et autres douceurs se muent cependant en une sorte de jouissance : *« doux plaisir d'avancer, trempé jusqu'à la moelle, par quarante degrés et plus au-dessus de zéro »*. *Le Fou de la marche* n'a rien d'un masochiste puisque ses mille et mille pas lui procurent un bonheur sans égal, *« un coup de jeunesse au moral »*.

Thérapeutique miracle, la marche n'est pas seulement la panacée des corps bridés par la société industrielle. Le marcheur crapahute parfois vers d'autres sommets, mystiques ceux-là. Couché à la belle étoile, l'auteur tire un certain émoi de se sentir *« infiniment petit devant l'infiniment grand »*. Le livre se prend à ressembler à un traité d'hygiène *(« ne pas... ne pas... »)* et le lecteur de se demander si cette longue ascèse n'a pas, finalement, un petit goût d'expiation... — R.R.

★ **LE FOU DE MARCHE, de Jacques Lanzmann, Robert Laffont, 237 p., 85 F.**

Une funèbre chronique

Une famille se *dépeuple*. Avec lenteur ou brusquement, les plus vieux s'en vont, quittent leurs proches. Un à un, les portraits de famille s'ornent de petits crêpes noirs. La mort est au travail.

Le premier roman de Claude Bourgeyx, *Coups de foudre* (1), a toutes les apparences d'un récit autobiographique ; une autobiographie funèbre où le narrateur ne retient de sa vie que les morts qui ont scandé ses années. C. Bourgeyx se maintient dans les limites *étroites d'un réalisme un peu morbide*, mais non dénué de tendresse. Il ne se propose pas de livrer ses réflexions sur la mort ou le sens de la vie. Son projet est plus modeste : *« Surtout ne pas s'interroger. Ecrire simplement pour raconter. Pour dire. »*

Le mourant n'est déjà plus des nôtres. De familier qu'il était, il devient en peu de temps l'inquiétant étranger qui nous intimide.

« Raconter », pour C. Bourgeyx, c'est d'abord regarder, ne pas détourner les yeux. Avec *humour*, il s'attache à décrire les peurs, les pudeurs incontrôlées qui entourent les derniers moments de l'existence. Il épingle les rites conjuratoires *destinés à maintenir* une proximité, à s'apprivoiser la mort. Avançant de mort en mort, sa chronique n'en déborde pas moins de vitalité. A tant côtoyer la mort, il s'installe plus solidement de ce côté-ci du grand fleuve... Le livre s'ouvre sur un décès et un enterrement et se termine sur une naissance. Cette construction un peu apprêtée constitue la seule faiblesse de ce livre. — P. Ke.

★ **COUPS DE FOUDRE DE CLAUDE BOURGEYX, éd. Belfond, 166 p., 89 F.**

(1) C. Bourgeyx avait publié l'an dernier au Castor Astral un recueil de courts textes à l'humour très noir, *les Petits Outrages (le Monde* du 8 février).

HISTOIRE

Pourquoi plusieurs dieux ?

A l'aube des origines, la première humanité fut-elle polythéiste ou monothéiste ? Et qu'en est-il du monothéisme biblique ? Est-ce *Abraham, Moïse ou les prophètes* qui ont dessiné les contours du monothéisme *hébraïque* ? A *moins* de le décréter d'essence divine, il faut bien reconnaître à l'idée d'un *Dieu unique une* histoire, et *donc* des transformations.

Quant au *polythéisme*, depuis que Philon d'Alexandrie a inventé cette notion, on n'a jamais *cessé de* le comprendre dans les catégories du monothéisme. Aussi est-il urgent *d'essayer de penser le polythéisme* grec, indien *ou* chinois en des termes historiques qui ne seraient plus ceux des Eglises d'Occident. Tel est l'objet d'un volume passionnant *réunissant des textes de* M. Detienne, Ch. Malamoud, F. de Polignac, J. Scheid, K. Schipper, F. Schmidt et F. Smyth-Florentin.

Au cours de son récent voyage, le pape a pu voir à quel point le paganisme était florissant au cœur *même de la chrétienté d'Afrique* . Le dossier des *Archives* apporte des éléments nouveaux pour penser ces questions, dont les enjeux ont l'âge de la mémoire de l'Occident. — M. O.

★ **ARCHIVES DE SCIENCES *SOCIALES DES RELIGIONS*, nº 59, 1, éditions du CNRS, 22, rue d'Athènes, 75709 Paris.**

• EN BREF

• **Le Comité culturel « Rencontres-Loisirs » organise le 19 octobre, pour la sixième année consécutive, LA JOURNÉE DES ÉCRIVAINS RÉGIONAUX à Lens (Pas-de-Calais). De nombreux auteurs participeront à un débat et dédicaceront leurs livres.**

• **Le traditionnel PÈLERINAGE LITTÉRAIRE DE MÉDAN aura lieu le 6 octobre. *L'inauguration d'un musée Emile-Zola*, dans la maison de l'écrivain, marquera cette manifestation qui coïncide cette année avec la célébration du centenaire de *Germinal*.**

• **Le premier FESTIVAL DU LIVRE D'ESBLY (Seine-et-Marne) *se tiendra les 5 et 6 octobre* en présence de nombreux écrivains. Deux tables rondes seront organisées, l'une sur la littérature féminine, animée par notre collaborateur *Roland Jaccard*, l'autre sur le roman historique, animée par Anne de Leseleuc.**

• **L'Association française des femmes diplômées des universités et l'Association des amis de la Fondation LOUISE WEISS, organisent une *exposition* consacrée à cette femme d'exception, journaliste, écrivain, militante féministe et européenne, décédée en 1983. Placée sous le haut patronage d'Alain Poher, *président du Sénat, cette* exposition se tient au palais du Luxembourg, salle René-Coty, du 5 au 13 octobre.**

• **LA GALERIE BASTILLE, 20, rue de Lappe, dans le onzième arrondissement de Paris, présente jusqu'au 2 novembre une exposition, « Albert Memmi, écrivain ». A cette occasion sera mis en vente *le Mirliton du ciel, poèmes d'A.* Memmi, illustrés par Albert Bitran.**

Ont collaboré à ces pages : Tahar Ben Jelloun, Patrick Kéchichian, Vincent Landel, Stéphane Mosès, Maurice Olender, Raphaëlle Rérolle, Christian Zimmer.

• DERNIÈRES LIVRAISONS

HISTOIRE

• Bernard Lewis : *le Retour de l'islam*. Anglais, spécialiste du Moyen-Orient classique et contemporain, B. Lewis est professeur à l'Institute for Advanced Study de Princeton. Les essais réunis dans ce volume traitent des différents *questions* liées à la compréhension de l'islam actuel : renouveau religieux, conflit israélo-arabe, révolutions nationalistes... (*Gallimard, traduit de l'anglais par* T. Jolas et D. Paulme, 424 p., 155 F, jusqu'au 28-2-86, 180 F ensuite.)

• Maria Daraki : *Dionysos*. Dans l'univers mental de la Grèce antique, Dionysos apparaît comme une figure complexe, non réductible à une signification unique. M. Daraki, maître de conférences d'histoire ancienne à l'université Paris-VIII, étudie l'histoire et le destin de ce mythe dans l'Antiquité grecque. (Arthaud, 281 p., 118 F.)

• Paul Faure : *Alexandre*. Enquête plus que biographie, ce livre tente de cerner la figure d'Alexandre le Grand dont l'histoire autant que le mythe continuent à nourrir notre imagination. (Fayard, 575 p., 135 F.)

• Peter Schöttler : *Naissance des bourses du travail*. Dans cette contribution à l'histoire du syndicalisme français, l'auteur analyse la naissance des bourses du travail, depuis la création de celle de Paris en 1887 jusqu'à leur fusion avec la CGT en 1902. (PUF, traduit de l'allemand par J.-P. Lefebvre et l'auteur, 294 p., 165 F.)

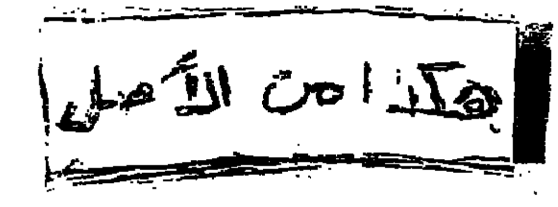
• Bernard Leblond : *les Gitans d'Espagne*. Professeur de langue, littérature et civilisations hispaniques à l'université de Perpignan, B. Leblond retrace l'histoire de ce peuple autour duquel ont fleuri mythes et légendes, du Moyen Age au Siècle *des Lumières. (PUF, 256 p., 98 F.)*

• Marcel Bernos, Charles de la Roncière, *Jean Guyon, Philippe Lécrivain : le Fruit défendu. Les chrétiens et la sexualité, de l'Antiquité à nos jours.* Démasquant quelques idées reçus, les auteurs replacent les discours de l'Eglise dans son contexte historique et culturel. Ils démontrent que l'Eglise a assumé au cours des siècles une fonction plus éducatrice qu'interdictrice. (Le Centurion, 320 p., 139 F.)

• Claude Paillat : *Dossiers secrets de la France contemporaine ;* Tome V, *le Désastre de 1940 : la guerre éclair, 10 mai-24 juin 1940.* L'auteur poursuit sa monumentale histoire de la deuxième guerre mondiale. Ce volume traite de la période allant de l'offensive allemande à la signature de l'armistice. (Robert Laffont, 690 p., *180 F.)*

TÉMOIGNAGE

• Henri Fesquet : *l'Eau de vie*. L'auteur, qui *fut durant de longues années chroniqueur religieux* au *Monde*, livre ses raisons de vivre répondant ainsi au projet de la collection. Elles sont sinueuses et multiples. La foi se détache, mais pour maintenir le dialogue avec le doute, *« cette pointe de diamant... qui creuse toujours »*, selon Alain, cité en exergue. (Editions du Cerf, 94 p., 59 F.)



LA VIE LITTÉRAIRE



CAGNAT.

Les tournants de la philosophie allemande

S'il est vrai que la génération des philosophes allemands nés entre 1880 et le début du siècle montre un intérêt particulier pour l'objet esthétique (Bloch et Adorno pour la musique, Walter Benjamin pour la photographie, Kracauer pour le cinéma), on peut aussi se demander si cet intérêt ne présente pas, à la réflexion, des aspects bien paradoxaux. C'est de ceux-ci, et de celui-là, qu'il a été question pendant dix jours, à Cerisy.

Tous ces paradoxes, du reste, se résument, quoique grossièrement, à un seul : ces théoriciens de l'art furent en même temps des penseurs engagés. A tel point que l'une des communications proposait en somme de substituer au thème du *« tournant esthétique de la philosophie »* — titre général du colloque — celui du *« tournant politique de l'esthétique »*.

Rien ne ressemble moins en effet à l'approche de l'art chez Kant ou Hegel que celle que nous trouvons chez Benjamin ou Adorno. L'œuvre artistique y recouvre pleinement son caractère d'aporie, d'antinomie irréductible : fait social et phénomène autonome, historiale (c'est-à-dire créant sa propre histoire) autant qu'historique, dévoilement de la vérité (comme chez Heidegger) et expression de la pluralité sensible, fausse objectivité et fausse totalité, elle peut être envisagée comme une pratique — et apparaître même, par suite, comme un mode privilégié de rapport à l'histoire, comme fondement du politique — et, en même temps, comme un modèle substitutif de connaissance, une rationalité de remplacement.

On ne saurait donc adresser à cet *« esthétocentrisme »* le reproche qu'est susceptible d'encourir la philosophie de la post-modernité (Derrida, Deleuze, Lyotard) : celui de camoufler l'abandon, ou l'impossibilité, de toute praxis sous la quête esthético-langagière.

La crise actuelle n'est au demeurant comparable qu'en apparence à celle qui se reflète dans les premiers écrits de Bloch ou Benjamin : si toutes deux naissent de la ruine des espoirs révolutionnaires, de l'effondrement de la raison et du soupçon engendré par la mort de l'ego transcendantal, il y a loin du désenchantement radical de la pensée post-moderne, avec son idéologie catastrophiste d'un « après » de l'histoire et sa fuite en avant dans la technologie, à la théorie de l'*utopie* chez Ernst Bloch ou aux analyses des mutations esthétiques dans la société industrielle chez Walter Benjamin.

Ch. Z.

★ **LE TOURNANT ESTHÉTIQUE DE LA PHILOSOPHIE : LA PHILOSOPHIE ALLEMANDE DES ANNÉES 1920-1930, sous la direction de Joseph Förakis et Gérard Raulet.**

Walter Benjamin et le drame baroque

La parution d'une traduction de l'*Origine du drame baroque allemand* s'inscrit dans le mouvement de redécouverte en France de l'œuvre de Walter Benjamin. Après les deux volumes d'œuvres choisies traduites dès 1971 par Maurice de Gandillac, la *Correspondance* traduite par Guy Petitdemange, le *Baudelaire* et *Sens unique* de Jean Lacoste, les *Essais sur Brecht* traduits par Jean Laveau et le volume *Allemands* traduit par Georges-Arthur Goldschmidt, l'*Origine du drame baroque allemand* nous permet de découvrir l'œuvre centrale de Benjamin, celle qui, peut-être parce qu'elle se situe, chronologiquement, juste au milieu de son œuvre, forme comme le carrefour où mènent et d'où partent tous les chemins de sa pensée.

L'ironie des choses a voulu qu'en son temps, comme Irving Wohlfarth le rappelle fort opportunément dans son introduction, cette œuvre majeure (écrite entre 1923 et 1925, publiée en 1928), que Benjamin avait voulu présenter comme thèse de doctorat, avait été refusée par l'université de Francfort, où la nouveauté des idées et l'éclat d'une écriture flamboyante avaient fait scandale. Une grande idée domine ce livre : la réhabilitation du drame baroque du dix-septième siècle allemand et, plus généralement, de l'esthétique du baroque européen. Par opposition au tragique grec, le drame baroque incarne le tragique moderne, celui où le destin de l'homme se joue sur l'horizon du christianisme ; mais celui-ci est alors en pleine crise : tant le protestantisme allemand que le catholicisme de la Contre-Réforme proposent dans l'esthétique baroque l'image d'un monde déserté par la grâce, où le foisonnement des formes et le délire de l'ornementation témoignent d'une coupure radicale avec l'évidence de la vérité révélée. Figure de style exemplaire, l'allégorie baroque résume l'esprit d'une époque marquée par l'inflation des signes. Si le baroque est, pour Benjamin, à l'origine de la modernité, c'est parce qu'au-delà d'une esthétique du paroxysme et de l'excès il exprime l'incurable mélancolie d'une culture qui n'a pas fait son deuil d'un ordre du monde réglé par le divin.

S. M.

★ **ORIGINE DU DRAME BAROQUE ALLEMAND, de Walter Benjamin, trad. par Sibylle Muller et André Hirt, préf. de Irving Wohlfarth, Flammarion, 264 p., 150 F.**

La poésie dans les palaces

Réunis du 28 septembre au 4 octobre à Corfou, les deux cent vingt participants au huitième congrès mondial des poètes ne sont pas tous des poètes, même si nombreux sont ceux qui vous présentent une plaquette en guise de carte de visite. L'ennui avec ce genre de réunion, c'est qu'on y côtoie aussi bien Rafael Alberti que Shin Tong-Choon, une jeune femme venue de Séoul se faire confirmer son statut de poète.

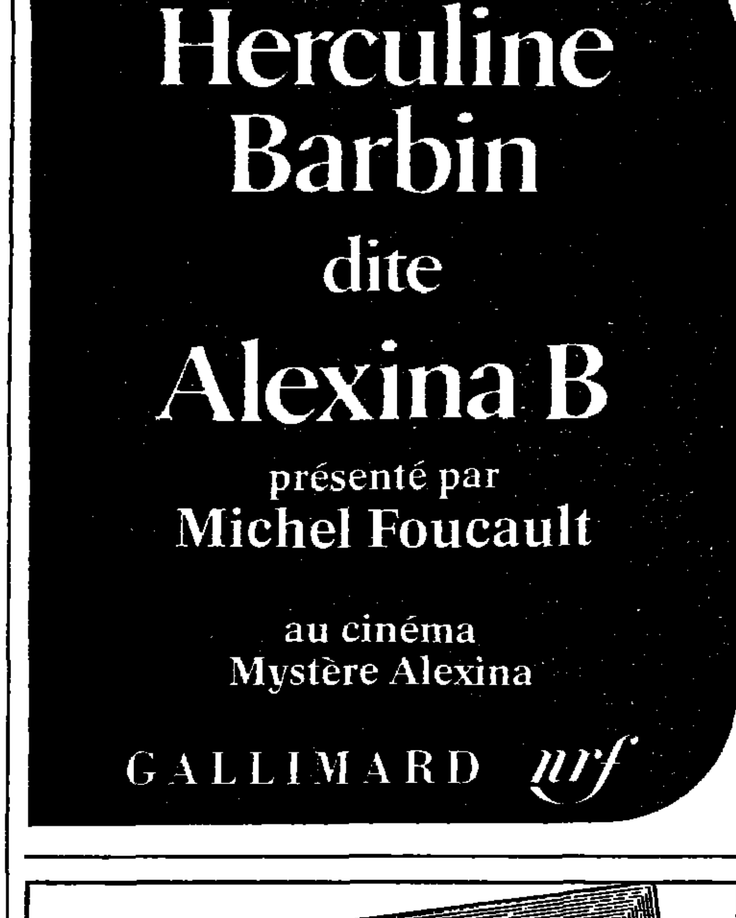
Le pire ici a été le paraître, voire l'imposture. Mais qu'y faire ? Un congrès est ouvert à qui veut, pourvu qu'il paye son voyage et sa participation. A côté des amateurs, il y a les délégations officielles envoyées aux frais de leur gouvernement pour représenter la poésie de l'ordre et de la discipline. Passe encore pour les universitaires envoyés par leur faculté. Mais ce mélange mit les uns mal à l'aise, les autres dans une situation ambiguë. A cela Mimmo Morina, le secrétaire général, poète italien, traduit par Guillevic, répond : *« L'Organisation mondiale des poètes refuse de devenir une chapelle. Elle est ouverte aussi bien aux grands poètes qu'aux amateurs. C'est une occasion d'échange et de communication. »*

On a retrouvé dans ce congrès à peu près les mêmes figures que celles qui avaient participé aux réunions de Marrakech (1984) ou de Séoul (1979) : les Français Guillevic et Clancier, le Suédois Osten Sjöstrand, le Belge Arthur Houlot, les Italiens Mario Luzi et Giorgio Bassani, le Portugais E. De Andrade, les Sénégalais Carrère et Senghor, le Chilien Diaz Casanueva, les Grecs Patrikios et Cacnavatos et le Haïtien René Depestre, venu représenter non pas ses nombreuses patries (Cuba, le Brésil, la France) mais l'UNESCO. En poète il a fait une remarquable communication où il a dit que *« chaque poète devrait conduire la parole lyrique vers de nouvelles aventures ; l'ordinateur est condamné, sans les poètes, à mourir de froid et d'inanition »*.

La poésie arabe n'était pas réellement représentée. Ce fut là plus qu'une lacune, une erreur. Le président Senghor, qui présidait ce congrès, a reçu des lettres de protestation d'intellectuels arabes.

Mimmo Morina évalue le coût de l'opération à quelque 150 000 quante mille dollars. Le congrès a été « sponsorisé » par la Commission des Communautés européennes ainsi que par des Fondations comme la portugaise Gulbenkian. La Grèce a pris en charge une cinquantaine d'invités. Une façon de rappeler qu'Athènes est la capitale culturelle de l'Europe. L'an prochain, tout ce beau monde se retrouvera, égal à lui-même, à Florence ou à Lisbonne. La poésie qui voyage ainsi de palace en palace se réfugie dans l'humour ou le cynisme. On frise le genre « Club Méditerranée de la haute culture ». Ritsos, que tout le monde attendait, ne s'est pas déplacé. Quant à Melina Mercouri, elle n'est pas venue non plus *« pour une raison indépendante de sa volonté... »*.

T. B. J.



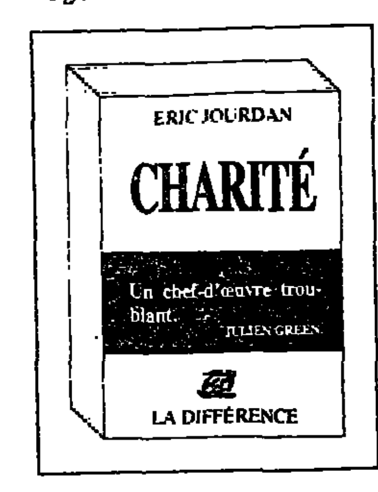


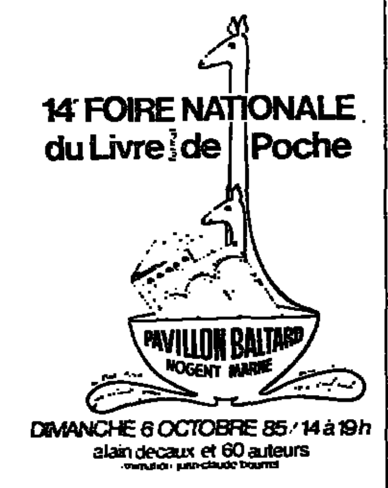
MIGUEL TORGA
La création du monde
Le grand roman autobiographique de Torga, "chronique, roman, mémorial et testament mêlés", son chef-d'œuvre.
«Un immense écrivain» L'ANE
Traduction de Claire Cayron
Aubier





Achille Talon réinvente la banque
ACHILLE TALON
CE PARADIS, DISAIS-JE IGNORE TOTALEMENT L'USAGE DE L'ARGENT!
DARGAUD







Tous les mois, un dossier consacré à un auteur ou à un *mouvement* d'idées

•

SEPTEMBRE 1985 – N° 223

Spécial Lévi-Strauss

La morale. L'ethnologie. Le structuralisme. La parenté. *L'histoire. L'esthétique.* Lévi-Strauss lu à l'étranger. Un entretien, un inédit.

•

Sacha Guitry par Michel Tournier

•

Inédit : *La Provence,* Gide et l'écriture : Jean Giono raconte

En vente chez votre marchand de journaux : 20 F

OFFRE SPECIALE

6 numéros : 72 F

Cochez sur la liste ci-après les numéros que vous choisissez

- ☐ Berlin 1920-1980
- ☐ Georges Perec
- ☐ Spécial polar
- ☐ Raymond Aron
- ☐ *Jean Cocteau*
- ☐ Sciences humaines : la crise (numéro double)
- ☐ George Orwell
- ☐ *Blaise Cendrars*
- ☐ Diderot
- ☐ Vienne, l'aube du XXe siècle
- ☐ Antonin Artaud
- ☐ Foucault
- ☐ Géopolitique et stratégie
- ☐ La littérature et le mal
- ☐ Proust, autour de la Recherche
- ☐ Raymond Chandler
- ☐ Fernand Braudel
- ☐ 60 ans de surréalisme
- ☐ Victor Hugo
- ☐ François Mauriac
- ☐ Les enjeux de la biologie
- ☐ *Venise des écrivains*

Nom : . . . .

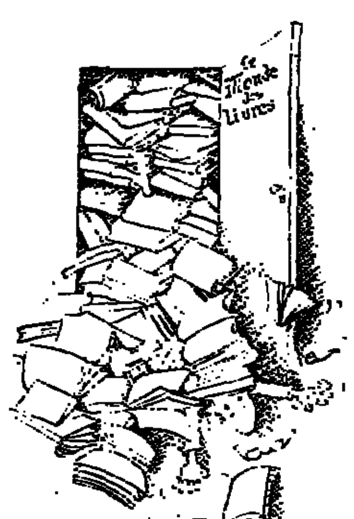
Adresse : . . . .

. . . .

Reglement par chèque bancaire ou postal.

magazine littéraire

40, rue des Saints-Pères 75007 Paris Tél. : 544-14-51



LA RENTRÉE ROMANESQUE

Une enfance d'après-guerre

AUSSI éloigné de l'autobiographie que de la chronique familiale, *l'Enfant au paysage dévasté,* sixième roman de Jean-Claude Montel, est une partition musicale dont les principaux thèmes seraient la *tristesse et la nostalgie.* L'auteur, qui regarde par-dessus son épaule pour retrouver le petit garçon qu'il fut, ne cherche pas vraiment à démêler le vrai du rêve, mais seulement à éclaircir le brouillard qui pèse sur sa mémoire.

Le narrateur eût aimé, et cela se comprend, vivre une époque exaltante dans une famille haute en couleur. Il dut, malheureusement, se contenter d'une mère qui tenait un petit magasin de couture, d'un père aux emplois aussi divers qu'ennuyeux, et de *la France* des années 1945-1950. Alors, point d'aventures, mais des amertumes qui, progressivement, arrondissent les épaules et resserrent les lèvres.

Jean-Claude Montel ne connut pas la pauvreté, mais la gêne, cette impression de ne manquer de rien, sauf du superflu. De cette grisaille tempérée émerge la figure du grand-père maternel, breton et républicain. *« Vive la République ! »,* répondait le vieil homme chaque fois qu'on lui demandait : *« Comment ça va aujourd'hui ? »* Une *secrète blessure* habitait le vieillard, qui, faute de savoir écrire, avait dû refuser toutes les promotions que lui proposait la SNCF, le seul employeur qu'il avait eu.

Ce double qui le fuyait

Le rapport à l'écrit, à l'orthographe même, divisait la famille. Car, si du côté du père on se flattait d'avoir fréquenté l'école publique depuis deux générations, du côté de la mère l'enseignement avait été dispensé par les *« sœurs de Sainte-Anne* d'Auray », qui estimaient que jardinage et catéchisme suffisaient aux enfants de paysans pauvres.

L'*auteur, qui aimait* que son père ressemblât aux photographies d'un vieil album, verra progressivement celui-ci s'enfermer dans ses ressentiments et s'adonner à l'alcool. Quelquefois, pourtant, l'homme paraît se reprendre et son visage laisse entrevoir à l'enfant *« une autre vie. Son double qui le fuyait à mesure que les années passaient ».* Pour rompre l'ennui, les enfants d'alors s'inventaient un Far-West et se traitaient volontiers de « collabos ». Le soir, la radio ayant remplacé les veillées d'antan, les adultes se consolaient en écoutant les inepties du jour. Et, lorsqu'un combat du « dieu » Cerdan était retransmis sur les ondes, la famille, pour une fois unie, communiait.

Jean-Claude Montel exprime tout avec retenue, comme s'il désirait s'éloigner d'ombres par trop familières : *« 1950 : des bribes, des mots, des noms qui reviennent et font images, qui cristallisent et s'échangent inversement entre joie et tristesse, haine et amour. »*

L'enfance se brise lorsque la mort s'octroie un visage aimé. Quelques heures avant de s'éteindre, le grand-père de l'auteur commentera brièvement le voyage qu'il savait devoir interrompre : *« Ce n'était donc que cela. »*

PIERRE DRACHLINE.

★ L'ENFANT AU PAYSAGE DÉVASTÉ, de Jean-Claude Montel, collection « *Textes* », Flammarion, 135 p., 70 F.

Le coup d'éclat de Frédéric Lasaygues

Un jeune écrivain de la banlieue parisienne se précipite dans un roman. Plusieurs morts au carrefour de la Vache-Noire, l'auteur du drame est sain et sauf.

LA Vache-Noire, c'est un quartier sud, à deux pas du périphérique, dans les imbrications de Montrouge. C'est la banlieue basse, avec ses mobylettes, ses pompes à essence, ses maisons d'un ou deux étages où clignotent les placards de néons fluorescents. Ça fait un mélange avec les ZUP d'enfer qui se montent la tête dans la grisaille. Un coquetèle des genres, des gens, des pays, des ethnies : un melting-pot dans le cambouis, où ça dérape dur. *« Salut, Vache-Noire ! Vache sacrée aux mamelles suintant le gros rouge et la bière... »* Pour une jeunesse plombée à la drogue, ça dérape dès les premiers tours de bécane sur des réseaux délinquants qui ouvrent sur les places fortes de la capitale, de Convention à Barbès, pour le deal et pour la fourgue. *« Bref et Paic citron,* résume Titi Coolos, le narrateur, *voilà le décor planté. »*

Jonglerie verbale

Le récit fuse et palpite, avec des mômes en galère, une aventure toujours à deux doigts du sordide ou en pleine tragédie. Titi, justement, avertit par ces mots sa nouvelle copine, Cécelle, son futur grand amour : *« Si tu rentres dans ma vie, j'y dis, faut prendre une laine. Y a des courants d'air. J'suis un mec speed. »*

Ce que j'aime d'abord dans ce premier roman de Frédéric Lasaygues – un jeune homme qui a vu de près les baffes dont il nous entretient – c'est, naturellement, une écriture qui oscille entre le noir et le rose foncé. Il use d'un langage tout à fait authentique, bien que passablement inédit, dans une coulée alerte qui va d'inventions drôlatiques en jonglerie verbale, demeurant constamment d'une grande précision et exactitude dans l'emploi de la langue verte, version 1985. Une écriture d'une violente efficacité, avec l'humour toujours en décalage, une veine de haute tradition, et un pur plaisir.

La seconde chose que j'aime, c'est le regard de tendresse qui est porté sur les personnages de cette folle histoire, les petits portraits au crayon acide, tout au long. *« Sylvette, elle peut pas s'empêcher de jouer les nounous. Elle s'envoie des mecs plus petits qu'elle, du genre à prendre froid dans les courants d'air. Elle les appelle Doudou, sans se rancarder si ça les branche un sot-briquet pareil. Elle leur tricote des chaussettes et des cache-nez pour qu'y attrapent pas mal en allant pointer au chomdu. »* C'était la sœur de Titi. Voici venir son père : *« Avec son ciré breton et ses bottes en caoutchouc vert il arrive à me tirer un peu de joie au cœur... C'est un prince dans son genre, mon vieux. »*

Bref et Javel la Croix, *Vache-Noire, hannetons et autres insectes,* c'est un roman qui se lit d'un trait, d'un œil brillant de plaisir, en riant de tout.

CLAUDE DUNETON.

★ VACHE-NOIRE, HANNETONS ET AUTRES INSECTES, de Frédéric Lasaygues. Ed. Bernard Barrault, 212 p. 78 F.

Pierre Bourgeade

(Suite de la page 13.)

Judas ne s'est pas pendu. Il a fui en auto-stop vers l'Égypte. Sur sa route, il rencontre Jésus ressuscité. Pierre Bourgeade en fait l'un des pèlerins d'Emmaüs.

La troisième partie, la plus saisissante, nous ramène dans le presbytère du village où le narrateur non pas principal, mais princeps puisqu'il recueille le récit de Judas, a reçu l'hospitalité. Un verre de cognac à la main, il discute avec son hôte. Nous croyons rejoindre la terre ferme. D'autres abîmes s'ouvrent qui révèlent l'agonie de l'Eglise, sa vieille phobie du sexe, la vanité de toute théologie.

Nous pénétrons dans une nef romane en ruine, vide de fidèles, où grouillent taupes et serpents et où s'infiltrent les âmes du purgatoire. Nous descendons dans une bibliothèque souterraine et borgésienne, où le rire moqueur de Yahvé résonne à travers les livres. Dans la rue du village, les deux acolytes, remontés de leur descente aux Enfers, voient passer une macabre et ridicule procession. De vieilles femmes chantent un cantique populaire qui se termine sur une note impie : la résurrection de Jésus, on a raison d'y croire, meilleur compte encore de n'y pas croire. L'édifice est par terre.

La fin est violente. A coups de crucifix, le cueilleur de champignons tue le desservant. Dernière contradiction ironique : peut-on tuer un personnage dont on s'est si bien évertué à faire un mythe ? Mais le meurtre de Judas, geste d'amour et de pardon, s'accomplit au moment où, démesurément grandi par les épisodes précédents, celui-ci se confond avec le Christ. Ce conte fantastique est une fable sur la mort de Dieu.

Une esthétique de la dissonance

Depuis *l'Armoire, le Camp, la Ville grise, les Serpents, la Fin du monde,* les romans de Pierre Bourgeade, dénudés à l'extrême, cernent, comme des apologues, les maux politiques ou moraux de nos sociétés. Jusque-là, l'auteur créait ses fables où l'histoire contemporaine, nos mœurs se reflétaient. En reprenant dans *Mémoires de Judas* un grand texte religieux, il fait la part moins belle à l'imagination, mais son ambition grandit et il touche à la métaphysique. Ses dons d'artiste, de visionnaire, son acuité satirique ne s'y manifestent que mieux.

Le livre séduit d'abord par sa forme : une esthétique de la dissonance s'y déploie avec un art consommé. Puis sa portée se révèle, la vibration intime qui le relie à son créateur est perçue. On entre alors dans son vrai drame : celui de l'homme moderne qui a tué Dieu mais en garde la nostalgie.

JACQUELINE PIATIER.

JACQUES BELLEFROID
LE RÉEL EST UN CRIME PARFAIT MONSIEUR BLACK
La victime, le détective et l'assassin ne font qu'une seule personne.
LA DIFFÉRENCE

Alain Nadaud

(Suite de la page 13.)

En Irak, Alain Nadaud a fait la connaissance d'un auteur indien *« qui pratiquait surtout la nouvelle. C'est une forme que j'ai immédiatement adoptée ».* Avant même la parution d'un recueil, *la Tache aveugle* (2), les textes de Nadaud ont été publiés dans des revues, et, dès ce moment-là, il a décidé de revenir en France. Il y a enseigné la philosophie de 1978 à 1985, avant d'entrer chez Denoël, son éditeur, comme conseiller littéraire.

Jouer avec Pythagore

Etre professeur de philosophie lui a *« beaucoup plu »* et *« beaucoup servi » : « A force de rabâcher Pythagore, Copernic, etc., on a envie de jouer avec. J'ai utilisé la philosophie comme matériau romanesque. »* Ainsi est « née » *Archéologie du zéro,* premier roman publié par Alain Nadaud, au début de l'année dernière (3), *« roman d'aventures métaphysique »* selon son auteur, recherche de l'origine du zéro, certes, mais aussi de l'écriture : *« Pour ce texte, une allégorie de l'écriture telle que je la conçois, je ne pouvais plus transiger. Il fallait qu'un éditeur l'accepte. »*

Il y eut pourtant quelques refus, avant plusieurs avis favorables. *« Lorsque sont arrivées les premières lettres de rejet, j'écrivais le livre qui vient de paraître,* l'Envers du temps (4). *J'ai voulu y tracer l'histoire d'une régression, faire passer dans la fiction ce qui me tirait moi-même en arrière, ce refus de mon travail. »*

Non seulement *Archéologie du zéro* a été publié, mais il a obtenu un beau succès de premier roman avec quelque dix mille exemplaires vendus. Et aujourd'hui, grâce à cela, Alain Nadaud fait exactement ce qu'il aime : écrire et lire. Il écrit tous les matins, il lit des manuscrits les après-midi. Une vie en apparence tranquille, dont il ne dévoile rien d'autre et qui, en tout cas, lui offre le temps de courir l'aventure métaphysique, la seule qui, au fond, le fascine vraiment. Il écrit sans précipitation, *« mais sur un rythme régulier, comme je l'ai toujours fait, avec un livre en train et un livre prêt. Le prochain à paraître est un recueil de nouvelles. C'est décidément une forme qui me plaît. Cela permet de changer très rapidement d'angle d'attaque, de surprendre l'écriture à la source comme on prend le renard au terrier. Et c'est ça qui m'intéresse. »*

JOSYANE SAVIGNEAU.

(2) Editeurs français réunis, 1980.
(3) Denoël, 1984.
(4) Denoël, 1985. Voir notre critique ci-dessous.

Une histoire à reculons

LE narrateur de *l'Envers du temps,* Julius Marcellus, a raté sa vocation. Il n'aurait pas dû être légionnaire gaulois – au premier siècle après Jésus-Christ ? – mais journaliste (*on n'en est pas à un anachronisme près dans cette histoire !*). Alors qu'il est bêtement chargé de surveiller les côtes proches de l'embouchure de la Séquane, puis de diriger un convoi – de chariots bourrés de... manuscrits – il perçoit d'étranges gauchissements de la réalité, découvre des vestiges insolites : le lecteur identifiera notamment un reste de pont suspendu métallique et un parking souterrain. Julius Marcellus veut alors trouver la source de ces décalages, remonter la filière, avancer une explication ; bref, enquêter et témoigner.

D'Autun à Rome et en Palestine, de sa rencontre avec le druide Diviacos, dont la bibliothèque renferme de curieux ouvrages, *à son emprisonnement* à Rome avec l'apôtre Pierre, précédant son voyage en Palestine au cours duquel il assiste à la crucifixion de Jésus, Julius Marcellus tente de rattraper... le temps qui sans cesse lui échappe, qui ressemble à l'un des documents de Diviacos *« en fort mauvais état et (...) à ce point incomplet et dépareillé que les pages se succèdent sans ordre ni suite logique ».*

Le temps, qui est le véritable héros du roman, est non seulement à l'envers, mais sens dessus dessous, dans une confusion où Julius Marcellus, pourtant, pressent une terrible certitude : le temps n'avance pas, mais va du futur vers le passé, vers le chaos. *« La mort de Diviacos et la destruction de sa bibliothèque me confrontaient brutalement à cette réalité d'une histoire où malgré tous nos efforts le temps nous prenait toujours de vitesse et où était inscrite à l'avance notre défaite »,* constate Julius Marcellus à son retour à Autun. La régression du savoir et de l'histoire est inéluctable, nul n'est capable d'arrêter cette *« hémorragie de l'esprit ».*

L'Envers du temps n'est pas pour autant, comme l'ont dit certains, un essai déguisé en fiction. C'est un « vrai » roman d'aventures, avec ses péripéties et le style rapide qui leur convient : de l'attaque de l'expédition de Marcellus par les chauves-souris dans le tunnel du Mont-Blanc, à sa nuit d'amour avec Marie-Madeleine en Palestine, en passant par son évasion d'une prison romaine. Et puis, l'aventure d'un temps à rebours, d'une histoire à reculons, n'est-elle pas la plus folle de toutes, la plus angoissante, le plus grand roman à suspense de... de tous les temps ?

Certes, il n'est pas interdit de réfléchir à ces *« aventures méthaphysiques ».* Le désir d'écrire de la fiction ne dispense pas nécessairement de penser, Italo Calvino et Umberto Eco l'ont largement *prouvé.* Alain Nadaud, qui ne désavouera sans doute pas leur parrainage, a bien l'intention d'en faire autant, et il a magnifiquement commencé.

Jo. S.

★ L'ENVERS DU TEMPS, d'Alain Nadaud, Denoël, 269 p., 89 F.

— LA VIE DU LIVRE —

librairies/bibliothèques/expositions
signatures/conférences/soirées/spectacles
catalogues/recherches/avis d'éditeurs
Stages/offres et demandes d'emploi

TOUS LES LIVRES
disponibles en France dans les meilleurs délais uniquement par CORRESPONDANCE
Lettre périodique d'information gratuite sur demande
Librairie N. HUBMANN
B.P. 43
78392 BOIS-D'ARCY CEDEX

LA LIBRAIRIE TROPISMES
Galerie des Princes, Bruxelles, 512-88-52
organise le mardi 8 octobre à 20 h 30 un débat avec
NICOLE MALINCONI
pour la parution de *HOPITAL SILENCE*
et
JEAN-PHILIPPE TOUSSAINT
pour la parution de *LA SALLE DE BAIN*
publiés aux Editions de Minuit

Tous les ouvrages sur
le yoga, l'astrologie, le bouddhisme, l'architecture sacrée, les médecines naturelles...
à LA LIBRAIRIE DES SCIENCES TRADITIONNELLES
6, rue de Savoie, 75006 PARIS
Tél. 326-90-72 (à compter du 25/10/1985 : 43-26-90-72)

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

● ESSAI

Le « modèle démocratique » de Jean Baechler

L'homme est naturellement démocrate : c'est la thèse, optimiste et paradoxale, que soutient ce philosophe en observant l'histoire de l'humanité depuis trente-cinq mille ans...

SOCIOLOGUE, Jean Baechler ? Administrativement parlant, c'est incontestable, comme l'atteste son poste de directeur de recherche au CNRS, où il est entré en 1966, et son rattachement au GEMAS (Groupe d'étude des méthodes de l'analyse sociologique).

Pourtant, agrégé d'histoire, féru de philosophie, il dit lui-même s'être assigné un but plus conforme aux aspirations de cette dernière discipline. « *Mon problème intellectuel a toujours été le suivant : pourquoi y a-t-il de l'histoire et pourquoi est-elle ainsi et pas autrement ? Mon but ultime pourrait être la construction d'un modèle ou d'une série de modèles permettant de générer l'histoire ou de la reproduire.* »

Un but très lointain. Jean Baechler, qui vient de publier *Démocraties*, en convient avec le sourire. Pour le moment, de *Politique de Trotski* (1968), à *Démocraties*, en passant par *Qu'est-ce que l'idéologie ?* (1976), *le Pouvoir pur* (1978) et trois autres ouvrages, il s'efforce d'accumuler, « *dans une solitude totale* », précise-t-il, les éléments d'un projet par définition interminable. Dans cette bibliographie, *les Suicides* (1975), constitue, selon l'auteur, « *un accident universitaire* ».



CAGNAT.

Prochaine étape : un livre sur le régime des castes. En attendant, il a bien voulu s'expliquer sur la théorie qu'il défend dans son dernier ouvrage.

« La thèse centrale de *Démocraties* se résume ainsi : « *Les hommes peuvent être tenus pour naturellement démocrates.* » Cette affirmation ne souffre-t-elle pas d'une confrontation avec l'histoire non occidentale, la contemplation du monde qui nous entoure ou tout simplement le sens commun ?

– Votre objection est évidente si l'on considère les faits. Je me la serais adressée moi-même si j'avais voulu dire, par la proposition « *l'homme est naturellement démocrate* » : il vit constamment en démocratie. Ma thèse est en fait un peu plus subtile. Je crois pouvoir la résumer de la manière suivante. L'homme aspire spontanément à la démocratie, parce que c'est le régime qui lui garantit la liberté, la prospérité et la sécurité. Pour des raisons de bon sens et de psychisme profond, l'homme aspire à ces trois biens.

» Deuxième proposition : pour qu'un régime démocratique puisse s'établir, il faut qu'un certain nombre de conditions soient rassemblées. Lorsqu'elles ne sont pas réunies, il n'y a pas de démocratie, mais d'autres régimes parce que l'homme ne peut pas vivre en dehors du politique. Il y a dans la nature humaine de quoi soutenir n'importe quel autre régime. Les hommes s'adaptent même à la tyrannie la plus effroyable, même aux camps de concentration qui peuvent être tenus pour le type quasiment idéal, si j'ose dire, de ce que j'appelle un régime autocratique.

» Troisième proposition : les conditions nécessaires à l'édification d'un régime démocratique peuvent être ramenées à quatre : l'existence de sociétés politiques stables à travers le temps – c'est-à-dire à l'échelle des siècles, – ce que j'appelle des « polities » ; qu'il y ait plusieurs polities réunies au sein d'un même système international ; qu'il y ait à l'intérieur de chaque politie des centres autonomes de décision suffisamment forts pour bloquer la marche naturelle du pouvoir politique vers l'autocratie ; enfin, que les citoyens présentent certaines qualités que je me plais à appeler des « vertus ». Aucune de ces conditions ne peut résulter d'une délibération de la part des individus ou des groupes. C'est l'histoire qui propose ces conditions.

Quelque chose de miraculeux

» Lorsque l'on prend l'aventure humaine dans son ensemble, c'est-à-dire depuis trente-cinq mille ans, depuis l'apparition de l'*homo sapiens*, on constate que les hommes ont vécu dans des régimes démocratiques pendant au moins vingt-cinq mille ans. J'ai été le premier surpris de le constater. Une bonne partie de la planète, en dehors des zones impérialisées (l'Europe), a continué de vivre jusqu'aux colonisations du dix-neuvième siècle dans des régimes, sinon démocratiques, du moins à forte tendance démocratique.

» Statistiquement, je crois que ces régimes sont les plus nombreux au cours de ces trente-cinq derniers millénaires. Mais, pour tempérer aussitôt cet excès d'optimisme, il convient d'ajouter que, depuis le grand tournant de l'aventure humaine, le néolithique, les chances que les conditions de la démocratie soient réunies ne cessent de diminuer.

» Pour être parfaitement franc, j'étais parti de cette hypothèse : les démocrates ont quelque chose de miraculeux. Pourquoi ? Tout simplement parce que ma culture est historique et se cantonne dans le champ postnéolithique.

– Vous insistez sur la délégation de pouvoir consenti par l'*Homo democraticus* à certains. Mais vous n'avez pas de mots assez sévères pour qualifier le système représentatif dans lequel nous baignons pourtant. « *Un représentant*, dites-vous, *est une escroquerie antidémocratique.* » Est-ce à dire que nous ne vivons pas en démocratie véritable ?

– Nous ne vivons pas en démocratie véritable et personne n'y a jamais vécu. Le modèle comme tel ne peut pas être parfaitement réalisé. Même dans les bandes, que je crois asymptotiques à la démocratie pure et parfaite, il en est ainsi. Chez les chasseurs, par exemple, les femmes ne vivent pas en démocratie ; elles subissent la puissance des mâles.

» Il y a une différence conceptuelle essentielle entre la délégation et la représentation. Par délégation, j'entends le fait, de la part des citoyens, de consentir à obéir à quelqu'un ou à quelques-uns qu'ils jugent assez compétent(s) pour les mener à la réalisation d'objectifs, de buts qu'ils s'assignent à eux-mêmes. Cette délégation ne peut reposer que sur le critère de la compétence qui est par nature circonscrite, temporaire et réversible.

» Le concept de représentation est radicalement différent. Il consiste dans la fiction d'une délégation de la souveraineté elle-même, de la part des citoyens, à certains d'entre eux qui décideront en tant que souverains. C'est l'interprétation qui a été malheureusement adoptée en France dès avant la Révolution.

– Pour vous, « *la liberté produit nécessairement l'inégalité* » et « *domine l'égalité* », que le démocrate doit « *négliger* ». Vous récusez donc la trinité républicaine liberté-égalité-fraternité ?

– Je ne la récuse pas. J'ai consacré tout un développement à l'amitié et la concorde pour essayer de démontrer qu'il ne pouvait y avoir de démocratie si la fraternité entre les citoyens n'y régnait pas.

» Liberté et égalité : c'est une nouvelle contradiction, l'une des plus essentielles. On ne peut pas maximiser simultanément la liberté et l'égalité. Plus il y a de liberté, plus l'inégalité tend vers des limites qui ne sont pas corrigées spontanément. Réciproquement, si vous essayez de pousser l'égalité, vous êtes obligés d'empiéter sur les libertés des acteurs, parce que vous allez redistribuer du pouvoir, des richesses et du prestige.

» Cette contradition très profonde est sans solution. »

Propos recueillis par
MICHEL KAJMAN

★ **DÉMOCRATIES, de Jean Baechler, Calmann-Lévy, 730 p., 169 F.**

FRANÇOISE LEFÈVRE

Un homme qui veut savoir comment aime, souffre, parle une femme, doit absolument lire le roman de Françoise Lefèvre, cette histoire d'une femme traversée par le désir. C'est fascinant, terrifiant... La beauté gît dans ce livre.

Serge Koster, *le Monde*

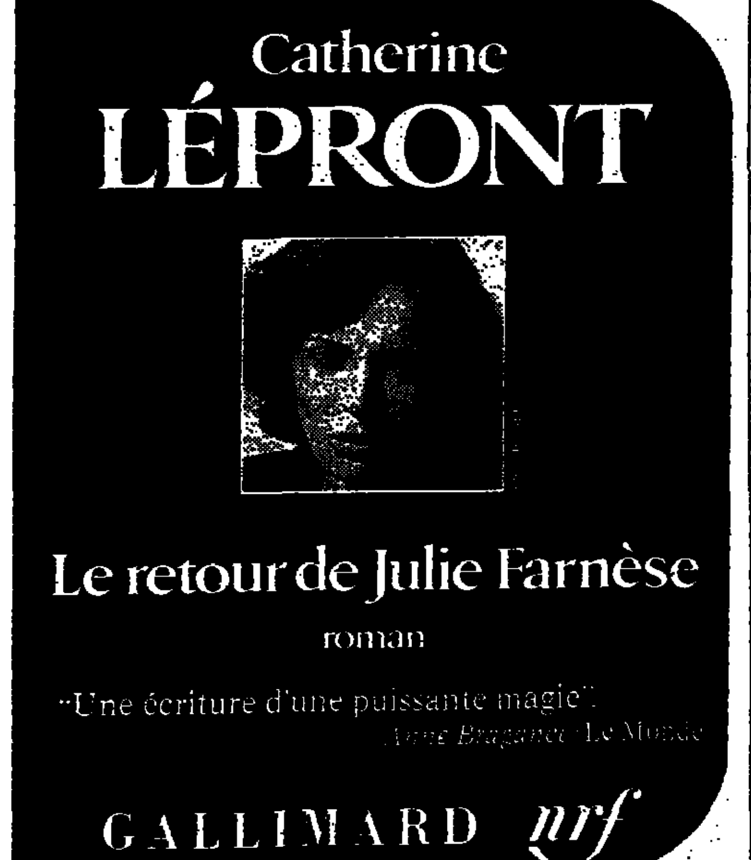


156 p.
59 F



Jean-Jacques Pauvert chez
MAZARINE

Catherine
LÉPRONT



Le retour de Julie Farnèse

roman

"Une écriture d'une puissante magie".
Anne Bragance Le Monde

GALLIMARD nrf

Important Editeur Parisien

recherche pour ses différentes collections

manuscrits inédits de romans, poésie essai théatre.
Les ouvrages retenus feront l'objet d'un lancement par presse, radio et télévision.

Adressez manuscrit et C.V. à la Pensée Universelle
4 rue Charlemagne, 75004 Paris - Tél. 887.08.21.

Conditions fixées par contrat.
Notre contrat habituel est défini par l'article 49 de la loi du 11 mars 1957 sur la propriété littéraire.

la pensée universelle

● HISTOIRE

Le roi et les anges

L'historienne Colette Beaune montre comment naquit la nation française, entre 1300 et 1500

LA naissance de l'idée nationale en France est un grand sujet qui n'a pas fini de susciter des recherches. Avec sa *Naissance de la nation France,* Colette Beaune nous apporte un travail parfaitement délimité : la France telle qu'on la voit, ou qu'on la rêve, à l'intérieur de ses frontières au cours de cette période, considérée (ici) comme *« fondamentale »*, qui va de *1300* à 1500.

Qu'il soit bien entendu tout de suite, et Colette Beaune a raison de le souligner, que le mot *« patriote »* n'apparaît pas avant 1762 dans le *Dictionnaire de l'Académie,* et que l'expression *« sentiment national »* n'est pas antérieure au dix-huitième siècle. Il y a, au Moyen Age, des mythes en circulation, totalement oubliés aujourd'hui, dont l'évocation nous étonne ou nous amuse, mais qui revêtaient, chez les clercs (ou prétendus tels), une autorité imposante : les Francs étaient d'origine troyenne — comme les Romains. Vers 1350, on redécouvre les Gaulois, et ce sont eux, alors, qui viennent de Troie...

Mais l'idée France est bien là, au treizième siècle ; suffit à l'attester l'existence des *Grandes Chroniques de France,* que Primat, moine de Saint-Denis, achève vers 1274, sur l'ordre du roi. La France est désormais individualisée et se confond dans les esprits, pour une large part, avec la fidélité religieuse. Les Troyens s'effacent au profit d'un personnage qui, innocemment remodelé, deviendra « saint Clovis », premier héros de cette race privilégiée et supérieure à toutes les autres, la race française, chérie du Tout-Puissant.

Les chers bienfaiteurs de l'Église

Colette Beaune a des pages excellentes sur la transmutation idéale d'un *« barbare fourbe et violent »* peu à peu promu au rang de *« fondateur de la monarchie française, identique en fonction à saint Olaf pour la Norvège ou à saint Etienne en Hongrie ».* Dix siècles d'écart permettent les plus heureuses manipulations qui occultent ce qui aurait pu contrarier la sanctification de Clovis, sensible dès la fin du quatorzième siècle, et qui apparaît doté de son auréole jusque dans des documents officiels. Au quinzième siècle, il est devenu *« non pas seulement le premier roi de France chrétien, historiquement parlant, mais le type même du roi de France ; il en a tous les attributs* (...). *Comme ses successeurs, il fut oint avec la Sainte Ampoule »*, réceptacle d'une *« huile spéciale venue du Ciel, gardée à Reims et qui sert à tous les sacres ».*

Ce qui frappe particulièrement dans l'analyse si bien conduite, si minutieuse, de Colette Beaune, c'est l'étroite alliance, la profonde parenté de la vénération (craintive) du Roi des Cieux et de celle qui s'adresse au roi de France. *« S'il est loin d'exister,* écrit très bien notre historienne, *un représentant de l'Etat par village, il y a là* [en permanence] *un représentant de Dieu, et le sermon hebdomadaire est le véhicule de nombreuses nouvelles politiques. »* Encore une formule à retenir : *« La France du Moyen Age est un espace religieux homogène où la réflexion théologique épaule le pouvoir politique »*, constatation, si l'on n'y prend garde, redoutable, et d'où sortira, entre autres catastrophes, la révocation de l'édit de Nantes

Si les rois de France sont dits « très chrétiens » — et la chancellerie pontificale elle-même les honore de ce titre, — c'est que Pépin le Bref, père de Charlemagne, *dota* le pape *d'un territoire* ; il est le créateur des Etats de l'Eglise. (Eh oui, c'est lui le responsable de cette calamité : le pape qui devient un souverain temporel !) et les rois de France se trouvent être ainsi les chers bienfaiteurs de l'Eglise et les défenseurs naturels de la papauté. Une difficulté surgira quand Philippe le Bel se heurtera à Boniface VIII : qu'importe, on « court-circuitera » provisoirement l'Eglise, et le lien sera simplement direct qui unit le roi au Ciel.

Saint Denis fut le premier patron et protecteur céleste de nos *rois, qui,* dès Louis V, se firent enterrer dans son abbaye. Quand celle-ci, au quinzième siècle, passa aux Anglais, saint Denis ne convint plus au roi de Bourges, lequel lui substitua saint Michel, *« le plus haut en dignité des anges ne pouvant qu'être lié au plus haut en dignité des monarques ».*

J'avoue à ma honte apprendre par Colette Beaune que saint *Thomas* d'Aquin *en personne* tient sa place dans le culte des souverains ; il enseigne que quiconque prie quotidiennement *pour le roi gagne dix jours* d'indulgence, *« en tout temps et en tout lieu ».* Quand les papes choisissent Avignon pour résidence, on pense bien qu'ils n'ont *rien à refuser à un prince* dont ils dépendent. Clément V, qui régna à partir de 1305, se montra le plus généreux, octroyant l'indulgence plénière (une merveille ! le temps de Purgatoire aboli) pour tous ceux qui poussent leur dévotion au souverain jusqu'à prier pour les défunts de la famille royale. Au douzième siècle, ceux qui médisent du roi sont taxés de blasphème, et Colette Beaune note avec pertinence : *« Ne faut-il pas considérer l'énorme législation qui, de Philippe Auguste à Saint Louis et Louis XI, réprime le blasphème comme un acte politique autant que religieux, témoin du lent et souterrain développement de l'idée de lèse-majesté ? »*

Le nouveau peuple élu

Sachons aussi que les monarques et leurs serviteurs ont soin d'*attribuer à la France, sans* complexe et sans la moindre argumentation démonstrative, une exceptionnelle bienveillance divine, jusqu'à faire des Français le *nouveau peuple élu. Le messianisme* survivra à la monarchie et les Girondins s'en feront les hérauts en 1792. On le retrouve en pleine ébullition chez Michelet, et Péguy *en fit un de ses thèmes préférés.*

Colette Beaune a le grand mérite de distinguer, au cours de notre histoire, des conceptions très diverses de l'idée nationale, et de ne point cacher la « rupture », en ce domaine, qu'opéra la Révolution. Ce qu'elle décrit dans son livre, c'est un sentiment collectif fondé *sur la* race, la *religion,* les hiérarchies, une France *« très différente des France postérieures ».* Dois-je prendre le risque de confesser que je demeure un peu sceptique et me défends mal d'un attendrissement quand je lis, dans l'ouvrage que j'admire, cette candide assertion finale : la France des temps médiévaux, si peu semblable à la nôtre, n'en fut pas moins, *« pour chacun de ses fils, du roi au plus humble, la mère qui console et maintient l'espérance » ?* Vraiment ?

HENRI GUILLEMIN.

★ NAISSANCE DE LA NATION FRANCE, de Colette Beaune, Gallimard, 431 p., 145 F.

JAMES BALDWIN

RACISME ET VIOLENCE AUX ETATS UNIS



75F

Stock

● LETTRES ÉTRANGÈRES

L'ironie et la logorrhée, de Palinure

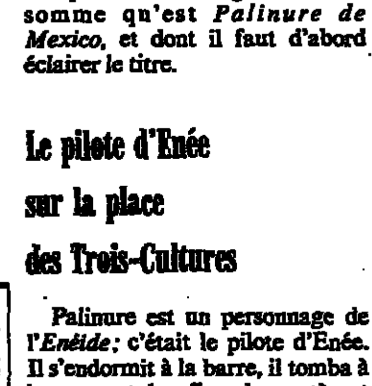
L'érudition grotesque, macabre et dyonisiaque du Mexicain Fernando del Paso, prix Romulo-Gallegos

EN juillet 1982, à Caracas, le très important prix littéraire Romulo-Gallegos, qui avait été précédemment décerné à Mario Vargas Llosa, Gabriel Garcia Marquez et Carlos Fuentes, était attribué à un écrivain inconnu de la plupart des journalistes et critiques, le Mexicain Fernando del Paso, pour *Palinure de Mexico,* un énorme roman de plus de 600 pages, dont on publie aujourd'hui une excellente traduction.

Le lauréat fut invité à venir recevoir son prix à Caracas ; là encore, une surprise attendait les commentateurs : on découvrit que, depuis plusieurs années, et après un séjour aux États-Unis (1969-1970), Fernando del Paso vivait à Londres, où il travaillait, entre autres, pour la BBC et où, en 1974, il avait exposé des dessins (d'ailleurs, il habite toujours la capitale anglaise, mais il s'apprête à s'établir à Paris, où il doit entrer à Radio-France internationale). On apprit également qu'en dehors d'un recueil de poèmes Fernando del Paso n'avait publié, jusque-là, qu'un autre roman, *José Trigo* (1966), qui, lui aussi, avait obtenu une récompense notable, le prix mexicain Xavier-Villaurrutia. L'ouvrage avait désarçonné la critique par son érudition mythologique, par la multiplicité des niveaux de lecture et par le travail à la fois prodigieux et déroutant accompli sur le langage.

SANTIAGO CASTRILLON

On retrouve certaines caractéristiques de *José Trigo* dans cette somme qu'est *Palinure de Mexico,* et dont il faut d'abord éclairer le titre.



Le pilote d'Énée sur la place des Trois-Cultures

Palinure est un personnage de l'*Enéide ;* c'était le pilote d'Énée. Il s'endormit à la barre, il tomba à la mer, et les flots le portèrent dans son sommeil jusqu'à une plage de Sicile où les habitants le tuèrent pour le voler, laissant son corps sans sépulture.

Palinure de Mexico est l'« histoire » d'*un étudiant en médecine* qui trouve (peut-être) la mort en 1968, l'année du massacre de la place des Trois-Cultures. Le roman relate une partie de son enfance (*il y a là une chronique familiale qui fait souvent penser au Paradiso* de Lezama Lima), la mort de sa mère, ses aventures picaresques et son amour pour sa cousine Stéphanie. Comme dans *José Trigo,* les jeux sur le langage ont ici un rôle essentiel, mais Fernando del Paso tient à préciser que *Palinure* se veut avant tout *« un long poème sur l'amour et la mort, et sur le corps humain ».* Le Mexique est également présent, avec sa révolution, ses mythes, sa capitale tentaculaire. Mais, comme l'*Ulysse* de Joyce, les livres de Lewis Carroll ou les contes de Borges, *Palinure* tend à instaurer son propre univers.

A un premier niveau, le roman de Fernando del Paso peut apparaître comme une méditation poétique d'un *humour corrosif,* parfois aux limites du sarcasme ou de la scatologie, sur le sens de la vie et du trépas, sur la nature du réel, sur le rôle de la perception, sur le fonctionnement de la *mémoire.* Cette méditation s'appuie sur une grande érudition, qui brasse les époques, les civilisations, les mythes, les croyances, les conquêtes et les aberrations de la médecine, l'infini des particularités anatomiques, physiologiques et pathologiques du corps humain. Mais tout ce matériel est repensé, réélaboré, transformé en une sorte de coulée poétique d'où émergent parfois les scories d'une réalité qui est celle du Mexique et du monde contemporain, *« parce que le temps était venu ; le temps des étudiants, le temps des manifestations et des coups de crosse, le temps enfin où Palinure, comme le pilote d'Enée, ne saurait plus distinguer le jour de la nuit ».*

Le réel est insupportable à Palinure, et cette répulsion face au quotidien l'oblige à renoncer à sa vocation médicale : autant il aime « rêver » à la dissection d'un corps de jeune fille ou devant une vitrine pleine d'instruments chirurgicaux, autant il est dégoûté et révulsé par la vision directe d'une opération ou d'une leçon d'anatomie.

Ici, la médecine est invoquée comme *« promesse d'un monde cabalistique », « conte de fées »,* source d'émerveillement pour l'imagination, tremplin pour les rêves, incitation constante au détournement poétique et esthétique. Pour l'auteur, *« le langage est au service de l'imagination plastique ».* C'est pourquoi une des distractions favorites de Palinure consiste à reproduire des tableaux célèbres dans lesquels certaines parties du corps des personnages apparaissent « écorchées », *comme sur les planches* anatomiques; en *« autopsiant »* ses portraits, Palinure/del Paso dépasse symboliquement la *« platitude »* et la banalité des apparences et ouvre une fenêtre sur le mystère, la poésie, le fabuleux que constitue pour l'homme son propre corps.

Du sourire au grincement de dents

De même, Palinure et ses amis se livrent à la *« lecture furieuse »* des traités et des dictionnaires de médecine de tous les temps. Ils y découvrent, comme dans un rêve halluciné, comment, par exemple, *« l'héliotrope de la gangrène dissémine ses noirs tourbillons à fleur de peau et comment les nénuphars blancs de la tuberculose prolifèrent dans les poumons des adolescents splendides ».*

Cependant, le roman refuse d'imposer au lecteur une lecture univoque. Face à Palinure et à ses amis, qui tentent de prendre la réalité au piège des mots et des rêves, del Paso trace le portrait de *Stéphanie, la cousine incestueuse* de Palinure, qui, elle, accepte parfaitement le réel sous ses aspects les plus insoutenables, mais qui ne supporte pas qu'on en parle. Le livre oscille ainsi, dans une éblouissante pyrotechnie d'images, d'anecdotes, de métaphores, de « visions », d'une affirmation à son contraire, du sourire au grincement *de dents,* du lyrisme au sarcasme, avec une prédilection pour l'absurde, le *nonsense* à l'anglosaxonne, le calembour, le canular de salle de garde ou le « cadavre exquis » *surréaliste.*

Dans le sillage de Borges, Fernando del Paso professe une méfiance ironique à l'égard de tout ce qui pourrait conduire à une vision exclusive du monde : *« C'est qu'avec chacun de nous naît et avec chacun de nous meurt un univers »,* nous rappelle Palinure.



L'univers mythique de la douleur

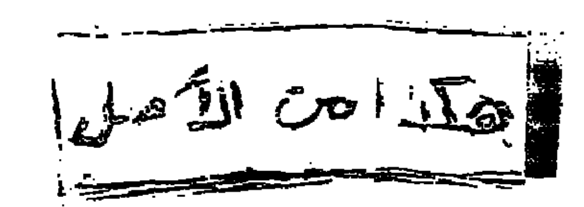
Le roman s'organise en une série de *« récits »* — à la charge de Palinure lui-même, qui se dédouble ainsi en acteur et en récitant.

La première épopée est une parodie des voyages de Gulliver, qui permet à Palinure de *« déployer les ressources de son imagination morbide, pornographique et épatante »* et de donner libre cours à son *« ironie magistrale ».* Insistons aussi sur la visite d'un hôpital délirant et imaginaire, véritable périple à travers l'univers mythique de la douleur, de la souffrance, de la *« monstruosité »* et de la mort. Le procédé de transposition est simple, même s'il se dissimule en partie sous les fastes macabres d'une érudition médicale parfois poussée *« ad nauseam » :* l'hôpital a été organisé — sur les conseils de Palinure — en une série de pavillons où sont regroupés des cas pathologiques *qui n'ont souvent rien à voir* entre eux, mais que l'on a réunis pour des raisons esthétiques (sonorité et musicalité des râles, chatoiement des expectorations et des secrétions, *marbrures* et *pigmentation* des tissus, etc.) L'ensemble aboutit à un récit souvent difficile à supporter, mais doté d'un incontestable pouvoir démystificateur.

La même *« folie pétillante »* saisit les compagnons de Palinure ou son cousin Walter, avec lequel il se livre à de longues joutes érudites *sur la médecine. Tous sont* partagés entre la magie d'un univers nourri de références littéraires multiples, de *« prodiges qui fascinent leur imagination »,* et la violence d'un présent peuplé de drames et de ruines, face à laquelle ils se sentent à la fois *« impuissants et responsables ».* C'est pourquoi Fernando del Paso présente Palinure comme *« un personnage de notre époque ».* Mais la prolifération de ce récit halluciné, le mélange savamment calculé de zones d'ombre et de lumière, le détournement parodique d'une érudition foisonnante, l'accumulation de métaphores parfois agressivement surprenantes et d'images insolites font aussi de del Paso un grand romancier « baroque ».

CLAUDE FELL.

★ PALINURE DE MEXICO, de Fernando del Paso, traduit de l'espagnol par Michel Bibard, Fayard, 525 p., 145 F.



هكذا من الأصل

RENCONTRE AVEC MARTIN WALSER

« Je n'arrive pas à accepter l'idée que Goethe et Nietzsche sont des écrivains de RDA »

Une réflexion sur la vie des consciences dans la société allemande contemporaine.

MARTIN WALSER est par excellence le romancier du quotidien allemand. Nul mieux que lui ne sait décrire la grisaille, le conformisme, les frustrations qui, contrairement à tous les clichés romantiques, caractérisent la réalité de la RFA. Un écrivain qui pourrait, selon les critères français, être taxé de provincial – tous ses livres se situent dans un espace étroitement délimité : la Souabe méridionale et les bords du lac de Constance, – mais il est vrai que l'Allemagne entière est une province.

Un Walser en chasse-t-il un autre ? Tandis qu'on redécouvre enfin l'écrivain suisse-allemand Robert Walser grâce à l'édition chez Gallimard des *Enfants Tanner*, Martin Walser, l'un des auteurs les plus importants de l'Allemagne de l'après-guerre quitte la rue Sébastien-Bottin (1), et passe chez Laffont, qui vient de publier *la Lettre à lord Liszt*. A cette occasion, Jean-Louis de Rambures a rencontré Martin Walser.

⁂

« Mon titre, *précise-t-il*, est une allusion littéraire à *la Lettre de lord Chandos*. Comme Hofmannsthal, je suis parti du thème de la destruction du monde sensible. La différence, c'est qu'il ne s'agit pas, chez moi, de l'impuissance de la conscience face au monde, mais d'un constat sur la destruction des relations humaines dans certaines conditions économiques. Franz Horn et Liszt ont besoin, en réalité, l'un de l'autre. Mais leur amitié est paralysée par les conditions de concurrence dans lesquelles ils se trouvent.

» C'est là cette physique sociale dont Franz Horn, à la manière d'un jeu, énumère les sept lois, la dernière ayant pour énoncé : *« L'échec d'un concurrent est le succès de l'homme sans succès. »*

– Les mêmes personnages apparaissent chez vous d'un roman à l'autre. S'agit-il d'un essai de « comédie humaine » ?

– Mon ambition n'est pas de représenter la société, mais, plus modestement, j'essaie, en inventant des personnages, de surmonter les difficultés dont je souffre. Chacun de mes livres naît d'une expérience personnelle. Mes premiers personnages s'exprimaient à la première personne. Plus tard, ayant éprouvé le besoin de saisir l'environnement humain de mes héros, il m'a fallu passer à la troisième.

» Dès les années 60, un certain Gottfried Zürn a commencé à s'imposer à moi. Curieusement, il m'était si proche que je n'avais pas le courage de l'aborder directement. Alors, j'ai longtemps tourné autour du pot. En 1976, le héros d'*Au-delà de l'amour* s'appelle Franz Horn, celui-là même qui écrit *la Lettre à lord Liszt*. En 1978, le héros du *Cheval qui fuit* s'appelle Halm, mais notez qu'il habite chez un certain Zürn, exerçant précisément la profession d'agent immobilier. Dans le livre suivant : *Travail d'âme*, vous avez cette fois un Zürn, mais son prénom est Franz Xaver. Horn, Halm, Zürn, vous noterez la consonance phonétique. Je m'approche à petits pas du but. Bientôt, j'arriverai, je crois, à donner une dimension historique à Gottfried Zürn.

» Mais, une fois encore, la critique de la société n'est pas mon but. Je qualifierais plutôt mes livres de labyrinthes intérieurs.

« Et le Vietnam, qu'en pensez-vous ? »

– Est-ce la critique sociale qui vous a amené, il y a quelques années, au communisme ?

– Entendons-nous. Je n'ai jamais été inscrit au parti. Comme beaucoup d'écrivains de mon pays, j'ai commencé par soutenir les sociaux-démocrates. C'est la réponse évasive de Willy Brandt à ma question : *« Et le Vietnam, qu'en pensez-vous ? »* qui a été à l'origine de la rupture. Cela se passait en 1965, au cours d'une réunion électorale. Je l'avoue, je n'ai jamais réussi à comprendre la fidélité inconditionnelle de la RFA à l'égard de Washington. J'ai créé alors, en utilisant des sources françaises et américaines, un bureau d'information sur la guerre du Vietnam. Lorsque le Parti communiste a été autorisé en RFA, j'y ai eu beaucoup d'amis. Il s'est trouvé que les communistes étaient ceux qui formulaient le plus clairement leur action. Cela ne m'empêchait pas d'être gêné par leur dépendance excessive à l'égard de Moscou et de Berlin-Est. Pendant deux ou trois ans, j'ai essayé de les amener à former un parti qui fût vraiment national. C'est ce qu'on a appelé depuis l'eurocommunisme. J'ai fini par me rendre compte que ces gens me mentaient ou se mentaient à eux-mêmes.

» L'expérience aura été, en tout cas, instructive. J'espère en tirer un jour un livre. Elle m'a permis de comprendre comment on traitait en Allemagne tous ceux qui ont le malheur de penser différemment.

– Et quelle est, aujourd'hui, votre profession de foi ?

– On m'a souvent fait observer combien j'étais plus engagé dans mes essais que dans mes romans. Cela tient au fait qu'il y a une grande différence entre une opinion et un sentiment, une sensation, une expérience... C'est un peu ce qui distingue, pour prendre une comparaison concrète, le chapeau que quelqu'un pose sur sa tête et ce qu'il y a véritablement dans cette tête.

» Pour répondre à votre question, j'emploierai donc plutôt le mot blessure que profession de foi. Il s'agit de ces nostalgies qu'on éprouve parce qu'on se rend compte que les choses ne sont pas comme elles devraient être. Je pourrais vous en citer beaucoup : par exemple, la division de l'Allemagne. C'est vrai, je n'arrive pas, d'un point de vue sentimental, à accepter l'idée que Goethe et Nietzsche sont des écrivains de RDA, et je n'ai pas fini de m'étonner de la facilité avec laquelle on trouve tout naturel, à l'étranger, que nous nous accommodions de ce malheur. Il faut croire, d'ailleurs, que notre propre conscience de cet état de choses est bien émoussée. Sinon, les hommes politiques, ces opportunistes professionnels, ne pourraient se permettre de décrier comme étant anti-américain tout ce qui est pacifisme chez nous. On croirait, à les entendre, que la coupure du monde en deux blocs est une loi naturelle, alors que c'est l'antagonisme américano-soviétique qui la rend nécessaire.

» Le jour où Moscou et Washington accepteront de faire la paix, l'Allemagne sera, du même coup, réunie. Et ils n'auront jamais la paix tant que l'Allemagne ne sera pas réunie. »

Propos recueillis par
JEAN-LOUIS de RAMBURES.

★ **LA LETTRE A LORD LISZT, de Martin Walser, traduit de l'allemand par Hélène Belletto, Laffont, collection « Pavillons », 168 p., 75 F.**

(1) Onze ouvrages de Martin Walser ont été traduits chez Gallimard. Pour le théâtre : *Chênes et lapins angoras*, *le Cygne noir*, *Un jeu d'enfants*. Pour le roman : *la Licorne*, *Fiction*, *Je ne sens pas bon*, *Au-delà de l'amour*, *Un cheval qui fuit*, *Travail d'âme*, *la Maison des cygnes* ; et un recueil de nouvelles : *Histoires pour mentir*. *Quadrille à Philippsbourg*, son premier roman, est paru chez Plon en 1959.

Un formidable règlement de comptes

CADRE d'une petite entreprise sur le point d'être absorbée, Franz Horn, le héros, ou plutôt l'anti-héros, de *la Lettre à lord Liszt*, fait partie de ces hommes mal dans leur peau que Walser se plaît à nous décrire. Enfermé dans sa chambre à la veille d'un week-end de Pentecôte, Franz Horn se met en devoir d'écrire au collègue – un certain Liszt – qui l'a supplanté dans les faveurs du patron et auquel le lie un rapport ambigu de fascination et d'aversion, d'envie et de mépris.

Tout au long de la nuit, tandis que se vident les bouteilles de vin blanc, les post-scriptum se succèdent (dix-neuf au total), faisant de cette lettre qui, bien entendu, ne sera jamais envoyée, un formidable règlement de comptes avec ce concurrent, si redoutable au départ et qui se dégonfle peu à peu, comme une baudruche. Le véritable mal dont les deux hommes sont également victimes apparaît : la dépersonnalisation due à un système économique où l'individu n'est rien de plus qu'un rouage.

Martin Walser n'a pas son pareil pour déceler le mal de notre société à travers les petites choses apparemment anodines de la vie. C'est sa force, et parfois aussi sa faiblesse. Il arrive, dans cette *Lettre à lord Liszt*, que les arbres cachent la forêt.

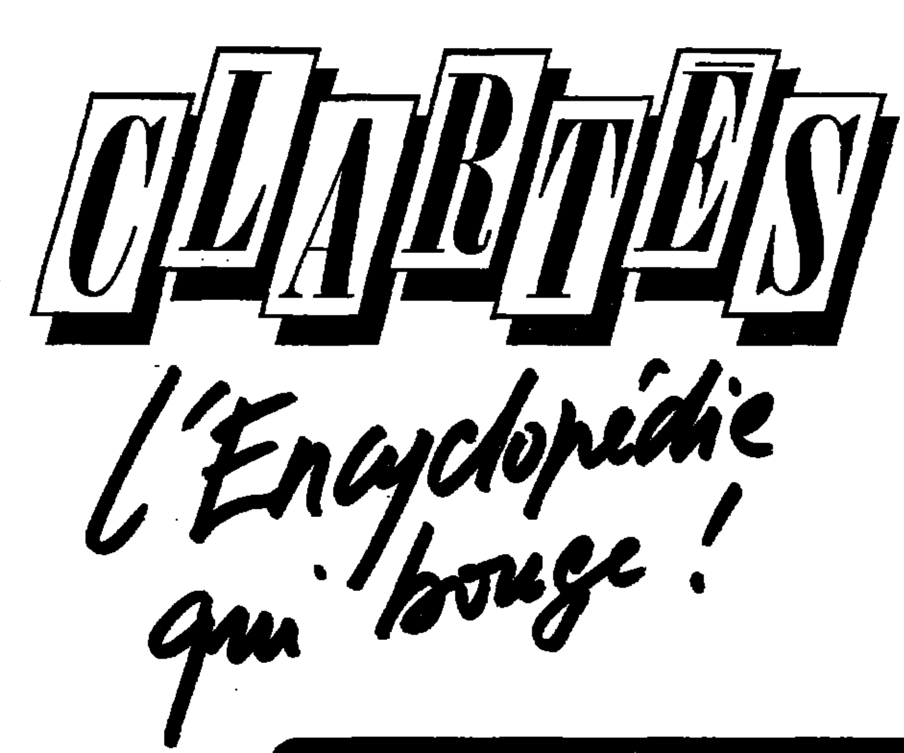
J.-L. R.

FRANÇOIS-OLIVIER ROUSSEAU
SÉBASTIEN DORÉ
ROMAN

"Rousseau prend place avec ce roman au tout premier rang de sa génération. Bonheur de plume, acuité du regard, ampleur de l'ambition. Si on ajoute que le talent comique est le plus rare de tous, on mettra une dernière touche à l'éloge."
DOMINIQUE FERNANDEZ
Le Nouvel Observateur

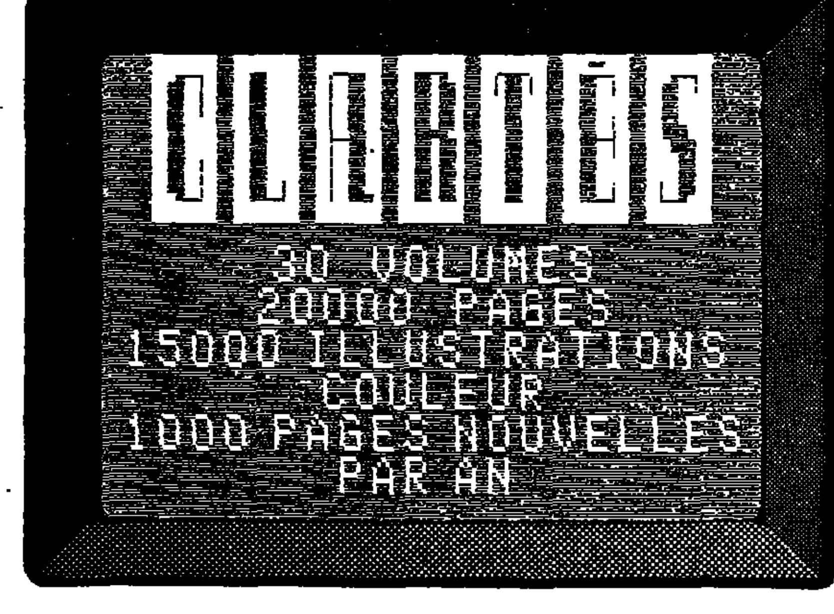
"SÉBASTIEN DORÉ *n'est pas un livre charmant. Ici, il s'agit de tout autre chose. Osons le mot : de grandeur."*
PIERRE LEPAPE
Le Monde

MERCURE DE FRANCE



l'Encyclopédie qui bouge !

Vous suivez l'évolution des idées, des courants de pensée, des équilibres économiques, des technologies...
Il vous faut une documentation branchée sur l'actualité qui sache vous proposer une synthèse et vous aider à faire le point.





CLARTÈS
Une banque de données culturelles. La seule encyclopédie actualisable, 20 dossiers par an.

Vous avez besoin de CLARTÈS
l'encyclopédie thématique de ceux qui construisent.

*non vendu en librairie

ZIG-ZAG



● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH

Du pur esprit au modèle de plaisir

(Suite de la page 13.)

CETTE influence « mondaine », les universitaires promus depuis *quelques années vedettes du discours l'ont définitivement* assurée, sans les embarras de conscience de leurs aînés. Ils ont notamment fait admettre comme un « *plus* » la précocité et l'aisance que l'opinion réservait aux artistes non diplômés, et que l'Université jugeait suspectes. Militant du non-ralliement et du témoignage coup de poing en faveur des droits de l'homme, le nouvel intellectuel n'a plus à démontrer un épicurisme *qu'il peut nuancer désormais* de sport et d'ascèse.

Plébiscité comme séducteur, il ne dédaigne plus de plaire aux publics les plus *éloignés des amphis, les femmes et* les jeunes en particulier. C'est autour de lui que se négocient les coûts et profits de *la* distinction décrite par Bourdieu. Les charges de preuves sont inversées. Pour affirmer sa légitimité, l'artiste doit dorénavant s'approprier le discours universitaire.

AINSI l'intellectuel français a mis trois générations et demie pour s'ouvrir au monde, succomber à ses tentations et y prendre la vedette à l'artiste, tout en niant son intégra*tion*.

Dans cette négation, Negroni voit le souci des nouveaux serviteurs de la bourgeoisie de ne pas avouer le rôle que leurs maîtres leur assignent dans la mutation des mentalités. Il faut que tout évolue pour que tout reste comme avant. La réfutation des valeurs bourgeoises favorise leur reproduction, et le discours de la transgression fournit une caution indubitable au marché du *désir souhaité par le néo-capitalisme.*

La conclusion de Negroni est sévère. Selon lui, l'hégémonie mondaine des dernières stars *intellectuelles* correspond à *la* domestication maximale des couches moyennes. Elle leur donne la liberté de l'incohérence, le pouvoir de snober du jour au lendemain les comportements et propos qui les ont mises là où elles sont.

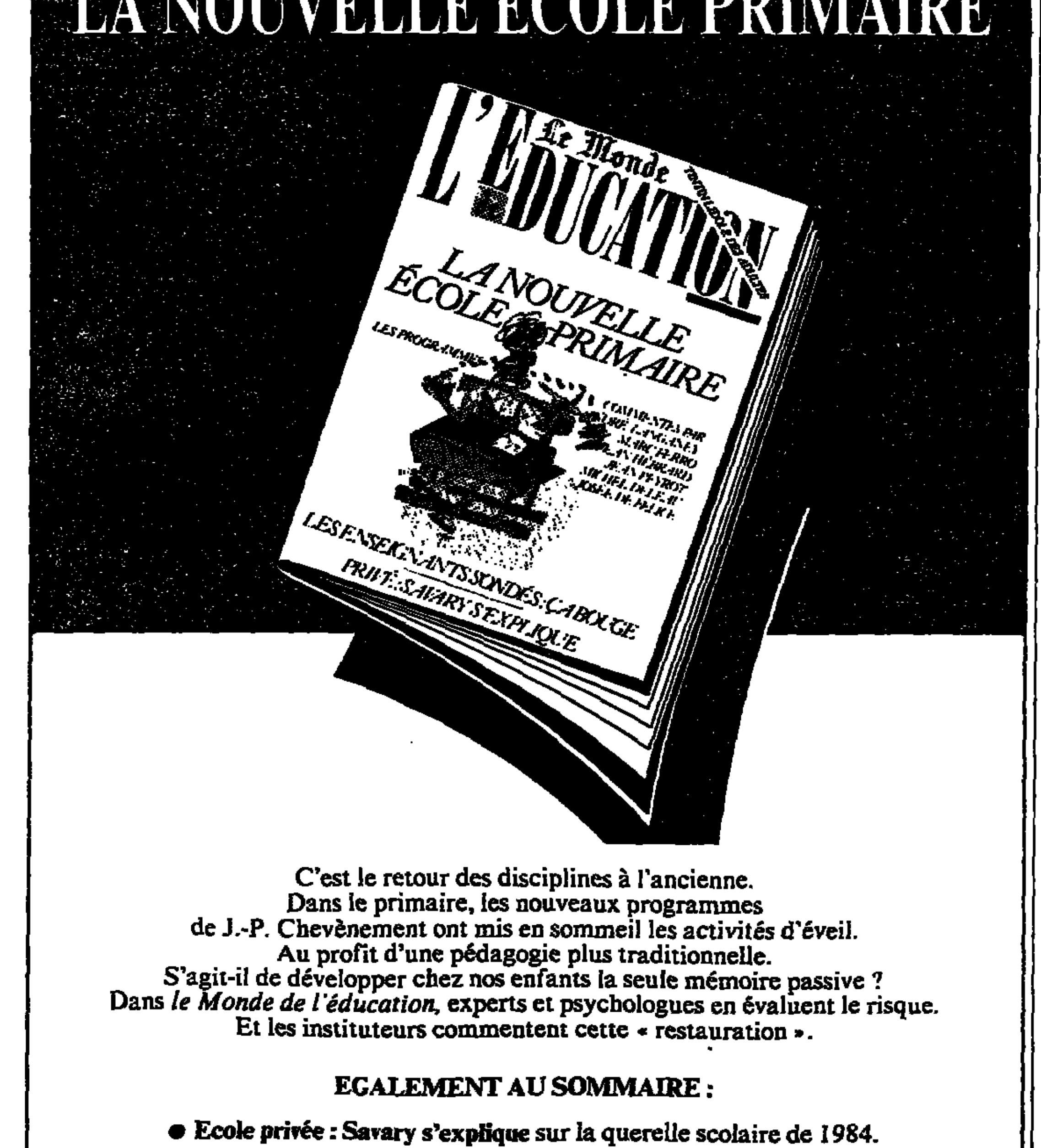
Le clerc finirait dans la peau d'un libertaire à gages, préposé à la promotion mercantile de la modernité dans la *middle class.* Il aurait sacrifié à l'arrivisme au point de se laisser détourner totalement de sa vocation : de producteur du progrès, il serait passé simple *« décideur des usages du progrès ».* A moins que la crise, à toute chose malheur étant bon, ne mette fin aux bouffonneries de son savoir-vivre et ne le somme de démon*trer à nouveau le sérieux d'un savoir-faire...*

L*A lecture de ce livre généralement limpide et pour tous* publics laisse un léger regret : que l'auteur, surtout au début, n'ait pas débarbouillé sa prose de notions pataudes venues de la sociologie, telles que la *« facticité d'un monde axiomatisé »,* la *« scotomisation »,* la *« contradiction matricielle »* ou l'horrible *« routinisation »,* sans parler de l'incontournable... *« incontournable ».*

Mais on y *voit plus clair dans des jeux où la morale, plus* que nulle part ailleurs, se distingue mal de l'hypocrisie. Et une question monte aux lèvres : après ces derniers chiens de garde perdus sans collier et faisant le beau, quels chiots robotisés demain, pour mener quel troupeau, et où ?

★ *LE SAVOIR-VIVRE INTELLECTUEL,* **de François de Negroni. Olivier Orban, 250 p., 89 F. A noter la réédition en « poche », aux éditions Complexe, des *Intellocrates* de Hamon et Rotman, parus chez Ramsay en 1981.**

LA NOUVELLE ECOLE PRIMAIRE



C'est le retour des disciplines à l'ancienne.
Dans le primaire, les nouveaux programmes
de J.-P. Chevènement ont mis en sommeil les activités d'éveil.
Au profit d'une pédagogie plus traditionnelle.
S'agit-il de développer chez nos enfants la seule mémoire passive ?
Dans *le Monde de l'éducation*, experts et psychologues en évaluent le risque.
Et les instituteurs commentent cette « restauration ».

EGALEMENT AU SOMMAIRE :

● **Ecole privée : Savary s'explique** sur la querelle scolaire de 1984.

● **Sondage IPSOS auprès des enseignants.**
Les mutations du milieu, les changements de mentalités, commentés par Hervé Hamon.

● **Tintin : l'idole des adultes.** Né il y a près de soixante ans,
il est encore l'objet d'un culte. Avec « fan-clubs » et « tintinologues »...

Numéro d'octobre chez votre marchand de journaux. L'ÉDUCATION Le Monde de

● ENQUÊTE

Ce que lisent les jeunes

(Suite de la première page.)

Malgré l'indigence des enquêtes officielles – on ne sait rien du sujet au ministère de la jeunesse et des sports, et celui de la culture ne peut exhiber que quelques pages très générales *extraites de son enquête sur* « Les pratiques culturelles des Français », – il est déjà possible d'infirmer le pessimisme généralement admis : les jeunes, les 16-20 ans, lisent, et davantage que leurs aînés.

Rappelons l'essentiel de l'enquête *sur les pratiques* de lecture chez les jeunes (1). 93 % des *15-19* ans ont *lu* au moins un livre au cours des douze derniers mois – contre 89 % des 19-24 ans et 70 % des plus de 25 ans. 26 % de ces 15-19 ans déclarent lire plus de vingt-cinq *livres* par an (ensemble des Français : 19 %).

La même tendance se retrouve *dans la fréquentation des biblio*thèques qui décroît régulièrement avec l'âge : 23 % des 15-17 ans, 21,5 % des 18-19 ans, 18 % des 20-22 ans, 13 % des 23-24 ans, moins de 10 % au-delà (1).

Encore faut-il moduler ces données globales : dans la pratique de la lecture, l'origine *socioprofes*sionnelle, le niveau des études et la *situation* géographique comptent autant et davantage que l'âge. Pour lire beaucoup, ce n'est pas une surprise, il vaut mieux habiter une grande ville, être issu d'un milieu aisé et posséder un baccalauréat que vivre à la campagne, *être fils* d'agriculteur ou de manœuvre et ne posséder aucun diplôme. Pas plus dans ce domaine que dans un autre la jeunesse n'est une classe sociale.

La lecture captive

On peut aussi *affirmer* que c'est parce qu'ils sont davantage *urbanisés* que la génération précédente et qu'ils bénéficient d'une scolarité plus longue que les *jeunes de 1985 lisent davantage.* Ce qui serait encourageant pour l'avenir si l'on n'observait pas en parallèle un autre phénomène : le rejet de la lecture dès qu'a cessé son obligation scolaire. Si les jeunes lisent plus que les adultes, ce n'est pas toujours *par* goût mais par devoir. L'étude menée l'an dernier par Nicole Robine sur « Les jeunes travailleurs et la lecture » montre même que chez les moins favorisés, l'apprentissage de la lecture, tel qu'on le pratique dans les classes, paraît le moyen le plus sûr de détourner du plaisir de lire (2). *Un rapport sur les biblio*thèques, établi en 1981 par un groupe interministériel, aboutit au même constat : la lecture scolaire est plus orientée vers la maîtrise de l'expression écrite que vers l'éveil du goût de lire (3).

Leurs choix de lectures comparés à ceux de l'ensemble de la population...

Type de livre	Ensemble des Français	15-19 ans
	(en %)	(en %)
Roman classique	3,9	7,4
Roman contemporain	23,6	20,2
Roman sentimental	6,1	4,4
Actualité	2,7	1,8
Critique	0,3	1,2
Histoire	6,1	3,9
Policier	4,3	3,8
Sciences humaines	3,5	5,5
Théâtre, poésie	1,5	4,5
Autobiographies	3,6	3,5
Bandes dessinées	5,4	6,5

...et suivant leur niveau d'instruction

Type de livre	*Primaire*	*Primaire/Sup.*	*Secondaire*	*Supérieur*
	(en %)	(en %)	(en %)	(en %)
Roman classique	3,3	4	4,2	3,7
Roman contemporain	24,5	25,8	22,8	23,2
Roman sentimental	9,2	5,7	8,9	0,8
Actualité	2,8	2,5	2,5	2,9
Critique	0	0,3	0,3	0,6
Histoire, biographies	5,7	8,8	5,4	7,4
Policiers	5,7	3,5	4,1	3,8
Sciences humaines	1,7	3	3,8	5,4

Source : SOFRES.

Si l'on tente de savoir ce que lisent les jeunes, il faut donc essayer de distinguer entre ce que le jargon des bibliothécaires nomme la « lecture captive », prescrite par les obligations sco*laires* ou *para-scolaires*, et *la lec*ture libre déterminée par la seule attirance.

Pour les 16-20 ans, l'école, lycée ou université, est un « prescripteur » de *lectures* omnipotent. Les éditeurs le savent bien qui réassortissent à chaque rentrée leurs piles des grands classiques de la littérature scolaire depuis *que les instructions officielles ont* remplacé l'études de morceaux choisis par celle de livres complets.

Belle âme, belle langue

Chez Gallimard, pour la collection de poche « Folio », on sait, par exemple, qu'il y aura à chaque automne ruée sur les œuvres de Camus (plus de 2 500 000 exemplaires de *la Peste* ont déjà été vendus) qui reste de loin – belle âme, belle langue – l'auteur-vedette des enseignants. Succès assuré également pour Saint-Exupéry, pour *le Lion* de Kessel, le Prévert de *Paroles, Elise ou la vraie vie,* de Claire Etcherelli – et pour *le Petit Nicolas* de Sempé et Goscinny, seul livre vraiment nouveau apparu ces dernières années dans le hit-parade des lycées.

Ce qui frappe, en effet, à la lecture de la liste des grands succès de la lecture scolaire, c'est son conservatisme. A de très rares exceptions près, les noms qu'on y retrouve sont ceux qui dominaient déjà il y a dix ans, il y a vingt ans. En plus de ceux déjà cités : Sartre, Gide, Malraux, l'Hemingway du *Vieil homme et la mer*, Marcel Aymé, voire Hervé Bazin ou Barjavel ; ce qui manque plutôt de fraîcheur. Les enseignants paraissent préférer des valeurs mineures mais consolidées par le temps aux meilleurs écrivains vivants : Cesbron plutôt que Modiano, et Pagnol de préférence à Le Clezio.

Il arrive parfois que l'actualité vienne déranger cette routine. La question de la drogue a propulsé *Moi Christiane F.* ; *1984*, le roman d'Orwell a été inscrit l'an dernier au programme de centaines de classes, et l'attentat de la rue Copernic – suivi d'une *directive* du *ministre* de l'éducation nationale recommandant la lecture d'un texte sur l'antisémitisme – a sorti *Silbermann*, un roman de Jacques de Lacretelle, du sommeil où il était plongé depuis de longues années.

Mais il arrive aussi que le succès scolaire d'un livre soit dû à des causes beaucoup plus prosaïques. Les responsables de « Folio » racontent qu'ils ont été étonnés pendant quelques semaines de la flambée de *Bulle*, un livre de René Fallet, qui faisait jusqu'alors une carrière discrète et qu'il *leur fallut réimprimer* une dizaine de fois. Ils découvrirent, un peu plus tard, la raison de ce subit engouement : une fiche détaillée d'explication de textes, consacrée à *Bulle*, venait de *paraître dans une revue* professionnelle des enseignants.

Moins de romans, plus de poésie

Même si de nombreux jeunes déclarent lire deux livres à la fois, *« un pour le prof, l'autre pour soi »*, l'appréciation du contenu de la *« lecture libre »* est plus difficile à cerner de façon précise. D'abord parce qu'elle dépend très fortement du milieu social et du parcours scolaire ; ensuite et surtout parce que – *tous* les professionnels de la lecture sont d'accord sur ce point – la lecture des jeunes est beaucoup moins typée qu'elle ne l'était il y a dix *ans encore. Les 15-20 ans lisent*, en gros, les mêmes livres que l'ensemble des Français. Avec des nuances. L'enquête permanente que mène la SOFRES sur la base d'un large panel d'acheteurs (tableau I) montre, par exemple, *qu'ils lisent* moins de romans contemporains, moins d'ouvrages historiques et d'actualité, moins de romans à l'eau de rose, mais plus de poésie, d'essais critiques *et de sciences humaines que* l'ensemble de la population. Et s'ils achètent davantage de bandes dessinées que la moyenne, il apparaît que ce type de lecture est plus répandu encore dans la population des 25-35 ans (7,9 %). La BD ne *vient, du reste*, qu'en seconde position (20 %), loin derrière le roman (32 %), lorsqu'on demande aux jeunes d'indiquer leur type de lecture préférée (1). Le roman policier et d'espionnage vient en troisième rang (13 %) : il *est en chute libre par rapport* à 1973, où il avait la préférence de 28 % des jeunes interrogés.

Mais là encore il convient de nuancer. Le tableau 2, extrait du baromètre SOFRES *montre* des écarts sensibles dans les choix, selon *les niveaux* d'instruction. S'y ajoutent des distinctions entre la lecture des jeunes filles et celle des jeunes gens. Les premières assurent le succès du roman sentimental (8,2 % en lisent contre 1,7 % des garçons) et font les choux gras des éditions Harlequin (4,2 % des volumes vendus en 1984 ; Gallimard : 4 %). Elles lisent, de manière générale, beaucoup plus de romans (27,8 % contre 19,5 %) et de biographies. En revanche, policiers et ouvrages de science-fiction sont l'apanage presque exclusif des garçons, qui sont également davantage intéressés *par les livres d'actualité* (3,4 % contre 2,1 %) et d'histoire (7,3 % contre 5,4 %). Mais il n'est pas possible de concrétiser ces tendances sur des titres précis.

Fouineurs et infidèles

Mme Gascuel, directrice de la bibliothèque centrale de prêt des Yvelines, le *constate*, avec la plupart de ses collègues : « *Les jeunes sont plus fouineurs, plus curieux que la plupart des autres abonnés des bibliothèques. Ils essaient un peu tout, sans s'attacher vraiment ni à un type de livre ni à un auteur.* » Une remarque qui rejoint le constat d'un responsable de Gallimard : autrefois, à l'occasion d'une fête ou d'un examen, les jeunes se faisaient volontiers offrir un ou deux volumes de la Pléiade ; aujourd'hui, ils ne le font plus guère. Trop gros, trop long : on préfère butiner dans une douzaine de « *poche* » d'auteurs différents que d'investir dans l'œuvre complète d'un écrivain. Dès que le lycée et l'Université ne rendent pas leur lecture obligatoire, les grands classiques ne font d'ailleurs plus recette, et le temps des maîtres à penser contemporains paraît révolu.

Ce sont les jeunes – ceux de la frange la plus instruite – qui ont fait, au début des années 70, le succès de Barthes ou de Foucault et assuré la domination des sciences humaines, notamment de ce qui tournait autour du marxisme et de la psychanalyse. Aujourd'hui, les éditeurs qui s'étaient lancés à corps perdu *dans ces domaines ont réduit*, voire supprimé leur production. Les jeunes lecteurs n'ont, semble-t-il, plus d'avant-garde à soutenir, plus d'idéologie sous le drapeau de laquelle se ranger. Ce qu'un dirigeant commercial d'Hachette traduit dans son langage : « *Les jeunes sont toujours attirés par les produits nouveaux. Mais, depuis une dizaine d'années, il n'y a plus de produits nouveaux dans l'édition, mis à part les logiciels et les livres qui concernent la micro-informatique et qui « marchent » d'ailleurs fort bien. Le résultat, c'est, après des années de progression massive de la lecture due à l'élévation de l'âge de la scolarité – le volume de l'édition a été multiplié par trois en trente ans – une très légère tendance à la désaffection. Mais le besoin de lire existe toujours, comme le prouve le succès de mensuels, à haute dose de lecture, du genre* Actuel. »

Des lecteurs désemparés

Plus de gourou intellectuel, *pas* de « *produit nouveau* » à travers lesquels ils pourraient marquer leur différence, une lecture scolaire qui manque par trop de *dynamisme et d'imagination* : les 15-20 ans sont des lecteurs désemparés. Ils recherchent des livres qui leur ressemblent : d'où la vague qui continue à porter Boris Vian, éternel adolescent, et l'accueil qu'ils ont fait à des écrivains de la difficulté d'être comme Kundera ou Mishima.

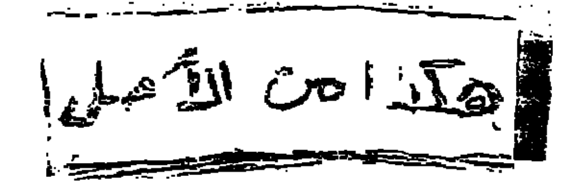
Mais dans les cours de récréation des lycées, le bouche à oreille murmure moins les noms de Sartre ou de Duras que d'écrivains, sans titre et probablement sans postérité, qui parlent de la détresse de l'adolescence : *Flash*, le récit d'un jeune drogué, Charles Duchaussois, *l'Année Caline*, de Chine Lanzmann, romancière de dix-sept ans, *Quand j'avais cinq ans, je m'ai tué*, d'Howard Buten. Et les jeunes communient avec les adultes autour de *la Bicyclette bleue*, de Régine Deforges : la guerre et l'Occupation à travers le regard d'une fille de dix-sept ans.

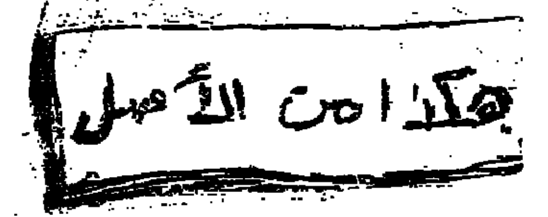
PIERRE LEPAPE.

(1) *Pratiques culturelles des français. 1973-1981.* Service des Etudes et recherches du ministère de la culture. Dalloz. 1982.

(2) Nicole Robine : *Les jeunes travailleurs et la lecture.* La Documentation française. 1984.

(3) *Les bibliothèques en France. Rapport au premier ministre.* Ministère de la culture. Dalloz. 1982.





Pierre Belfond

vous propose cette semaine

Isaure de Saint Pierre

"Monsieur le Marquis"

Il y a trente ans, Michel de Saint Pierre publiait *Les aristocrates* et dépeignait la génération des parents de "Monsieur le Marquis". Aujourd'hui, Isaure de Saint Pierre, répondant à son père, dresse le portrait des "nouveaux aristocrates 1985".

Et ce qui pourrait n'être que la description complice ou critique d'une classe en voie de disparition devient un constat plus amer, même s'il est parfois teinté d'humour, de tendresse et de mélancolie.

Isaure de Saint Pierre sera l'invitée de Bernard Pivot dans l'émission "APOSTROPHES" du 18 octobre 1985.

Isaure de Saint Pierre

Monsieur le Marquis

roman

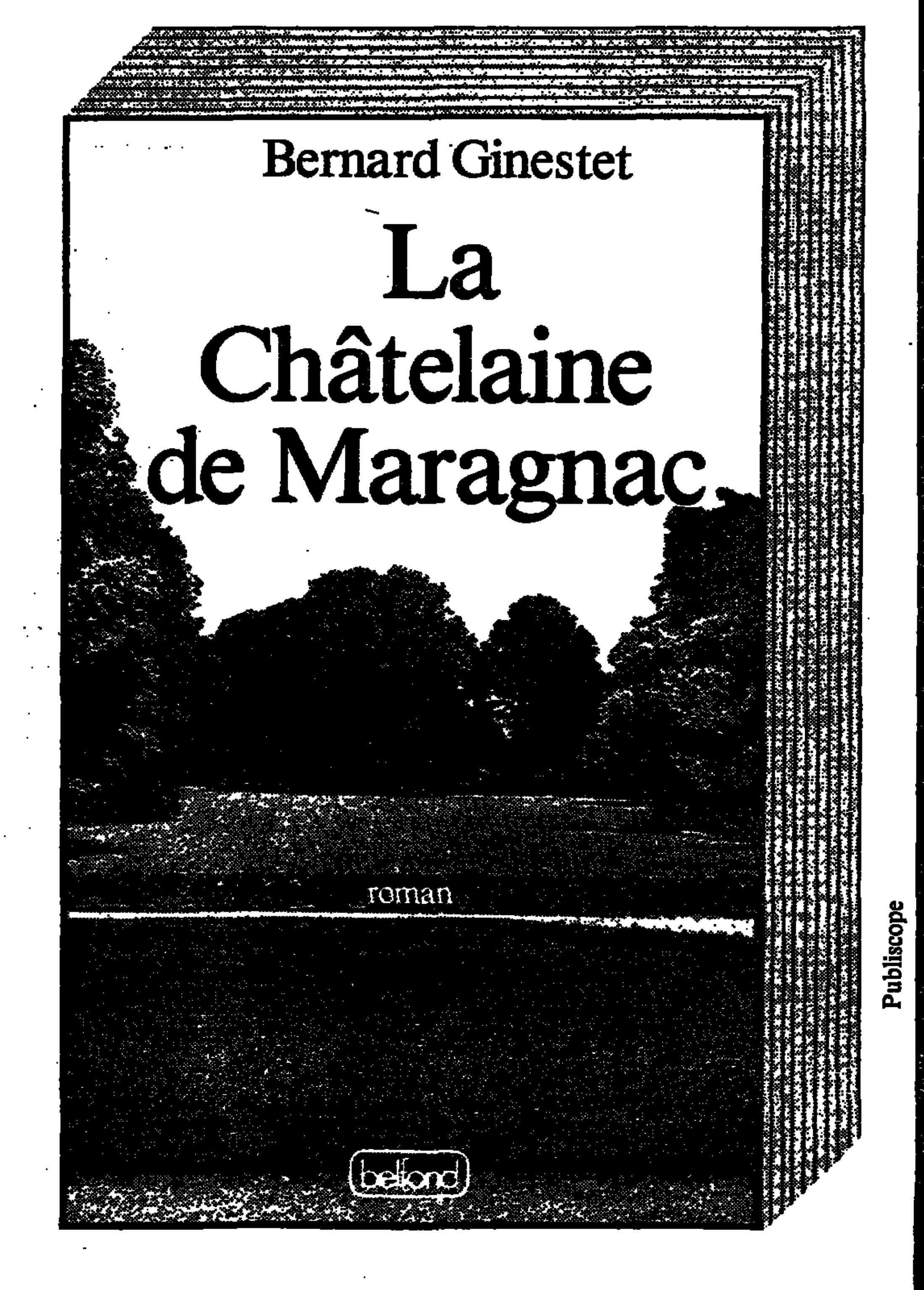
belfond

Bernard Ginestet

"La Châtelaine de Maragnac"

Un grand cru classé, au cœur du vignoble bordelais...
Une vieille dame, pas du tout indigne, la châtelaine de Maragnac...
Une famille tendrement unie — enfants, petits-enfants, brus et gendres prêts à s'entre-déchirer...

Bordeaux, ce n'est pas Dallas, ni Châteauvallon. D'ailleurs, inutile de vouloir mettre des noms sur les personnages de ce roman, inutile d'ouvrir les serrures : il n'y a pas de clés, affirme Bernard Ginestet. Comment ne pas croire l'auteur de "La bouillie bordelaise" (Flammarion), un pamphlet qui fit quelque bruit...



Publiscope

belfond

culture

LA MORT DE ROCK HUDSON

L'aventurier romantique

L'acteur américain Rock Hudson est mort le 2 octobre à son domicile de Beverly Hills. Il était âgé de cinquante-neuf ans.

De son vrai nom Roy Scherer *junior*, Rock Hudson naît le 17 novembre 1925 à Winniteka (Illinois). A sa sortie du lycée, il travaille comme facteur, puis sert pendant trois ans dans la marine américaine comme mécanicien d'avion. A son retour de la guerre, il est camionneur, accomplit toutes sortes de travaux avant, de réussir à percer dans le cinéma grâce à son physique avantageux. Il prend le nom de Roy Fitzgerald quand sa mère se remarie, avant de devenir Rock Hudson, nom merveilleusement adpaté au personnage d'aventurier qu'il allait incarner très souvent à l'écran.

Il débute en 1948 dans *les Géants du ciel*, de Raoul Walsh. Il apprend son métier sur le terrain, répète, assure-t-on, trente-huit fois une scène avant d'aboutir à la bonne prise. Après un entraînement intensif dans toutes les disciplines du spectacle — art dramatique, danse, mais aussi escrime, équitation, — il s'impose dès 1954 chez Universal avec le remake du *Secret magnifique*, de John Stahl, par Douglas Sirk. Il succède naturellement à Robert Taylor. Une série de films d'action et de mélodrames vont sceller cette rencontre Douglas Sirk-Rock Hudson, notamment *Capitaine Mystère* (1954), *Tout ce que le ciel permet* (1955), *Ecrit sur du vent* (1956), peut-être le plus célèbre, *la Ronde de l'aube* (1957), d'après Faulkner.

Géant (1956) de George Stevens, aux côtés de James Dean et d'Elizabeth Taylor, puis *le Carnaval des dieux* (1957), de Richard Brooks, et *El Perdido* (1961), de Robert Aldrich, confirment sa stature de vedette romantique, capable également d'être le partenaire de Doris Day dans *Confidences sur l'oreiller* (1959). Sans avoir le magnétisme d'un Gary Cooper ou d'un Gregory Peck, Rock Hudson fut une des dernières incarnations du « grand brun » hollywoodien au sourire aussi impeccable que celui d'un Cary Grant.

L. M.

Acteur courage

Rock Hudson n'est pas mort des suites d'une « longue maladie ». Il est mort des suites du SIDA et il a voulu que cela soit su. Cette franchise a bouleversé l'Amérique. A la fin du mois de juillet dernier, Rock Hudson était hospitalisé à l'hôpital américain de Neuilly. Quelques jours après son admission, son attaché de presse révélait que l'acteur souffrait depuis un an du SIDA et qu'il était venu en France pour se faire traiter par du HPA 23.

Aussitôt, la nouvelle fit le tour de la planète. A la une des plus grands journaux, une photo : amaigri, le teint cireux, il était méconnaissable. Lui, la star de Hollywood, le jeune premier qui avait fait craquer des générations d'adolescents, il osait dire la vérité et se montrer tel qu'il était : malade du SIDA. Ronald Reagan lui téléphona à Paris pour prendre de ses nouvelles. La maladie de Rock Hudson servit de révélateur : elle déculpabilisa les uns et plongea les autres dans un océan de fantasmes teintés de frayeurs. Ce fut l'été du SIDA. Bo Derek ne voulut plus embrasser un partenaire qui au préalable n'avait pas fait de test de dépistage du SIDA. Linda Evans, la partenaire de Rock Hudson dans le feuilleton « Dynastie », se vit déjà atteinte, elle aussi, par la terrible maladie. Liz Taylor prit la tête d'une croisade en faveur de la recherche et annonça la création d'une fondation sur le SIDA.

De son côté, le gouvernement américain débloqua 45,7 millions de dollars supplémentaires pour la recherche et la prévention de la maladie.

Par son geste courageux, Rock Hudson avait voulu aider les milliers d'anonymes qui souffraient de la même maladie. Il voulait les déculpabiliser, banaliser le SIDA, un peu comme il y a plusieurs années on avait voulu banaliser le cancer.

FRANCK NOUCHI.

UN MESSAGE DE M. REAGAN

(De notre correspondant.)

Washington. — Il y a des domaines dans lesquels on excelle, et d'autres qui *ne sont pas votre fort* : le tout est de le savoir, surtout lorsqu'on est président. M. Reagan, par exemple, était au meilleur de lui-même — simple et chaleureux — lorsqu'il a fait dire par la Maison Blanche, mercredi 2 octobre, que « *Nancy et moi* » étaient « *attristés par la mort de Rock Hudson* [qui] *restera dans nos mémoires pour son humanité (...) et sa réputation bien méritée de bonté* ».

Quels qu'aient été la profonde popularité de cet acteur à la mâchoire carrée et l'élan de sympathie surtout suscité, il y a deux mois, par la révélation du mal incurable dont il était frappé, absolument rien n'obligeait en effet le président des Etats-Unis à lui rendre cet hommage. L'angoisse diffuse que crée le SIDA, le *malaise croissant* dont la crainte de la contagion fatale entoure à nouveau l'homosexualité, tout ce dans quoi baigne donc la mort de Rock Hudson aurait, au contraire, pu inciter M. Reagan à un silence de politicien prudent.

Or,si elles ne lui coûtent rien, ces quelques phrases qu'il a fait rapporter disent un refus d'être associé aux campagnes que ses propres amis de la droite religieuse essayent de lancer en faveur d'une mise en quarantaine, *ou sous surveillance* en tout cas, des « sujets à risque » — homosexuels et autres drogués. Tournant le dos à ces tentatives d'imposer un ordre moral par la peur et la loi, M. Reagan a laissé parler son bon sens, qui tempère son conservatisme et pleinement joué son rôle d'homme d'État en prêchant d'exemple la raison.

B. G.

MORT DE L'ESSAYISTE AMÉRICAIN E.-B. WHITE

Plus connu en France pour ses romans à l'intention de la jeunesse que pour ses écrits sur l'usage de la langue anglaise — *qui sont vendus* à des millions d'exemplaires — l'essayiste américain E.-B. White est mort le mardi 1er octobre dans la maison du Maine où il vivait depuis un demi-siècle. Il était âgé de quatre-vingt-six ans.

[Né à Mount-Vernon dans l'Etat de New-York le 11 juillet 1899, E.-B. White avait été l'un des pilliers de la direction du mensuel *The New Yorker* pour lequel il collaborait depuis les années 20, apportant au fameux mensuel new-yorkais un humour sophistiqué et un irrespect candide notamment dans « The talk of the town ». Il écrivit également dans d'autres magazines comme *Harpes's* et *Atlantic*.

Surtout, c'est, comme spécialiste de la langue qu'il eut, sur plusieurs générations de lycéens et d'étudiants, une énorme influence grâce à *Eléments du style (The Elements of style)*, aussi important pour la langue anglaise que le *Bon Usage* de Grevisse pour le français, mais d'un accès plus facile. Composé grâce à l'enseignement de son professeur de l'université Cornell, William Strunck Jr, publié en 1935, révisé plusieurs fois depuis, le manuel, obligatoire dans les lycées et collèges, a connu un succès sans précédent et un tirage de plusieurs millions d'exemplaires.

E.-B. White avait publié une vingtaine d'ouvrages — recueils d'articles, essais, poèmes, correspondance, — mais il s'était aussi rendu célèbre auprès du (jeune) public avec des titres devenus des classiques, tant dans les pays anglo-saxons que chez nous : *la Toile de Charlotte (Charlotte's Web)* et *Petit Stuart (Little Stuart)* traduits depuis trois ans à l'Ecole des loisirs.

« *On ne peut pas écrire décemment si on se méfie de l'intelligence du lecteur* », aimait-il à dire afin d'expliquer que l'essentiel pour l'écrivain était le respect de son public, quel que soit son âge.

Il avait reçu le Prix Pulitzer en 1978 pour l'ensemble de son œuvre et avait été élu, en 1973, à l'Académie américaine des arts et lettres.]

CINÉMA

« RASPOUTINE, L'AGONIE », d'Elem Klimov

Le fossoyeur des Romanov

L'année 1916, où la guerre fait rage en Europe, est très mauvaise pour le régime tsariste. Pourtant, sur une terrasse du Palais d'hiver, Nicolas II peint une corbeille de fleurs, en regardant ses filles et son fils jouer et rire dans la neige. L'empereur de toutes les Russies a l'air d'un homme accablé dont la sensibilité court à fleur de peau.

Ce portrait inattendu d'un souverain absent du cinéma soviétique depuis 1917 et considéré comme un autocrate sanglant provoqua une polémique. Réalisé en 1974-1975, le film d'Elem Klimov fut longtemps « *retenu* ». *Il fallut attendre 1981* pour en voir une projection au Festival de Moscou. Cette année enfin, *Raspoutine, l'agonie* est sorti en URSS. Elem Klimov est rentré en grâce avec *Allez-y voir*, film sur la grande guerre patriotique en 1943, bien accueilli à Moscou et présenté au Festival de Venise (*le Monde* du 6 septembre). Cependant, *Adieu à Matioria*, qu'il a tourné en 1981, reste au placard.

Si nous, nous connaissons bien, par les livres d'histoire et les films européens et américains sur le sujet, le rôle joué par Raspoutine — le « *moine* » *guérisseur et magnétiseur* — dans la chute des Romanov, en URSS, l'œuvre cinématographique de Klimov est, à tout le moins, anticonformiste. Le peuple russe opprimé, sauvagement massacré lors de grèves et de mouvements insurrectionnels, poussé de force à la boucherie de 1914, *n'apparaît que* dans les documents d'actualité insérés ici et là afin de rappeler ce que fut le règne de Nicolas II. Pour le reste, pour l'essentiel, le film est enfermé dans l'univers clos de la cour impériale avec ses intrigues, et dans l'entourage de Raspoutine.

Pas plus que celle du dernier tsar, la figure du starets (Raspoutine) n'est *caricaturée*. *La réalité était*, d'ailleurs, largement suffisante.

> *Le moine diabolique mène la danse macabre du tsarisme finissant.*
>
> *Le film en Union soviétique a déplu.*

Princesse d'origine allemande, la tsarine voyait en Raspoutine, qui guérissait le tsarévitch hémophile, un « envoyé de Dieu ». Cette femme bornée, mystique, détestait la vie en Russie. Son influence sur un mari au caractère faible, incapable de gouverner, de réformer, mit le ver dans le fruit disposé à pourrir. 1916, année fatale : grâce à son pouvoir sur la tsarine, qu'il appelle « maman », Raspoutine gouverne, fait et défait les ministres, pousse Nicolas II à des actes démagogiques (la visite à la douma).

Il se permet tout. Les femmes, même et surtout celles de la bonne société, se bousculent dans son antre, véritable porcherie où elles se complaisent aux travaux ménagers en attendant d'être élues pour le lit. Lubrique, Raspoutine assouvit ses appétits en humiliant les femelles hystériques. *Il n'avait pas à les forcer*.

Le film d'Elem Klimov, c'est cela : le glissement de la cour impériale, de ses institutions, de ses notables, vers l'abîme où la convie un paysan peut-être illuminé, peut-être imposteur, attisant les superstitions, l'idée folle du miracle, menant la danse macable de ce qui reste, alors, du régime dans les palais calfeutrés.

Les images, parfois superbement composées comme chez Tarkovski, s'entrechoquent, se tétanisent, dans les secousses d'un corps social dont l'or et les aromates dissimulent à peine l'odeur de cadavre. L'Eglise orthodoxe aura beau faire subir à *Raspoutine le rituel* d'exorcisme (scène véridique, étonnamment recréée), elle ne chassera pas les démons. Car le déterminisme historique est là... tout autant qu'il le fut, sur un sujet différent, dans *Senso* de Visconti.

A trop critiquer la vision presque pitoyable d'un *Nicolas vidé de son* énergie et la composition très humaine d'Anatoli Romachine, à trop reprocher l'importance donnée à Raspoutine, dont Alexei Petrenko représente le formidable rôle de fossoyeur des Romanov, les censeurs soviétiques n'ont pas su, de prime abord, voir l'eau que cette analyse historique, mise en scène dans un climat de déliquescence, apportait au moulin de la révolution de 1917. Le complot du prince Youssoupov et de ses amis apparaît justement dérisoire. Le « monstre » bourré de poison et criblé de balles n'était plus que l'apparence du tsarisme déjà mort.

JACQUES SICLIER.

★ Voir les films nouveaux.

COMMUNICATION

Le projet de loi sur les télévisions privées

Le libéralisme et ses zones d'ombre

« *C'est un projet de loi très libéral* » a dit, pour tout commentaire, M. Georges Fillioud, à la sortie du *conseil des ministres qui venait* d'adopter, mercredi 2 octobre, le projet de loi sur les télévisions privées. On peut lui en donner acte, pour une grande partie. Les quatorze articles du texte simplifient la loi du 29 juillet 1982 en unifiant sous un même régime toutes les formes de communication locale. Ils alignent les nouvelles télévisions sur le régime juridique des entreprises de presse. Ils renforcent sensiblement les pouvoirs de la Haute Autorité *de la communication audiovisuelle* en lui laissant le contrôle des processus de diversification multimédias et des équilibres politiques locaux.

On peut difficilement faire plus libéral, et les partis de l'opposition — *qui s'apprêtent déjà à voter contre le* projet — auront du mal à pousser la surenchère. Depuis les premières ouvertures de *1981*, la politique du gouvernement en matière de communication n'a cessé de s'assouplir, en intégrant progressivement les lois du marché et les contraintes économiques *qui pèsent sur le secteur*. Moins vite et moins radicalement, sans doute, que ne le souhaiteraient certains, mais pouvait-on sortir, sans paliers, de trente années de domination exclusive de la télévision publique?

Il reste pourtant quelques zones d'ombre. Ainsi, le monopole absolu donné à Télédiffusion de France, s'il se justifie pour des raisons de cohérence technique, demeure aux yeux de certains critiquable d'un point de vue tant politique que commercial. Peut-on laisser l'établissement *public décider, seul et sans recours*, de l'existence des fréquences ou du tarif des réseaux ? Des députés socialistes songent déjà à amender le projet de loi, en donnant par exemple un contre-pouvoir au Conseil national de la communication audiovisuelle comme le recommandait le *rapport Bredin*.

D'autres incertitudes pèsent sur les cahiers des charges des futures stations, qui, fixés par décret, peuvent toujours réduire l'intention libérale du législateur. Néanmoins, M. Fillioud s'est engagé verbalement sur deux points essentiels : d'une part, la réglementation publicitaire évoluera en prenant en compte les revendications des principaux acteurs de la télévision privée et du milieu publicitaire lui-même. *D'autre part, les réseaux de programmes*, provisoirement interdits en radio, seront autorisés pour assurer la viabilité des stations locales de télévision. La limitation à trois stations du contrôle de la programmation, inscrite dans le projet de loi, ne *concernerait ainsi que* la part très réduite réservée au programme propre des télévisions locales.

Il faut bien remarquer cependant que l'Etat verrouille toujours le système audiovisuel français par le haut. Ne contrôle-t-il pas, directement ou par concession de service public, les chaînes nationales, les réseaux multivilles et même les réseaux d'offre de programmes en « syndication (1) » ? A cet égard, la circulaire du ministre des PTT limitant l'utilisation du satellite Télécom 1 (2) risque de porter un mauvais coup à l'image libérale que le gouvernement veut se donner. En tentant de s'opposer à la concentration *galopante des radios locales*, les PTT bloquent du même coup le développement des télévisions locales et des réseaux câblés. La chaîne STV de M. Jean-Marc Berger, qui devait lancer ses quatorze heures de programmes la semaine prochaine, se trouve ainsi interdite de satellite au moment même où Sky Channel alimente en toute liberté Télé-Monte-Carlo, grâce au satellite européen ECS 1...

Même s'il ne s'agit que d'une simple maladresse, la bévue est grave. Les PTT doivent rester de simples « *transporteurs* » *et ne peuvent se* substituer à la décision politique, sous peine de faire peser une suspicion générale sur tout le monopole public de diffusion. Plus généralement, à l'heure où se multiplient les projets de satellites, il semble illusoire de vouloir réglementer en amont l'offre de programmes. Pourquoi ne pas pousser le libéralisme jusqu'à laisser librement s'organiser le marché entre distributeurs nationaux ou internationaux de programmes et *exploitants locaux*, en se contentant de définir les conditions d'une saine concurrence ?

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

(1) Distribution à des stations indépendantes d'un ensemble de programmes qu'elles peuvent incorporer dans leur grilles.

(2) Le ministre des PTT a demandé à sa filiale France-câbles et radio de suspendre les contrats de location de canaux de Télécom 1 pour les services de radio et de télévision (*le Monde* du 3 octobre).

Des dispositions inspirées de la législation sur la presse

● *Le transfert de compétences*. — La télévision locale hertzienne ne relève plus de la concession de service public et donc du contrôle de l'Etat. C'est la Haute Autorité de la communication audiovisuelle qui accorde des autorisations *pour tous les services de télévision* dont la desserte n'excède pas 60 kilomètres dans sa plus grande dimension. Ces autorisations sont accordées pour dix ans.

● *Le monopole de diffusion*. — Télédiffusion de France (TDF) garde le contrôle du plan de fréquences, de la conception et de l'installation des émetteurs et des éventuels réseaux.

● *La transparence*. — Les nouvelles télévisions se voient appliquer la même législation que les entreprises de presse. Le projet de loi reprend les articles de la loi de 1881 et de celle de 1984 concernant la responsabilité du directeur de la publication, les délits de presse, le caractère *nominatif des actions à partir de* 20 % du capital. Les stations locales qui diffuseront des programmes d'information *devront employer des* équipes rédactionnelles propres, suffisantes pour assurer une autonomie de traitement.

● *Pluralisme et concentration*. — Le texte dépasse, ici, les seules télévisions locales pour esquisser une sorte de réglementation multimédias. Trois règles essentielles limitent la concentration horizontale. Une même personne ou un ensemble *de collectivités ne peut pas être* majoritaire dans le capital d'une station. Une même personne ne peut contrôler *la gestion*, le fonctionnement ou la programmation de plus de trois stations de télévision locale, trois radios locales et trois télévisions par câble. Enfin, la Haute Autorité peut refuser une autorisation si elle estime que se constitue un monopole des moyens de communication dans une *région. Elle doit aussi veiller à l'expression* pluraliste des opinions sur une télévision locale lorsqu'il n'existe qu'une seule fréquence dans la zone donnée.

● *Le cahier des charges*. — Un cahier des charges général, qui doit être élaboré par l'Etat dans les *prochaines semaines, précisera* les règles applicables à la publicité et les différentes contraintes de programmation, notamment en ce qui concerne le cinéma. La Haute Autorité peut y ajouter un cahier des charges propre à chaque station.

« LE QUATRIÈME POUVOIR », de Serge Leroy

Deux façons d'être journaliste

Catherine Carré est, à la télévision, rédactrice en chef et présentatrice du journal. Très populaire, elle est devenue une vedette autant par son professionnalisme que par son charme. On pense, évidemment, à Christine Ockrent, *mais Nicole Garcia* récupère le personnage à son compte : force du métier, élégance, coquetterie, caractère combatif, choix à faire entre l'intégrité de l'information et le goût de la célébrité.

Yves Dorget, chroniqueur judiciaire d'un quotidien du matin (auquel on peut trouver plusieurs modèles), est un journaliste qui ne lâche jamais la piste qu'il a flairée, dût-il pour cela payer les pots cassés. *Philippe Noiret le prend tel quel* : grand professionnel attaché avant tout à la vérité, ne transigeant jamais avec sa morale et sa conscience. Même si le pouvoir politique veut lui faire plier le genou, même si son pittoresque directeur (Roland Blanche sorti de ses rôles de loubard) a davantage le flair du sensationnel.

Le scénario de Yonnick Flot et de Serge Leroy, adapté et dialogué par Françoise Giroud, veut que Catherine Carré et Yves Dorget *se soient* jadis aimés et se retrouvent un moment unis à cause d'un fait divers aux implications politiques — sorte d'affaire Ben Barka sous la gauche — qu'ils veulent tous deux éclaircir. Façon habile de rapprocher les deux têtes du quatrième pouvoir : la *presse télévisée et la presse écrite* ; d'étudier et d'opposer deux psychologies, deux comportements.

Chez Catherine, prête à foncer *puis à reculer, dominent l'ambition* et le besoin de gloire. Même si on ne peut pas vraiment lui en vouloir — Nicole Garcia appelle la sympathie, — elle est le produit d'un système, d'une institution. Trop bien élevée pour casser les vitres, Françoise Giroud pique des banderilles sur un ministre porte-parole (Bernard Freyd), sur un PDG de télévision (Jean-Clause Brialy), et donne l'avantage à Yves Dorget (le Noiret des grands jours), c'est-à-dire à une *presse écrite libre et indépendante* là où l'information télévisée se trouve nécessairement soumise aux règles de l'Etat. D'autre part, Michel Subor, en terroriste manipulé, représente bien les conséquences de certaines compromissions.

Serge Leroy a mené avec une simple efficacité dramatique et psychologique un sujet passionnant qui *reste un peu en deçà de ce qu'il pouvait* apporter. Encore que l'actualité (du côté de la Nouvelle-Zélande) vienne à l'appui de ce qu'il définit. Les journalistes de la presse écrite ne sont certes pas des saints, mais les auteurs du film auraient eu meilleur jeu à s'en prendre au vedettariat *excessif* des hommes de *télévision* plaquant leur propre image sur l'information.

J. S.

★ Voir les films nouveaux.

MUSIQUE

« Aleph », de Philippe Manoury

Au Festival de Strasbourg, Musica 85, Philippe Manoury (qui fut l'élève de Gérard Condé) s'est affirmé avec éclat dans *Aleph*, une *création, soixante-cinq minutes* de *musique* en trois parties (la quatrième, à venir), quatre groupes d'orchestre, quatre chanteurs solistes.

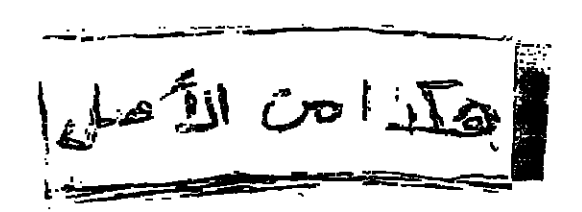
Cette œuvre se déploie sur un parcours constamment captivant, dans un étincellement orchestral rare et un climat très poétique, qui *devient orageux et dramatique dans la troisième* partie. *Le flux* du discours progresse par vagues, prolongées en points d'orgue contemplatifs, à travers des « régions » centrées tour à tour sur le rythme, l'harmonie et la mélodie, mais toujours baignées par la prescience ou la réminiscence des autres régions, avec des transitions harmonieuses du quator vocal. — J.L.

PEINTURE

Une toile de Vérame pour la façade d'Orsay

Depuis le 30 septembre *et pour trois mois*, le *musée d'Orsay* disparaît derrière une toile de 86 mètres de long sur 17,50 mètres de haut : 1 500 m² confiés à Jean Vérame. Une telle surface, qu'est-ce *que c'est pour lui ? Il a peint* des hectares de roches dans le Sinaï et dans l'Anti-Atlas (Maroc).

La toile d'Orsay, sponsorisée par une société immobilière (SARI-SEERI), est une commande. Vérame la définit ainsi : « *Un devenir de formes, une virtualité, trois continents qui sont une métaphore de ce qui évolue.* »



SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

KILOWATT : Amandiers de Paris (366-42-17), 20 h 45.

FRENCH AMERICAN FOLLIES : Plaine (842-32-25), 20 h 30.

HORACE : Cité internationale, grande salle (589-38-69), 20 h 30.

UN VOL D'OIES SAUVAGES : Cité internationale, galerie, 20 h 30.

L'INDIEN SOUS BABYLONE : La Bruyère (874-76-99), 21 h.

LA FLEUR DES POIS : Neuilly, Théâtre St-Pierre (754-81-10), 20 h 45.

JE NE SUIS PAS UNE LEGENDE : Cithea (357-99-26), 18 h 45.

☞ Spectacles sélectionnés par le club du « Monde des spectacles »

Les salles subventionnées

SALLE FAVART (296-06-11), à 19 h 30 : la Belle Hélène.

PETIT-ODÉON (325-70-32), 18 h 30 : l'Assassinat d'une renoncule, d'A. Döblin.

BEAUBOURG (277-12-33), *Débats/Rencontres*, 18 h 30 : Graphzines, avec R. Mosner, Ph. Lagautière. – *Cinéma/Vidéo : Nouveaux films B.P.I.* : 16 h, le Sang, de J. Rouxel ; Naissance du cerveau, de C.E. Edelmann ; 19 h, les Hauteurs du Macchu Picchu, de R. Sepulveda ; de 14 h à 17 h et de 18 h à 21 h : *Journées « Jeunes créateurs »* : 15 h, Matta et la génération surréaliste ; le surréalisme 1 et 2, de A. Maben, F. Kneuzé ; 18 h, Viswanadhan : « Ean Ganga » 1984-85 ; *le Cinéma indien à travers ses stars* (salle Garance) : 17 h 30, Mukti, de P.C. Barua ; 20 h 30, l'Ascension, de S. Benegal ; *Théâtre* : 20 h 30, « Qu'ils crèvent, les artistes », de T. Kantor.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), 20 h 30 : Gospel at Colonus.

THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77), 18 h 30 : J. Bosco (Brésil) ; 20 h 45 : M. Lemieux (Québec).

CARRÉ SILVIA MONFORT (531-28-34), 20 h 30 : Bajazet.

Les autres salles

☞ A DEJAZET (887-97-34), 21 h, le Dernier Voyage.

☞ AMANDIERS DE PARIS (366-42-17), 20 h 45 : Kilowatt.

☞ ANTOINE-SIMONE BERRIAU (208-77-71), 20 h 30 : Lily et Lily.

☞ ARTS HEBERTOT (387-23-23), 21 h : le Sexe faible.

☞ ATELIER (606-49-24), 21 h : l'Arbre de mai.

☞ BASTILLE (357-42-14), 19 h 30 : Automne ; 21 h : Etant donné.

☞ BOUFFES-PARISIENS (296-60-24), 21 h : Tailleur pour dames.

☞ BOURVIL (373-47-84), 21 h, Pas deux comme elle ; 22 h 30 : Y'en a marr... et vous ?

☞ CARTOUCHERIE : Théâtre du Soleil (374-24-08), 18 h 30 : l'Histoire terrible mais inachevée de Norodom Sihanouk, roi du Cambodge ; Aquarium (374-99-61), 20 h 45 : les Heures blanches.

CENTRE CULTUREL SUISSE (271-44-50), 20 h 30 : Hommage au théâtre.

CENTRE WALLONIE-BRUXELLES (271-26-16), 20 h 30 : Lagune-Théâtre impopulaire.

☞ CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69) Grand Théâtre 20 h 30 Horace ; Galerie 20 h 30 : Un vol d'oies sauvages.

CLA (672-63-38), 21 h 15 : Théâtre Aleph.

COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24), 21 h : L'âge de monsieur est avancé.

☞ COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), 20 h 30 : les Intrigues d'Arlequin et Colombine.

☞ COMÉDIE DE PARIS (281-00-11) 20 h 30 : Baise de toi.

DAUNOU (261-69-14), 21 h : Au secours, elle me veut.

DÉCHARGEURS (236-00-02), 21 h : les Fils du soleil.

☞ DIX HEURES (606-07-48), 20 h 30 : Femmes.

☞ ÉDOUARD VII (742-57-49), 20 h 30 : Chapitre II.

☞ ESCALIER D'OR (523-15-10), 20 h 30 : Diphtong-Joe.

☞ ESPACE KIRON (373-50-25), 20 h 30 : les Horreurs de la victoire.

☞ ESSAION (278-46-42), 19 h : Une saison en enfer ; 21 h : Journal de Katherine Mansfield.

☞ FONTAINE (874-74-40), 21 h : Rififoin dans les labours.

☞ GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), 20 h 45 : Love.

GALERIE 55 (326-63-51), 20 h 30 : the Caretaker.

HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : le Jardin des supplices.

☞ LA BRUYÈRE (874-76-99), 21 h : l'Indien sous Babylone.

☞ LUCERNAIRE (544-57-34), I. 18 h : Simone Weil 1909-1943 ; 20 h : Orgasme adulte échappé du zoo ; 21 h 45 : la Poudre d'intelligence ; II. 18 h : Diabolo's 1929-1939 ; 20 h : La forêt noire ; 21 h 45 : Dodo-Ji.

☞ MADELEINE (265-07-09), 21 h : Comme de mal entendu.

☞ MARAIS (278-03-53), 20 h 30 : l'Eternel Mari.

☞ MARIE STUART (508-17-80), 20 h 15 : Savage Love.

MARIGNY (256-04-41), 20 h 30 : Napoléon.

☞ MATHURINS (265-90-00), Grande Salle 20 h 45 : le Baiser de la veuve ; Petite Salle 21 h : les Mystères du confessionnal.

MICHEL (265-90-00), 21 h 15 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22), 20 h 30 : le Bluffeur.

☞ MOGADOR (285-45-30), 20 h 30 : la Femme du boulanger.

Le Monde Informations Spectacles
281 26 20
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés)
Réservation et prix préférentiels avec la Carte Club

Jeudi 3 octobre

☞ MONTPARNASSE (320-89-90), Grande salle 20 h 45 : les Gens d'en face. Petite Salle 21 h : Paso Doble.

☞ MOUFFETARD (331-11-99), 20 h 45 : il Signor Fagotto.

NOUVEAUTÉS (770-52-76), 20 h 30 : Gigi.

ŒUVRE (874-42-52), 21 h : l'Escalier.

☞ PALAIS DES GLACES (607-49-93), 20 h 30 : le Testament du jour.

PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : le Dindon.

☞ PALAIS DES SPORTS (828-40-90), 20 h 30 : Jules César.

☞ PLAISANCE (320-00-06), 20 h 30 : Libertango.

☞ PORTE DE GENTILLY (580-20-20) 20 h 30 : la Fleur de peau.

☞ PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53), 20 h 30 : Dieu, Shakespeare et moi.

POTINIÈRE (261-44-16), 21 h : Double foyer.

RENAISSANCE (208-18-50), 21 h : les Voisins du dessus.

☞ SAINT-GEORGES (878-63-47), 20 h 45 : On m'appelle Emilie.

SPLENDID SAINT-MARTIN (208-31-93), 21 h : Nuit d'ivresse.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10), 21 h : la Bataille de Waterloo.

☞ TAI TH. D'ESSAI (278-10-79), I : 20 h 30 : Dialogues en forme de tringle ; II : 20 h 30 : Les Pieds nickelés.

☞ TEMPLIERS (887-04-64), 20 h 30 : la Noce chez les petits bourgeois.

☞ THÉATRE D'EDGAR (322-11-02) 18 h 30 : Que faire de ces deux-là ; 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h, sam. 22 h et 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

☞ THÉATRE GRÉVIN (246-84-47), 20 h 45 : Sainte-Escroque.

☞ TH. DE PARIS (280-09-30) Petite salle 21 h : Un mur dans le jardin.

THÉATRE DU QUAI DE LA GARE (585-88-88), 19 h : Eliophore.

☞ TH 3 SUR 4 (327-09-16), 20 h 15 : Chant de moi-même.

☞ TINTAMARRE (887-33-82), 20 h 15 : le Baron rouge ; 21 h 30 : C'est encore loin la mairie ; 22 h 30 : Lime crève l'écran.

☞ TH. 13 (588-16-30), 21 h : Marthe.

☞ TH. DE PLAINE (842-32-25), 20 h 30 : French American Follies.

☞ TOURTOUR (887-82-48), 18 h 30 : Madame de Sévigné ; 20 h 30 : Fragments ; 22 h 30 : Classées X.

☞ VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 45 : N'écoutez pas mesdames.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 15 : Allo Tokyo ; 21 h 45 : Chant d'elles ; 23 h : Au suivant.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), I. 20 h 15 : Arenh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou. – II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : Deux pour le prix d'un.

CAFÉ D'EDGAR (320-85-11), I. 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. II. 20 h 15 : Ça balance pas mal ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

CAFÉ DE LA GARE (549-27-78), 20 h : F. Silvant ; 22 h : les Méthodes de Camille Bourreau.

L'ÉCUME (542-71-16), 20 h 30 : Floch'story ; 22 h : la Nef aux verbes.

NOUVEAU THÉATRE DE COLETTE (354-53-79), I. 20 h 30 : le Transexuel – l'Exhibitionniste.

PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Non je n'ai pas disparu ; 22 h 15 : Nous on sème.

POINT-VIRGULE (278-67-03), 18 h 30 : Eclairs d'un sorcier ; 20 h 15 : Moi je craque, mes parents raquent ; 21 h 30 : Courteline et Labiche en vacances ; 22 h 30 : Nos désirs font désordre.

TH. 33 (858-19-63), 18 h 30 : Délires.

La danse

ATHEVAINS (355-27-10), 20 h 30 : Motus compagnie - G. Appaix.

ARC, Grand auditorium (723-61-27), 20 h 30 : Y. Musard.

CAFÉ DE LA DANSE (805-57-22), 20 h 30 : Voyage-mémoire.

Les concerts

Théâtres des Champs-Elysées, 20 h 30 : Orchestre national de France, dir. : S. Kuijken (Gluck).

Salle Pleyel, 20 h 30 : Orchestre de Paris, Ensemble intercontemporain (Boulez, Berg).

Lucernaire, 20 h : R. Nakaoki (Debussy, Ravel, Dutilleux).

Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 20 h 45 : O. Papillon (Sweelinck, Frescobaldi, Haendel...).

Eglise Saint-Jacques-du-Haut-Pas, 21 h : B. Soustrot, A. Isoir (Haendel, Bach, Krebs...).

Festival d'automne

(296-12-27)

NANTERRE, Th. des Amandiers, 21 h : la Veillée.

Th. du Rond-Point, Grande salle, 20 h 30 : N. Aminuddin Dagar. – Petite salle, 20 h 30 : A. Hussain Khan ; le 6 à 16 h : Shivkumar Sharma.

Maison internationale du théâtre, 20 h 30 : N. Ravikiran.

Centre G.-Pompidou, 20 h 30 : Qu'ils crèvent les artistes.

Bastille, 19 h 30 : Automne.

Saint-Denis, Th. G.-Philipe, 20 h 30 : Intérieur.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

16 h, Victor Hugo adapté à l'écran : Ruy Blas, de P. Billon ; Rétrospective Warner Bros 1950-1985 : 19 h, I was a communist for the FBI, de G. Douglas (v.o.) ; 21 h, les Amants du crime, de F.E. Feist (v.o.).

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h, le Bourreau de Venise, de G.-P. Callegari ; 17 h, Cinéma japonais contemporain : l'Horaire de la matinée, de S. Hani ; 19 h, Dix ans de cinéma français à redécouvrir : les Lolos de Lola, de B. Dubois.

Les exclusivités

ALAMO BAY (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

AMADEUS (A., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Lucernaire, 6e (544-57-34) ; George-V, 8e (562-41-46).

L'AMOUR PROPRE (Fr.) (*) : George-V, 8e (562-41-46).

LES ANGES SE FENDENT LA GUEULE (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

BABY (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (Brés., v.o.) : Studio Cujas, 5e (359-89-22).

BIRDY (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

BRAS DE FER (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Parnassiens, 14e (320-30-19).

BREAKFAST CLUB (A., v.o.) : George V, 8e (562-41-46) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17).

CHOOSE ME (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Rialto, 19e (607-87-61).

CHRONOS (Fr.-A.) : La Géode, 19e (245-66-00).

CONTES CLANDESTINS (Fr.) : République, 11e (805-51-33)) ; Denfert, 14e (321-41-01).

COTTON CLUB (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

DANCE WITH A STRANGER (Brit., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94).

DANGEREUSEMENT VOTRE (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Normandie, 8e (563-16-16). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Nations, 12e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94).

LA DÉCHIRURE (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

DUST (Fr.-Belg.) (*) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

EMMANUELLE IV (Fr.) (**) : George-V, 8e (562-41-46).

LES ENFANTS (Fr.) : Epée-de-Bois (337-57-47).

ESCALIER C (Fr.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Lucernaire, 6e (544-57-34) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

LA FEMME PERVERTIE (It., v.f.) (**) : Paramount City, 8e (562-45-76) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

LA FORÊT D'ÉMERAUDE (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount-Montparnasse, 14e (335-30-40). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN, SEIGNEUR DES SINGES (Ang., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

L'HOMME AU CHAPEAU DE SOIE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

LES JOURS ET LES NUITS DE CHINA BLUE (A., v.o.) (**) : Studio Galande (h. sp.), 5e (354-72-71) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

KAOS, CONTES SICILIENS (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

LEGEND (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Espace Gaîté (327-95-94).

LIFE FORCE (A., v.o.) (*) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Ermitage, 8e (563-16-16). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01).

Le miracle Hossein

Après *Potemkine, Notre-Dame de Paris, Danton et Robespierre,* et *Un homme nommé Jésus,* Robert Hossein signe cette fois son plus beau et plus grand spectacle avec *Jules César* de Shakespeare. C'est ainsi que, pour la première fois en France, une grande œuvre de poésie, une tragédie de Shakespeare, va être écoutée et vue par des dizaines et des dizaines de milliers de spectateurs, de tous âges, de tous métiers : cela, c'est le miracle Hossein.

Miracle, parce que la fidélité, la confiance, de ces immenses publics aux mises en scène de Robert Hossein ne sont en aucune façon provoquées par un gigantisme de spectacle, par du tape-à-l'œil, une abondance de gros effets.

Au contraire. Dans des décors plutôt neutres, sobres indications de terrains, et dans des costumes peu pittoresques aux teintes ternes, les acteurs conduits par Hossein observent un jeu retenu, sans excentricités. Contrairement à ce qui est dit parfois, le théâtre de Hossein est on ne peut plus réservé, discret.

Ce que les multitudes de tous bords aiment chez Hossein, ce qu'elles trouvent là seulement, c'est une clarté simple d'expression, une générosité d'inspiration, un art de faire partager les aventures de l'esprit les plus riches, les plus profondes.

Par exemple, jamais peut-être les analyses si fouillées du pouvoir, de l'insurrection, de l'échec des espérances avancées par Shakespeare dans *Jules César,* n'ont été exprimées aussi complètement, avec tant de feu et avec tant de transparence, en France en tout cas, que par la mise en scène de Robert Hossein.

Jamais les superstitions, la mégalomanie, le courage de César n'avaient été unis dans une telle vérité d'ensemble. Jamais le terrorisme utopique et la rigueur logique, et la douceur affectueuse de Brutus n'avaient été si biens vus, avec leur conséquence : l'échec. Jamais le cynisme efficace d'Antoine n'avait eu cet éclat, cette désinvolture.

Le "scandale" Hossein

Ce qui est étonnant, c'est que Hossein ne simplifie rien, ne vulgarise rien ; et les scènes à première vue les plus difficiles, comme la grande scène qui oppose Cassius à Brutus après la prise de pouvoir par Antoine, scène géniale dans laquelle l'humeur secrète, les inconscients, les rancunes, l'amour de deux inséparables compagnons de complot, éclatent dans un coup de folie, avant de retrouver une paix. Oui cette page prodigieuse de Shakespeare, l'un des grands moments de l'histoire du théâtre - et tant d'autres - sont entièrement prises à bras le corps par Hossein, si bien que chaque spectateur, quel qu'il soit, participe à une aventure spirituelle d'une rare envergure, y trouve enrichissement et joie.

Il y a un "scandale" Hossein. Hossein est seul, dans notre pays, capable de mettre un chef-d'œuvre de Shakespeare à la disposition du très grand nombre, tout en réalisant une présentation d'une beauté, d'une fidélité, remarquables. Mais jamais Hossein n'a été invité à présenter quelque chose dans la cour d'honneur du Palais des Papes, au Festival d'Avignon. Cela, c'est réservé aux membres du club des grands penseurs, qui s'avèrent incapables d'amener les grands publics dans ladite cour, et qui donnent des mises en scène à chichis, prétentieuses, obscures, moins fortes que celles de Robert Hossein.

Il semble que le ministère se refuse à confier un grand théâtre national de Paris à Hossein. Il avait été envoyé à Reims, et là il fit merveille, fonda une école d'acteurs dont beaucoup sont devenus célèbres. A Reims, Hossein remplissait à ras bord l'immense vaisseau du théâtre avec *les Fourberies de Scapin,* par exemple. Il y avait des files d'autocars dehors, venus de partout. Après son départ, il a fallu donner les pièces de théâtre dans un minuscule théâtre de poche. Devant cet échec, il est question de réexpédier Hossein à Reims. Mais pourquoi pas Paris, d'où il pourrait rayonner plus aisément dans les régions ?

Du moins a-t-il droit au Palais des Sports. Ne ratez pas *Jules César.* Jean-Claude Jay (Cassius), François Marthouret (Brutus), Jean-Pierre Sentier (Antoine), Robert Party (César), sont magnifiques. Il y a de grandes émotions. Une sublimation de la conscience de ces grandes foules. De bas en haut des gradins, un bonheur d'entendre de si belles choses. Le théâtre atteint là un sommet de service public.

MICHEL COURNOT.

Le Monde

ROBERT HOSSEIN
JULES CÉSAR
SHAKESPEARE
ADAPTATION DE MAURICE CLAVEL
PALAIS DES SPORTS
PORTE DE VERSAILLES
LOCATION OUVERTE AU PALAIS DES SPORTS (12h30-19h)
3 FNAC ET AGENCES
ET PAR TELEPHONE 828.40.90 (9h-19h)
Avec EUROPE 1

SPECTACLES

MAD MAX AU-DELA DU DOME DU TONNERRE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50). – V.f. : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Victor-Hugo, 16e (274-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

MARCHE A L'OMBRE (Fr.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

LE MYSTÈRE ALEXINA (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

LE NEVEU DE BEETHOVEN (Fr.-All., v.angl.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

LA NUIT PORTE JARRETELLES (Fr.) (*) : Denfert, 14e (321-41-01) ; République, 11e (805-51-33).

NO MAN'S LAND (Fr.-suis.) : 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68).

NOTRE MARIAGE (Fr.-Port.) : Latina, 4e (278-47-86) ; Bonaparte, 6e (326-12-12).

ORINOKO (Ven.) : Latina, 4e (278-47-86) ; Utopia Champollion, 5e (326-84-65).

PALE RIDER (A., v.o.) : Paramount City, 8e (562-45-76). – V.f. : Paramount Opéra ; 9e (742-56-31), Paris Ciné, 10e (770-21-71) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

PARIS, TEXAS (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

LES FILMS NOUVEAUX

LA CHAIR ET LE SANG (*), film américain de Paul Verhoeven, v.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; George V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (320-30-19). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Français, 9e (770-33-88) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Images, 18e (522-47-94).

L'ÉVEILLÉ DU PONT DE L'ALMA, film français de Raul Ruiz : Forum, 1er (297-53-74) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Marbeuf, 8e (561-94-95).

PORC ROYAL, film britannique de Malcolm Mowbray, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Reflets Médicis, 5e (633-25-97) ; Saint André des Arts, 6e (326-48-18) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (562-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Murat, 16e (651-99-75).

LE 4e POUVOIR, film français de Serge Leroy : Forum, 1er (297-53-74) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Nations, 12e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

RASPOUTINE, L'AGONIE, film soviétique de Elem Klinov, v.o. : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Cosmos, 6e (544-28-80) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Action Lafayette, 9e (329-79-89). V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).

LE ROI DAVID, film américain de Bruce Beresford, v.o. : Forum, 1er (233-42-26) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; George V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (335-21-21). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94).

SPACE RIDER, film américain de Joe Massot, v.o. : Quintette, 5e (633-79-38) ; Paramount City, 8e (562-45-76). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

PAROLE DE FLIC (Fr.) (*) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Biarritz, 8e (562-20-40) ; Gaîté Rochechouart, 9e (878-81-77) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44).

PERFECT (A.) ; V.o. : Normandie, 8e (563-16-16). – V.f. : UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40).

POLICE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

PROFS (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Biarritz, 8e (562-20-40) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

RAN (Jap.) V.o. : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-97-77) ; Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Escurial Panorama, 13e (707-28-04) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (579-33-00) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé-Wepler, 18e (522-46-01).

RENDEZ-VOUS (Fr.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Biarritz, 8e (562-20-40) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Images, 18e (522-47-94).

LES RIPOUX (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Ermitage, 8e (563-16-16) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).

LA ROUTE DES INDES (A., v.o.) : Reflet Balzac, 8e (561-10-60).

SHOAH (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic, 14e (544-43-14).

STOP MAKING SENSE (A.) V.o. : Escurial Panorama, 13e (707-28-04) (h. sp.).

STRANGERS KISS (A.) V.o. : Calypso, 17e (380-30-11).

STRANGER THAN PARADISE (A.) V.o. : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

SUBWAY (Fr.) : Studio Galande (H. sp.), 5e (354-72-71) ; Miramar, 14e (320-89-52).

TERMINATOR (A., v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58).

LE THÉ AU HAREM D'ARCHIMÈDE (Fr.) : Rialto, 19e (607-87-61) (h. sp.).

TRISTESSE ET BEAUTÉ (Fr.) : Reflet Balzac, 8e (561-10-60)

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Publicis St-Germain, 6e (222-72-80) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; George-V, 8e (562-41-46) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

LE VAUTOUR (Israélien) V.o. : Utopia Champollion, 5e (326-84-65).

VISAGES DE FEMMES (Ivoirien, v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

WITNESS (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

THEATRE LA BRUYERE
JEAN-PAUL ROUSSILLON
PHILIPPE LAUDENBACH
JEAN-PIERRE BISSON
JEAN LESCOT
L'INDIEN SOUS BABYLONE
de Jean-Claude GRUMBERG
Loc. 874·76·99 et agences



CENTRE CULTUREL SUISSE 38, rue des Francs-Bourgeois Paris 3e
Salle des Arbalétriers
du 1er au 26 octobre 20 h 30
Peter Wyssbrod
"Hommage au théâtre"
"Tout Shakespeare résumé aux seules scènes de meurtres, de batailles et de suicides"
LOCATION 271.44.50
32, rue des Francs-Bourgeois 3e

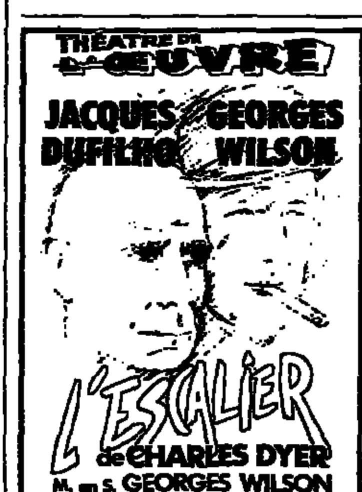
jusqu'au 5 octobre 20h30
THEATRE DE L'ESCALIER D'OR 523 15 10
théâtre K8
JOË
d'après les "Lettres à Ginette" de joë bousquet



atem
3 au 13 octobre
pièces de Georges APERGHIS et Vincent COLIN
avec Jean-Pierre DROUET, Willy COQUILLAT, Carlos WITTIG et Vincent COLIN
36, r. Pierre-Curie BAGNOLET 364.77.18 Navette M° Gallieni

FESTIVAL D'AUTOMNE A PARIS
JEAN-MARIE PATTE
18 septembre/13 octobre
AUTOMNE
6 et 7 octobre
LE CONCERT
THEATRE DE LA BASTILLE LOC. 357.42.14

THEATRE 14 JEAN-MARIE SERREAU
à partir du 10 octobre
SPECTACLE HENRI MICHAUX
« Je vous écris d'un pays lointain »
conçu par Isa MERCURE et Gilles GUILLOT
Loc. 545.49.77



THÉÂTRE DE L'ŒUVRE
JACQUES DUFILHO GEORGES WILSON
L'ESCALIER
de CHARLES DYER
M. en S. GEORGES WILSON
Loc: 874.47.36/874.42.52

BRAVO !
ÇA C'EST UNE REVUE
ÇA C'EST UN TOUR DE CHANT !
C'est ce que le public dit en sortant du théâtre des
DEUX ANES
où triomphent
PIERRE-JEAN VAILLARD
MAURICE HORGUES
CHRISTIAN VEBEL
JACQUES RAMADE
Dans la nouvelle revue
LA FRANCE AU CLAIR DE L'URNE
Location 14 jours d'avance
606-10-26 et Agences

RADIO-TÉLÉVISION

Jeudi 3 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Feuilleton : Les oiseaux se cachent pour mourir.
Feuilleton américain de D. Duke. D'après le roman de C. Mc Cullough, adapt. C. Culver, réal. D. Duke.
Quatrième épisode. *Tandis que Ralph est sacré évêque, Meggie épouse Luke à Drogheda. Mais très vite le couple se disloque. Meggie aime toujours Ralph... Adapté d'un best-seller, cette saga familiale, qui se situe en Australie, a été un gros succès aux Etats-Unis, malgré les défauts du genre (stéréotypes et couplets moralisateurs). En France aussi.*

22 h Les jeudis de l'information : Infovision sur la sécurité.
Magazine d'A. Denvers, R. Pic, M. Albert, J. Decornoy et B. Laine.
Avions, chemin de fer, automobiles : les catastrophes se sont succédé pendant tout l'été. Trois enquêtes sur la sécurité dans les différents moyens de transport. Deux reportages : Chine place aux jeunes et bœuf en stock.

23 h 15 Journal.
23 h 30 C'est à lire.

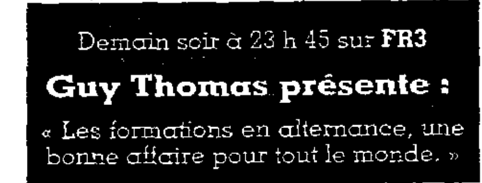
DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Cinéma : le Chat.
Film français de Pierre Granier-Deferre (1970), avec S. Signoret, J. Gabin, A. Cordy.
Dans un pavillon de banlieue promis à la démolition, un homme et une femme vieillis, vivent dans une hostilité permanente. La rencontre de « la » Signoret et de Gabin.

22 h 25 Magazine : Planète foot.
Présenté par Bernard Père.
Au sommaire du nouveau magazine de football international, un résumé de certains matches de Coupe d'Europe, un point sur les qualifications pour la prochaine Coupe du monde et une rétrospective consacrée aux grands joueurs du passé.

23 h 40 Journal.
0 h 5 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3



20 h 35 Théâtre (pour l'Année Victor Hugo) : Mangeront-ils ?
De Victor Hugo, enregistré en juin au parc de la Citadelle à Strasbourg. Mise en scène B. Jenny, par l'Ensemble théâtral de l'Est. Avec J.-P. Tribout, C. Alers, C. Sauvage.
Dans l'empire celte finissant, le roi Man décide par jalousie de laisser ses cousins mourir de faim : une satire de l'autorité monarchique. La mise en scène à grand spectacle est pétillante mais souffre des plans réduits de la télévision.

22 h 25 Journal.
22 h 50 Les grands-pères du crime : Boileau-Narcejac.
Emission de Raoul Mille.
Deux retraités bien tranquilles se rencontrent sur la Côte d'Azur pour concocter... des crimes. L'un pense, l'autre écrit. Boileau-Narcejac : un duo infernal spécialisé dans le roman noir.

23 h 15 Lettre à Juliette.
23 h 20 Prélude à la nuit.

FR 3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h, Feuilleton : La révolte des Haïdouks ; 15 h 15, Et si on faisait... de la bande dessinée ; 17 h 30, Fraggle rock ; 18 h, A deux sur la trois ; 18 h 55, Hello moineau ! ; 19 h 5, Atout pic ; 19 h 15, Informations ; 19 h 40, Feuilleton : Un journaliste un peu trop voyant.

CANAL PLUS

20 h 35, les Fous du stade, film de C. Zidi ; 22 h 10, Martin, film de G. A. Romero ; 23 h 45, On m'appelle dollars, film de J. Kaplan ; 1 h 10, Hill Street Blues ; 2 h, Document : Les stars en Inde.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 La véridique histoire des diables de Loudun.
21 h 30 Vocalyse : Le point de vue des directeurs d'Opéra, les problèmes actuels de l'art lyrique.
22 h 30 Nuits magnétiques.
0 h 5 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (en direct du Théâtre des Champs-Elysées) : *Orphée et Eurydice*, opéra en trois actes de Gluck, par la Petite Bande et l'Ensemble vocal Currende, dir. S. Kuijken ; sol. : R. Jacobs, haute-contre, I. Poulenard, soprano, S. Boulin, soprano.
23 h Les soirées de France-Musique : Rome, Naples, Florence ; œuvres de Nola, Valente, Willaert, Lassus, Stravinski, Pergolèse...

Vendredi 4 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

10 h 45 ANTIOPE 1.
11 h 15 La Une chez vous.
11 h 30 Les jours heureux.
12 h 2 Tournez... manège.
13 h Journal.
13 h 50 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.
14 h 45 Temps libres... à la forêt (et à 16 h 30).
16 h Série : Au nom de la loi.
17 h 10 *La maison de TF 1.*
17 h 30 La chance aux chansons.
18 h Salut les petits loups.
18 h 30 Mini-journal pour les jeunes.
18 h 45 Feuilleton : Huit ça suffit.
19 h 15 Jeu : Anagram.
19 h 40 Cocoricocoboy.
20 h Journal.



20 h 35 Patrick Sébastien à l'Olympia.
21 h 30 Multifoot.
23 h 20 Journal
23 h 35 Tapage nocturne.
Emission de G. Foucaud et L. Touitou.
Clips vidéo (avec un « spécial Montreux »), les fantasmes sexuels d'Anémone, questionnaire sur George Miller, réalisateur du dernier « Mad Max », etc.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

6 h 45 Télématin.
10 h 30 ANTIOPE-vidéo.
11 h 30 Les rendez-vous d'Antenne 2.
11 h 35 Magazine : Terre des bêtes.
12 h Journal et météo (et à 12 h 45).
12 h 10 Jeu : L'académie des neuf.
13 h 30 Feuilleton : Histoires à suivre.
14 h Aujourd'hui la vie.
15 h Série : Le Christ s'est arrêté à Eboli.
15 h 55 *C'est encore mieux l'après-midi.*
17 h 30 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Jeu : La trappe.
20 h Journal.
20 h 30 Loto sportif.
20 h 35 Feuilleton : l'Ordre.
D'après M. Arland, adapt. D. Fabre et E. Périer, réal. E. Périer. Avec I. Brook, J. Perrin, P. Malet...
Gilbert a déclenché un scandale qui retentit sur la carrière politique de son frère Justin. Renée, partagée entre sa passion pour Gilbert et les liens qui l'unissent à son époux (Justin), hésite avant de rejoindre le premier au moment où il est arrêté.

21 h 35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème « Père et fils », sont invités : Vladimir Volkoff (le Professeur d'histoire), *François-Marie Banier* (Balthazar, fils de famille), *Tahar Ben Jelloun* (l'Enfant de sable), *Pierre-Jean Rémy* (la Vie d'un héros), *Maurice Polard* (la Saison du maître), *Patrick Renaudot* (Un autre amour).

22 h 50 Journal.
23 h Ciné-club : Le soleil brille pour tout le monde.
Film américian de J. Ford (1953), avec C. Winninger, A. Wheelan, J. Russell, S. Fetchit (v.o. sous-titrée N.).
A Fairfield, petite ville du Kentucky, en 1905. Un vieux juge, resté fidèle à la cause sudiste compromet sa réélection – devant un candidat nordiste – par ses actes, anti-conformistes au regard des bien-pensants.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

17 h Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions, sauf à 17 h où l'on verra sur tout le réseau « La révolte des Haïdouks » : à 17 h 30, « Les aventures de Thomas Gordon » ; à 17 h 50, « La panthère rose » ; à 18 h 55, « Hello, moineau ! » ; à 19 h 40 « Un journaliste un peu trop voyant ».

19 h 55 Dessin animé : Il était une fois l'homme.
20 h 5 Les jeux.
20 h 30 D'accord, pas d'accord (INC).
20 h 35 Série : Brigade verte.
De G. Nery, réal. G. Grangier, avec G. Ségal, J.-Y. Chatelais...
Un commissaire de police, en vacances dans une ville d'eau, mène l'enquête sur un « faux suicide ». Polar écologiste.

21 h 30 Quelques mots pour le dire.
21 h 35 Face à la 3 : M. Robert Badinter.
M. Badinter, ministre de la justice, sera interviewé par G. Guicheney, A. Campana et R. Nahmias.

22 h 40 Journal.
23 h Magazine : Montagne.
Magazine mensuel de P. Ostian, J.-P. Locatelli.
Après le succès grandissant de « Thalassa », le magazine de le mer, la troisième chaîne lance un nouveau magazine mensuel, consacré à la montagne, produit avec l'aide de la DATAR et divers organismes socio-professionnels. On y trouvera des conseils pratiques, un dossier sur l'alpinisme (une nouvelle génération de grimpeurs), l'actualité du mois de septembre (bilan touristique 1985, les premiers décrets d'application de la loi « Montagne », la résidence secondaire, la gentiane). Ce premier numéro a été réalisé par la station FR 3-Grenoble.

23 h 45 Lettre à Juliette.
23 h 50 Prélude à la nuit.

CANAL PLUS

8 h 55, Détective comme Bogart, film de R. Day ; 10 h 50, Téléfilm : le Docteur Fischer, de Genève ; 12 h 30, Direct ; 14 h, la Guerre des étoiles, film de G. Lucas ; 15 h 55, Tir à vue, film de M. Angelo ; 17 h 45, 4 C + ; 18 h 25, Top 50 ; 19 h, Maxitête (et à 20 h et 20 h 30) ; 19 h 3, Zénith ; 19 h 40, Tout s'achète ; 19 h 50, Dessin animé ; 20 h 5, Les affaires sont les affaires ; 20 h 35, Superstars ; 21 h, le Démon dans l'île, film de F. Leroi ; 22 h 45, les Voleurs de la nuit, film de S. Fuller ; 0 h 15, Martin, film de G. A. Romero ; 1 h 50, la Smala, film de J.-L. Hubert ; 3 h 20, les KO de Canal Plus ; 4 h 20, Frère de sang, film de F. Henenlotter ; 5 h 45, Hill Street Blues.

FRANCE-CULTURE

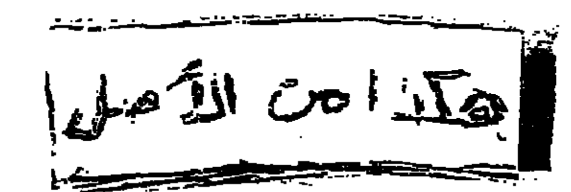
8 h 15, Les enjeux internationaux ; 8 h 30, Les chemins de la connaissance : Une Jérusalem en Languedoc ; (et à 10 h 50 : Ezra Pound) ; 9 h 5, Matinée du temps qui change : Les nouvelles politiques de la Bourse ; 10 h 30, Musique : miroirs (et à 17 h) ; 11 h 10, L'école hors les murs : Fred Astaire sans roi et, pourquoi pas moi ; 11 h 30, Feuilleton : « Le parfum de la dame en noir », de Gaston Leroux ; 12 h, Panorama : Entretien avec P. Besson, la Bretagne en littérature ; à 12 h 45 : le XIXe siècle et la guerre de 70 ; 13 h 40 On commence... ; 14 h, Un livre, des voix : « Les enfants s'ennuient le dimanche » de Gérard de Cortanze ; 14 h 30, Sélection prix Italia. « l'Après-midi de M. Andès Mas » de Marguerite Duras ; 15 h 30, L'échappée belle : La plongée sous-marine, reportage à Marseille ; 17 h 10, Le pays d'ici : Autun ; 18 h, Subjectif ; 19 h 30 Les grandes avenues de la science moderne : la naissance du langage ; 20 h, Musique, mode d'emploi : Cours d'interprétation au 5e Festival de piano de La Roque-d'Anthéron, journée Peter Feuchtwanger.

20 h 30 Entretien avec François Tosquelles, avec la participation des psychanalystes Jean Guir, Guy Dana et Félix Guattari.
21 h 30 Musique : Black and blues.
22 h 30 Nuits magnétiques.
0 h 5 Du jour au lendemain, de poste en poste, la belle étoile.

FRANCE-MUSIQUE

9 h 5, Le matin des musiciens : le couronnement de Poppée, ou la folle journée ; œuvre de Monteverdi, Cavalli, Castello, Ferro ; 12 h 10, Le temps du jazz : le blues urbain : Chicago ; 12 h 30, Concert-lecture : « Filtres », pour deux pianos, de Risset, par Christian Ivaldi et Jean-Claude Pennetier ; 14 h 30, Les enfants d'Orphée : Métiers du bois ; 15 h, Histoire de la musique ; 16 h, Les après-midi de France-Musique : musiciens « nationalistes » ; œuvres de Berlioz, Boïeldieu, Gounod, Saint-Saëns, Ganne, Planquette... ; 18 h 2, Les chants de la terre ; 18 h 30, Jazz d'aujourd'hui : dernière édition ; 19 h 10, Les muses en dialogue ; 20 h 4, Sonates de Scarlatti, par Scott Ross ; 20 h 20, Avant-concert.

20 h 30 Concert (émis de Sarrebruck) : *Responso*, de Matthus ; *Concerto pour piano et orchestre en la mineur*, de Grieg ; *Symphonie n° 8 en fa majeur*, de Beethoven, par l'Orchestre radio-symphonique de Sarrebruck, dir. W.D. Hanschild ; sol. : L. Berman, piano.
22 h 20 *Les soirées de France-Musique* : les pêcheurs de perles ; à 24 h musique traditionnelle.



هكذا من الأصل

Pour 450F* je reloge tous Les Misérables.



On écrit, on écrit et puis un jour on s'aperçoit que les volumes, ça fait du volume... Alors on empile, on désordonne, on fait dans le pagailleux...

Comme on est un peu rat, on hésite à la dépense. Les meubles, c'est pas donné. Jusqu'au moment où, chez IKEA, on trouve une bibliothèque à sa mesure, à ses mesures. A un prix vraiment misérable. Billy. Billy se construit élément par élément. On choisit la finition (pin ou chêne), la couleur (naturel, brun noyer, noir ou laqué blanc) et on l'emporte à plat, en boîtes. Ensuite, il ne reste plus qu'à la monter, en quelques tours de vis. Et si on a vu un peu grand, on peut toujours rapporter les éléments en trop. IKEA reprend les choses avec le sourire.

La solidité de Billy supporte bien les grandes œuvres : on peut y loger des siècles de légende, ses personnages, ses mémoires, ses tragédies sans la faire plier.

Pour un peu, on aurait envie d'écrire encore...

Décidément chez IKEA, avec des prix comme ça, tout s'arrange. Et tout se range.

*Prix exceptionnel jusqu'au 13.10.85.

Ils sont fous ces Suédois



PEYRAT & ASSOCIES

IKEA ÉVRY: Z.I. LE CLOS-AUX-POIS, LISSES. AUTOROUTE DU SUD, SORTIE ÉVRY-LISSES. TÉL. (6) 497.65.65. LUN. MAR. MER. VEN: 11-20H - JEU: 11-22H - SAM: 10-20H - DIM: 10-19H. RESTAURANT - PARADIS D'ENFANTS
IKEA BOBIGNY: CTRE CIAL BOBIGNY 2. TÉL. (1) 832.92.95. LUN. MAR. MER: 11-20H - JEU. VEN: 11-22H - SAM: 9-20H. IKEA LYON: CTRE CIAL DU GRAND VIRE, VAULX-EN-VELIN. TÉL. (7) 879.23.26. LUN. VEN: 10-20H - SAM: 9-20H.
IKEA VITROLLES: RN 113 QUARTIER DU GRIFFON 13127 VITROLLES. TÉL. 42.89.96.16. LUN. MAR. MER. JEU: 11-19H - VEN: 11-22H - SAM. DIM: 10-19H. RESTAURANT PARADIS D'ENFANT.

nouveau drouot

Hôtel des ventes, 9, rue Drouot, 75009 Paris
Téléphone : 246-17-11 - Télex : Drouot 642260

Compagnie des commissaires-priseurs de Paris
Les expositions auront lieu la veille des ventes, de 11 à 18 heures sauf indications particulières. * expo le matin de la vente

SAMEDI 5 OCTOBRE

S. 1. — *16 h, tapis d'Orient*, Me CORNETTE DE SAINT-CYR.
S. 8. — Pts et gds vins alcool, Me CHAYETTE.

LUNDI 7 OCTOBRE

S. 2. — Tab., bib., mob., Me BOISGIRARD.
S. 3. — App. photo, aff. ciné, Me CHEVAL.
S. 4. — Minéralogie et paléontologie. Mes MILLON, JUTHEAU, *M. Delerm, expert.*
S. 6. — Art japonais. Mes ADER, PICARD, TAJAN, MM. Portier Le Veel.
S. 9. — Atlas et cartes géographiques anciennes. Me RENAUD.
S. 11. — Tab., bib., bons mbles, bij., arg. Me LANGLANDE.
S. 13. — Tab., grav., bibelots, meubles. Me DEURBERGUE.
S. 14. — Bons mbles, obj. mobilier. Me ADER, PICARD, TAJAN.
S. 15. — Bon mob. de style *Louis-XIII* et *Louis-XIV*, mob. 19e, tab. 19e et début 20e, gravures. Me RIBEYRE.

MARDI 8 OCTOBRE

S. 1. — Grav., tablx, bib., céram., mbles anc. et de style, bons mbles rustiques - Mes AUDAP, GODEAU, SOLANET.
S. 6. — Suite de la vente du 7 octobre. Mes ADER, PICARD, TAJAN.
S. 12. — Cartes postales - Me MORAND.

MERCREDI 9 OCTOBRE

S. 2. — 14 h 30, art de la Chine et du Japon - Me CORNETTE DE SAINT-CYR.
S. 4. — Armes anc. et modernes - Mes MILLON, JUTHEAU, M. Dey.
S. 5. — Biblioth. E.C., éditions originales romantiques - Mes ADER, PICARD, TAJAN, MM. Guérin et Courvoisier experts. Expo : mardi 8 octobre de 11 h à 18 h chez les experts : Librairie GIRAUD-BADIN, 22, rue Guynemer, 75006 PARIS (548-30-58) du 30 septembre au 7 octobre de 9 h à 13 h et de 14 h à 18 h.
S. 13. — Tab., mbles, bib. ;- Mes LENORMAND, DAYEN.

JEUDI 10 OCTOBRE

S. 2. — Suite de la vente du 9 octobre - Me CORNETTE DE SAINT-CYR.
S. 8. — 2 ateliers d'artistes, Nathan Gutman, Maurice Schouppe - Me HOEBANX.
S. 12. — Miné. de coll. et fossiles - Mes LAURIN, GUILLOUX, *BUFFETAUX, TAILLER.*
• S. 13. — Tab., bib., bons mbles - Me LANGLADE.

VENDREDI 11 OCTOBRE

S. 1. — Tablx modernes. - Me CHARBONNEAUX.
S. 4. — Dess., tab. 19e et atelier Tony-Pichon - Me DEURBERGUE.
S. 5. — Collect. Armand Trampitsch (2e vente), obj. d'art d'Extrême-Orient - Mes ADER, PICARD, TAJAN, MM. Beurdeley, Raindre experts. Expo : jeudi 10 octobre de 11 h à 18 h chez les experts ; les 7, 8, 9 octobre (uniquement sur rendez-vous), 10, rue Berlioz, 75116 PARIS (500-59-74).
S. 9. — Bons meubles, obj. mob. - Mes ADER, PICARD, TAJAN.
S. 11. — Mbles, objets d'art - Mes BINOCHE, GODEAU.
• S. 12. — Timbres-poste - Mes LENORMAND, DAYEN.
S. 15. — Bibelots, meubles - Mes BONDU.
S. 16. — Bon mobilier et objets d'art - Mes MILLON, JUTHEAU.

ÉTUDES ANNONÇANT LES VENTES DE LA SEMAINE

ADER, PICARD, TAJAN, 12, rue Favart (75002), 261-80-07.
AUDAP, GODEAU, SOLANET, 32, rue Drouot (75009), 770-67-68.
BINOCHE, GODEAU, 5, rue La Boétie (75008), 742-78-01.
BOISGIRARD, 2, rue de Provence (75009), 770-81-36.
J.-Ph. et D. BONDU, 17, rue Drouot (75009), 770-36-16.
Catherine CHARBONNEAUX, 134, Fbg-Saint-Honoré (75008), 359-66-56.
CHAYETTE, 12, rue Rossini (75009), 770-38-89.
CHEVAL, 33, rue du Faubourg-Montmartre (75009), 770-56-26.
CORNETTE DE SAINT-CYR, 24, avenue George-V (75008), 720-15-94.
DEURBERGUE, 19, boulevard Montmartre (75002), 261-36-50.
HOEBANX, 10, rue Chauchat (75009), 770-82-66.
LANGLADE, 12, rue Descombes (75017), 227-00-91.
LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR (anciennement RHEIMS-LAURIN), 12, rue Drouot (75009), 246-61-16.
LENORMAND, DAYEN, 12, rue Hippolyte-Lebas (75009), 281-50-91.
MILLON, JUTHEAU, 14, rue Drouot (75009), 246-46-44.
MORAND, 7, rue Ernest-Renan (75015), 734-81-13.
RENAUD, 6, rue Grange-Batelière (75009). 770-48-95.
RIBEYRE, 5, rue de Provence (75009), 770-87-05.

POST-IT NOTE C'EST LE MESSAGE QUI SE COLLE, SE DECOLLE ET SE RECOLLE A VOLONTE.

HCM INTERNATIONAL DIV.

Post-it™ 655 Note
3M

Sur un téléphone, une porte ou un bureau, on ne peut pas manquer ce petit mot.
En jaune, et aussi en rose, blanc, vert ou bleu, il attire le regard.
Selon l'importance de votre message, utilisez le petit, le moyen ou le grand format.
A chaque instant, Post-it™ Note vous facilite la vie.

3M

CARNET DU Monde

Naissances

— M. Antoine GENDRY
et Mme, née Louise ROCHIER,
Nicolas,
ont le plaisir d'annoncer la naissance de

Louis.

Paris, le 2 octobre 1985.

124, avenue Victor-Hugo.

Fiançailles

— On nous prie d'annoncer les fiançailles de

Mlle Lorraine LEMUT,

fille de M. Lemut et de Mme, née Thenard, avec le

docteur Alexandre MILLERAND,

fils de M. Philippe Millerand et de Mme, née Claude Lavezzari.

Décès

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Romain BARON,
agrégé de l'Université,
ancien professeur
aux lycées de Mulhouse
et Charlemagne à Paris,
ainsi que dans différents établissements tunisiens et marocains,
ancien combattant de 1914-1918,

survenu à Nevers le 21 septembre 1985.
Les obsèques ont eu lieu le 24 septembre, à Corvol-d'Embernard.
De la part de sa famille et de ses amis.

7, avenue Marceau,
58000 Nevers.

— *Perregaux, Aubagne, Cannes, Tananarive.*

M. et Mme Yves Beninger,
M. et Mme Christian Beninger,
M. et Mme Claude Blanc,
née Beninger,
Leurs enfants, parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Eugène BENINGER,
née Joséphine Ortola,

survenu le 27 septembre 1985, à l'âge de soixante-quinze ans, munie des sacrements de l'Eglise.
Les obsèques religieuses ont été célébrées en l'église d'Aubagne (13), le 30 septembre.

— Mme André Bonne,
M. et Mme Philippe Bonne,
M. et Mme Jean-Claude Bonne,
Anne-Catherine et Jean-Benoît,
Mme A. t'Serstevens,
Mme J. Guyon,
Et toute la famille,
ont la très grande peine de faire part du décès, le 29 septembre 1985, de

M. André BONNE,
éditeur.

Les obsèques en la basilique Sainte-Clotilde et l'inhumation au cimetière du Montparnasse ont eu lieu dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

15, rue Las-Cases,
75007 Paris.
42, *rue de la Pompe,*
75116 Paris.
50, rue des Francs-Bourgeois,
75003 Paris.

— *On nous prie d'annoncer la mort* accidentelle de

Henri FAMILIER,
ingénieur,

survenue dans le massif du Mont-Blanc, le 30 septembre 1985.

Quartier Masseboeuf,
26220 Dieulefit.

— Frédéric, Stéphanie et Philippe

ont la douleur de faire part du décès de

M. Henri PICOT,

leur père,
survenu le 30 septembre 1985, à l'âge de cinquante-cinq ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 7 octobre, à 16 heures, en l'église Saint-Augustin, 46, boulevard Malesherbes, à Paris-8e.

50, rue Raffet,
75016 Paris.
17 *bis*, boulevard Victor-Hugo,
92200 Neuilly-sur-Seine.

— Maryvonne Sibinde-Uguen,
Bernard Uguen,
Pierre Uguen,
Eliane Uguen,
ses enfants,
Jean-Luc Sibinde
et Claudie Chapalain,
ses beaux-enfants,
Marion, Jeanne, Juliette,
ses petits-enfants,
Ainsi que Maryvonne Pailler-Perros,
sa belle-mère,
font part de la mort de

Olivier UGUEN,

le *25 septembre 1985*, à l'âge de soixante-quinze ans,
et rappellent à ceux qui l'ont connue celle de sa femme,

Herveline PAILLER,

le 15 décembre 1971, à l'âge de cinquante-deux ans.

9, *rue de l'Etain,*
29290 Saint-Renan.

— Sa famille et ses amis

nous prient d'annoncer le décès brutal de

Jacques WILMANN,
dit Florencle,
chanteur et compositeur,

survenu à Strasbourg, le 9 août 1985.

Cet avis tient lieu de faire-part.

114, rue des Chardonnereaux,
Saint-Firmin-les-Vignes,
45200 Montargis.

Remerciements

— **Yves Montand**

et Catherine Allégret

tiennent à remercier ici toutes les personnes qui leur ont témoigné leur affection et leur amitié, et, bouleversés par leurs témoignages, les prient de leur pardonner de ne pouvoir leur répondre personnellement.

Anniversaires

— Le 3 octobre 1983

Pierre BERTIN (X 55)

nous quittait.

Il est demandé une pensée amicale à ceux qui l'ont connu, estimé et aimé, et demeurent fidèles à son souvenir.

— Les amis de

Boris LEBOVIC,

disparu subitement le 2 octobre 1960, sont priés de lui consacrer une pensée en ce vingt-cinquième anniversaire.

— En mémoire de

Victor LOYER,

porté en terre le 4 octobre 1975.

Messes anniversaires

— Pour le deuxième anniversaire de la mort de

Stanislas FUMET,

une *messe* sera concélébrée le jeudi 24 octobre 1985, à 18 heures, en l'église Saint-Eustache, 2, impasse Saint-Eustache, 75001 Paris.

Communications diverses

— *Vendredi 4 octobre*, à 15 heures, entretien : « Charles Dullin et les auteurs », Maison internationale du théâtre (Théâtre du Rond-Point) avenue Franklin-Roosevelt.

Soutenances de thèses

DOCTORATS D'ÉTAT

— Université Bordeaux-III, mardi 8 octobre, à 14 h 30, salle des Actes, M. Roger Toumson : « Le discours littéraire afro-antillais d'expression française, *thèmes, structures, significations.* »

— Université Paris-X Nanterre, mardi 15 octobre, à 14 h 30, salle C 26, M. Claude Jean Bertrand : « Soutenance de doctorat d'État sur travaux. »

INFORMATIONS

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4067

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I								■	
II							■		
III		■		■		■			
IV							■		
V		■							■
VI							■		
VII				■		■		■	
VIII				■					
IX	■								
X				■			■		
XI		■			■				

HORIZONTALEMENT

I. Un moyen pour qui veut la fin. — II. Traité sur le fonctionnement du canon. Possessif. — III. Ses gens n'ont pas les pieds sur terre. — IV. Lieux de rebus pour un froc qui n'est plus de mise. Courte étape d'un voyage en Chine. — V. Pain que l'on prend à jeun. — VI. Plus apprécié que le lapin. Astre idolâtré. — VII. Fourragère fourrée dans le persil. — VIII. Une main risque de s'y laisser prendre. Brève ou longue, selon la nature du mètre. — IX. Bouton qui ne gâte rien au charme. — X. Pied responsable de plus d'un mal de tête. La chute de Galilée. Négation. — XI. Copulative. N'est pas pour déplaire à un amoureux des brunes.

VERTICALEMENT

1. Une éponge suffit pour y effacer toute trace de doit. Précède le dessus comme le dessous. — 2. Caractères d'imprimerie. Etrille parfois ; pince toujours. — 3. Entre l'oreille et l'oreillette. — 4. Forme d'avoir. Demi-ration. — 5. Minimum vital du voyageur. — 6. Personnel. Florence, en décembre. Qui ont plus de souvenirs que d'avenir. — 7. Celle des canons ignore les états de la nôtre. — 8. Unir ou provoquer un désordre. Mis à gauche par un « cuisinier » adroit. — 9. Forme un tout avec une moitié. Horizon obscur.

Solution du problème n° 4066

Horizontalement

I. Lampistes. — II. Age. Epi. — III. Budget. Es. — IV. Œillade. — V. Rutules. — VI. Asa. El. Do. — VII. *Tito.* Sur (sûr). — VIII. Œillet. — IX. Œil. Ai. — X. Rennes. Me. — XI. Eus. Raser.

Verticalement

1. Laboratoire. — 2. Aguensie. Eu. — 3. Méditations. — 4. Glu. Olen. — 5. Icelle. Lier. — 6. Taël. Elsa. — 7. Te. DS. St. — 8. Epée. Dû. Ame. — 9. Sis. Mortier.

GUY BROUTY.

loterie nationale LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER AUX BILLETS ENTIERS

Le règlement du TAC-O-TAC ne prévoit aucun cumul (J.O. du 28/08/85)

Le numéro **652689** gagne **4 000 000,00 F**

les numéros approchants à la centaine de mille gagnent 50 000,00 F :

052689	452689
152689	552689
252689	752689
352689	852689

Les numéros approchants aux					gagnent
Dizaines de mille	Mille	Centaines	Dizaines	Unités	
602689	650689	652089	652609	652680	
612689	651689	652189	652619	652681	
622689	653689	652289	652629	652682	
632689	654689	652389	652639	652683	
642689	655689	652489	652649	652684	10 000,00 F
662689	656689	652589	652659	652685	
672689	657689	652789	652669	652686	
682689	658689	652889	652679	652687	
692689	659689	652989	652699	652688	

Tous les billets se terminant par		gagnent
2689		5 000,00 F
689		1 000,00 F
89		200,00 F
9		100,00 F

85 **TACOTAC** TIRAGE DU MERCREDI 2 OCTOBRE 1985 82

loterie nationale LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES GAGNEES F.
1	391	500
	10 361	10 000
2	022	500
	072	500
	342	500
3	53	200
4	4	100
	94	300
	294	500
	864	600
	934	600
	5 554	2 100
	39 844	10 100
	40 654	10 100
5	45	200
	095	500
	635	500
	715	500
	51 145	10 200
	128 155	1 000 000
6	686	500
	3 056	2 000
	3 656	2 000
	8 896	2 000

TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES GAGNEES F.
6	20 296	10 000
	28 076	10 000
7	67	200
	857	500
	6 997	2 000
	00 377	10 000
8	8	100
	048	600
	118	600
	348	600
	4 998	2 100
	6 098	2 100
	7 268	2 100
	33 378	10 100
9	119	500
	199	500
	629	500
	689	500
	3 499	2 000
	39 969	10 000
	43 349	10 000
0	70	200
	030	500
	7 540	2 000
	113 680	4 000 000

LOTO N° 40 TIRAGE DU MERCREDI 2 OCTOBRE 1985

9 14 27 30 37 45 — 32 numéro complémentaire

POUR LES TIRAGES DU MERCREDI 9 ET DU SAMEDI 12 OCTOBRE 1985 VALIDATION JUSQU'AU MARDI APRES-MIDI

85 **TRANCHE DE L'AUTOMNE** 81
TIRAGE DU MERCREDI 2 OCTOBRE 1985

Pompes Funèbres
Marbrerie
CAHEN & Cie
320-74-52



هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

« SERVICES »

SÉCHERESSE : neuf départements sont déclarés « sinistrés »

M. Henri Nallet, ministre de l'agriculture, a confirmé, le mercredi 2 octobre à l'Assemblée nationale, que le gouvernement n'avait pas l'intention de proposer un *« impôt sécheresse »*. Il a ajouté que, en plus des prêts bonifiés accordés dans les départements déclarés sinistrés, et de la solidarité professionnelle, *« la solidarité nationale apportera sa contribution, selon une formule que nous examinerons avec l'ensemble des organisations professionnelles, et qui devra être juste, simple et efficace »*. Le détail des dispositions sera annoncé le jeudi 10 octobre.

Après le Lot, samedi dernier, et selon une procédure accélérée réclamée par M. Nallet, les départements de l'Aude, de l'Aveyron, du Cantal, de la Corrèze, du Gers, de l'Hérault, du Puy-de-Dôme et du Tarn-et-Garonne ont été déclarés sinistrés.

Il y a eu pire

Jean-des-villes qui rit ; Jean-des-champs qui pleure. La sécheresse, qui a été générale sur la France depuis le 15 septembre, a réjoui les citadins et désolé les agriculteurs. Mais la situation n'a pas été la même sur tout le territoire, en particulier si on prend en compte les mois d'août et de septembre.

● *OUEST* (Bretagne, Basse-Normandie, Vendée, Anjou). Septembre : 19 millimètres de pluie (normale : 66 mm) ; août : 65 mm (normale : 55 mm).

● *RÉGION PARISIENNE* (Nord, Ile-de-France, Haute-Normandie, Orléanais). Septembre : 27 mm (normale : 55 mm) ; août : 56 mm (ce qui est la normale).

● *NORD-EST* (Alsace, Lorraine, Champagne). Septembre : 40 mm (normale : 65 mm) ; août : 60 mm (normale : 85 mm).

● *CENTRE-EST* (Lyonnais, Bourgogne, Franche-Comté, Alpes, Massif Central jusqu'à Clermont-Ferrand). Septembre : 9 mm (normale : 74 mm) ; août : 40 mm (normale : 84 mm).

● *SUD-OUEST* (des Pyrénées à la Vendée, de l'Atlantique à Toulouse et à Clermont-Ferrand). Septembre : 4 mm (normale : 72 mm) ; août : 28 mm (normale : 66 mm).

● RÉGION MÉDITERRANÉENNE. Septembre : 4 mm (normale : 70 mm) ; août : 40 mm (normale : 44 mm).

● *CORSE.* Septembre : 22 mm, tombés en orage les 16 et 17 septembre (normale : 43 mm) ; août : 4 mm (normale : 16 mm).

Comme on le souligne à la Météorologie nationale, cette sécheresse n'a donc rien de comparable avec celle de 1976, qui avait sévi pendant une partie de l'hiver et pendant tout le printemps sur la moitié nord du pays. Cette année, il a très peu plu sur la moitié sud depuis le début de juillet, la région Midi-Pyrénées, le Massif Central, la Lozère et l'Ardèche étant les plus touchés. Mais, même sur ces régions, la sécheresse des trois mois d'été n'a pas été la pire de celles qu'elles ont connues depuis le début du siècle : pendant l'été 1949, cette vaste région n'avait reçu que 30 mm, contre 37 mm en 1933 et 50 mm en 1985 et en 1961 (la normale des trois mois étant de 220 mm à 250 mm).

A Clermont-Ferrand, cependant, il s'agit de la sécheresse record depuis cent ans, alors qu'à Agen, à Gourdon et au Puy, c'est la sécheresse la plus prononcée depuis trente ans.

Pour le soleil, la région la plus sèche a eu, en moyenne, cette année, 10 heures de soleil par jour depuis le début de l'été, soit, en tout, une insolation égale à celle d'une demi-année. A Paris, le soleil a brillé 2835 heures en septembre (normale : 185 heures) et 220 heures en août (ce qui est conforme à la normale).

Un tel surplus d'insolation a pour corollaire des températures très supérieures aux moyennes, d'autant plus que les nuits ont été anormalement tièdes. Ainsi, à Paris, la température moyenne de la semaine du 22 au 28 septembre a-t-elle été de 20,7 °C alors que la moyenne de ces sept jours est de 15 °C (le record précédent, 20,2 °C datait du 22 au 28 septembre 1941).

Y. R.

PARIS EN VISITES

SAMEDI 5 OCTOBRE

« De Mouffetard au Panthéon », 14 h 30, métro Monge, sortie place Monge (Lutèce visites).

« Le parc des Buttes-Chaumont ». Inscriptions : (1) 770-02-32, l'après-midi (Les amis de la terre de Paris).

« Monceau et son quartier », 14 h 30, métro Monceau, devant rotonde (Arcus).

« Le Père-Lachaise à la carte », 10 h 30, 10, avenue du Père-Lachaise.

« De Jean-Paul Sartre à Guy de Maupassant : tombes célèbres à Montparnasse », 14 h 45, 3, bd Edgar-Quinet.

« Les Carmes et son jardin », 15 heures, sortie métro Saint-Sulpice.

« Les Templiers et le quartier du Temple », 15 heures, métro Temple (M.-C. Lasnier).

« Chartres ». Inscriptions : (1) 526-26-77 (Paris et son histoire).

« Le Grand-Orient de France, Mozart, Saint-Exupéry », 15 heures, métro Cadet (I. Hauller).

« Une ascension dans la colonne Vendôme et visite des hôtels de la place », 14 h 30, métro Tuileries. Lampes de poche (M. Banassat).

« Les primitifs italiens », 14 h 30, Louvre; Saint-Roch, 14 h 30, devant l'église (G. Caneri).

« Tombes d'artistes au cimetière Montparnasse », 15 h 30, métro Raspail (P.-Y. Jaslet).

« Christo emballe le Pont-Neuf », 10 h 30, devant la statue d'Henri IV. (1) 549-25-81 (Idéa 5).

« L'hôtel de Lassay », 14 h 30, (Arts et curiosités de Paris) ou 15 h 30, (M. Ragueneau), 4, place du Palais-Bourbon (cartes d'identité).

« L'Opéra », 15 heures, entrée, ou 14 h 30, devant Lancel.

CONFÉRENCES

6, place des Vosges, 15 h 30 : « Victor Hugo sans masque », maison Victor-Hugo (M. Brumfeld).

5, rue Largillière, 15 heures à 19 heures : « Rudhyar, philosophe et astrologue ».

270, rue Saint-Jacques, 14 heures « Islam » ; 16 heures : « Espagne » (Greco, Murillo, Vélasquez) ; 19 heures : « Népal » ; 20 h 30 : « Rajasthan et Inde nouvelle ».

17, rue de la Sorbonne, amphi Guizot, 15 heures : Jacques Choffel pour son livre « Richard Cœur de Lion » ; Jean Daujat : « Que reste-t-il de Vatican II ? ».

2, place Maurice-Quentin, 15 heures : « Comment rompre l'enchaînement karmique ? »

Palais de la découverte, 15 heures : « La formation des étoiles révélée par l'astronomie infrarouge depuis l'espace », (J.-L. Puget).

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 03-10-85 A 0 h G.M.T.

PRÉVISIONS POUR LE 4-10-85 DÉBUT DE MATINÉE

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 3 octobre à 0 heure et le vendredi 4 octobre à 24 heures.

Le décalage vers l'est des hautes pressions de surface et d'altitude s'effectuera très lentement, dirigeant sur la France un flux perturbé de sud-ouest. Pris dans ce courant, des fronts froids successifs onduleront sur la France en se désagrégeant.

Vendredi matin : Un temps peu nuageux et bien ensoleillé se maintiendra sur la moitié sud du pays. Toutefois des nuages bas persisteront près du littoral méditerranéen. Sur le quart nord-est, le ciel demeurera très nuageux en matinée et des orages isolés pourront encore éclater. Par ailleurs, une nouvelle zone de pluie gagnera le matin la Vendée et la Normandie, où le ciel restera couvert ; elle traversera la France dans la journée, atteignant en soirée les Pyrénées occidentales, le Massif central et les Ardennes en prenant un caractère orageux.

A l'arrière, de belles éclaircies apparaîtront, sauf sur la Bretagne, où quelques averses locales pourront se produire.

Les températures minimales resteront stationnaires : 16 à 20 degrés du nord au sud, 15 à 18 degrés dans les régions du centre. Quant aux températures maximales, elles marqueront une légère baisse sur la moitié nord-ouest : 20 à 22 degrés près des côtes de la Manche et de Bretagne, 23 à 25 degrés dans l'intérieur, 26 degrés dans le Nord-Est, 26 à 26 degrés en Méditerranée, 29 à 32 degrés dans le Sud-Ouest.

Les vents de sud-est en Méditerranée et de sud-ouest sur le reste du pays resteront assez forts.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré dans la journée du 2 octobre, le second, le minimum de la nuit du 2 octobre au 3 octobre) : Ajaccio, 26 et 15 degrés ; Biarritz, 32 et 18 ; Bordeaux, 32 et 17 ; Bréhat, 23 et 18 ; Brest, 20 et 16 ; Cannes, 24 et 15 ; Cherbourg, 21 et 16 ; Clermont-Ferrand, 28 et 18 ; Dijon, 27 et 17 ; Dinard, 24 et 16 ; Embrun, 24 et 11 ; Grenoble-St-M.-H., 30 et 14 ; Grenoble-St-Geoirs, 30 et 12 ; La Rochelle, 28 et 17 ; Lille, 24 et 17 ; Limoges, 27 et 19 ; Lorient, 19 et 18 ; Lyon, 27 et 18 ; Marseille-Marignane, 27 et 18 ; Nancy, 22 et 16 ; Nantes, 27 et 15 ; Nice-Côte d'Azur, 24 et 17 ; Nice-Ville, 24 (maxi) ; Paris-Montsouris, 26 et 18 ; Paris-Orly, 27 et 18 ; Pau, 34 et 14 ; Perpignan, 29 et 16 ; Rennes, 24 et 17 ; Rouen, 22 et 16 ; Saint-Etienne, 27 et 18; Strasbourg, 23 et 12 ; Toulouse, 29 et 21 ; Tours, 28 et 16.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 33 et 18 degrés ; Genève, 27 et 10 ; Lisbonne, 24 et 19 ; Londres, 22 et 17 ; Madrid, 30 et 14 ; Rome, 26 et 15 ; Stockholm, 19 et 11.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

JOURNAL OFFICIEL

Sont parus au *Journal officiel* du jeudi 3 octobre :

UN DÉCRET

● Pris pour l'application des dispositions de l'article 3 de la loi du 2 janvier 1970 tendant à faciliter l'accès des militaires à des emplois civils.

DES ARRÊTÉS

● Portant institution, auprès du directeur du théâtre et des spectacles d'une Commission nationale consultative d'aide à des projets de spectacles dramatiques.

● Fixant la liste des candidats admis à prendre part au concours sur titres d'entrée à l'Ecole nationale d'administration de 1985.

BREF

SALONS

VOYANCE. — Organisé par Drana, le Salon des étoiles de la voyance se tient jusqu'au 13 octobre à l'Hôtel Minotaure. Quatre vingts voyants ont été sélectionnés à cette occasion et peuvent être consultés par le public tous les soirs de 19 heures à 24 heures (le dimanche de 15 heures à 19 heures). Le prix d'entrée est de 120 francs et donne droit à une consultation de votre choix.

★ Hôtel Minotaure, 16 *bis*, rue de Berri, 75008 Paris.

RETRAITE ACTIVE. — Le premier Salon du temps choisi et de la retraite active aura lieu, à Paris, du 4 au 8 octobre. Outre les stands de cent vingt exposants, il proposera aux visiteurs des débats sur le logement, le bénévolat et la vie associative, la communication entre les générations, le progrès médical et la préparation à la retraite ; des ateliers animés par des associations et des groupements socio-professionnels, des représentations théâtrales (à 14 h 30, le dimanche à 15 heures).

★ Porte de Versailles, bâtiment 8, porte B, de 10 heures à 18 heures.

ANNONCES CLASSÉES

REPRODUCTION INTERDITE

OFFRES D'EMPLOIS

SOCIÉTÉ 8e ARRDT recherche
INGÉNIEUR
EXPÉRIMENTÉ génie civil, ingénierie et fabrication
LIBRE IMMÉDIATEMENT
Téléphone : (1) 703-40-76.

ÉCOLE TECHNIQUE PRIVÉE recherche
PROFESSEUR
Mathématiques 4 ou 6 h. Enseignement supérieur. Tél. 808-11-21.

AGENCE DE PUBLICITÉ (budget grande consommation) rech. CHEF DE GROUPE et CHEFS DE PUBLICITÉ confirmés
Ecr. avec C.V. et prétentions s/nº 312.959 M à RÉGIE-PRESSE, 7, rue Monttessuy, 75007 PARIS, qui transm.

DEMANDES D'EMPLOIS

Jeune fille sérieuse, 18 ans cherche emploi
AIDE-COMPTABLE
DACTYLO ou FACTURIÈRE CONNAISSANCE DE L'INFORMATIQUE
Ecr. s/nº 6.805 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

ASSISTANTE CHEF DU PERSONNEL
Cadre 44 ans, longue expér. gestion et administration du personnel (interne et expatrié) dans industrie métallurgique et nucléaire. Maîtrisant toutes les questions relatives à la fonction : courrier, suivi des dossiers du personnel, maladie, congés, engagements, caisses de retraite et prévoyance (5 régimes), contrats assur., 1 % patronal, paie s/informat., cherche situation similaire Paris, région Paris, province. Libre immédiatement.
Ecr. nº 16951 CONTESSE Publ. 20, av. Opéra 75001 Paris q. tr.

J. h. 25 ans, vendeur, démonstrateur, hifi, video, cherche pl. stable, libre de suite.
Tél. : 205-90-89. Après 16 h.

SECRÉTAIRE DACTYLO
8 ans expérience, sens des responsabilités, recherche emploi fixe banlieue Est (Chelles-Lagny) ou Paris (proche gare de l'Est ou Nord).
Ecr. s/nº 6.795 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Jeune femme, 21 ans, niveau CAP employée de bureau, cherche emploi stable de DACTYLO et CLASSEMENT
2 ans d'expérience, pour Paris où Région Parisienne. Tél. : 412-16-78 entre 9 h et 12 h. ou écrire : Mme WASIK, 6, allée des Bouleaux, 95230 SOISY-sous-MONTMORENCY.

39 ans. Plasticien. Maître-assist. Doct. Hist. de l'art. Trilingue arabe-espag. 19 ans exp. formation, coordin. dans enseignt Arts plast. Etudie ttes propositions. Tél. : 746-11-52, ou écrire à REGIE-PRESSE nº 312806 M, 7, rue Monttessuy 75332 Paris Cedex 07 q. tr.

représentation demandes

REPRÉSENTANTE
55 ans, sérieuses références, cherche place stable, V.R.P. exclusive, région parisienne.
Ecr. s/nº 6801 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

formation professionnelle

ENGLISH ROUND THE CLOCK (l'anglais à toute heure)
Mieux que l'Angleterre avec le règlement « English only » ! (anglais parlé seulement)
Toussaint à la campagne avec notre stage d'anglais intensif de 8 jours.
Prépar. HEC, diplômes universitaires, formation continue.
Rens. (1) 588-01-87.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

Part. vend R 5 Alpine Turbo Juin 82, 44.000 km 1re main; bon état général entièrement révisée PRIX ARGUS 33.500 F.
Téléphone : 872-63-55.

de 8 à 11 C.V.

A vendre, Lada Niva 4 × 4 couleur verte, attelage caravane. 30.000 km. Parfait état. Prix 38.600 F à débattre.
Tél. 304-46-97 après 19 h.

205 GTI — 1984
35 000 kms
Gris métal, glaces tteés, vitres et portes élect., pneus neufs, rétroviseur, extérieur gauche, antivol de roues. Attelage + barres de toit 55 000 F.
644-30-61 (après 19 Heures).

divers

Part. vend camping-car + accessoires Mercedes Diesel 206, 90 000 km, possibilité véhicule utilitaire. Prix 42 000 F à débattre. Téléph. : 017-72-91.

CARAVANE KNAUS
1982. 920 kg, 5,28 m, salon en U, 5 couchages, chbre, sépar., double vitrage, cab. toilette, chauf. air pulsé, frigo, pompe électrique, coffre sur flèche, auvent. Prix : 29.000 F.
Téléphone : soir, 005-16-01.

L'immobilier

appartements ventes

4e arrdt

IMM, 18e siècle. Entre cour et jard. Belles poutres. Récept. + 4 chbres. Poss. faire 2 appts 633-29-17 - 577-38-38.

5e arrdt

JARDIN DES PLANTES
le charme provincial, très joli séj., 40 m² + 2 chbres. Poutres et colombages. I.R.G. 705-31-13.

6e arrdt

PROX. ST-SULPICE
Vends 130 m², caractère. Achète 200 m² rive gauche.
Téléphone : 703-32-31.

7e arrdt

BABYLONE
5 P., soleil, imm. pierre de t. Ag. BRANCION. 575-73-84.

8e arrdt

SUR PARC MONCEAU
Imm. stand. 1970, superbe appt. belle récept. avec cheminée XVIIIe, s. à manger, 3 chbres + 3 bains, garage, chbres serv. Px 6.700.000 F.
Téléphone : 261-84-82.

11e arrdt

AV. RÉPUBLIQUE, 5 P.
balc., asc., soleil, 130 m², tt cft. 1.100.000 F, rare.
Téléphone : 805-58-70.

12e arrdt

NATION 5 PIÈCES
Standing 120 m² + chambre de service. 1.350.000 F.
IMMO MARCADET. 252-01-82.

13e arrdt

VUE UNIQUE S/PARC LE GALL et PARIS, CHARME DE LA CAMPAGNE, beau liv., 2 chbres, ét. élevé, soleil 1.300.000 F. 805-10-08.

15e arrdt

CHEVALERET. URGENT. CAUSE DÉPART, LIV., 2 CHBRES. 68 m². ÉT. ÉLEVÉ, BALC., CAVE, PARK. Px 690.000 F. 605-10-08.

153, AV. SUFFREN. 2 P. tt cft, balc. Sud. 400.000 F Jeudi, vendredi, 14 h à 17 h.

18e arrdt

JULES-JOFFRIN, p. de t. 2 pces, cuisine, douche 182.000 F
2 pces, cft : 208.000 F
IMMO MARCADET. 252-01-82.

78-Yvelines

MAUREPAS RÉSIDENTIEL (ligne Montparnasse), appt en duplex, grand living, 3 chbres, terrasse, gar., prix total 425 000 F dt prêt 140 000 F. Accessible Monal 050-28-15.

91 - Essonne

CHATEAU DES REAUX
Retraite idéale dans cadre lux., 40 km Paris-Sud parc, tennis, piscine, gd cft nombreux services, entourage médical, vds appt 60 m² terrasse. 280.000 F. Tél. 9 h à 10 h (1) 329-00-22.

GRIGNY 2
Appt 5 pces, dernier étage sans vis-à-vis, parking. A 5' gare. 370.000 F.
Tél. 357-61-84, apr. 18 h.

93 Seine-Saint-Denis

Mo MAIRIE DES LILAS
Pptaire vend dans petit imm. 3 étages, récent, calme
APPARTEMENT 180 m²
luxueusement décoré, soleil jardin d'hiver, DERNIER ÉTAGE, asc. (1) 845-31-57.

94 Val-de-Marne

RER FONTENAY-S/BOIS, récent 6 P., tt cft, parking. Prix 1.180.000 F. 327-52-44.

Etranger

SORTEZ DE L'ORDINAIRE !
Nous louons
appartement hors du commun
situation exceptionnelle
320 m² habitables 200 m² de terrasse sur la riviera Vaudoise.
Ecrire sous chiffre 800 285
Publicitas CH-1800 – Vevey.

appartements achats

MICHEL BERNARD URGENT. 502-13-43
RECHERCHE BON QUARTIER DBLE LIVING + 3 CHBRES BUDGET. 3.800.000 F.

locations non meublées demandes

Paris

Pour cadres et employés gde société française informatique rech. appts ttes catégories, studios, villas, loyers élevés acceptés. Paris et environs.
Téléphone : 504-48-21.

Région parisienne

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. T. (1) 889-89-66, 283-57-02.

Province

Couple retraités
CH. 2 PIÈCES TOUT CONFORT 1er étage, ou avec ascenseur LA FLÈCHE ou LE LUDE (72) Loyer 1 000 F environ c.c.
Ecr. s/nº 6 802 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

locations meublées demandes

Paris

OFFICE INTERNATIONAL rech. pour sa direction beaux appts de standing, 4 pièces et plus. Tél. : 285-11-08.

J.F. chercheur désire louer pour oct., nov., déc. chambre ou studio meublé à Paris. Références excellentes.
Appeler 19-46-42 - 14-01-00.

hôtels particuliers

VANVES, gare, hôtel part. 120 m² habitables sur terrain 550 m², clos de murs 1.230.000 F. 645-90-00.

propriétés

PROPRIÉTÉ 10 HECTARES RÉGION BONNEVAL (E.-&-L.)
1 km bordure rivière « Le Loir »
1) PAVILLON 7 Pièces.
2) Bons bât., ts usages, 650 m².
3) Bât. industr., 1.500 m².
4) Prés et terres. 1.350.000 F.
S'adresser :
CŒURET Agence immobilière 28160 BROU (37)-47-03-92.

1 HEURE PAR A 6
Parc 35.000 m², vue imprenable
PROPRIÉTÉ 9 P.
Habit., cuisine, s. de bns w.-c., dépendances, chauffage 650.000 F. CREDIT 80 %
THYRAULT 89170 ST-FRAGEAU
Tél. 16 (86) 74-08-12 ou après 20 h. (38) 31-48-74.

60 km de Paris, propriété 5 pces, gde cuis., gd garage, atelier avec bel étang, sur 5.000 m² terrain (1) 844-03-82 (16-4) 487-23-79.

châteaux

Anjou s/colline, tt petit château, réc. 8 p., vue splend., parc 8 ha. (41) 39-21-51, mat.

viagers

ETUDE LODEL
Viagers. 35, bd Voltaire, 75011 PARIS. Tél. : 355-61-58.

LAPOUS. 554-28-66
SPÉCIALISTE VIAGER
354, R. Lecourbe, Paris-15e.

F. CRUZ - 266-19-00
8, RUE LA BOÉTIE-8e
Conseil 48 ans d'expérience. Px rentes indexées garanties. Etude gratuite discrète.

Viager libre, Biarritz, dans gde villa, beau 3 P. + grand grenier, 2 park., hme 83 ans. 300.000 + 4.000. F. CRUZ. 8, r. La Boétie (1) 266-19-00.

LIBRE DANS 7 ANS
Trocadéro, superbe 285 m² Sur Seine. 2.500.000 + 9.000 76 ans. LAPOUS 554-28-66.

Immobilier d'entreprise et commercial

bureaux bureaux

Ventes

XVIIe WAGRAM
IMM. CATÉGORIE EXCEPT. 300 m², 12 burx, gd standing PARFAIT ÉTAT, TRÈS CLAIR DISPONIBLE NOVEMBRE 165 m². Bon stand., 8 burx Bon état, cour privative EXCLUSIVITÉ
B.E.R.G.I. 222-48-60.

Locations

Votre adresse commerciale ou
SIÈGE SOCIAL
bureaux, secrétariat, télex
CONSTITUTION STÉS
Prix compétitifs. Délais rapides.
ASPAC 293-60-50 +

SIÈGE SOCIAL
Secrétariat + bureaux neufs démarches R.C. et R.M.
SODEC SERVICE
Champs-Elysées : 723-55-47
Nation : 341-81-81.

GARE DE LYON
Location courte durée, brx ent. meublés dans imm. indép. Direct pptaire. 329-58-65.

XVIIe WAGRAM
IMM. CATÉGORIE EXCEPT. 300 m², 12 burx, gd standing PARFAIT ÉTAT, TRÈS CLAIR DISPONIBLE NOVEMBRE 165 m². Bon stand., 8 burx Bon état, cour privative EXCLUSIVITÉ
B.E.R.G.I. 222-48-60.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
Constitutions de Sociétés et tous services. 355-17-50.

locaux commerciaux

Locations

ZONE INDUSTRIELLE D'ORLÉANS ENTREPOT AVEC BRX. 3.300 m²
Téléphone : (38) 83-46-03.

les annonces classées
Le Monde
sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 heures à 18 heures
au 555-91-82

économie

Le débat sur les entreprises publiques

LE PLAN « CIRCUITS INTÉGRÉS »

Dans un marché mondial fragile Thomson infléchit sa stratégie

Thomson a eu chaud. Et, avec le groupe nationalisé, tous ceux qui ont fait, en 1982, le pari de bâtir une industrie des circuits intégrés en France. Comme à la fin de chaque année, les fonctionnaires du ministère du budget cherchent, en effet, à faire quelques menues économies pour boucler leurs comptes. Comme chaque année, ils regardent vers les dépenses qui leur apparaissent « compressibles » — celles qui ne portent des fruits qu'après-demain, — en l'occurrence les dotations en capital aux groupes nationalisés.

Or Thomson devait, en 1985, recevoir, 1,7 milliard de francs, dont 400 millions au titre de l'aide versée à la Lorraine, où le groupe va construire une usine. *« Thomson ne va-t-il pas revenir à l'équilibre cette année ? Ne faut-il pas réduire les interventions de l'État ? Et puis, 1,7 milliard, n'est-ce pas trop ? »*, entend-on Rue de Rivoli. Bref, « ils » coupent, faisant fi de ce qui était déclaré comme impératif absolu au début du septennat : rattraper le retard français dans cette industrie « stratégique ».

Heureusement, *les PTT sont* là. Après un branle-bas des rares « industrialistes » qui restent dans le gouvernement de M. Fabius, il a été décidé d'honorer les promesses en faisant appel aux télécommunications : l'abonné du téléphone va prendre le relais. Thomson recevra la somme promise.

La suppression de tout ou partie de la dotation aurait eu pour conséquence inévitable de briser net des efforts engagés depuis trois ans. Sans l'oxygène de l'État, les puces françaises ne peuvent pas vivre. Et *pour longtemps encore*, elles devront rester en couveuse.

Schématiquement, deux conceptions s'opposent depuis deux ans dans le secteur des circuits intégrés.

Pour les uns, qui représentent un peu la tradition chez Thomson, il faut avancer à pas *comptés et* fabriquer des composants originaux, à haute valeur ajoutée. Il faut en particulier éviter absolument les circuits-mémoires dont les Japonais cassent les prix, sous peine de perpétuellement *« perdre sa chemise »*.

Pour M. Jacques Noëls, président de Thomson composants, et son équipe, formés à l'école des grands groupes américains, il convient au contraire de développer une stratégie beaucoup plus volontariste afin d'atteindre vite la *« taille critique »* et le *« minimum vital »*, soit 3 % du marché mondial en 1990. Il faut donc faire des mémoires, et cela pour deux raisons. D'abord parce que ces produits *« tirent la technologie »*. On doit s'y *« faire la main »*, rattraper son retard et ensuite appliquer le savoir-faire acquis dans la fabrication de puces originales. Ensuite, parce que ces « puces-mémoires » représentent plus d'un tiers du marché global. Se *consacrer aux seuls produits* spécifiques imposerait alors d'obtenir 9 % de ce marché : c'est impossible, Thomson n'ayant pas encore l'implantation commerciale mondiale suffisante.

Malgré les oppositions et en dépit d'un rapport défavorable du cabinet de conseil Booz-Allen, M. Alain Gomez, le PDG de Thomson, a choisi la thèse défendue par M. Jacques Noëls. Le groupe consolide alors ses accords avec l'américain Motorola, décide de fabriquer des mémoires de 64 K avec la technologie du japonais OKI. Un contrat est signé avec IBM, qui promet d'en acheter de grosses quantités pendant trois ans. Mais, pour passer d'un *chiffre d'affaires* de 2,5 milliards de francs en 1984 à 11 milliards en 1990, cette stratégie suppose des investissements de plus de 8 milliards de francs sur *la période (1)*. C'est dire que l'Etat doit impérativement soutenir le groupe, qui ne peut seul financer cet *« effort national »*. M. Gomez décide de *« mettre le paquet »* et de consacrer aux composants 75 % des sommes qu'il recevra sous forme de dotations.

Un reflux surprenant

La crise que traversent les semi-conducteurs depuis l'an dernier va néanmoins le forcer à modifier le cap. Car pour prévisible qu'était *détail ce reflux* (cette industrie obéit à des cycles de surproduction ou de pénurie tous les quatre ou cinq ans), sa durée et son amplitude surprennent. Le marché mondial va chuter de 17 % cette année (— 29 % aux Etats-Unis, — 4 % en Europe et, heureusement, + 7 % en France). Les prix d'une mémoire de 64 K sont passés de 2,5 dollars en 1983 à 3,20 dollars en 1984 (du fait de la pénurie), puis à... moins de 1 dollar actuellement. Chaque concurrent brade et anticipe la sortie de nouveaux produits. Thomson se sort plutôt bien de cette crise, mais le groupe doit néanmoins réduire de 20 % son rythme de croissance prévu. Les investissements prévus *pour 1985 seront ramenés de 1,8 milliard à 1,3 milliard. Même* schéma pour les dépenses de recherche. Thomson doit passer plus rapidement à de nouvelles générations de mémoires de 64 K *tout... en* modérant ses ambitions pour accroître les fabrications de produits originaux.

Autant de *décisions* qui vont dans le sens des détracteurs. Mais pour autant, M. Jacques Noëls affirme *« qu'il ne s'agit que d'une adaptation au cycle du marché »*. D'ailleurs, *« nous gagnerons exactement les parts de marché prévues, et si nous perdons encore de l'argent, notre rentabilité s'améliore comme convenu, grâce aux progrès de la productivité. L'équilibre financier est toujours fixé à 1986 »*. Bref, *« rien ne change sur le fond »*.

Prudence ou volontarisme, les deux stratégies sont jouables. Matra, l'autre « pôle » retenu dans le plan circuits intégrés, a choisi la première, peut-être plus raisonnable du point de vue d'une entreprise. Thomson a choisi la seconde, plus risquée, car elle repose sur un pari : que l'Etat paie beaucoup et longtemps, quelles que soient les vicissitudes budgétaires et politiques.

Plus risquée, mais indispensable si la France veut cesser d'être une nation de troisième ordre dans les *composants*, loin derrière les Etats-Unis et le Japon, et demain dépassée par des pays comme la Corée du Sud. Cela suppose un effort de dix ans et des milliards de francs pour rattraper le dramatique retard accumulé. Cela suppose aussi d'admettre les inflexions stratégiques et de ne pas lâcher prise à la première déconvenue. Déjà, les subventions consacrées à ce secteur sont très insuffisantes. Que des *« notaires »* du budget, comme dirait M. Rocard, en viennent à vouloir les raboter encore est alarmant...

ERIC LE BOUCHER.

(1) Il faut investir 1 F pour dégager 1 F de chiffre d'affaires dans l'électronique.

SOCIAL

Le PC propose de modifier le financement de la Sécurité sociale

Le Parti communiste a proposé, mercredi 2 octobre, au cours d'une conférence de presse, une modification du financement du régime général de Sécurité sociale.

Pour *« réactiver la solidarité »*, les communistes demandent que les *« gros épargnants »* versent une cotisation sur les revenus de leurs produits financiers. D'autre part, la partie « patronale » des cotisations de Sécurité sociale (maladie, famille, retraite), ne devrait plus être calculée seulement sur le montant des salaires, *système qui « pénalise les entreprises de main-d'œuvre »*, alors que *« les entreprises à forte valeur ajoutée, telles les compagnies pétrolières ou à fort rendement financiers (le crédit), qui emploient relativement peu de salariés, paient peu »*, a souligné M. Claude Poperen, membre du bureau politique. Il faut trouver un nouveau mode de calcul *« incitatif à l'emploi (productif de préférence), incitatif à la modernisation (qualifier les travailleurs et investir dans des machines modernes) »*.

Toutefois, comme *« les dépenses pour répondre aux besoins sont incompressibles »*, l'essentiel, selon les communistes, repose sur un changement de politique de l'emploi et de politique économique. En effet, le manque de ressources de la Sécurité sociale *« provient essentiellement du taux élevé de chômage, des bas salaires et de la précarisation des emplois »*. Le départ en préretraite des salariés en fin de carrière, donc *« cotisant plus »*, réduit aussi les ressources. Selon le PCF, ce choix *« s'imposera par la lutte »*.

NOTE DE FRAIS.



RATP

LE METRO, C'EST LE SENS DES AFFAIRES.

UN RAPPORT DU SÉNAT

Les paradoxes des nationalisations

Fidèle à son rythme de travail, la commission des finances du Sénat rend public le 3 octobre son troisième rapport sur les entreprises nationalisées (1), consacré au secteur public industriel élargi en 1982 : la Compagnie générale d'électricité (CGE), Thomson, Pechiney, Saint-Gobain, Rhône-Poulenc, Matra, Bull et la Compagnie générale de constructions téléphoniques (CGCT). Curieusement, le rapport présenté par M. Maurice Blin, sénateur (Union centriste des Ardennes), en rappelle un autre : celui du Haut Conseil du secteur public, présidé par M. Michel Charzat, député socialiste de Paris.

Ceux qui y croyaient ceux qui n'y croyaient pas

Les sénateurs ont aussi le sens de l'humour. Les rapporteurs de la commission des finances ayant eu de nombreux contacts avec les PDG des entreprises nationalisées, ils ont pu se rendre compte de la plus ou moins grande « foi » des dirigeants vis-à-vis d'une décision — la nationalisation — à laquelle ils doivent leurs postes. Difficile cependant de citer des noms ou de faire s'exprimer nominativement les intéressés sur ce sujet. Aussi les sénateurs se sont-ils amusés à dresser une typologie succincte et anonyme des PDG plus ou moins convaincus.

« Il y a ceux qui n'y ont jamais cru et qui ont fini par partir ; ceux qui n'y ont jamais cru mais qui se sont efforcés de sauver les meubles ; ceux qui n'y ont jamais cru, qui sont restés parce qu'ils considéraient qu'il y avait une carte à jouer dans le grand bouleversement industriel qui a suivi la nationalisation ; ceux qui y ont cru et qui n'y croient plus ou, du moins, de moins en moins ; ceux enfin que, de toute façon, le problème a toujours indifféré. »

En cherchant bien, concluent les sénateurs on doit *« pouvoir en trouver un qui y croyait et qui y croit encore »*.

Certes, le trait est plus critique, mais les ingrédients sont les mêmes ; redressement des sociétés étudiées, effort financier de l'Etat avec priorité donnée aux secteurs en déclin au détriment des secteurs de pointe, une loi de respiration du secteur public qu'on attend toujours, ce qui contraint les nationalisées à l'illégalité en cas de cession.

« La nationalisation a frappé des groupes industriels gravement affaiblis par la récession de l'économie mondiale née du second choc pétrolier de 1979. De cette accumulation d'épreuves, on pouvait augurer le pire. Trois ans après, il est satisfaisant de constater que celui-ci a pu être évité. » Alors que les nationalisations sont au cœur du débat politique, la commission des finances s'efforce d'adopter un parti-pris d'objectivité. Aussi ne s'abstient-elle pas de distribuer quelques bons points. Oui, l'amélioration de la situation financière de ces sociétés est réelle : sur l'exercice 1984, et pour la première *fois depuis 1980*, la somme des résultats des sept entreprises concernées (2) est positive avec 2 068 *millions de francs* de bénéfices (contre 663 en 1980). Quatre sur sept sont désormais en équilibre alors que seule la CGE l'était en 1982.

Les sénateurs tempèrent, assez vite, leur jugement en *soulignant* que cette amélioration s'est faite au sein d'un ensemble lourdement déficitaire puisque le secteur public industriel, ancien et nouveau confondus, a accumulé près de 77 milliards de francs de pertes entre 1981 et 1984, dont environ 27 milliards pour le dernier exercice, dues largement à la sidérurgie et à Renault. De surcroît, les sénateurs ne se privent pas de faire remarquer que le redressement de la conjoncture économique mondiale — notamment dans la chimie et l'aluminium — est, plus que la nationalisation, responsable des meilleurs résultats de Pechiney ou de Rhône-Poulenc et qu'il n'est pas difficile de rendre une entreprise bénéficiaire en transférant à d'autres ses principaux centres de pertes. Les aciers de Pechiney sont ainsi allés creuser un peu plus le gouffre financier de Sacilor tandis que les pertes de sa chimie se cachaient derrière les profits du principal repreneur, Elf-Aquitaine.

Un « spectaculaire détournement... »

Autre élément d'amélioration : le soutien apporté par l'Etat à ses nouvelles pupilles. Mais ce qui, chez les dirigeants socialistes, est présenté *comme* un titre de gloire pour le nouvel actionnaire devient sous la plume des sénateurs *« un spectaculaire détournement des ressources financières nationales »*.

Plus nouveau que les dotations en capital officiellement annoncées (près de 50 milliards de francs en quatre ans, pour les groupes industriels publics), les sénateurs font apparaître l'apport financier effectué sous forme de prêts participatifs. Une donnée que, seul, M. Chevènement, en son temps, avait rendue publique, ses successeurs considérant qu'une telle information n'était ni indispensable, ni obligatoire. Ce sont ainsi 5 814 millions de francs que Rhône-Poulenc, Péchiney, Thomson, CGE, Bull et Matra ont reçu en 1982, 1983 et 1984, des banques nationalisées, du Crédit national et de la Caisse des dépôts. A des taux pour le moins privilégiés : Rhône-Poulenc, par exemple, évalue à *4,9 % en 1983*, la *rémunération* moyenne pondérée de ses emprunts participatifs.

Tout en se gardant d'avoir une quelconque intention polémique, le rapport sénatorial fait ressortir les paradoxes de la nationalisation. Paradoxe juridique, par exemple, qui amène le gouvernement à laisser les nationalisées céder, en toute illégalité, des activités au secteur privé, plutôt que d'avoir fait voter la loi dite de respiration du secteur public. Paradoxe aussi du financement qui pousse les nationalisées à avoir recours massivement aux capitaux privés *(par le biais de produits spécifiques* comme les titres participatifs ou les certificats d'investissement ou l'introduction en Bourse de filiales) sans que soit remise en cause la nature publique de leur capital. Paradoxe enfin de la politique industrielle qui soumet l'Etat à la stratégie choisie par une entreprise, alors que la nationalisation devait permettre *au contraire à l'autorité* de tutelle de se doter des *« moyens nécessaires à une intervention efficace et à une orientation planifiée du développement du pays »*. Sur ce dernier point, les sénateurs pensent bien sûr à la CGE, principal bénéficiaire, à leurs yeux, de la nationalisation

CLAIRE BLANDIN.

(1) Le premier rapport, en 1983, était consacré à un « bilan d'entrée » des groupes nationalisés, le deuxième en 1984, au secteur public bancaire.

(2) Hors Matra, sous tutelle du ministère de la défense et contrôlée seulement à 51 % par l'Etat.

Les 44 actionnaires de la CGE

Dans leur travail minutieux, les sénateurs qui ont étudié les entreprises nationalisées ont fait quelques trouvailles, détaillées en annexe de leur rapport. On découvrira que la CGE, par la magie de quelques montages financiers, ne compte pas moins de 44 actionnaires, et non un *seul, l'Etat*.

En juillet 1982, les pouvoirs publics décident que les banques et les compagnies financières apporteront une contribution exceptionnelle de 6 milliards de francs au secteur public industriel, *dont 3 milliards sous forme* de fonds propres et 3 milliards en prêts participatifs. L'apport en fonds propres donne lieu à la création de la Société française de participations industrielles (SFPI), détenue à 49,99 % par la Caisse de dépôts et consignation et les établissements financiers, et à 50,01 % par l'Etat, dont l'apport a été fait sous forme de titres de cinq sociétés industrielles nationalisées. *La* SFPI détient aujourd'hui entre 22 % et 30 % de chacune d'entre elles. Etant donnés les résultats de ses participations, la SFPI ne pouvait attendre de dividendes que chez la CGE et Saint-Gobain, soit *51,34 millions de francs au titre* de 1982-1983 et 31,39 millions de francs pour 1983-1984. Or la CGE, tout comme elle l'avait fait vis-à-vis de l'Etat, *s'est arrangée* pour payer son dividende à la SFPI en actions. Du coup, la SFPI, *qui devait rémunérer ses* propres actionnaires, s'est retrouvée dans l'incapacité de les payer autrement... qu'en actions de la CGE. Et voilà comment le capital de la CGE est partagé entre l'Etat, la SFPI, la Caisse des dépôts et consignations et quarante et une banques et compagnies financières.

FAITS ET CHIFFRES

● **Cinq banques françaises veulent s'installer en Suède.** — Parmi les treize banques étrangères ayant déposé récemment des demandes de licences d'exploitation en Suède, figurent cinq établissements français : les « trois vieilles » (Crédit Lyonnais, Société générale, BNP) et les banques Paribas et Indosuez. Cette dernière précise que sa future *filiale suédoise, Banque Indosuez* Sverige, sera détenue à 80 % par la maison mère française et à 20 % par une banque finlandaise, la Postipankki.

● **RFA : baisse de la production industrielle en août.** — La production industrielle de la République fédérale d'Allemagne a baissé de 3 % en août par rapport à juillet, en données corrigées des variations saisonnières, selon les chiffres provisoires de l'Office fédéral des statistiques. Au contraire, l'indice de juillet a *été révisé* à la hausse, passant de 2 % à 2,5 %. La situation du bâtiment a été particulièrement mauvaise en août (— 10 %), alors qu'elle s'était améliorée en juillet après des mois de marasme. Dans l'industrie manufacturière, la production a *baissé de 2,5 %. Sur une période de* deux mois, la production de juillet-août est supérieure de 2 % par rapport à mai-juin, et de 4,5 % par rapport à juillet-août 1984. — *(AFP.)*



هكذا من الأصل

REPÈRES

Dollar : légère reprise à 8,08 F

Très secoué vingt-quatre heures auparavant, le dollar s'est légèrement redressé, jeudi 3 octobre, sur toutes les grandes places financières internationales. A Paris, il valait 8,0775 F (contre 8,0540 F la veille) et, à Francfort, 2,6450 DM (contre 2,6410 DM). Mais d'une façon générale, les affaires ont été assez calmes, et le sentiment restait baissier. Les cambistes attribuaient cette très modeste reprise au facteur technique. Selon eux, la spéculation se méfie toujours des interventions possibles des banques centrales, qui pourraient se poursuivre jusqu'à la réunion du FMI à Séoul. D'autre part, après la publication des derniers indicateurs économiques américains, plutôt décevants, des rumeurs circulent selon lesquelles le Fed pourrait être amené à réduire son taux d'escompte.

Café : quotas à géométrie variable

L'Organisation internationale du café (OIC) a fixé à la fin de ses travaux, le 2 octobre à Londres, les règles qui s'appliqueront sur le marché du café pendant la saison 1985-1986. Le quota global d'exportation a été fixé à 58 millions de sacs (de 60 kg), contre, l'année précédente, un quota initial de 60,2 millions de sacs, réduit en cours d'année à 58,2 millions. La fourchette des prix demeure inchangée par rapport à la saison précédente : 120-140 cents américains par livre-poids. Par trimestre, si le prix indicatif moyen est inférieur au prix-plancher au bout de vingt jours de marché, le quota global sera réduit d'un million de sacs. En cas de baisse continue du marché jusqu'à 115 cents, le quota sera réduit deux fois d'un million et demi de sacs. Si les cours remontent, un million de sacs seront remis progressivement sur le marché. En cas de hausse des cours au-delà du prix-plafond, un système identique s'appliquerait, mais en sens inverse. Les stocks des vingt-cinq pays membres importateurs membres de l'OIC (90 % de la consommation mondiale) sont au plus haut, ayant augmenté de près de 6 millions de sacs au cours des deux dernières campagnes. Ils s'ajoutent à la surproduction des cinquante pays exportateurs (99 % de la production).

Pays en développement : les Etats-Unis demandent aux banques d'augmenter leurs prêts.

Lors d'une réunion exceptionnelle avec le secrétaire au Trésor, M. James Baker, et le président de la Réserve fédérale, M. Paul Volcker, les banques américaines se sont vu « suggérer » d'augmenter leurs crédits d'environ 2 % chaque année, en faveur des pays endettés d'Amérique latine. M. James Baker présentera officiellement la stratégie américaine mardi 8 octobre, à Séoul, lors de l'assemblée générale du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale. Un haut responsable du Trésor américain a déjà indiqué que les Etats-Unis proposeront la création d'un fonds, d'un montant pouvant atteindre 6 milliards de dollars, géré conjointement par la Banque mondiale et le FMI, alimenté par les remboursements du Fonds fiduciaire du FMI (2,7 milliards de dollars sur cinq ans) et une dotation équivalente de la Banque mondiale.

AFFAIRES

APRÈS LES GRAVES INCIDENTS DE SAINTE-FLORINE

Le groupe Valeo menace de fermer tous ses établissements d'Auvergne

Un millier de personnes ont manifesté, mercredi 2 octobre, en fin d'après-midi, dans les rues de Sainte-Florine (Haute-Loire) et d'Issoire (Puy-de-Dôme) pour protester contre les 744 licenciements annoncés par le groupe Valeo dans les usines de sa filiale Ducellier du Val d'Allier. La manifestation était organisée par la CGT et soutenue par le Parti communiste. Devant l'usine d'Issoire, placée sous la surveillance de la CGT, M. Bruno Cassan, responsable syndical, a déclaré que *« Valeo peut faire marche arrière. Il est encore possible de modifier les choix industriels faits par ce groupe soutenu par le gouvernement »*. De graves incidents avaient eu lieu le 29 septembre.

La direction du groupe Valeo, troisième fabricant européen d'équipement automobile (12 milliards de francs de chiffre d'affaires), menace de fermer tous les établissements d'Auvergne de sa filiale Ducellier (près de 2 300 personnes employées sur les sites de Sainte-Florine, Grosménil et Issoire) si *« une vie démocratique normale »* n'y est pas rapidement restaurée et si des inculpations ne sont pas prononcées contre les fauteurs de troubles graves qui se sont produits dans la soirée du 29 septembre dans l'usine de Sainte-Florine (Haute-Loire).

A cette occasion, un commando de quarante personnes armées de barres de fer avait investi les locaux vers 18 heures et s'en était pris à vingt-cinq personnes encore présentes, en blessant sérieusement dix-huit, dont une dizaine de femmes, et grièvement M. Steenmetser, directeur de la division allumage électronique. L'usine de Sainte-Florine reste occupée, de même que les unités de Grosménil (Haute-Loire) et d'Issoire (Puy-de-Dôme).

« Nous savons faire de l'industrie, mais pas gérer une guerre civile », a déclaré, mercredi 2 octobre, M. Alain Tribout, responsable des affaires sociales de la division machines tournantes (alternateurs-démarreurs), en pleine restructuration, dont les trois usines en question sont au cœur du conflit. M. Tribout a ouvertement accusé les pouvoirs publics d'incurie — les gendarmes ne sont pas intervenus —, et le Parti communiste et la CGT d'avoir organisé cette opération. Jusqu'à présent, la centrale syndicale n'a pas réagi. Selon M. Tribout, la situation est devenue *« insurrectionnelle »* dans la région de Brioude (Haute-Loire) — *« la terreur règne en dehors des usines, sur les routes et jusqu'au domicile des cadres »* —, rendant ainsi *« ingérables »* les unités.

La décision de poursuivre l'activité pourrait être prise la semaine prochaine à l'occasion du déménagement vers Lyon des machines de l'unité d'Issoire, appelée à d'autres activités. Un transfert sans problème inciterait la direction de Valeo à temporiser. Mais celle-ci exige de toute façon le rétablissement de l'ordre et l'annonce de sanctions. *« L'Etat a été bafoué et nous ne pouvons nous substituer à lui pour ramener le calme. »*

Pourquoi cette agression ? Toujours selon M. Tribout, pour faire échouer la restructuration de la division machines tournantes (2 milliards de francs de chiffre d'affaires). Les transferts d'activité commencent, le délai réglementaire de quatre mois, suite aux propositions faites aux partenaires sociaux (suppression de 1 800 emplois en Auvergne avec règlement des cas de 1 060 personnes), étant écoulé. Restent 744 personnes, qui seront licenciées pour raisons économiques, mais qui bénéficient d'une convention de conversion du Fonds national de l'emploi, avec, dans un premier temps, 150 postes à pourvoir dans la région plus 150 dans un deuxième temps.

S'ajoute à cela le reclassement de 400 personnes à Issoire, où l'usine Valeo, rachetée par la municipalité, doit être réhabilitée pour abriter les fabrications d'essuieglaces d'Issy-les-Moulineaux et d'électromécanique de Berck (Pas-de-Calais). Donc, globalement, la restructuration ne devrait pas avoir d'effet sur l'emploi, a indiqué M. Tribout, mais la CGT, a-t-il ajouté, est *« furieuse de ne plus contrôler le comité central d'entreprise »*, passé aux mains de la CFDT.

L'arrêt des unités de Sainte-Florine et de Grosménil, où ont été greffées les activités électroniques reprises par Ducellier, n'affecterait pas Valeo, qui se relance dans ce type de fabrication pour maintenir l'emploi. En revanche, si les matériels d'Issoire destinés à la production de démarreurs ne pouvaient être acheminés vers Lyon, un très grave préjudice serait causé au groupe. Le regroupement dans la région rhodanienne vise à renforcer sa compétitivité sur un marché où la lutte avec les firmes étrangères comme Bosch (RFA) et Nippon Denso (Japon) est sévère.

En échouant, il poserait de sérieux problèmes d'approvisionnement aux constructeurs automobiles et ferait le lit de la concurrence étrangère.

A. D.

AGRICULTURE

L'AGE DE DÉPART A LA RETRAITE SERA ABAISSÉ DÈS 1986 *précise M. Nallet*

« Les agriculteurs vont pouvoir commencer à prendre leur retraite plus tôt dès 1986 », a annoncé, mercredi 2 octobre, M. Henri Nallet, ministre de l'agriculture, devant l'Assemblée nationale, en réponse à une question de M. Pierre Métais, député socialiste de Vendée.

Pour *« des raisons financières »*, l'abaissement de l'âge de départ à la retraite *« sera étalé sur cinq ans »*, a précisé M. Nallet (départ à soixante-quatre ans en 1986, à soixante-trois ans en 1987, à soixante-deux ans en 1988, etc.). En effet, *« s'il y a trois actifs pour un retraité dans le régime général, deux chez les commerçants et artisans* [qui peuvent prendre leur retraite à soixante ans, les premiers depuis 1983, les autres depuis 1984], *il n'y en qu'un dans le régime agricole »*. *« La subvention de l'Etat au budget annexe des prestations sociales agricoles (BASPA) sera revalorisée, tandis que les cotisations des agriculteurs seront augmentées de 1 % en 1986 »*, a aussi indiqué le ministre. *« Au terme du processus*, a-t-il ajouté, *la contribution de la profession sera identique à celle des autres catégories de Français. »*



SYSTEME TANDY 2000

Le système TANDY 2000 : un ensemble parfaitement homogène pour exploiter au maximum la puissance de l'ordinateur TANDY 2000 et les ressources du MS™-DOS. Tout en multipliant vos possibilités opérationnelles.

Outre le TANDY 2000 (version 256 Ko MEV, 2 unités de disque), le système comprend :
- un moniteur monochrome vert et son socle ;
- un support permettant d'installer latéralement l'ordinateur pour dégager la surface de votre bureau ;
- un logiciel d'application très performant à choisir entre Lotus 1-2-3™, dBase II™, SuperCalc3™ ou la série des 4 PFS® (File/Report/Graph/Write).

Système TANDY 2000 : 25.000 F*. Une substantielle économie à l'achat.

LOTUS 1-2-3 dBASE II SuperCalc³ pfs

* Prix hors Taxes. MS™-DOS est une marque déposée de Microsoft Corporation.

TANDY COMPUTERS ...L'évidence même

Disponible dans les Centres Ordinateurs, les magasins TANDY spécialisés et chez les distributeurs agréés. Renvoyez-nous le coupon-réponse ou téléphonez au (3) 073.10.16

Je désire plus d'informations sur le Système TANDY 2000.

Firme :
Nom :
Adresse :
Localité :
Tél. :

(ou joindre votre carte de visite).
A renvoyer à TANDY FRANCE – Division Ordinateurs
Immeuble "Les 3 Fontaines" - BP 147 - 95022 CERGY-PONTOISE.

OFFICIERS MINISTÉRIELS
VENTES PAR ADJUDICATION

Rubrique O.S.P. - 64, rue La Boétie, 563.12.66

Vente sur saisie immob. au Palais de Justice d'Évry (Essonne), rue des Mazières le mardi 15 octobre 1985, à 14 heures
UN PAVILLON sis à **LONGJUMEAU (ESSONNE)** 15, rue Pierre et Marie-Curie (Lot n° 8) : JARDIN
MISE A PRIX : 60 000 F
Consignation préalable indispensable pour enchérir renseignements SCP AKOUN TRUXILLO, avocats 4, boulevard de l'Europe à ÉVRY (91) Tél. : 079-39-45

VENTE au Palais de justice à Paris, le Jeudi 17 octobre 1985, à 14 h. UN LOT
UN STUDIO au 1er étage, CAVE au ss-sol, à PARIS (2e)
67, RUE GRENETA
MISE A PRIX : 80.000 F
S'adr. à Me Georges Marganne, avocat à la Cour, 346, rue Saint-Honoré, Paris (1er). Tél. : 260-42-72. Au Greffe des criées du trib. gde inst. Paris, s. lieux pr visit.

VENTE SUR SAISIE IMMOBILIERE au Palais de justice de PARIS Jeudi 17 octobre 1985 à 14 heures
UN APPARTEMENT comp. de : entrée, déb., w.-c., cuis., 3 pièces au 4e ét. Cave au ss-sol. 13, rue du Transvaal **PARIS (20e)**
Mise à prix....... 60 000 F
Pr renseign. s'adr. à Me G. BLIAH, avocat à PARIS-1er, 43, r. de Richelieu, tél. : 296-29-32 et 296-03-74. Au greffe des criées du T.G.I. de PARIS et s/lieux pour vis. en demandant préalabl. l'accord de Me BLIAH.

Vente Palais de Justice PARIS Lundi 14 octobre 1985 à 14 heures
LOGEMENT PARIS-6e 5e ét. : 1 pce, cuis. 15 m² environ w.-c. comm. LIBRE DE LOCATION
42, rue MONSIEUR-LE-PRINCE
Mise à prix 60 000 F
S'adr. Me COPPER-ROYER avocat PARIS (17e), 1, rue G.-Berger, tél. 766-21-03. DOMAINES (DNID), bureau 218, 11, rue Tronchet, PARIS-8e, tél. 266-91-40, poste 1815. Greffe criées Trib. grande inst. de PARIS où le cahier des charges est déposé s/pl. pr vis. 9 oct. entre 14 et 15 heures.

Vente sur saisie immobilière Palais de justice de PARIS, jeudi 17 octobre 1985, 14 h
APPART PARIS-11e, 62-64, rue A.-DUMAS PASSAGE DU BUREAU (sans numéro), bât. C, esc. D, 4e ét. : 2 pces princ. av. cave
M. à P. 110 000 francs - S'adr. **Me NICOLAS** avocat à Paris (9e), 9, rue Moncey

Vente sur saisie immobilière, Palais de justice de Paris, jeudi 17 octobre 1985, 14 h
APPART PARIS (10e), 201, r. LAFAYETTE bât. A, 3e ét. gche : 3 pièces, cuis., CAVE au sous-sol.
M. à P. 200 000 francs - S'adr. **Me NICOLAS** avocat à Paris (9e), 9, rue Moncey - A ts avocats pr. Trib. grande instance PARIS.

Vente s/lic. Palais de justice d'Evry (91), mardi 8 octobre 1985, à 14 heures
BIENS ET DROITS IMMOBILIERS d'un **IMMEUBLE à MASSY (91), 1 h 33 a 62 ca** 24, résidence du Moulin-des-Grais, comprenant sous-sol divisé en cave, buanderie, garage, salle de jeux - Rez-de-chaussée surélevé divisé en entrée, cuisine, s. de bains, séjour, salon, 3 chambres, wc espace vert individuel
M. à P. 450000 F
Consign. pour ench. : 50 000 F - S'adr. pour rens. à Evry (91), immeuble le Mazière, r. des Mazières **Me Y. DU CHALARD, avocat - Tél. : 077-15-57**

Vente sur saisie au Palais de justice de VERSAILLES (Yvelines) le mercredi 16 octobre 1985, à 9 h 30
BATIMENT à usage INDUSTRIEL et appartement de 2 pièces principales, s. de bains, 1 583 m² Lotissement la Fosse-aux-Dames, canton de Trappes
LES CLAYES-SOUS-BOIS (78)
MISE A PRIX : 500 000 F
S'adresser à Me RAVIART, avocat à Versailles, 13 *bis*, avenue de Saint-Cloud - Tél. : 950-03-12.

Vente sur surenchère du dixième, au Palais de justice de NANTERRE le jeudi 17 octobre 1985, à 14 heures
APPARTEMENT à COURBEVOIE de 3 pièces principales, au 10e étage, et cave 1, 2, 4, place des Reflets - 3 et 5, terrasse des Reflets
MISE à PRIX : 386 100 francs
S'adresser à Me BLIAH, avocat, 43, rue de Richelieu, à PARIS (1er) - Tél. : 296-29-32 - 296-03-74 - 2) Me J. ABITAN, avocat, 9, rue Casimir-Vincent, à COLOMBES (92) - Au greffe des criées du TGI de NANTERRE - Et sur les lieux pour visiter.

VENTE sur saisie immobilière, au Palais de justice à CRÉTEIL le JEUDI 10 OCTOBRE 1985, à 9 h 30
UN PAVILLON D'HABIT. à PÉRIGNY-SUR-YERRES (Val-de-M.), entre la rue de Mandres à PÉRIGNY et le CD 53 de Mandres à Combs-la-Ville, ledit pavillon donnant 97, RUE DE MANDRES, place Rose-Linda, av. jouiss. JARDIN privatif.
M. à P. 200000 F S'adr. SCP GASTINEAU, MALANGEAU, BOITTELLE-COUSSAU, avocats associés à PARIS (1er), 29, rue des Pyramides - Tél. : 260-46-79 - Ts avocats pr. Trib. grande instance CRÉTEIL - Sur les lieux pour visiter.

Vente Palais justice Paris. Lundi 14 octobre 1985, 14 h - 2 LOTS
VILLE-D'AVRAY (92), 30, rue de SAINT-CLOUD
1) **BOUTIQUE** av. arrière-boutique, débarras, W.-C. (45 m²). 2 CAVES Bail commercial 17-6-1982 : Loyer annuel 8 700 F
2) **APPART.** 1er ét. : 50 m² compr. : ent., cuis., 3 pces, s. d'eau Av. W.-C. 2 CAVES (loué cat. III A, loi du 1er-9-48, 595 F par mois)
M. à P. : 1) 70 000 F - 2) 80 000 F
S'adr. **Me COPPER ROYER**, avocat, Paris (17e), 1, r. G.-Berger T. 766-21-03. DOMAINES (DNID) Bureau 218, 11, rue Tronchet, Paris (8e). Tél. 266-91-40 poste 1815. Greffe criées du Tribunal de grande instance de Paris où le cahier des charges est déposé. S. place pr visiter : le 7 octobre 1985 entre 14 h et 15 h

Vente sur publication judiciaire, au Palais de justice de VERSAILLES, 3, place André-Mignot le mercredi 16 octobre 1985, à 9 h 30 En un seul lot
IMMEUBLE en COURS de CONSTRUCTION cadastré section AD, n° 403 pour 8 a 19 ca, et 405 pour 1 ca soit ensemble 8 a 20 ca
47, 49 et 51, rue Aristide-Briand, commune de FONTAINEBLEAU (Seine-et-Marne)
MISE à PRIX : 1 150 000 francs
S'adr. au Ct de Me Xavier SALONE, avocat, 19, rue Sainte-Sophie, 78000 VERSAILLES - Tél. : 950-01-69.

Vente Palais Justice PARIS. Lundi 14 octobre 1985, 14 heures. UN LOT
ENS. IMMOB. VENEUX-LES-SABLONS (77) 105, route de BOURGOGNE et 4, rue ROSA-BONHEUR. A usage d'habitation (975 m²) comprenant MAISON (40 m² au sol) sur cave avec rez-de-ch. : entr., cuisine, w.-c., chambre. Un étage avec 2 chambres, cabinet de toilette. Autre MAISON (42 m² env. au sol) sur rez-de-ch. : 2 pièces, cuisine. GRENIER-TERRAIN. LOCATION : la première MAISON est louée (432 F par mois) à l'exception de la chambre au rez-de-ch. de la moitié du grenier du deuxième bât. et de la moitié du terrain en façade sur route de Bourgogne. Le surplus est LIBRE.
Mise à prix 100 000 F. S'adr. **Me J. COPPER-ROYER** avocat PARIS (17e), 1, rue G.-Berger, tél. 766-21-03. DOMAINES (DNID), bureau 218, 11, rue Tronchet, Paris (8e), tél. 266-91-40, poste 1815. Greffe criées Tribunal gde instance PARIS où le cahier des charges est déposé. Sur place pour visiter le 8 octobre 1985 entre 15 heures et 16 heures.

ERRATUM

Vente Palais Justice Paris Jeudi 17 octobre, 14 heures
STUDIO PARIS 1er 3e ét.
60, rue des Lombards
Mise à prix 97 000 F
S'ad. **Me J.-A. LEDAN** Avocat Paris (7e) 30, rue du Bac. - Tél. 261-22-08. A tous les avocats près le Tribunal de grande instance de PARIS.

Vente sur saisie immobilière au Palais de justice de NANTERRE le jeudi 17 octobre 1985, à 14 heures - En un lot
BATIMENT à us. d'HABITATION et COMMERCIAL comprenant LOCAL COMMERCIAL, APPARTEMENT 4/5 PIÈCES - GARAGE boulevard Garibaldi, numéro 31
à ISSY-LES-MOULINEAUX (92)
MISE à PRIX : 300 000 francs
S'adr. pr rens. à la SCP SCHMIDT & DAVID, avts au barreau de PARIS, 76, av. de Wagram, Paris (17e), tél. 766-16-69, du lundi au vendredi - Au Ct de Me DENNERY HALPHEN, à BOULOGNE-SUR-SEINE (92), 12, rue de Paris - Sur les lieux pour visiter. Pour connaître les jours et heures de visite, tél. au 766-16-69 du lundi au jeudi, de 10 h à 12 h.



alternatives ÉCONOMIQUES

Nouvelle formule mensuelle

DÉCHIFFREZ L'ÉCONOMIE AVEC UN REGARD CRITIQUE

EN KIOSQUE LE 7 OCTOBRE et à Alter ECO : 20, rue d'Assas 21000 Dijon (80) 73.22.28

AU SOMMAIRE D'OCTOBRE
- P. Bérégovoy « Mon libéralisme »
- L'intervention économique des salariés dans les entreprises en difficulté
- RFA : des banquiers pas comme les autres
- Bilan des TUC
- Le Système monétaire international

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

REMUNERATION DES TITRES PARTICIPATIFS DE LA CGE

GROUPE CGE

COMPAGNIE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ

Les deux tranches de titres participatifs émis par la CGE en septembre *1983* et *janvier 1985* et totalement *assimilées dès leur* émission bénéficieront en 1985 d'une rémunération annuelle au taux de 9,537 % contre 9,471 % en 1984.

Ce taux de 9,537 % résulte de l'addition :

- d'une partie *fixe*, proportionnelle à la moyenne annuelle, de septembre 1984 à août 1985, des taux de rendement des emprunts garantis par l'Etat et assimilés (TMO) ; cette partie est égale à 4,134 % (0,34 × 12,158 %) ; elle avait été de 4,762 % l'année dernière ;
- d'une partie variable, proportionnelle au rapport entre la marge brute d'autofinancement consolidée du dernier exercice clos (1984) et une valeur de référence (la marge brute d'autofinancement consolidée de l'exercice 1983) ; cette partie, connue du public depuis juin dernier, est égale à 5,403 % (3,4 % × 1,589) contre 4,79 % au titre de l'exercice 1983.

Le coupon représente 95,37 F par titre de 1 000 F et est payable, à partir du 10 octobre 1985, aux guichets des établissements suivants :

Crédit Commercial de France ;
Société Générale ;
Banque Nationale de Paris ;
Crédit Lyonnais ;
Electro Banque ;
Banque Indosuez ;
Banque Paribas ;
Caisse des Dépôts et Consignations ;
Crédit Industriel et Commercial ;
Banque de Neuflize, Sclumberger, Mallet ;
Banque Vernes et Commerciale de Paris ;
Société Générale Alsacienne de Banque.

COMMERCE INTERNATIONAL

Les Etats-Unis marquent un point dans la préparation des négociations multilatérales

De notre envoyé spécial

Genève. – Le compromis, finalement trouvé le 2 octobre entre la position des Etats-Unis et celles des pays *en voie de développement* (PVD) les plus durs, marque un nouveau pas vers le lancement, tant souhaité par Washington d'un nouveau cycle de négociations commerciales multilatérales (NCM). Les conclusions de la « session extraordinaire des parties contractantes du GATT » devraient ainsi être accueillies comme un signe de détente dans la capitale américaine.

Cependant, sur le fond, c'est-à-dire ce qu'il convient de faire pour maintenir le libre-échange et développer le commerce international, rien n'est réglé si bien que l'avenir des futures NCM, y compris la date de leur lancement, demeure incertain. Les PVD les plus opposés aux thèses américaines, en tête desquels figurent le Brésil et l'Inde, ont dû partiellement s'incliner devant la pression de la majorité.

La méfiance subsiste. Dans le climat nerveux qui a caractérisé les pourparlers, la Communauté européenne a joué jusqu'au bout un rôle de conciliateur efficace (*le Monde* du 3 octobre).

Le texte adopté constate qu'*« un processus de préparation de la nouvelle série de NCM qui a été proposée est maintenant engagé »*. C'est la première reconnaissance officielle de l'événement. *A cette fin*, les quatre-vingt-dix pays membres – parties contractantes – du GATT ont décidé de créer un « groupe de hauts fonctionnaires », qui tiendra sa première réunion le 14 octobre et sera chargé d'examiner les thèmes et les modalités du futur cycle de négociations. Lors de la session des parties contractantes, en novembre, un rapport sera présenté et *« une décision sera prise au sujet de l'établissement d'un comité préparatoire qui aura pour tâche d'élaborer les bases du lancement d'une nouvelle série de négociations »*.

Il pourrait s'agir de l'amorce d'une négociation distincte à deux *niveaux : celui des problèmes* concernant le commerce des produits et celui ayant trait à la libéralisation des échanges de services. On sait que plusieurs PVD rejettent la perspective d'une extension des disciplines du GATT au domaine des services. Cette affaire centrale des services va être abordée par le groupe de hauts fonctionnaires.

Ainsi, la session des parties contractantes se présente déjà comme une étape plus difficile que celle qui vient de s'achever. Les mêmes clivages vont réapparaître, accentués par la prise de conscience de l'étendue des divergences qui existent sur le fond. Pour ces raisons, bon *nombre* de participants pariaient, mercredi soir, que les Etats-Unis ne parviendraient pas à imposer la création du comité préparatoire qui devient maintenant leur souci prioritaire.

Ph. L.

TRANSPORTS

SNCF : retour à la normale

La situation du trafic était redevenue normale, le 3 octobre, sur tout le réseau de la SNCF à l'exception du Sud-Ouest où les conducteurs du dépôt de Toulouse avait repoussé leur vote sur la reprise du travail à la fin de la matinée.

Ce retour au calme, qui a suivi le report par *la direction de la SNCF* d'un contrôle des connaissances des règl ments de sécurité, ne s'est pas fait sans mal. En effet, certains des mécaniciens qui *s'étaient* spontanément mis en grève, le 29 septembre, auraient souhaité profiter de l'excellente mobilisation pour contraindre la direction à négocier sur leurs conditions de travail. La discussion *a été* rude dans de nombreux dépôts, les syndicats n'ayant donné aucune consigne de vote pour ne pas s'aliéner des suffrages aux prochaines élections du comité central d'entreprise du *10 octobre. La modération* l'a, en définitive, emporté.

M. Philippe Essig, président du conseil d'administration de la SNCF, a déclaré à Antenne 2 qu'un *« grave malentendu »* entre la direction et les cheminots était résulté de la *création* de ce contrôle complémentaire des connaissances et qu'il convenait de *« repartir sur des bases saines »*.

LE PORT DE BREST PARALYSÉ

(De notre correspondant.)

Brest. – Le port de Brest tourne au ralenti depuis une semaine. *Lundi 30 septembre* et mardi 1er octobre, c'était même la panne. Les employeurs, c'est-à-dire les transitaires et les consignataires, ont fermé leurs portes pour protester contre les grèves à répétition de la CGT. Après un mouvement local des dockers, faisant suite à une action nationale, les grutiers, mécaniciens, électriciens et manœuvres CGT de la chambre de commerce ont cessé le travail *mercredi 25* octobre, rejoint le 30 par la CFDT.

A l'origine du conflit : l'avancement. La chambre de commerce a décidé d'en faire bénéficier 16 % de son personnel du port (au lieu de 32 % dans le passé). C'est une me*sure dictée* par le plan de redressement auquel elle doit se soumettre, en contrepartie d'une aide de l'Etat, pour éponger un lourd déficit occasionné par le marasme de la réparation navale et la baisse du trafic portuaire. La CGT estime, elle, qu'elle a fait des concessions sur les salaires.

Faute de grutiers, l'activité a été paralysée. L'union locale CGT a obtenu l'appui de la fédération *CGT* des ports et docks pour boycotter les navires déroutés de Brest. 1 500 tonnes de pommes de terre devaient partir ce jeudi pour Cuba. La FDSEA du Finistère a menacé d'intervenir pour assurer le chargement de deux bateaux.

G. S.

● **Boeing reçoit trente-sept commandes pour son court-courrier 737.** – Agacée par le bruit fait autour des commandes d'Airbus, la firme Boeing vient de contre-attaquer en rendant publics deux contrats qui lui valent la commande de trente-sept 737, son court-courrier d'une capacité de 121 à 149 passagers. Texas Air s'est inscrit pour vingt-cinq appareils d'une valeur de 4,8 milliards de francs, et Western Airlines pour douze appareils d'une valeur de 2,3 milliards de francs. Avec ces nouveaux contrats, Boeing a vendu 1 418 appareils de type 737, qui sont fabriqués au rythme de onze par mois.

● **Télécommunications : Bull et Jeumont-Schneider créent une filiale commune.** – L'association attendue du constructeur informatique Bull et de Jeumont-Schneider (JS), fabricant de centraux téléphoniques d'entreprises (*le Monde* du 24 septembre), prendra la forme d'une filiale commune. JS détiendra 51 % du capital et Bull 49 % de cette société d'études chargée d'élaborer des produits permettant aux centraux de commuter des données d'ordinateurs.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	8,0630	8,0660	+ 90	+ 105	+ 175	+ 205	+ 490	+ 550
$ can.	5,9000	5,9044	+ 27	+ 47	+ 55	+ 89	+ 73	+ 167
Yen (100)	3,7766	3,7806	+ 95	+ 106	+ 190	+ 220	+ 554	+ 610
DM	3,0495	3,0524	+ 120	+ 131	+ 243	+ 260	+ 705	+ 756
Florin	2,7066	2,7085	+ 79	+ 87	+ 160	+ 175	+ 479	+ 523
F.B. (100)	15,0261	15,0373	+ 49	+ 98	+ 68	+ 158	– 66	+ 238
F.S.	3,7337	3,7377	+ 160	+ 177	+ 320	+ 345	+ 873	+ 946
L (1 000)	4,5127	4,5169	– 214	– 168	– 396	– 343	– 962	– 861
£	11,4051	11,4174	– 252	– 215	– 415	– 349	– 856	– 676

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	7 7/8	8 1/8	7 15/16	8 1/16	8	8 1/8	8 1/8	8 1/4
DM	4 1/2	4 3/4	4 7/16	4 9/16	4 1/2	4 5/8	4 5/8	4 3/4
Florin	5 3/4	6	5 3/4	5 7/8	5 3/4	5 7/8	5 3/4	5 7/8
F.B. (100)	8	9	8 3/4	9 1/8	8 7/8	9 1/4	9 1/2	9 3/4
F.S.	0 7/8	1 7/8	4 1/8	4 1/4	4 3/16	4 5/16	4 9/16	4 11/16
L (1 000)	15 1/2	17 1/2	14	15	13 3/4	14 1/2	13 1/2	14
£	11 5/8	11 7/8	11 5/8	11 3/4	11 9/16	11 11/16	11 3/16	11 5/16
F. franç.	9 3/8	9 5/8	9 5/8	10 1/8	10 1/8	10 5/8	10 7/8	11 3/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



Vivez, jouez, gagnez !

Vivez! LE GRAND JEU RENAULT

Les vendredi 4, samedi 5, dimanche 6 et lundi 7 octobre 1985, c'est la fête chez RENAULT. Partout en France dans le réseau RENAULT venez découvrir les nouveautés de la gamme 86, avec en vedette des Portes Ouvertes : les RENAULT 9 et 11 Broadway. VENEZ JOUER : 12 RENAULT 11 Broadway à gagner au grand jeu de la clé, et d'élégants plaids, pour l'agrément de votre "intérieur"... Pendant 4 jours, venez *tous nombreux chez RENAULT !*

12 RENAULT 11 BROADWAY ET DE MAGNIFIQUES PLAIDS A GAGNER

Vivez! LA GAMME RENAULT 86

Vivez les nouveautés RENAULT : la RENAULT 5TS, 3 portes, volant et sièges sport, boîte 5 vitesses ; la RENAULT 9 TURBO, de l'allure, du mordant, du dynamisme ; les RENAULT 9 et 11 Broadway bien sûr, avec leurs équipements supplémentaires et leurs prix séduisants ; la RENAULT 18 Gala, fière de sa nouvelle robe ; la RENAULT Espace 2000.1 voiture-salon, voiture-bureau, voiture-détente, et la fabuleuse RENAULT 25 V6 TURBO, *la nouvelle dimension du plaisir.* Vivez aussi la gamme la plus jeune, le choix le plus large, et profitez pendant ces 4 jours des financements spéciaux offerts par RENAULT Bail S.A. (Diac) sur toute la gamme RENAULT. DIAC : votre financement.

GRAND JEU NATIONAL GRATUIT

RENAULT PORTES OUVERTES
DANS LE RESEAU RENAULT

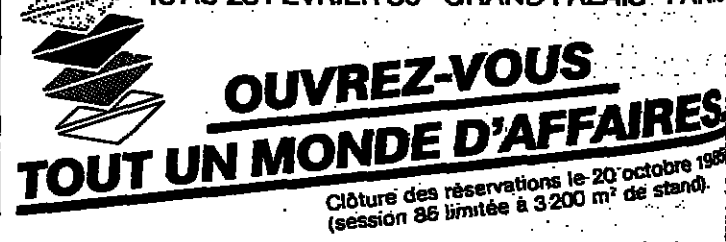


RENAULT préconise elf

EXPOLANGUES 1986

4e salon des langues, des cultures et de la communication internationale

18 AU 23 FÉVRIER 86 - GRAND PALAIS - PARIS



Événement exceptionnel reconnu comme le 1er salon au monde dans son domaine. Expolangues rassemble de plus en plus d'exposants (+ 25 % en 1985) et attire de plus en plus de visiteurs (+ 40 % en 1985). Ne manquez pas ce rendez-vous si propice à vos affaires.

Expolangues 86, c'est pendant 6 jours :

Tous ceux que vous souhaitez rencontrer : Français et étrangers : responsables d'entreprises exportatrices, enseignants, élèves des grandes écoles et des universités, interprètes, traducteurs, chercheurs, parents d'élèves, utilisateurs de séjours linguistiques, etc.

Une organisation qui met en valeur votre activité : une implantation par secteurs d'activités, un catalogue précis et clair, un service d'accueil, d'information et de relations presse efficace, l'enregistrement informatisé des entrées quotidiennes sur les plans qualitatif et quantitatif.

Une animation qui favorise les rencontres et les affaires : soirée d'inauguration, conférences et tables rondes spécialisées, "Concours E.A.O." et "Sésame de l'Exportation".

Expolangues 86, ce sera plus de 300 exposants et plus de 50 000 visiteurs.

Alors, ne manquez pas ce rendez-vous, réservez dès maintenant votre place dans ce salon qui va vous ouvrir tout un monde d'affaires.

MATÉRIELS AUDIOVISUELS ET INFORMATIQUES - RECHERCHE - ENSEIGNEMENT/FORMATION - TRADUCTION/INTERPRÉTATION - ÉDITION - SÉJOURS ET STAGES LINGUISTIQUES - LIBRAIRIES SPÉCIALISÉES - RELATIONS INTERNATIONALES.

Pour tous renseignements, contactez :
COMITÉ DES EXPOSITIONS DE PARIS Mademoiselle Martine TAELMAN, COMMISSAIRE GÉNÉRAL
7, rue Copernic - 75782 PARIS CEDEX 16 - Tél. (1) 45051437 - Télex 615490 F

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

2 octobre

Stable

Un léger mieux était observé mercredi sur le marché obligataire où les opérateurs commentaient avec satisfaction les précisions apportées par la Rue de Rivoli à propos de l'obligation faite aux Sicav, et fonds communs de placement, de détenir 10 % au moins de liquidités par rapport à l'ensemble de leur portefeuille. Jusqu'à présent, on ne savait pas trop ce que cette disposition – annoncée en août dernier – englobait exactement.

On sait, à présent, que dans ces 10 % pourront figurer des actions Sicav reposant sur des « réméré » à moins de six mois, des obligations de même nature, et, surtout, des bons du Trésor à moins de six mois. Auxquels pourront s'ajouter des effets négociables de même durée sous forme de certificats de dépôt ou du fameux papier commercial qui sème encore la zizanie entre banquiers et entreprises.

Du côté des actions, un peu rassérénées par la hausse de Wall Street, le ton est à la stabilité. A l'approche de la clôture, l'indicateur instantané était en baisse de 0,04 % environ, et quelques titres avaient fait preuve de résistance. Parmi ceux-ci, on remarque Penarroya (+ 6 %), Immeubles Monceau (+ 4 %), à son plus haut niveau de l'année, Synthélabo, BSN, Europe 1, Dumez, Cit-Alcatel et le titre participatif Rhône-Poulenc (+ 3%).

A l'inverse, aux côtés de Signaux (réservée à la baisse Creuzet, Roussel, Luchaire, perdent du terrain.

Sur le marché de l'or, le lingot cède 8,50 F, à 84 250 F, le napoléon gagnant 4 F, à 548 F. A Londres, le métal jaune s'est établi à 324,75 dollars l'once contre 323,15 la veille. Dollar-titre : 8,12/17 F, en retrait à l'image du billet vert.

Introduite le 2 octobre sur le second marché de Paris, l'action de la société de signalisation Greggory a été cotée à 270 F face à un prix d'offre minimal de 200 F.

NEW-YORK

La baisse reprend

Les séances se suivent, mais ne se ressemblent pas. A la précédente reprise a succédé, mercredi, à Wall Street, un repli des cours. D'abord bien orienté, le marché s'est ensuite progressivement alourdi et, à la clôture, l'indice des industrielles accusait une perte de 7,28 points à 1 333,66. Le bilan de la journée a été cependant très mitigé. Sur 1 999 valeurs traitées, 765 ont monté, 756 ont baissé et 478 n'ont pas varié.

C'est essentiellement le recul assez brutal des actions des sociétés de gestion hospitalière qui a pesé sur le marché. Dans la matinée, Hospital Corp. of America avait annoncé une assez sensible baisse du taux d'utilisation de ses lits. L'action a baissé de près de 15 %, et 3,43 millions de titres ont été échangés. Mais les opérateurs ont, semble-t-il, été aussi déçus par la révision en baisse des commandes de biens durables en août (2,6 % au lieu de 3,4 %), l'augmentation modeste le même mois des commandes à l'industrie, enfin la baisse des ventes de maisons individuelles.

Des professionnels faisaient toutefois remarquer que les situations d'OPA pouvaient à tout moment relancer la spéculation à court terme, mettant ainsi la Bourse dans des conditions de volatilité susceptibles de déclencher un nouveau mouvement de hausse. Mais pour beaucoup, ce pourrait être le dernier avant le retour au marasme prévu pour novembre.

L'activité a porté sur 148,79 millions de titres, contre 130,20 millions la veille.

VALEURS	Cours du 1er oct.	Cours du 2 oct.
Alcoa	33 5/8	33 1/2
A.T.T.	21 1/2	21 1/4
Boeing	46 5/8	46 7/8
Chase Manhattan Bank	50 1/4	49 7/8
Du Pont de Nemours	57 7/8	59 7/8
Eastman Kodak	43 3/4	44
Exxon	52 7/8	52 3/8
Ford	45 1/4	45 3/4
General Electric	58 1/4	57 7/8
General Foods	118 3/8	118 1/4
General Motors	68 1/4	67 5/8
Goodyear	27 3/8	28 3/4
I.B.M.	126 3/8	124 3/8
I.T.T.	34 1/4	34
Mobil Oil	30 1/4	29 3/4
Pfizer	49	47 1/8
Schlumberger	36 1/4	34 7/8
Texaco	37 1/2	37
U.A.L. Inc.	48 3/8	47
Union Carbide	54 3/8	53 1/4
U.S. Steel	32 1/2	32 3/4
Westinghouse	37 7/8	37 1/2
Xerox Corp.	49 7/8	48 3/8

AUTOUR DE LA CORBEILLE

DE MAUVAIS RÉSULTATS POUR EUROMARCHÉ. – Pour le premier semestre, les comptes consolidés font ressortir un déficit de 26,1 millions de francs avant impôts et participation, contre un bénéfice de 11,2 millions de francs en 1984 à pareille époque. Le communiqué, publié par le groupe, fait remarquer que l'écart constaté entre le résultat consolidé des six premiers mois de l'année et ceux de la période correspondante de l'exercice précédent est essentiellement dû aux pertes enregistrées par les unités nouvelles, ainsi qu'à l'augmentation de frais avant ouverture.

Vu l'importance de la contribution du second semestre au résultat de l'année et dans la mesure où la tendance à l'augmentation du chiffre d'affaires (+ 14,4 % pour la période sous revue, unités ouvertes exclues) se maintient, la direction table, pour l'exercice entier, sur un bénéfice net consolidé à peu près équivalent au précédent (53,7 millions de francs), en baisse sensible (– 24 %) par rapport à celui de 1983.

RÉSULTATS SEMESTRIELS CONSOLIDÉS DE LAFARGE-COPPÉE. – La firme annonce, pour le premier semestre 1985, un bénéfice net (part du groupe) de 226 millions de francs, en augmentation de 26,2 % sur les six premiers mois de l'exercice précédent, sur un chiffre d'affaires consolidé de 9,12 milliards de francs (en hausse de 9,9 %). La société précise que cette dernière progression (9,9 %) est due, pour 3,5 %, à un changement de structure et, à hauteur de 4 %, à l'évolution des cours de change. De même, à propos du bénéfice net, il est indiqué que le résultat de 134 millions de francs, publié au 30 juin 1984, a été retraité pour tenir compte de la méthode de comptabilisation de l'impôts retenue au 31 décembre 1984.

L'INTRODUCTION DE GREGGORY AU SECOND MARCHÉ DE PARIS. – Les actions de la société de signalisation routière Greggory ont été introduites, le 2 octobre, sur le second marché de Paris, sous la conduite du Crédit lyonnais et de la charge d'agents de change Bacot, Allain, Farra. L'opération s'est effectuée à 270 F (le prix d'offre minimum était de 200 F), 2,20 millions d'actions ayant été demandées face à 42 000 titres offerts au public.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 28 déc. 1984)

	1er oct.	2 oct.
Valeurs françaises	112,2	112,1
Valeurs étrangères	90,7	92,2

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1981)

	1er oct.	2 oct.
Indice général	210,2	210,1

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 3 octobre .... 9 7/16 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	2 oct.	3 oct.
1 dollar (en yens)	213,10	213,60

BOURSE DE PARIS Comptant 2 OCTOBRE

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	29 55	0 016
5 %	49 20	3 342
3 % amort. 45-54	71	0 518
Emp. 7 % 1973	7999	..
Emp. 8,80 % 77	123 50	3 207
9,80 % 78/93	96 90	2 228
8,80 % 78/86	98 69	7 112
10,80 % 79/94	100 05	0 858
13,25 % 80/90	105 35	4 429
13,80 % 80/87	105 76	13 308
13,80 % 81/89	108 15	9 888
16,75 % 81/87	110 77	1 055
16,20 % 82/90	117 25	11 673
16 % juin 82	117 90	5 085
E.D.F. 7,8 % 61	147 30	10 669
E.D.F. 14,5 % 80-92	108 20	4 541
Ch. France 3 %	164 50	..
CNB Bques janv. 82	101 30	2 851
CNB Paribas	102 40	2 851
CNB Suez	102 50	2 851
CNI janv. 82	101 35	2 851

Actions au comptant

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	108 80	113 20 d
A.G.F. (St Cent.)	3245	3310
Amrep	35 50	37
André Roudière	270 50	258 70 o
Applic. Hydraul.	372	369
Arbel	70 50	72
Artois	1192	1150
Avenir Publicité	1060	1055
Bain C. Monaco	385 50	406
Banque Hypoth. Eur.	370	370
B.G.I.	277	275
Blanzy-Ouest	411	415
B.N.P. Intercontin.	155	154
Bénédictine	3050	3100
Bon-Marché	325	338
Calif	564	564
Cambodge	315	315
C.A.M.E.	170	175
Campenon Bern.	183	188
Caout. Padang	392	....
Carbone-Lorraine	268	276
Caves Roquefort	1202	1241
C.E.G.Frig.	510	520
C.E.M.	50 50	50 50
Centen. Blanzy	850	850
Centrest (Ny)	117 50	115 20
Cerabati	43	....
C.F.C.	245	244
C.F.S.	611	611
C.G.V.	285	285
Chambon (M.)	420	415
Chambourcy (M.)	1155	....
Champex (Ny)	135	....
C.I. Maritime	538	530
Citram (B)	177	177 50
Clause	671	681
Cofradel (Ly)	530	532
Cogifi	350	351
Comiphos	223 90	227 90
Comp. Lyon-Alem.	320	320
Concorde (La)	903	921
C.M.P.	9	....
Crédit (C.F.B.)	279 80	272
Créd. Gén. Ind.	595	590
Cr. Universel (Cie)	600	600
Créditel	131 50	136
Darblay S.A.	367	371
Darty Act. d. p.	1151	1163
De Dietrich	570	592
Degremont	3 60	3 25 o
Delalande S.A.	815	806
Delmas-Vielj. (Fin.)	840	807
Didot-Bottin	555	555
Dist. Indochine	1800	1800
Drag. Trav. Pub.	88	91 50
Duc-Lamothe	159 50	....
Eaux Bass. Vichy	1560	1500
Eaux Vittel	1185	1195
Economats Centre	511	511
Electro-Banque	320	320
Electro-Financ.	570	574
Elf-Antargaz	295	283 20
E.L.M. Leblanc	315	320
Enelli-Bretagne	157	157
Entrepôts Paris	465	465
Epargne (B)	1200	....
Escaut-Meuse	750	750
Europ. Accumul.	82 40	80 10
Eternit	1360	1355
Exor	1801	1848
Ferm. Vichy (Ly)	160	155
Finalens	178	178 20
FIPP	135	142
Fnac	446	460
Foncière (Cie)	372	384

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Fonc. Agache-W.	271	....
Fonc. Lyonnaise	2645	2701
Foncina	330	330
Forges Strasbourg	263	263
Forinter	1085	1110
Fougerolle	82	82
France I.A.R.D.	228	236
France (La)	3450	3400
From. Paul Renard	671	670
GAN	4890	....
Gaumont	570	590
Gaz et Eaux	1730	1720
Gerly S.A.	455	448
Gér. Arm. Hold.	69 60	....
Gévelot	358	343 70
Gr. Fin. Constr.	311	309
Gds Moul. Corbeil	160 50	159
Gds Moul. Paris	459	457
Groupe Victoire	1900	1865
G. Transp. Ind.	190	188
H.G.P.	13020	13030
Hydroc. St-Denis	149	143
Immindo S.A.	344	345
Imminvest	250 50	250
Immobail	435	435
Immobanque	667	680
Immob. Marseille	4600	4580
Immofice	439	435
Industrielle Cie	1840	1648
Invest. (Sté Cent.)	1360	1365
Jaeger	163 50	158
Lafitte-Bail	420	420
Lambert Frères	54	55 10
La Brosse-Dupont	406	404
Lille-Bonnières	350	340
Locabail Immob.	717	719
Loca-Expansion	295	300
Locafinancière	403	389
Locatel	276 80	287 50
Lordex (Ny)	136 40	140 50
Louvre	1305	1300
Machines Bull	48 80	48 45
Magasins Uniprix	157 50	158
Magnant S.A.	87	....
Maritimes Part.	205	213 20
M. H.	109 50	105
Métal Déployé	380	380
Mors	172	186
Naval Worms	165 30	168 50
Navig. (Nat. de)	95	92 50
Nicolas	441	425
Nutrial S.A.	455	451
OPB Paribas	200	200
Optorg	125	125
Origny-Desvroise	170	170
Palais Nouveauté	465	466
Paris France	200	200
Paris-Orléans	175 10	170 10
Part. Fin. Gest. Im.	870	870
Pathé-Cinéma	....	....
Piles Wonder	925	946
Piper-Heidsieck	540	520
P.L.M.	156	150
Porcher	166 10	170
Providence S.A.	570	647 d
Publicis	1770	1750
Raff. Souf. R.	164 10	164 10
Révillon	430	430
Ricqlès-Zan	145	....
Rochefortaise S.A.	279 80	268 60 o
Rochette-Cenpa	39	40
Rosario (Fin.)	230	....
Rougier et Fils	70 10	....
Sacer	64 30	....
Saciler	21	22 70
SAFAA	270	....
Safic-Alcan	370	380
SAFT	1100	1100
Saunier-Duval	27 50	27 50
Salins du Midi	341	327 40
Santa-Fé	140	142
Satam	158	158
Savoisienne (M)	123	....
SCAC	220	222
Senelle Maubeuge	400	399
S.E.P. (M)	182	177
Serv. Equip. Véh.	34	34
Sicil	57 50	57 50
Sicotel	378 80	380
Sintra-Alcatel	650	624
Sievirs	175	175
Siph (Plant. Hévéas)	278	285
SMAC Acieroïd	91	94 60 d
Sté Générale (c. inv.)	610	617
Sofal financière	755	752
Sofio	242	249
Soficomi	869	....
S.O.F.I.P. (M)	99	....
Sofragi	860	850
Soudure Autog.	210	214
Sovabail	729	....
Speichim	120	117
S.P.I.	540	550

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Spie Batignolles	237	230
Suez (Fin. de)-C.I.P.	641	640
Stemi	440	430
Taittinger	1572	1541
Testut-Aequitas	614	630
Ufiner S.M.D.	406	405
Ugimo	333	334
Unibail	732	740
Unidel	132	135
U.A.P.	4750	4800
Un. Imm. France	410	407
Un. Ind. Crédit	780	781
Usinor	6 80	6 40
U.T.A.	1249	1201
Vicat	380	380
Virax	105	104
Waterman S.A.	411	411
Brass. du Maroc	166	167
Étrangères		
A.E.G.	445	461
Akzo	323	323
Alcan Alum.	201	201
Algemeine Bank	1398	....
Allied Corp.	375	389 50
American Brands	465	450 20
Am. Petrofina	400	400
Arbed	237	....
Asturienne Mines	115	115
Bco Pop Espanol	87	85
Banque Ottomane	895	870
B. Régl. Internat.	31000	29140
Br. Lambert	329 80	307 50
Canadian-Pacific	98 80	97 30
Commerzbank	700	....
Dart. and Kraft	292	301
De Beers (port.)	40 75	....
Dow Chemical	282	283

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Dresdner Bank	894	903
Finoutremer	245	240
Gén. Belgique	289	286
Gevaert	580	580
Glaxo	140 50	145 10
Goodyear	230	230
Grace and Co	332	328
Gulf Oil Canada	117	115
Honeywell Inc.	502	496
Hoogovens	164 10	....
I. C. Industries	246	254
I.H.C. Caland N.V.	74	....
Int. Min. Chem	320	....
Johannesburg	750	....
Kubota	13 30	13 80
Latonia	239 80	245
Mannesmann	739	729
Midland Bank Plc	48	43
Mineral-Ressourc.	57 50	....
Noranda	92 50	92
Olivetti	26 10	26 60
Pakhoed Holding	172	179
Pfizer Inc.	398	396
Procter Gamble	450 10	483
Ricoh Cy Ltd	30 60	31 40
Rolinco	188 40	185
Robeco	201 80	205 90
Rodamco	372	374
Shell fr. (port.)	79	....
S.K.F. Aktiebolag	210	226
Sperry Rand	410	402
Steel Cy of Can.	125	123
Stilfontein	56	54 40
Swedish Match	195	....
Tenneco	300 50	....
Thorn EMI	41 50	42 10
Thyssen c. 1 000	370	400
Toray indust. inc	20 85	21
Vieille Montagne	1012	1012
Wagons-Lits	540	575
West Rand	30	28 20

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	2200	2200
BAFIP	630	625
Calberson	305	301
Cap Gemini Sogeti	1041	1040
C. Equip. Elect.	279	285
C. Occid. Forestière	132	131 90
Dafsa	214	215
Dauphin O.T.A.	1710	1700
Devanlay	675	660
Deville	720	720
Elect. S. Dassault	739	740
Filipacchi	500	500
Guy Degrenne	677	690
Merlin Immobilier	361	365
Métallurg. Minière	250	246
M.M.B	291	280
Navale-Delmas	410	411
Om. Gest. Fin.	321	315
Petit Bateau	334 80	348 10
Petroligaz	618	619
Pochet	1650	1640
Poron	307 80	305
St-Gobain Emballage	767	770
S.C.G.P.M.	265	265
S.E.P.	700	700
Sofibus	238	236
Sovac	873	865

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Borie	285	....
Cochery	51 10	51 10
Coparex	460	450
Hydro-Energie	267	....
Rorento N.V.	124 20	125 80
S.P.R.	133	....
Thann et Mulhouse	518	559
Ufinex	371	344
Union Brasseries	149 10	149

SICAV 2/10

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Actions France	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Actions-Invest.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Actions sélect.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Aedificandi	468 32	447 08 ◆	Gestion Associations	114 30	111 51 ◆	Province investiss.	349 28	333 44 ◆
A.G.F. 5000	322 27	307 66	Gestion Mobilière	551 03	526 04	Rentacic	152 62	150 36
Agfimo	475 14	453 59	Gest. Rendement	482 39	441 42	Revenus Trimestriels	5442 24	5388 36
A.G.F. Interfonds	366 83	350 20	Gest. Sél. France	477 94	456 27	Revenu Vert	1061 99	1061 98 ◆
Alteli	208 97	199 49 ◆	Haussmann-Epargne	1141 43	1141 43	St-Honoré Bio-aliment.	509 54	486 43 ◆
A.L.T.O.	185 10	176 71 ◆	Haussmann Oblig.	1311 88	1252 20	St-Honoré Pacifique	376 07	359 02 ◆
Amérique Gestion	378 83	361 65	Horizon	896 46	870 36	St-Honoré Real	10573 32	10520 72 ◆
Argonautes	268 22	256 06 ◆	I.M.S.I.	461 93	440 98	St-Honoré Rendement	11717 47	11659 17 ◆
Assoc. St-Honoré	12889 88	12825 75 ◆	Indo-Suez Valeurs	591 82	564 98	St-Honoré Technol.	590 89	564 10 ◆
Associc	23670 23	23670 23	Ind. française	12911 90	12658 73 ◆	Sécuricic	10327 14	10316 82
Bourse-Investiss.	329 72	314 77	Interoblig.	9832 39	9454 22 ◆	Sécur. Mobilière	410 58	391 96
Bred Associations	2409 06	2401 85	Intersélect France	317 90	303 48 ◆	Sél. court terme	11807 97	11720 07 ◆
Capital Plus	1468 08	1468 08	Intervaleurs Indust.	411 25	392 60	Sélec. Mobil. Div.	338 69	323 33 ◆
Columbia (ex W.I.)	679 39	648 58 ◆	Invest. net	12892 70	12887 37	Sélection-Rendem.	173 95	169 71 ◆
Convertimmo	283 94	273 02 ◆	Invest. Obligataire	15015 46	14986 48	Sélect. Val. Franç.	225 70	215 47 ◆
Cortal court terme	10902 05	10902 05 ◆	Invest. Placements	811 66	774 86	Séquanaise Associat.	58471 55	58471 55 ◆
Corasa	859 40	820 43 ◆	Japacic	112 78	107 65	Séquan. court terme	58468 03	58468 03 ◆
Credinter	357 16	340 96	Laffitte-crt-terme	118046 24	118046 24 ◆	Séquan. Oblicroiss.	55285 64	55285 64 ◆
Croiss. Immobil.	451 23	430 77 ◆	Laffitte-Expansion	635 18	606 38 ◆	Sicacden (Cordon BP)	675 78	665 79
Démétar	12591 87	12591 87 ◆	Laffitte-France	230 97	220 50 ◆	Sicav-Associations	1253 96	1251 46
Drouot-France	407 68	389 19 ◆	Laffitte-Japon	226 20	215 94 ◆	S.F.I. fr. et étr.	455 13	434 49
Drouot-Investiss.	762 20	727 64 ◆	Laffitte-Oblig.	145 90	139 28 ◆	Sicavimmo	596 45	569 40
Drouot-Sécurité	199 23	190 20 ◆	Laffitte-Placements	115857 89	115642 36 ◆	Sicav 5000	236 02	225 32 ◆
Drouot-Sélection	114 96	109 74 ◆	Laffitte-Rend.	194 21	185 40 ◆	Slimfrance	358 90	342 63 ◆
Ecuic	1028 13	1012 94	Laffitte-Tokyo	906 87	865 75 ◆	Slimm	325 12	310 38 ◆
Eficoop Sicav	10240 65	10240 65	Lion-Associations	11656 87	11656 87 ◆	Slivarente	198 89	189 87 ◆
Energie	226 80	216 52 ◆	Lion-Institutionnels	23068 09	23010 56 ◆	Slivinter	338 77	323 41 ◆
Eparcic	58682 73	58463 89	Liomplus	61786 96	61176 21 ◆	S.I.-Est	1015 36	989 31
Eparcourt Sicav	7143 40	7125 58	Livret portefeuille	469 47	456 80	S.I.G.	747 63	713 40
Epargne Associations	23654 65	23583 90 ◆	Mondiale Investissem.	349 73	333 87 ◆	S.N.I.	1013 44	967 48
Epargne-Capital	6671 90	6606 84 ◆	Monecic	54058 99	54058 99	Sofrinvest	425 99	406 67 ◆
Epargne-Croiss.	1340 85	1290 14	Multi-Obligations	433 82	414 15	Sogepargne	362 48	346 39 ◆
Epargne-Industr.	478 72	457 01	Mutuelle Unie Sél.	115 30	110 07 ◆	Sogevar	845 50	807 16 ◆
Epargne-Inter	559 65	534 18	Natio.-Assoc.	8494 62	8481 68 ◆	Soginter	1039 75	992 60 ◆
Epargne-Long-Terme	1230 15	1174 37	Natio.-Epargne	13084 84	12955 29 ◆	Soleil Investiss.	410 85	392 22 ◆
Epargne-Oblig.	185 92	177 49	Natio.-Inter.	930 94	888 63	Technocic	965 34	921 57
Epargne-Unie	876 08	836 35 ◆	Natio.-Obligations	469 28	448	U.A.P. Investiss.	329 56	314 62 ◆
Epargne-Valeur	336 99	321 71 ◆	Natio.-Patrimoine	1034 85	1007 15 ◆	Uni-Associations	114 04	114 04 ◆
Eparofig	1212 29	1209 87	Natio.-Placements	63686 75	63686 75	Unifrance	297 12	283 65 ◆
Euroic	8326 06	7948 51	Natio.-Valeurs	525 31	501 49	Unifoncier	881 73	841 75 ◆
Euro-Croissance	414 50	395 70	Nord-Sud Développ.	1082 96	1080 84	Uni-Garantie	1284 86	1258 41 ◆
Europe Investiss.	1301 62	1242 60	Oblicoop Sicav	1208 72	1186	Unigestion	642 03	612 92
Financière Plus	22118 34	21800 34 ◆	Obliléco	1161 83	1099 80 ◆	Uni-Japon	1042 20	994 94
Foncier Investiss.	823 99	786 63 ◆	Orient-Gestion	112 24	107 15	Uni-Régions	1892 02	1806 22 ◆
Foncival	198 85	189 83	Paneurope	614 70	586 83 ◆	Uniunte	1881 62	1819 76 ◆
France-Garantie	284 70	284 13	Paribas Epargne	13628 25	13573 95 ◆	Univar	158 56	158 56 ◆
France-Investiss.	434 47	414 77	Paribas Gestion	498 05	475 47 ◆	Univers-Obligations	1190 83	1151 67 ◆
France-Net	115 47	112 93 ◆	Pernasse-Valor	1034 99	1033 96	Valoram	385 28	367 79
France-Obligations	396 01	390 16	Patrimoine-Retraite	1389 93	1362 68	Valorg	1324	1322 68
Francic	260 25	248 45	Phénix Placements	244 53	243 31	Valrem	70880 93	70880 04
Fructidor	224 82	221 50						

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé; ◆ : prix précédent.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1595	4,5 % 1973	1583	1582 10	1582 10	– 0 06
4079	C.N.E. 3%	4028	4010	4008	– 0 49
935	B.N.P.	933	936	935	+ 0 32
961	C.C.F.	950	954	954	+ 0 42
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
191	Elf-Aquitaine	186	185	185 50	+ 0 27
182	– (certific.)	174	174	174	....
1270	Epeda-B-Faure	1230	1211	1211	– 1 54
2180	Essilor	1862	1851	1851	– 0 59
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
260	Opfi-Paribas	264 50	250 10	250 10	– 1 72
2410	Oréal (L')	2290	2290	2290	....
120	Papet. Gascogne	128	130	130	+ 1 56
1000	Paris-Réescomp	905	910	912	+ 0 77
425	Pechelbronn	425	425	425	....
885	Penhoet	901	900	900	– 0 11
700	Pernod-Ricard	667	670	669	+ 0 29
94	Pétroles B.P.	86	84 50	84 50	– 1 74
390	Peugeot S.A.	366	365	368	+ 0 54
76	Poclain	67 10	68	68 20	+ 1 63
585	Polist	570	565	565	– 0 87
180	Pompey	166	163	166	....
460	P.M. Labinal	440	440	437	– 0 68
1800	Presses Cité	1783	1790	1790	+ 0 39
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
245	Valéo	222 20	224 80	225 10	+ 1 30
134	Vallourec	118 60	122	123 10	+ 3 79
2720	V. Clicquot-P.	2740	2740	2799	+ 2 15
350	Via Banque	369	361	358	– 2 98
950	Elf-Gabon	960	955	955	– 0 52
125	Amax Inc.	113 60	117	116	+ 2 20
370	Amer. Express	342 80	352	352	+ 2 68
187	Amer. Teleph.	178	179 50	177 50	– 0 28
106	Anglo Amer. C.	96 20	96 20	96 80	+ 0 62
600	Angold	524	525	532	+ 1 52
720	BASF (Akt)	721	731	732	+ 1 52
710	Bayer	700	705	703	+ 0 42
236	Buffelsfont.	208	208 10	211 50	+ 1 68
22	Charter	20 80	21 20	21 30	+ 2 40
465	Chase Manh.	409 50	415 50	415 50	+ 1 46
315	Cie Pétr. Imp.	300 60	301 40	301 40	+ 0 26
38	De Beers	35 30	36	36 05	+ 2 12
1870	Deutsche Bank	2035	2047	2047	+ 0 58
77	Dome Mines	73	73 05	73 50	+ 0 68
161	Driefontein Cst	147 90	145 70	145 10	– 1 89
495	Du Pont-Nem.	459	476	476	+ 3 70
390	Eastman Kodak	364 30	361	361	– 0 90
50	East Rand	44 10	43 20	44	– 0 22
295	Electrolux	287	290 80	290 80	+ 1 32
235	Ericsson	225 50	220 10	220 10	– 2 39
440	Exxon Corp.	428	431	431	+ 0 70
380	Ford Motors	363	365 20	365 20	+ 0 60
187	Free State	164 60	168	168	+ 2 06
87	Gencor	83	80 50	80 80	– 2 65
520	Gén. Electr.	474	475 50	475 40	+ 0 29
275	Gén. Belgique	289	285	286	– 1 03
600	Gen. Motors	560	563	563	+ 0 53
52	Goldfields	49 50	50 10	50 20	+ 1 41
39	Gd Metropolitain	38 80	38 80	38 80	....
90	Harmony	85 20	83 40	85 60	+ 0 46
23	Hitachi	25 05	26 40	26 30	+ 4 99
695	Hoechst Akt.	691	697	696	+ 0 72

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
78	Imp. Chemical	78 70	74 75	74 75 c	– 5 01
115	Inco. Limited	101 20	103 50	103 50	+ 2 27
1120	IBM	1032	1041	1045	+ 1 25
290	ITT	276 50	278 50	278 50	+ 0 72
97	Ito-Yokado	105 50	107	107 50	+ 1 89
44	Matsushita	41 70	43 60	43 50	+ 4 31
965	Merck	900	890	902	+ 0 22
690	Minnesota M.	632	633	634	+ 0 31
250	Mobil Corp.	245	243 50	243 50	– 0 61
28410	Nestlé	27750	28180	28180	+ 1 54
119	Norsk Hydro	123 40	125 30	127 30	+ 3 16
925	Petrofina	924	918	918	– 0 64
690	Philip Morris	629	640	640	+ 1 74
135	Philips	127 60	128 70	128 70	+ 0 86
170	Pres. Brand	149 60	151 50	151 50	+ 1 27
195	Président Steyn	175	178 20	179 90	+ 2 80
300	Quilmès	312 90	306	309	– 1 24
685	Randfontein	622	630	634	+ 1 92
620	Royal Dutch	513	522	522	+ 1 75
85	Rio Tinto Zinc	63 20	64 20	64 50	+ 2 06
105	St Helena Co	91 10	92 70	92 60	+ 1 64
305	Schlumberger	284	299 30	296	+ 4 22
81	Shell transp.	79 90	81 85	81 50	+ 2 13
1870	Siemens A.G.	1888	1889	1888	....
132	Sony	133 50	137 70	136	+ 1 87
148	T.D.K.	138 50	147	147	+ 6 13
12	Toshiba Corp.	13 60	14 60	14 30 c	+ 5 14
940	Unilever	887	887	888	+ 0 11
330	Unit. Techn.	305	308	307	+ 0 65
615	Vaal Reefs	540	534	540	....
245	Volvo	225 70	218	219 90	– 2 56
285	West Deep	265 30	265 20	265 30	....
230	West Hold.	210	214	217	+ 3 33
455	Xerox Corp.	411	412 50	413	+ 0 48
1 62	Zambia Corp.	1 40	1 55	1 54	+ 10

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 2/10	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	8 176	8 054	7 650	8 300
ECU	6 757	6 744	....	....
Allemagne (100 DM)	305 120	305 270	295	310
Belgique (100 F)	15 049	15 042	14 450	15 300
Pays-Bas (100 fl.)	270 780	270 770	262	277
Danemark (100 krd)	83 910	83 890	79	87
Norvège (100 k)	102 450	102 250	98	104
Grande-Bretagne (£ 1)	11 476	11 367	11 050	11 750
Grèce (100 drachmes)	6 210	6 152	5 300	6 800
Italie (1 000 lires)	4 519	4 519	4 200	4 700
Suisse (100 fr.)	372 950	373 600	3 620	3 790
Suède (100 krs)	101 480	101 090	97	103
Autriche (100 sch)	43 430	43 410	42 450	44 400
Espagne (100 pes.)	4 996	4 998	4 650	5 200
Portugal (100 esc.)	4 840	4 860	4 400	5 200
Canada ($ can 1)	5 955	5 904	5 650	6 100
Japon (100 yens)	3 768	3 776	3 630	3 830

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 2/10
Or fin (kilo en barre)	85000	84000
Or fin (en lingot)	85100	84250
Pièce française (20 fr)	544	548
Pièce française (10 fr)	414	.....
Pièce suisse (20 fr)	556	557
Pièce latine (20 fr)	519	517
Souverain	626	625
Pièce de 20 dollars	3510	3420
Pièce de 10 dollars	2000	1980
Pièce de 5 dollars	1450	.....
Pièce de 50 pesos	3300	3230
Pièce de 10 florins	524	515
Or Londres	323 15	324 75
Or Zurich	323 50	325
Gold Troy Chicago	.....	.....
Argent Londres	6	6 03

Le Monde

RECEVANT M. GORBATCHEV

M. Chirac reproche à l'URSS de ne pas respecter les accords d'Helsinki

Recevant ce jeudi matin 3 octobre M. Gorbatchev à l'Hôtel de Ville, M. Chirac a reproché à l'Union soviétique de ne pas avoir tenu ses engagements découlant des Accords d'Helsinki dans le domaine des droits de l'homme.

« *Plus noble était l'espérance, plus amère est la désillusion*, a notamment déclaré le maire de Paris. *Tous les engagements n'ont pas été tenus, en particulier ceux qui concernent les droits de l'homme et les libertés. Je pense avec émotion au sort de tous ceux qui sont privés de liberté en raison de leurs convictions. Je pense aussi aux juifs d'URSS qui ne sont pas autorisés à quitter le territoire. Il va de soi qu'il ne saurait être question pour nous de contester les droits souverains de chaque Etat, mais je suis sûr que l'opinion publique française serait très sensible à ce qu'un geste soit fait en leur faveur.* »

Se référant à la conception des relations franco-soviétiques qu'avaient le général de Gaulle et Georges Pompidou (M. Giscard d'Estaing n'a pas été cité), M. Chirac a aussi affirmé que « *certaines des initiatives prises par l'Union soviétique en différents points du monde, au cours des dernières années, n'ont pas eu notre approbation* ».

Après avoir fait l'éloge de la réconciliation franco-allemande, M. Chirac a poursuivi : « *Nous nous interrogeons sur les raisons pour lesquelles l'Union soviétique a cru devoir édifier, face à l'Europe occidentale, un arsenal conventionnel, chimique et nucléaire qui nous paraît dépasser largement les moyens nécessaires à sa propre sécurité et à celle de ses alliés. Après votre visite en France, vous allez rencontrer le président des Etats-Unis, et nous espérons que cette entrevue ouvrira la voie à de réels progrès en matière de réduction des tensions dans le monde. Ces conversations sont nécessaires. Celles que les pays de l'Europe de l'Ouest doivent avoir entre eux ainsi qu'avec leurs alliés dans le monde, notamment les Etats-Unis, ne le sont pas moins. La réduction des tensions ne peut résulter que d'un accord général. Nous pensons que les deux grandes puissances disposent d'arsenaux dangereusement surabondants et qu'elles doivent être les premières à montrer l'exemple, la France, pour sa part, ne pouvant que garder sa liberté, gage de son indépendance nationale, tant que n'aura pas été menée à bien cette phase préalable.* »

Au nom des dissidents

● *Le sort d'Anatoli Chtcharansky et les déclarations de M. Gorbatchev.* — A la suite des propos tenus mardi soir sur TF 1 par M. Gorbatchev concernant la condamnation d'Anatoli Chtcharansky, le comité des mathématiciens rappelle que « *le seul crime de Chtcharansky est d'être un militant pour le droit des juifs à l'émigration, et l'un des fondateurs du Comité de surveillance des accords d'Helsinki* ». Selon le comité des mathématiciens, Chtcharansky « *a été condamné en 1978 à treize ans de prison et de camp, au cours d'un procès à huis clos, et sans avocat* », en violation « *non seulement des normes juridiques internationales mais également du droit soviétique* ».

● *Une conférence de presse de la belle-fille de M. Sakharov.* — Venue à Paris à l'occasion de la visite de M. Gorbatchev, Mme Tatiana Yankelevitch, la belle-fille du professeur Andreï Sakharov et la fille d'Elena Bonner, a tenu une conférence de presse, mercredi 2 octobre, aux éditions du Seuil. Mme Yankelevitch a notamment déclaré que le secrétariat du président Mitterrand lui avait fait comprendre que celui-ci « *pourrait envisager de parler du sort d'Andreï Sakharov et de son épouse à M. Gorbatchev* », et qu'il la tiendrait au courant du développement de cette affaire. Mme Yankelevitch a indiqué également qu'elle avait téléphoné à l'ambassade d'URSS pour demander une entrevue avec M. Gorbatchev.

● *Le comité de défense d'Igor Ogourtsov* a demandé lundi au président Mitterrand d'intervenir auprès de M. Mikhaïl Gorbatchev en faveur de l'historien russe, condamné en 1967 à quinze années de prison et cinq ans de relégation. Igor Ogourtsov a été condamné pour avoir participé à la création de l'Union sociale chrétienne panrusse pour la libération du peuple, organisation clandestine d'inspiration chrétienne, dont les membres avaient été arrêtés en 1967 à Leningrad. Il est en très mauvaise santé.

● *M. Abdellah Ouahhabi*, assistant réalisateur à Antenne 2, a obtenu des autorités soviétiques l'assurance que son fils, qui vit avec son ex-épouse à Odessa, serait prochainement autorisé à lui rendre visite en France.

● *Démarche en faveur de deux ouvriers soviétiques.* — L'union parisienne des syndicats Force ouvrière demande la libération de tous les Soviétiques internés pour avoir tenté de mettre en place un syndicalisme libre, en particulier Vladimir Klebanov (arrêté en 1977). Force ouvrière attire l'attention sur le sort d'Oleg Alifanov, un ouvrier qui s'était réfugié le 30 juillet dernier à l'ambassade de France à Moscou, et que des diplomates français ont reconduit à l'extérieur (*le Monde* du 22 août). A ce propos, un groupe de personnalités, parmi lesquelles MM. André Glucksmann, Bernard Kouchner, Jean Laloy, Alain Besançon, Alain Finkielkraut et Jacques Julliard, ont adressé une lettre ouverte à M. Roland Dumas, ministre des relations extérieures, lui demandant notamment si, depuis lors, l'ambassade de France à Moscou « *s'est enquise, au moins une fois, de son sort* ».

● *Une soirée au Palais des congrès.* — Deux mille personnes environ ont participé mercredi soir à une soirée organisée au Palais des congrès par l'Internationale de la résistance, le Comité des Quinze, l'Institut Sakharov et le comité Helsinki France. MM. François Léotard, président du Parti républicain, Jacques Toubon, secrétaire général du RPR, et André Rossinot ont participé à la réunion, au cours de laquelle M. Vladimir Boukovsky — ancien prisonnier politique — a ironisé sur « *la touchante sollicitude* » manifestée par le gouvernement français « *pour le bien-être de M. Gorbatchev* ». A l'issue de la réunion, une trentaine de personnes (parmi lesquelles M. Leonid Pliouchtch) qui avaient l'intention de se diriger vers l'ambassade d'URSS en brandissant des pancarte, ont été interpellées.

Le numéro du « Monde » daté 3 octobre 1985 a été tiré à 477 524 exemplaires

(Publicité)

8Répondeurs dep. 990 F ttc chez Duriez

AGREES PTT. • Répondeur simple 990 F ttc • Enregistre sur mesure. Coupe dès fin du message de votre correspondant. Vous gagnez beaucoup de temps à l'écoute : 1600 F ttc. • Consultable à distance par boîtier codé : 2390 F ttc • + Enreg. conversation téléphonique : 2890 F ttc. • Consultable à distance par boîtier code : 2740 F ttc., etc. • Téléphones tous modèles, toutes couleurs, 390 à 1850 F ttc agrées PTT • Duriez, 132, bd St-Germain, M° Odéon.

A B C D F G H

RENAULT SIGNE UN CONTRAT DE PRÈS DE 500 MILLIONS DE FRANCS AVEC L'URSS

Renault vient de parapher, avec le ministère soviétique du commerce extérieur et la centrale d'achat Autopromimport, un protocole d'accord pour la fourniture de matériels de soudure (y compris des robots et des machines-outils) pour l'usine Moskvitch. Cet accord devrait être finalisé dans les prochaines heures et porterait sur près de 500 millions de francs. Il fait partie d'un accord plus large signé en novembre 1983 par lequel Renault avait fourni à Moskvich l'ingénierie pour le lancement d'un nouveau véhicule, tandis que les Soviétiques s'engageaient à acheter des biens d'équipements français pour 1 milliard de francs.

C'est parce qu'il jugeait insuffisant le montant des commandes soviétiques, au début de 1985, dans le cadre de ce contrat, que M. Besse, à son arrivée chez Renault, avait renoncé à réaliser pour les Soviétiques l'ingénierie d'une usine de moteurs. Ce nouveau contrat, dit-on à la Régie, ne remettrait pas en cause cette décision.

SELON UN SONDAGE DE BVA

En 1986, des listes Rocard séparées renforceraient la gauche

Si M. Michel Rocard présentait ses propres listes aux élections législatives, elles dévanceraient les listes socialistes officielles ! Tel est l'enseignement spectaculaire d'un sondage de BVA réalisé du 1er au 5 septembre auprès de 1 779 personnes et publié par *l'Evénement du jeudi* daté 3-9 octobre. Selon cette enquête, la présence de listes rocardiennes permettrait à la gauche de recueillir au total 43 % des intentions de vote, alors que celle-ci, sans le renfort de l'ancien ministre de l'agriculture, n'en obtient que 37 %.

Elle ramène l'écart gauche-droite de 20 % à 8 %. Grâce à ces listes rocardiennes — assurées, selon les projections effectuées par l'hebdomadaire, de compter 105 députés, — la gauche pourrait disposer, au total, de 238 sièges sur les 555 sièges métropolitains au sein de la future Assemblée (105 socialistes rocardiens, 87 PS et MRG, 46 PC. Sans la présence des listes rocardiennes, la gauche compterait 40 députés de moins.

Après les congrès fédéraux du PS, qui ont accordé à la motion de M. Rocard près du tiers des votes des militants socialistes, voilà un nouveau motif de satisfaction et d'encouragement pour l'ancien ministre.

Le débat interne aux rocardiens sur l'avenir de leur chef de file — à l'intérieur ou en dehors du PS ? — est — provisoirement ? — clos. Tiraillé depuis toujours entre un *parti et une opinion* qui n'attendent pas la même chose du « phénomène » Rocard, les rocardiens demeurent toutefois partagés. D'un côté, les « maximalistes », ne s'effraient pas à l'idée de constituer des « listes Rocard », parce qu'ils pensent que leur chef de file peut très bien se passer du PS et qu'il y a même, peut-être intérêt. De l'autre, les « loyalistes », ne conçoivent pas le rocardisme en dehors du parti. Schématiquement, les premiers se recrutent surtout dans l'entourage de M. Rocard, au 266, boulevard Saint-Germain. Les seconds se trouvent plutôt parmi les « politiques », anciens ministres, membres du bureau exécutif du PS, parlementaires.

La victoire des « loyalistes »

Ce sont ces « loyalistes » qui ont obtenu de M. Rocard qu'il fasse, le 6 septembre aux Arcs, une mise au point (ce serait, a-t-il dit, ce jour-là une « folie » que de quitter le PS) qui a constitué le point de départ d'un recentrage du discours rocardien. Ils ont vu leur position renforcée par les résultats des congrès fédéraux qui ont rendu plus crédible une investiture de M. Rocard comme candidat du parti à l'élection présidentielle de 1988.

Encore M. Rocard doit-il faire, jusque-là, un parcours sans faute. Cela suppose probablement une synthèse au congrès de Toulouse. Cela suppose aussi que M. Rocard résiste à la tentation des « *petites phrases qui plaisent au public, mais qui demandent, ensuite, six mois de reconquête de l'opinion dans le parti* », comme le dit l'un de ces « loyalistes ». A en juger par ses propres commentaires de l'enquête publiée par *l'Evénement du jeudi*, M. Rocard a compris le message. Pour l'ancien ministre, la probabilité de listes rocardiennes séparées, et donc d'« *éclatement du parti socialiste* » est « *à peu près nulle* ». « *Vous conviendrez*, ajoute M. Rocard, *que ce n'est guère d'actualité au moment où le PS prend de plus en plus en compte les idées dont je suis porteur.* » Quant à sa candidature pour l'Elysée, il note : « *Je ne connais pas à gauche de candidature à la présidence qui se soit faite sans l'investiture d'un parti.* » Il reste que les chiffres de ce sondage vont probablement réveiller bien des tentations. Chez les non-rocardiens du parti, la bataille est très loin d'être gagnée, et M. Fabius loin d'avoir dit son dernier mot.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

● *Scission dans « la plus belle des radios ».* — NRJ, le réseau de radios privées locales que dirigent Jean-Paul Baudecroux et Max Guazzini, connaît la contestation : plusieurs stations « franchisées » de province viennent de quitter le réseau et de fonder un autre groupement, FUN. A l'origine, des désaccords entre les patrons de NRJ et Pierre Lattès, ancien gérant de la régie publicitaire de « la plus belle des radios », « 15-34 ». Des procès sont en cours. On évoque, parmi les contestataires, la volonté de conserver aux radios leur identité locale. Jean-Paul Baudecroux a contre-attaqué en annonçant que d'autres radios allaient remplacer les stations révoltées dans les villes touchées par la mutinerie.

D'autre part, la cour d'appel de Colmar a confirmé, mardi 1er octobre, le jugemen qui interdit à NRJ-Strasbourg de poursuivre ses émissions. Le 26 août dernier, la radio strasbourgeoise était condamnée à se taire, sous astreinte de 50 000 F par jour. Elle ne l'a fait que quinze jours plus tard, après avoir réuni une manifestation de quelque trois mille personnes dans les rues de Strasbourg, le 7 septembre. NRJ, qui émettait sans autorisation de la Haute Autorité, espère toujours obtenir une fréquence ; M. Alain Bauer, son directeur, explique qu'il a « *arrêté ses émissions pour négocier, à la demande des pouvoirs publics et d'élus locaux* ». Le 8 octobre, il devra répondre de 750000 F d'astreinte devant le tribunal de Strasbourg ; un recours a été introduit devant le Conseil d'Etat après le refus de la Haute Autorité de l'autoriser à émettre. — (*Corresp.*)

DEMAIN NOTRE SUPPLEMENT

Le Monde

AUJOURD'HUI

Sur le vif

Rois de France

Je suis très embêtée. J'ai une mauvaise nouvelle pour Barre et je ne sais pas comment la lui annoncer. Au service politique, ils n'osent pas y toucher tellement elle est explosive. Alors ils *me* l'ont fourguée en me disant : Essaye d'avoir un peu de tact, pour changer, de doigté... » Pauvre pépère, il prétend qu'il s'en fout, mais ça va lui faire un coup.

Alors, voilà : Monsieur le candidat à... à rien... Ce n'est pas *vous qui présiderez* les fêtes du millénaire de la naissance de la France en Picardie. Mitterrand a déjà répondu oui à l'invitation du comte de Paris et il l'a aussitôt inscrite dans son agenda. A quelle date ? Ben, justement : *fin 86 et 87, puisque la France* est née deux fois, d'abord avec Clovis en 486 à Soissons, ensuite en 987 à Senlis avec Hugues Capet. N'espérez donc pas le voir débarrasser le plancher de l'Elysée avant 1988.

Au plus tôt. Parce que après ça va être 89. Le bicentenaire de la Révolution. Et ça, on a beau *sortir un livre* toutes les dix minutes pour dire qu'on n'aurait pas dû la faire, Mitterrand, lui, ne la regrette pas trop, les Français non plus d'ailleurs, et il aimerait bien être de la fête. L'histoire de France, faut dire, il l'a beaucoup potassée. C'est *dur d'y entrer*, c'est un concours. Il s'est présenté je ne sais combien de fois, et bon, il a fini par être reçu. C'est pour ça qu'il a couru dès le lendemain des résultats se réserver une place au Panthéon. *Depuis le temps qu'il la guignait !* Non, il est très calé. Vous avez vu l'autre jour, tiens, eh bien justement *le jour* où il a appris en lisant « le Monde » ce qui s'est passé à Auckland, son exposé sur Vercingétorix ? Bri-llant !

Barre, s'il veut prendre la succession, va falloir qu'il bûche ! D'accord, il ne peut pas tout étudier, il n'a pas le temps. Jeanne d'Arc, par exemple, c'est pas la peine. Elle est sortie si souvent sous de Gaulle qu'il ne risque pas de l'avoir au programme. Philippe le Bel, en revanche, le soutien *du franc, les emprunts*, l'arnaque des petits épargnants, les impôts, la confiscation des biens, tout ça... Et puis, il y a Louis le Gros.

CLAUDE SARRAUTE.

NOUVELLES BRÈVES

● *Assurance-chômage : Force ouvrière et la CGC demandent au CNPF de poursuivre les négociations.* — Après la suspension *sine die*, le 1er octobre, des négociations pour l'UNEDIC, à la suite d'un incident avec la CGT (*le Monde* du 3 octobre), Force ouvrière a pris l'initiative, le 2 octobre, de proposer aux autres organisations (CFDT, CFTC et CGC) d'envoyer, chacune pour leur propre compte, une lettre au CNPF. « *Il appartient à chaque organisation de demander la reprise des négociations, dans l'intérêt des chômeurs et pour la préservation du système d'assurance-chômage* », considère FO qui souhaite que la réunion initialement prévue le 9 octobre ait bien lieu. Dans un communiqué, la CGC « *exige* » que cette réunion se déroule normalement et estime qu'« *il serait inadmissible et malvenu que le CNPF prenne prétexte du comportement de la CGT pour renvoyer* sine die *la négociation* ». Pour sa part, la CFDT a annoncé qu'elle allait intervenir auprès du CNPF pour que la séance se tienne « *avec l'ensemble des partenaires sociaux* ».

● *Mort de Herbert Bayer.* — Herbert Bayer vient de mourir à quatre-vingt cinq ans, dans sa maison de Santa-Barbara aux Etats-Unis.

[*Né à Haag, en Autriche, en 1900*, Herbert Bayer était le dernier acteur de l'une des entreprises de création les plus fructueuses et décisives du vingtième siècle : le Bauhaus. Il en fut l'un des professeurs — après en avoir été un élève —, de 1925 à 1928 à Dessau. Peintre, graphiste, typographe, il ouvrit son propre atelier à Berlin en 1928. Contraint par les nazis, qui avaient fermé le Bauhaus en 1933, il choisit l'exil : avec quelques dollars en poche, il débarque aux Etats-Unis. Après y avoir obtenu la citoyenneté américaine, il ne cessa d'y travailler comme architecte, peintre, sculpteur, ou conseiller artistique de sociétés et de magazines. A Denver, en juin dernier encore, était inaugurée une de ses œuvres maîtresses, *Mur articulé*. En 1971 furent exposées quelques-unes de ses rigoureuses natures mortes au Centre Pompidou. — G. B.]

● *Sao-Tomé-et-Principe.* — M. Pinto da Costa est réélu président. Président du Mouvement de libération de Sao-Tomé-et-Principe (*parti unique au pouvoir*), M. Manuel Pinto da Costa a été réélu, lundi 30 septembre, président de la République, à l'unanimité des membres de l'Assemblée nationale populaire, pour un nouveau mandat de cinq ans, rapporte l'agence de presse portugaise ANOP. M. da Costa est au pouvoir depuis l'indépendance accordée par le Portugal à ce territoire en juillet 1975. — (*Reuter.*)

● AUTOMOBILISME : *Rallye de San-Remo.* — L'Allemand Walter Rohrl (Audi Sport Quattro) a encore accentué son avance. A l'issue de la troisième étape, disputée mercredi 2 octobre, il devance le Finlandais Timo Salonen (Peugeot 205 turbo 16) de 5 mn. 22 s. et le Finlandais Markku Allen (Lancia), troisième à 8 mn. 47 s.

Sur CFM
de 19 heures à 19 h 30
à Paris (89 MHz)
à Lyon (100,3 MHz)
à Bordeaux (101,2 MHz)
à Saint-Nazaire-La Baule (94,8)

JEUDI 3 OCTOBRE
Allô « le Monde »
720-52-97
MICHEL BARNIER
député et président du conseil général de Savoie
avec PHILIPPE BOUCHER

VENDREDI 4 OCTOBRE
JEAN-PIERRE COT
sera face au « Monde »
avec FRANÇOIS KOCH
et JEAN-LOUIS ANDRÉANI



CLASSE PRÉPARATOIRE
MÉDECINE ou PHARMACIE
A temps complet, d'octobre à juin
le moyen le plus sûr pour RÉUSSIR
CEPES
enseignement supérieur privé
57, rue Charles-Laffitte, 92 Neuilly - Tél. : 745.09.19



E-TON-NANT !
LES PRIX DE
STEPHANE MEN'S
DISCOUNT DE LUXE
SUR LES GRANDES MARQUES
SIGNÉES DU PRÊT-A-PORTER
OUVERT T.L.J. DE MIDI A 19 h 30
5, RUE DE WASHINGTON, Mº GEORGE-V
130, Bd SAINT-GERMAIN, Mº ODÉON
RECOMMANDÉ PAR GAULT ET MILLAU ET « PARIS PAS CHER »

Le Monde Infos Spectacles
sur Minitel
615.91.77 + I S L M

(Publicité)

Une manifestation

Municipale régionale ou nationale, syndicale ou patronale, culturelle, sportive ou écologiste, et bien sûr publicitaire aura toujours un succès retentissant avec nos badges (ou casquettes) façonnés, à faible coût, à la demande dans des délais brefs et rigoureusement respectés, même en très grandes quantités. AVH Badges international, B.P. 22, 78770 Thoiry. Tél. : (3) 487-41-46.

Meyrowitz
OPTICIEN
CHEZ MEYROWITZ, LE VERRE VARILUX C'EST TOUJOURS UN SUCCÈS !
MEYROWITZ OPTICIEN, LA MAITRISE DE LA VISION INTÉGRALE
5 RUE DE CASTIGLIONE 75001 PARIS. TEL.261.40.67

